





HISTOIRE

DES PROGRÈS ET DE LA CHÛTE

DE

L'EMPIRE DE MYSORE,

SOUS LES RÈGNES

D'HYDER-ALY ET TIPPOO-SAÏB.

TOME PREMIER.

LOI SUR LES CONTREFACTEURS.

Du 19 *juillet* 1793. (an II.)

La convention nationale, après avoir entendu son comité d'instruction publique, décrète ce qui suit :

Art. Ier. Les auteurs d'écrits en tout genre, les compositeurs de musique, les peintres et dessinateurs qui feront graver des tableaux ou dessins, jouiront durant leur vie entière du droit exclusif de vendre, faire vendre, distribuer leurs ouvrages dans le territoire de la république. et d'en céder la propriété en tout ou en partie.

II. Leurs héritiers ou cessionnaires jouiront du même droit durant l'espace de dix ans après la mort des auteurs.

III. Les officiers de paix seront tenus de faire confisquer à la réquisition et au profit des auteurs, compositeurs, peintres ou dessinateurs et autres, leurs héritiers ou cessionnaires, tous les exemplaires des éditions imprimées ou gravées sans la permission formelle et par écrit des auteurs.

IV. Tout contrefacteur sera tenu de payer au véritable propriétaire une somme équivalente au prix de trois mille exemplaires de l'édition originale.

V. Tout débitant d'édition contrefaite, s'il n'est pas reconnu contrefacteur, sera tenu de payer au véritable propriétaire une somme équivalente au prix de cinq cents exemplaires de l'édition originale.

VI. Tout citoyen qui mettra au jour un ouvrage, soit de littérature ou de gravure, dans quelque genre que ce soit, sera obligé d'en déposer deux exemplaires à la bibliothèque nationale, ou au cabinet des estampes de la république, dont il recevra un reçu signé par le bibliothécaire, faute de quoi il ne pourra être admis en justice pour la poursuite des contrefacteurs.

VII. Les héritiers de l'auteur d'un ouvrage de littérature ou de gravure, ou de toute autre production de l'esprit ou de génie qui appartienne aux beaux arts, en auront la propriété exclusive pendant dix années.

Conformément à la loi, nous avons déposé deux exemplaires de cet ouvrage à la bibliothèque nationale ; les loix nous en assurant la propriété, nous le plaçons sous leur sauve-garde. Nous traduirons devant les tribunaux tout *contrefacteur* ou *débitant* d'édition contrefaite ; et nous récompenserons généreusement les personnes qui voudront bien nous les faire connoître.





TIPPOO SULTAN,

Né en 1749, et mort le 4 Mai 1799.

D'après l'original appartenant au Marquis de Wellesley.

HISTOIRE
DES PROGRÈS ET DE LA CHÛTE
DE
L'EMPIRE DE MYSORE,

SOUS LES RÈGNES

D'HYDER-ALY ET TIPPOO-SAÏB;

Contenant l'historique des guerres des souverains de Mysore avec les Anglais et les différentes puissances de l'Inde ; une esquisse de la conquête de l'Egypte, considérée par rapport à l'Inde ; les lettres de Bonaparte au chérif de la Mecque et à Tippoo-Saïb ; les négociations de Tippoo avec le gouverneur de l'Ile-de-France, et sa correspondance avec le directoire ; la relation du siège et de la prise de Seringapatam ; le recueil des papiers trouvés dans le palais de Tippoo-Saïb ; des détails curieux sur la vie et la mort du sultan de Mysore ; un examen des résultats de cette dernière guerre ; la situation actuelle des principales puissances de l'Inde ; le tableau de la religion, des mœurs, de la législation des Indous, et des relations commerciales et politiques de l'Europe avec l'Indostan, et de l'Indostan avec l'Europe. — Ornée de *cartes, portrait, plans*, etc.

PAR J. MICHAUD.

TOME PREMIER.

A PARIS,
CHEZ GIGUET ET Cie. IMPRIMEURS-LIBRAIRES,
RUE DE GRENELLE-St.-HONORÉ, no. 42.

1801. — 9.

AVIS PRÉLIMINAIRE.

Il y a quelques mois, je reçus de Londres la relation de la dernière guerre des Anglais contre Tipoo-Saïb. J'avois commencé à la traduire, lorsque je m'apperçus que ce tableau isolé intéresseroit peu les lecteurs français, qui, depuis long-tems, ont perdu de vue les affaires de l'Inde; je crus devoir ajouter à la relation de la prise de Seringapatam, l'exposition abrégée des événemens qui l'ont précédée, et faire connoître le théâtre de cette guerre, pour mettre le public à portée d'en suivre tous les progrès. J'ai pensé qu'il étoit important de joindre à l'ouvrage anglais un tableau de l'Indostan, et de remonter jusqu'à Hyder-Aly, sous le règne duquel avoit commencé la splendeur de l'empire de Mysore. Les résultats de la chûte de Tippoo-Saïb sont à peine apperçus, et j'ai voulu y donner quelques développemens pour les faire connoître davantage. Aujourd'hui que nos regards commencent à se porter sur l'Inde, il est plus que jamais nécessaire de savoir quels sont les rapports qui existent entre l'Europe et les bords du Gange. Quoique ces rapports soient purement politiques et commerciaux, j'ai pensé que la connoissance des mœurs de l'Inde n'y étoit pas tout-à-fait étrangère, et j'ai parlé dans la seconde partie, de la religion, des usages et de la législation des Indiens. M. Henrichs, qui a servi avec distinction dans l'Inde, avoit rassemblé beaucoup de matériaux; il a bien voulu réunir son travail au mien; et c'est à lui que je suis redevable de ce qu'on trouvera de neuf dans cet ouvrage. J'ai été aussi aidé par M. C. J. L. D., à qui je dois les chapitres XI et XII sur les puissances de l'Inde, et sur les établissemens des Anglais et des Français sur les bords du Gange. Cherchant à rendre cette compilation aussi complète qu'elle pouvoit l'être, j'ai puisé dans les sources les plus modernes et les plus pures, tant en anglais qu'en français; j'ai aussi profité de plusieurs mémoires manuscrits qui m'ont été communiqués par des observateurs habiles, que des emplois distingués ont retenus plusieurs années dans l'Inde.

La relation du siège de Seringapatam est tirée en grande partie de l'ouvrage que vient de publier le colonel Béatson, aide-de-camp du marquis de Wellesley; elle est faite avec beaucoup de méthode; les cartes qui l'accompagnent, en rendent l'intelligence extrêmement facile. Elle sera lue avec intérêt par les militaires.

On verra à la fin du premier volume un grand nombre de pièces trouvées dans le palais de Tipoo-Saïb; quelques-unes sont peu importantes; mais il en est qui portent un tel caractère de bizarrerie, que je dois les conserver toutes, pour qu'elles s'appuyent les unes par les autres, et pour que celles dont l'existence paroîtra vraisemblable, puissent témoigner en faveur de celles auxquelles on aura de la peine à croire.

Je sais que mon ouvrage est loin d'être sans défauts; le style n'est pas exempt d'incorrections; mais cette histoire est moins une production littéraire qu'un mémoire commercial et politique; un ouvrage dont les circonstances démandent la publication, et dans lequel j'ai dû mettre à chercher la vérité tous les soins qu'on mettroit à l'agrément du style dans un ouvrage de goût. On me reprochera peut-être quelques répétitions; mais dans un sujet aussi peu connu, on se trouve dans la fâcheuse alternative d'en dire trop pour les gens instruits, ou de n'en pas dire assez pour le commun des lecteurs. J'ai cherché sur-tout à être clair, et j'aurai atteint mon but, si je suis compris et si j'ai jetté quelque lumière sur un sujet qui doit exciter toute la curiosité du public, comme il excite toute l'attention des gouvernemens.

N'ayant pu revoir exactement les épreuves, j'invite le lecteur à consulter les *errata*.

HISTOIRE



HISTOIRE

DES

PROGRÈS ET DE LA CHÛTE

DE

L'EMPIRE DE MYSORE.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau historique de l'Indostan.

QUAND on jette les yeux sur les différentes régions de notre globe, on n'en voit aucune qui soit plus faite pour réunir les avantages de la civilisation, et tous les moyens de rendre ses habitans heureux, que le beau climat de l'Indostan. La nature a placé cette vaste contrée sous un ciel qui y distribue, dans une mesure sage et pé-

riodique, les beaux jours qui embellissent la terre, et les pluies qui la rendent féconde : elle y a répandu de toutes parts ses merveilles les plus rares, et ses productions les plus utiles; de vastes plaines fournissent, presque sans culture, à tous les besoins de l'homme, et de longues chaînes de montagnes épurent l'air qu'il y respire. Cette fertile contrée est coupée de plusieurs grands fleuves, tels que le Gange et l'Indus, qui doivent rendre les communications faciles; elle est environnée de trois côtés des flots de l'Océan indien, qui sembloit l'avoir destinée à recevoir les richesses du monde.

Les biens dont jouissoient les habitans de l'Indostan, ne tardèrent pas à rendre les autres peuples jaloux. Amollis par leurs propres richesses, ils ne purent résister aux entreprises réitérées des avides dévastateurs. Ainsi ces peuples, dont le sort fut si longtems digne d'envie, trouvèrent, dans leur prospérité même, les causes de tous les fléaux qui ont si long-tems ravagé et qui ravagent encore leur pays.

Les premiers sages alloient dans l'Inde,

pour y puiser les principes de la morale, inconnus alors au reste de la terre. C'est de l'Inde que l'Arabie a pris ces chiffres qui ont été adoptés par l'Europe, et dont le commerce de Londres et d'Amsterdam se sert aujourd'hui pour calculer les richesses qu'il enlève aux Indiens dégénérés. Plusieurs savans même font honneur à l'Indostan de l'invention de l'imprimerie. Ils assurent que cet art étoit connu dans cette partie de l'Inde, avant de l'être chez les Chinois. Thalès trouva dans l'Indostan des connoissances qu'il n'avoit pas, et Pythagore y puisa le système de la métempsycose, qui lui fit tant de disciples et d'admirateurs. C'est parmi les Indiens que la Grèce prit la plus riche partie de la mythologie. Le *Burrhis*, ou *Vaisseau sacré*, étoit connu en Orient avant que le fabuleux *Argo* fût connu dans la Grèce ; et l'adoration du *Budha*, dans l'Inde, avoit précédé le culte de Mercure chez les autres peuples. Avant que les philosophes d'Athènes eussent conçu leurs systêmes sur l'ordre et les mouvemens planétaires, les habitans de l'Indostan

étoient déjà familiarisés avec cette fable beaucoup plus ingénieuse que les rêveries des Grecs, et dont l'invention n'a pas été dédaignée par nos savans modernes, qui ont essayé d'expliquer la formation de l'Univers. Vers la fin de la période de Satya, ou première révolution du monde, un homme dévot, nommé Mydeit, frappé de la magnificence de la création, desira avec ardeur de savoir l'histoire de cet évènement, et supplia le soleil, pendant mille ans, de le lui apprendre. Le flambeau du ciel et de la terre apparut enfin à Mydeit, sous une belle forme, et lui demanda ce qu'il desiroit. Mydeit répondit : « Tire le » voile qui couvre les merveilles des astres » et du ciel ; découvre-moi les choses qui » sont cachées, et accorde à l'ignorant la » lumière de la science. » La figure céleste répondit : « Adore-moi dans un certain » lieu, et il paroîtra bientôt une figure qui » t'instruira de ces choses. » Au lieu indiqué, la figure apparut ; et la substance de l'instruction fut que le Tout-Puissant avoit formé une sphère d'or, creuse, composée

de deux parties, à laquelle il accorda un rayon de sa propre lumière, et qu'elle devint le soleil : le soleil produisit les douze signes célestes, et les signes produisirent les quatre veidas; ensuite furent créés la lune, l'akan ou lumière éthérée, l'air, le feu, l'eau et la terre.

Les Indiens, vivant dans un pays qui fournissoit sans peine à leurs besoins comme à leurs plaisirs, se livrèrent d'abord aux charmes du repos, qui est le souverain bonheur pour les peuples qui habitent ce climat. Débarrassés des soins pénibles de la vie, il est tout naturel qu'ils aient porté leurs regards vers ce beau ciel qui les éclairoit, et qu'ils aient surpris, les premiers, le secret de la marche des astres. Cette habitude de la contemplation dut aussi préparer leur esprit à méditer les grands principes de la morale. En étudiant les rapports qui existent entre les êtres célestes, ils furent naturellement portés à connoître les rapports qui doivent exister entre les hommes. Ils avoient peu de desirs, et par conséquent peu de passions; ils trouvèrent moins

d'obstacles que les autres peuples, pour parvenir au bonheur social, et, pour eux, le bienfait de la civilisation sembloit être tombé du ciel.

Mais bientôt ces fertiles contrées firent naître une autre ambition que celle de former le cœur aux sublimes idées de la vertu, et de connoître les mystères de la nature. L'Indostan, après avoir été le flambeau des premiers sages, devint la proie des conquérans, qui ravagèrent son territoire, et firent reculer vers la barbarie ces peuples qui avoient fait les premiers pas vers la civilisation. La guerre et les dévastations qui l'accompagnent, firent perdre à ces nations civilisées leurs mœurs primitives, et la doctrine armée de Mahomet remplaça, dans une grande partie de l'Indostan, la doctrine pacifique de Brama. Les conquêtes et les violences de la guerre, qui ne consacrèrent parmi les Indiens que le principe de la force, leur firent oublier les principes de la morale, et dirigèrent vers le tumulte des armes, ces peuples que la nature avoit formés pour la paix. La dis-

corde secoua toutes ses torches sur ce climat, où elle fut long-tems ignorée; l'autorité fondée par le vainqueur, ne fut pas plus inébranlable que le pouvoir légitime des premiers souverains; le territoire fut morcélé, les peuples divisés; et l'anarchie qui suit toutes les révolutions, n'acheva que trop l'ouvrage funeste de la victoire.

Le plus formidable et le plus cruel des conquérans de l'Indostan, celui dont la mémoire consacre encore aujourd'hui les titres des usurpateurs, fut le farouche Tamerlan. Après avoir subjugué l'Asie occidentale et la Tartarie, il tourna ses armes contre l'Indostan, l'an 1398. Tant de massacres signalèrent son invasion, que l'histoire lui a donné le nom de *prince destructeur*. Plus dévastateur que conquérant, Tamerlan respecta l'ordre de la succession au trône; mais il n'en régna pas moins par la terreur de son nom. Pendant sa vie, qui ne finit qu'en 1405, on pria pour lui dans les mosquées de l'Indostan, et les monnoies portèrent son effigie. Sa famille donna

ensuite long-tems des maîtres aux rives du Gange et de l'Indus.

L'Indostan étoit déjà livré aux troubles, avant l'invasion de Tamerlan; mais le désordre ne fit que s'accroître par ses victoires; tous les fléaux se répandirent sur cette riche contrée, à la suite de ce terrible conquérant. Les mœurs grossières des Afgans et des Tartares, firent disparoître les vertus des Indous, et bannirent à jamais la sécucurité du sein de ces nations, qui ne furent plus gouvernées que par des loix guerrières. Un siècle de brigandages, de meurtres et de révolutions, ravagèrent cet empire; ses provinces restèrent indépendantes sous des chefs rebelles, et il fut presque réduit au seul territoire de Dely. Ce ne fut que long-tems après la mort de Tamerlan, que l'Indostan reprit son premier éclat, sous les règnes d'Acbar et d'Auremgzeb. Ce dernier soumit la plupart des pays qui s'étoient détachés de l'empire mogol; et d'une main habile et vigoureuse, il tint, pendant quarante-sept années, les rênes d'une vaste

monarchie qui dictoit des loix, depuis le dixième degré de latitude, jusqu'au trente-cinquième, et dont l'étendue étoit égale de l'Orient à l'Occident. Auremgzeb, dont les Indiens célèbrent encore les exploits, en conservant le souvenir de ses crimes, étoit parvenu au trône par le meurtre de ses frères et l'emprisonnement de son père; et ce fut à des mains ensanglantées que l'Indostan dut une splendeur mêlée de calamités et de revers. Auremgzeb retint toute sa vie le glaive de Mahomet suspendu sur la tête des malheureux sectateurs de Brama; et pendant près d'un demi-siècle, l'empire mogol vit couler le sang de ses enfans, au nom d'un dieu à qui le despotisme avoit prêté toutes ses fureurs. Ce ne fut qu'au moment où la mort alloit lui enlever le sceptre, qu'Auremgzeb s'apperçut qu'il n'en avoit point fait usage pour le bonheur des peuples. Ses remords sont exprimés dans deux lettres qu'il écrivit à deux de ses fils. « Si l'on » peut, disoit ce prince (que le repentir » avoit éclairé), si l'on peut s'oublier au » faîte de la prospérité, le jour du recueil-

» ment arrive tôt ou tard, et il est inévi-
» table. » Ces paroles sont remarquables dans la bouche d'un monarque qui n'avoit, sur un trône absolu, d'autre frein que la crainte de Dieu. « De quelque côté que je » porte mes regards, ajoutoit-il, je ne vois » par-tout que la divinité. » Il craignoit après lui la guerre civile, et son dernier soupir en fut en effet le signal.

Sa famille se divisa pour l'empire, et l'Indostan paya du sang de trois cent mille de ses habitans, le règne passager de deux empereurs. Au milieu de ces dissentions, Feroksère se montra sur le trône; il étoit arrière petit-fils d'Auremgzeb. Ce fut sous son règne que la compagnie des Indes anglaises obtint le fameux firman qui fut considéré comme la charte de ses privilèges dans l'Inde, tant qu'elle y eut besoin de la protection des princes de ces contrées. Une ambassade anglaise étoit à Dely, où l'empereur se trouvoit attaqué d'une maladie que ses médecins désespéroient de guérir; il se confia aux soins de M. Hamilton, chirurgien de l'ambassade, qui lui rendit

la santé. Le bruit s'étoit répandu que l'empereur étoit mort entre les mains du chirurgien anglais, le peuple furieux entoura la demeure des ambassadeurs; bientôt Feroksère parut sur un balcon du palais, et appaisa la populace, en assurant qu'il devoit la vie à M. Hamilton. Le mépris qu'on avoit pour les Anglais, se changea dès lors en vénération; M. Hamilton fut comblé des bienfaits de l'empereur, et l'ambassade anglaise obtint le firman qu'elle demandoit. Heureuse conquête, qui ne coûta point de sang, et qui ne laisse à l'histoire ni trahisons, ni brigandages à raconter! L'empereur vit avec peine s'éloigner M. Hamilton, qu'il regardoit comme un ange tutélaire; il lui fit promettre de revenir à sa cour; mais M. Hamilton mourut, peu de mois après, dans les possessions anglaises. Feroksère ne voulut point croire à cette nouvelle, qui lui fut transmise par le gouverneur; il envoya sur les lieux un officier de haut rang, pour s'assurer de la vérité. Le détail de cet évènement est gravé sur le tombeau de M. Hamilton, à Calcutta.

L'empereur Feroksère ne survécut pas long-tems à son libérateur. En 1717, les Seyds, deux frères unis par l'ambition, qui s'étoient rendus maîtres de l'empire, déposèrent l'empereur et le privèrent de la vue. Deux autres princes furent successivement placés sur le trône impérial, par ceux qui en avoient fait descendre Féroksère, et tous deux y trouvèrent la mort, sous le glaive même de leurs sanguinaires protecteurs. Tel étoit l'effet des révolutions qui agitoient l'Indostan, que dans l'espace de onze ans écoulés depuis la mort d'Auremgzeb, onze princes se montrèrent sur le trône pour en disparoître aussitôt. L'avilissement de l'autorité royale encourageoit par-tout la sédition et la révolte; les symptômes de dissolution se manifestoient d'une manière effrayante dans tout l'empire, et sembloient de nouveau appeler les étrangers à la conquête facile de l'Indostan. En proie aux dissentions, ravagée par les Seicks, en guerre avec les Marattes qui s'étoient détachés de l'empire, et avec le Décan, dont le nizam ou vice-roi avoit aussi secoué le joug, cette

vaste contrée, en 1738, vit entrer en triomphe, dans sa capitale, l'usurpateur de la Perse, Nadir-Sha ou Thamas-Koulikan. Il avoit fait distribuer au peuple des médailles où étoit gravée cette inscription fastueuse : *Nadir est roi au-dessus des rois du monde; il est le roi des rois, et dispose de tous les tems*. La discipline la plus rigoureuse avoit été observée par les Persans; mais un malheureux évènement vint bientôt troubler la paix qui étoit entrée pour la première fois dans Dely, à la suite de la victoire. Pendant la nuit qui suivit l'entrée de Nadir, le bruit s'étant répandu que le vainqueur avoit été assassiné par une femme de l'empereur, les habitans de Dely coururent aux armes, et massacrèrent tous les Persans qu'ils trouvèrent dans la ville. L'aube du jour, en éclairant les désordres de la nuit, vit éclater les vengeances de Nadir : il se montra tout-à-coup comme un ange exterminateur, aux yeux d'un peuple effrayé, et son armée reçut le terrible signal du pillage et du meurtre; cent mille Indiens périrent : la famine vint ajouter ses

horreurs à celles de la guerre ; le sang ruisseloit dans les rues, et les cadavres étoient amoncelés sur les places publiques. Ce fut au milieu de ces scènes de désolation, et sur les débris de la capitale de l'Inde, que Nadir célébra l'hyménée de son fils avec une petite-fille d'Auremgzeb. Il se fit céder toutes les provinces de l'Ouest, remit Mehemet-Sha, prince régnant, sur un trône dont il avoit achevé d'ébranler tous les fondemens, et reprit le chemin de la Perse, chargé des dernières dépouilles de l'Indostan, dont les historiens font monter la valeur à plus d'un milliard.

Depuis l'invasion de Nadir (1), le désordre alloit toujours croissant ; la nature sembloit avoir à jamais privé l'Indostan de ces hommes que la Providence destine à la conservation des empires. Le tableau d'un des maîtres de ce pays, dit un écrivain, comprend en général la vie de tous les autres. Son enfance et sa première jeunesse se pas-

(1) Voyez dans les pièces justificatives le portrait historique de Nadir.

soient dans le sérail ; il en sortoit ignorant et efféminé : si une guerre étrangère ne l'appeloit pas au-dehors, si un génie inquiet ne l'engageoit pas dans les routes tortueuses de l'intrigue, il continuoit à languir dans l'oisiveté du sérail, jusqu'à ce qu'une commotion politique fît passer en ses mains inexpérimentées, le sceptre d'un père assassiné : bientôt, victime lui-même d'une intrigue nouvelle, il périssoit par le poignard, ou, privé de la vue par un successeur ambitieux, il alloit passer sa misérable vie dans l'enceinte d'une prison : enfin, lorsqu'un bonheur insigne le faisoit échapper à ces dangers, il tomboit sous la puissance d'une maîtresse hautaine, ou d'un ministre insolent et vil ; et rarement il jouissoit, sur le trône, d'une portion de liberté égale à celle du dernier de ses sujets. D'un autre côté, les peuples de ces contrées, divisés par leur religion et par leurs préjugés, avilis par une longue servitude, ne sachant plus, à travers tant de révolutions, distinguer l'usurpateur du maître légitime, se prosternoient devant quiconque paroissoit

devant eux les armes à la main : celui qui semoit le plus d'alarmes, étoit pour eux l'objet du plus respectueux hommage ; les symboles de la destruction étoient révérés comme les signes de l'autorité ; il suffisoit de désoler une province pour y régner, et la soumission alloit par-tout à la suite de la terreur : le génie de la guerre civile multiplia les tyrans, et les provinces se trouvèrent partagées entre des nabads ou gouverneurs, et quelques aventuriers que la victoire, aveugle comme la fortune, plaçoit sur des trônes qu'elle avoit elle-même fondés.

La province du Bengale, qu'Auremgzeb appeloit le *paradis des nations*, ne tarda pas à secouer le joug de la cour de Dely, tour-à-tour usurpée par les nabads d'Arcot, envahie par ses voisins, et tombée enfin au pouvoir des Anglais. Les Marattes, peuple belliqueux et puissant, n'ayant d'autre industrie que la guerre, et d'autre richesse que le butin, n'avoient jamais pu être soumis à l'empire mogol ; ils profitèrent de ses dissentions pour le ravager et pour étendre

leurs domaines. Le Decan, remarquable par l'antique royaume de Colconde, qui est devenu une de ses provinces, secoua le joug impérial, et reconnut les loix du nizam ou vice-roi. Abdala, général persan, s'empara des provinces qui avoient été cédées à Nadir, à l'Ouest de l'Indus. Les Jattes, tribu indienne, fondèrent un état dans la province d'Agra, et furent à leur tour chassés par de nouveaux usurpateurs. La riche contrée d'Oude, le pays d'Allahabad, le royaume d'Agimère, le territoire de Dely, furent tour-à-tour la proie du guerrier courageux ou du ministre habile. Au sein de tant de désordres, quelques provinces avoient secoué le joug des Musulmans ; et les royaumes de Tanjore, de Villapour, de Mysore, etc., rappeloient encore, sous la domination des rajahs, le gouvernement patriarchal des Indous : l'habitant de ces contrées voyoit sans crainte se former les orages de la guerre civile, et il recueilloit en paix ses moissons de riz, dans le voisinage des champs de bataille ; mais toutes les contrées de l'Indostan ne tardèrent pas

à être enveloppées dans le désordre devenu général. L'histoire peut à peine suivre tous les évènemens dont les rives du Gange devinrent le théâtre, et le compas du géographe s'égare sur les pas de la fureur ambitieuse qui changeoit sans cesse les limites des empires ou des royaumes. Tant d'états divisés avoient besoin d'un chef suprême qui pût les réunir; mais le sceptre impérial s'étoit tout-à-fait brisé entre les mains des enfans de Tamerlan : le chef jadis si redouté de l'empire mogol, n'étoit plus qu'un empereur sans empire, revêtu des titres les plus pompeux, mais dépouillé de tout son pouvoir. Le nom de l'empereur conservoit encore son antique influence sur l'esprit des peuples; mais que peut l'opinion contre la force! Les anciens tributaires de l'empire achetoient cette influence pour consacrer leurs usurpations; on avoit ôté au grand-mogol le pouvoir d'arrêter tant de brigandages, on ne lui avoit laissé que celui de les approuver. Cet empereur offre encore de nos jours le phénomène bizarre d'un prince sans sujets, qui distribue les cou-

ronnes, qui n'a plus de puissance, et qui vend à quelques aventuriers le droit de se faire obéir. Les monnoies sont encore frappées à son effigie, dans toutes les provinces de l'Indostan, et ce prince a été souvent obligé de mendier les plus vils secours, chez des princes qu'il appelle orgueilleusement ses tributaires.

C'est sur les débris de l'empire de l'Indostan, que les peuples ont dû apprendre à déplorer la gloire des conquérans. Tant de provinces dévastées par l'anarchie, disputées par la guerre, envahies par des usurpateurs, doivent offrir aussi une leçon terrible aux chefs des nations qui veulent conquérir plus de pays qu'ils n'en peuvent gouverner. Au milieu de tant de dévastations, il n'est plus de patrie pour les Indiens; aussi n'est-il pas étonnant qu'ils montrent aujourd'hui tant d'indifférence sur les progrès et les conquêtes des Européens, qui se sont peu-à-peu mêlés dans leurs querelles domestiques, et qui ont étendu leurs possessions dans l'Indostan, à mesure que la discorde y étendoit son empire.

Dans ce tableau rapide, on a dû distinguer deux grandes époques ; la première fut l'âge d'or de l'Inde. Les Indiens vivoient au sein d'une éternelle paix, le monde n'étoit encore jaloux que de leurs lumières et de leurs vertus. Si je connoissois quelque chose de ces tems primitifs, je me délasserois du spectacle de tant de brigandages, en racontant un règne cher à l'humanité ; je ferois reposer l'ame du lecteur sur de plus consolantes images ; mais l'histoire se taît sur les époques fortunées des empires. La seconde époque de l'histoire de l'Inde n'est que trop connue : la guerre et la fureur des révolutions ont laissé des monumens trop douloureux, des souvenirs trop déchirans. Notre siècle semble avoir ouvert une troisième époque pour l'Indostan ; puisse-t-elle réparer les malheurs de la seconde, et rappeler quelque chose de la première !

Depuis long-tems, l'Indostan n'attire plus les regards des sages ; et si on en excepte quelques savans anglais qui ont parcouru ces contrées pour en connoître

les usages et les mœurs, on ne va plus que pour acheter des épiceries dans cette célèbre Benarès, où les philosophes de Rome et d'Athènes alloient étudier les mystères de la nature. L'ambition des chefs de l'Asie ne convoite plus les trésors de Dely, tant de fois livrés au pillage; mais les négocians européens affluent dans ces contrées pour y recueillir les produits du sol et de l'industrie. La conquête de cette belle partie du globe est destinée aujourd'hui au génie actif du commerce, plus jaloux d'enrichir le monde que de l'éclairer, et qui sait, mieux que les guerriers, mettre ses victoires à profit. Il étoit réservé à des compagnies de marchands, de suivre en quelque sorte les pas d'Alexandre, et de renouveler les conquêtes de Tamerlan. Déjà le Gange coule sous les mêmes loix que la Tamise; et si des divisions funestes ne continuent pas à agiter l'Europe, il ne seroit point étonnant qu'un jour les Européens eussent la même influence sur les destinées de l'Asie que sur celles de l'Amérique.

Depuis trente ans, l'histoire de l'Europe

se mêle à celle de l'Inde ; les derniers évènemens de l'Indostan, aux yeux de la politique, sont liés à ceux dont nous avons été témoins ; ils tiennent à toutes les idées qui dirigent la plupart des puissances européennes, et aux calculs qui se font aujourd'hui dans le conseil des princes, comme dans le comptoir des marchands. Ce ne sont plus les mêmes intérêts qui font mouvoir de nos jours les gouvernemens. Il y a deux cents ans que l'honneur étoit en possession de faire la guerre et la paix. Les peuples anciens avoient de l'ambition ; les modernes n'ont que de l'avarice. Un clou de girofle est devenu quelque chose dans la balance politique, depuis qu'on fait tout avec de l'or, et que les moyens d'en obtenir font la sagesse des états. La plupart des guerres qui se sont faites dans dans notre siècle, ont eu pour objet les avantages du commerce (1) qui donne de

(1) La guerre d'Amérique, tant célébrée par nos philosophes, qui ne lui voyoient d'autre motif que la liberté des Etats-Unis, n'a véritablement eu pour cause que le

l'or ; et bientôt, peut-être, il suffira de placer quelques chiffres pour écrire l'histoire des nations. La France, si riche par son sol, si bien pourvue par la nature des moyens d'étendre son empire au-delà des mers, avoit connu cette source de prospérité publique ; mais l'insouciance de l'ancien ministère, et la révolution sur-tout, ont élevé pour long-tems une barrière entre nous et l'Indostan.

L'Angleterre, qui a mieux senti que la France l'importance des conquêtes commerciales dans l'Inde, les a suivies avec plus d'opiniâtreté. Son système de commerce est d'ailleurs plus profondément conçu ; il est plus vaste, plus suivi, plus favorisé par le gouvernement, et plus conforme au goût, à l'esprit et aux habitudes de la nation. Au milieu même de cette guerre d'extermination qui désole l'Europe, l'Angleterre a oublié ses propres dangers

privilège exclusif que vouloient s'arroger les Anglais, de fournir du thé à leurs colons, et le grand intérêt qu'avoit la France de priver l'Angleterre d'une colonie, dont le commerce de la Tamise pouvoit s'enrichir.

pour s'occuper de ses calculs. Les Anglais ont profité habilement des divisions que la révolution avoit fait naître en Europe, comme de celles que l'ambition avoit suscitées parmi les gouvernemens de l'Indostan. Tandis que les troubles de la France les délivroient d'un rival puissant dans leur voisinage, ces mêmes troubles leur donnoient un motif et la facilité de se délivrer d'un ennemi dangereux dans l'Inde. Les Anglais n'ont plus autour d'eux, dans l'Indostan, que des états dont l'alliance leur est avantageuse, et dont ils doivent peu redouter la haîne. En augmentant leurs produits au-delà du cap de Bonne-Espérance, ils ont doublé leurs forces sur notre continent, et les trésors de l'Asie leur ont servi, dans cette guerre, à faire mouvoir l'Europe à leur gré.

CHAPITRE II.

Usurpation d'Hyder-Aly ; ses conquêtes ; sa première guerre contre les Anglais. — Confédération entre le Nizam, les Marattes et Hyder-Aly, contre les possessions anglaises. — Progrès d'Hyder-Aly dans le Carnatic. — Etat des Français dans l'Inde à cette époque. — Mort d'Hyder-Aly ; caractère de ce prince.

L'EMPIRE formé des conquêtes d'Hyder-Aly, et qui vient de tomber sous le règne de l'infortuné Tippoo-Saïb, fut, dans les derniers tems, un des empires les plus vastes et les plus formidables de l'Indostan. Mais sur le théâtre mobile de l'Inde, au milieu des guerres que l'ambition des usurpateurs allume sans cesse dans ce malheureux pays, au milieu de toutes les passions de l'Asie et de l'Europe, l'empire le plus florissant, qui étoit le fruit lui-même de l'usurpation, ne pouvoit jeter qu'un éclat passager. Vers le milieu de ce siècle, Hyder-Aly n'étoit encore qu'un simple officier dans les troupes

de Mysore ; et quarante ans ont suffi pour montrer à l'Inde, le sceptre royal reposant dans les mains d'un soldat heureux, et arraché ensuite avec violence des mains de sa famille, rendue à sa première obscurité. Ce sont les évènemens qui ont accompagné l'élévation, les progrès et la chûte de cet empire, que j'entreprends de décrire aujourd'hui. Environnés depuis dix ans de toutes les horreurs de la guerre et de la révolution, je sais qu'il nous reste peu de larmes à donner à des étrangers ! Mais les infortunes d'un prince indien, qui eut de nombreuses relations avec les Français, ont quelque droit de nous toucher ; et dans l'Europe même, encore ébranlée de la chûte de plusieurs de ses gouvernemens, la fin tragique de l'empire de Tippoo-Saïb doit réveiller quelqu'intérêt parmi ceux qui examinent les résultats politiques des grands évènemens, et les rapports qui se trouvent nécessairement entre les dernières guerres de l'Indostan et celle qui promène aujourd'hui ses ravages sur les mers et parmi les nations européennes.

Hyder-Aly étoit fils d'un officier de cavalerie de l'empire de Mogol; il avoit passé une partie de son enfance à Dely, et il se trouvoit dans cette capitale de l'Inde, quand le célèbre Nadir y porta la terreur de ses armes. La vue des triomphes de Thamas Kouli-Kan échauffa son imagination ardente, et il parut armé du cimeterre, à l'âge où les autres hommes ne connoissent encore que les hochets du berceau. Son père avoit fait plusieurs campagnes à la solde du rajah ou roi de Mysore; s'étant signalé par une victoire contre les Marattes, il reçut en récompense la forteresse et le pays de Bengalore : ces possessions devinrent l'héritage d'Hyder-Aly; son père lui avoit de plus laissé l'exemple de son courage, pour les agrandir. A l'âge de vingt-un ans, le jeune Hyder avoit fait une campagne glorieuse sur la côte de Coromandel, et son nom étoit déjà célèbre dans la presqu'île de l'Inde. Le roi de Mysore le mit à la tête de ses troupes; dans un pays où l'autorité s'accorde toujours à la force, et l'empire à la valeur

triomphante, il n'y a pas loin du titre de général d'armée à celui de souverain. Dès que Hyder-Aly fut chef des troupes, il songea à être le chef de l'état; il fut deviné par Canero, ministre du rajah; mais il étoit déjà si puissant, qu'il fallut appeler les Marattes, pour l'assiéger dans sa forteresse de Bengalore. Il eut le bonheur de repousser les Marattes, et il vint assiéger le rajah lui-même dans Seringapatam. Il trouva le moyen de persuader à ce prince qu'il n'en vouloit point à l'autorité royale; il le détermina à lui ouvrir les portes, et à lui livrer Canero. Le jeune rajah, qu'une jeunesse inexpérimentée rendoit trop confiant, ne tarda pas à se repentir d'avoir écouté Hyder-Aly. Hyder affecta d'abord pour son souverain des marques de soumission; mais bientôt il lui enleva ses trésors et son empire. Canéro fut jugé par un conseil de brames, qui offrirent sa tête au vainqueur; Hyder voulut le laisser vivre comme un monument de ses triomphes; le ministre du rajah fut enfermé à Bengalore dans une cage de fer,

où il resta deux ans, exposé aux insultes de la multitude, qui, dans tous les pays, aime à repaître ses regards du tableau de la mort et du spectacle des supplices. Canero expira dans cette étroite prison, et ses ossemens restèrent pendant plusieurs années sur la place de Bengalore, où ils devinrent l'effroi des ennemis et des rivaux d'Hyder-Aly.

Canero fut la seule victime que ce guerrier immola à son ambition. Mettant une apparence de modération dans son triomphe, il laissa le rajah dans son palais, et pourvut à l'entretien de sa famille ; il dédaigna l'appareil de la grandeur, et se contenta de prendre le titre de régent de Mysore ; il est vrai qu'il s'en dédommagea en exerçant toute l'autorité d'un roi. L'armée, comblée de ses largesses, trouva sa conduite admirable, et personne, ni parmi les polygars, ni parmi le peuple, n'osa trouver son gouvernement injuste.

Hyder-Aly se trouvoit maître d'un des plus beaux royaumes formés des débris de l'empire Mogol. Les plaines de Mysore

sont la plus belle habitation que la nature puisse offrir aux hommes sur la terre; placées auprès de l'équateur, la chaleur en seroit intolérable, si elles n'étoient coupées du sud au nord par la chaîne des montagnes des Gauts, qui séparent le Coromandel du Malabar, et qui causent les moussons, si célèbres dans les mers des Indes; ces montagnes semblent avoir été placées comme une barrière entre l'été et l'hiver. L'Indou du cap Comorin, dit un historien, les yeux fixés sur l'équateur, voit alternativement l'été à sa droite, et l'hiver à sa gauche. Ce phénomène, effet naturel des vents qui soufflent pendant six mois de l'année, s'opère avec promptitude, comme si l'arbître souverain des choses tournoit tout-à-coup, dans ces momens, la balance des biens et des maux, qu'il tient dans ses mains. Du haut des Gauts, qui sont les Alpes de l'Inde, des sources nombreuses s'échappent en ruisseaux, en torrens, en rivières, qui, sous des ombrages toujours verts, tempèrent l'ardeur du jour, et portent au loin la fécondité. Le royaume

de Mysore fournissoit abondamment du riz pour la nourriture de ses habitans. De nombreux troupeaux et les meilleurs chevreaux de l'Inde s'élevoient dans ses gras pâturages. Les objets de l'industrie indienne entretenoient l'opulence dans les villes, tandis que les plantations de bois de cocotiers, d'aloës, de bois de sandal, faisoient la richesse des campagnes. Éloignée de Dely, la province de Mysore avoit été rarement en butte aux troubles que faisoit naître dans cette capitale le partage de l'empire; les Mysoréens payoient un tribut aux Marattes, et avec un peu d'or, ils avoient acheté un siècle de tranquillité. Cette longue paix avoit énervé les habitans. L'antique religion de Brama, peu propre à former des guerriers, les avoit amollis. Hyder-Aly ne leur ôta aucun des biens dont la nature les avoit comblés; mais il voulut leur apprendre à les défendre contre l'ambition des nations voisines, et contre la cupidité des Européens. Le gouvernement et le pays de Mysore, prirent, dès le commencement de son règne, les formes

et l'esprit militaires. La conquête de Sirpi, pays situé entre Mysore et les Marattes, agrandit bientôt les états et le pouvoir d'Hyder-Aly; et le beau royaume de Canara, subjugué par ses armes, fut réuni à celui de Mysore.

Le royaume de Canara, comme celui de Mysore, étoit heureux sous le gouvernement paternel des rajahs. Un jeune prince, âgé de neuf ans, avoit été reconnu à la mort de son père, et le royaume se gouvernoit en son nom. La reine voulut attenter à la vie de son fils, pour élever un autre prince à sa place; mais un ami du jeune rajah trouva le moyen de le dérober aux coups d'une mère dénaturée, et de l'envoyer secrètement à un fidèle poligar qui habitoit une vallée déserte du Canara. Le jeune rajah avoit passé huit ans dans cette retraite, quand elle fut troublée par le bruit des armes d'Hyder-Aly. Hyder entra en conquérant dans le royaume de Canara, et promit au monarque fugitif de lui rendre son trône usurpé. Le jeune prince, séduit par ces promesses, quitta sa solitude, et

s'avança avec les troupes mysoréennes vers Bednore, qui étoit la capitale de son royaume. Il déploya tout l'appareil des princes d'Orient; et monté sur un éléphant, il attira par-tout les regards, il réveilla par-tout sur son passage les affections et le respect. Le peuple des campagnes apportoit des vivres à l'armée qui accompagnoit le souverain légitime. Les villes fortifiées lui ouvroient leurs portes; la mère du jeune prince, et l'usurpateur de son trône, avoient pris la fuite, et la prise de Bednore fut moins la suite d'un siège qu'une fête triomphale. Le rajah reprit les rênes de son empire; mais son autorité fut bientôt renversée par celui même qui l'avoit rétablie. Ce jeune prince, âgé de seize ans, livré à toutes les illusions de la jeunesse, avoit connu l'amour dans la vallée où l'on avoit caché son enfance. Ce sentiment l'avoit suivi du fond de sa solitude jusques dans le faste et le bruit de sa nouvelle cour, et la femme qui en étoit l'objet, l'avoit accompagné à Bednore. Hyder, jeune, bouillant et impé-

tueux, la vit et devint le rival du prince qui lui devoit son empire; il la demanda comme un prix de sa conquête. Le jeune rajah, encore dans l'âge où l'on préfère le cœur d'une femme à un royaume, osa, par son refus, s'exposer de nouveau à perdre sa couronne. Hyder, irrité, employa la violence, et fit enlever la jeune favorite du rajah. Cette première injustice ne tarda pas à en amener une autre; et devenu possesseur de la femme du jeune monarque, Hyder voulut rester maître de son royaume. Le rajah fut arraché de son palais et conduit à Maddegurrey. Ce fort est situé dans le royaume de Mysore, sur un roc escarpé, et dans un lieu sauvage et inaccessible. Le roi de Canara, deux fois détrôné, acheva sa vie malheureuse dans cette prison, et son royaume devint une province des états d'Hyder-Aly.

Après cette conquête, où il montra peu de générosité, et dans laquelle il n'agrandit son empire qu'aux dépens de sa gloire, Hyder marcha avec rapidité vers le pays de Sonda, à quelque distance de Goa, et il

s'en rendit maître. La terreur de ses armes le devançoit par-tout, et il marchoit presque sans obstacle de bataille en bataille et de victoire en victoire. Politique habile, autant qu'intrépide guerrier, il sut retenir les Marattes dans leurs foyers, d'où ils étoient spectateurs paisibles de ses progrès, et il porta tout-à-coup la guerre sur la côte du Malabar. Il alla mettre le siège devant Calicut, capitale et résidence du roi des Naires. Cette ville tomba au pouvoir d'Hyder-Aly, et le Samorin, ou roi de Calicut, devint son prisonnier. Ce prince étoit de la secte des Bramines; et comme sa coutume étoit de nourrir un grand nombre de pauvres de sa religion, il envoya demander au vainqueur des provisions, afin de pouvoir continuer ses charités ordinaires. Hyder voulut avoir une entrevue avec le roi des Naires; mais celui-ci, fidèle aux principes de sa secte, qui ne permet pas de traiter personnellement avec les Mahométans, refusa la visite d'Hyder-Aly. Le vainqueur resta dans son camp, et envoya au monarque de Calicut

une quantité de grains suffisante pour nourrir cinq cents hommes. Le lendemain, le Samorin reçut encore des provisions; mais il devint ensuite impossible à Hyder de se priver d'une subsistance, devenue tous les jours plus nécessaire à son armée. Les pauvres qui vivoient des bienfaits du roi de Calicut, furent, dès ce moment, privés de ses généreux secours, et le cri de la famine se fit entendre dans le palais du chef des Naires. Hyder envoya à ce prince quelques chefs mysoréens pour le visiter; ils vinrent lui rapporter qu'ils redoutoient un évènement extraordinaire; ils avoient remarqué sur le visage du roi un air sombre et sinistre; il avoit déjà jeûné trois jours, et se préparoit pour une cérémonie religieuse. On apprit bientôt que ce malheureux prince avoit rassemblé toute sa famille; et après avoir récité des prières au milieu des principaux Bramines, il avoit fait mettre le feu à son palais, et s'étoit précipité dans les flammes. Hyder-Aly resta maître du royaume de Calicut; il se signala encore par d'autres conquêtes sur

la côte du Malabar ; et riche des dépouilles de ses ennemis, il revint à Seringapatam, où son entrée se fit avec tout le faste de l'Asie et tout l'appareil de la victoire ; il rentroit, maître de plusieurs royaumes, dans cette ville qui l'avoit vu simple officier peu d'années auparavant. Ce spectacle n'étoit pas nouveau dans l'Inde ; mais il n'excita pas moins l'enthousiasme du peuple de Mysore, et dès-lors rien ne parut impossible à la valeur d'Hyder-Aly.

Ce fut au milieu des fêtes qui suivirent son retour à Seringapatam, que le nouveau souverain de Mysore forma le projet de rassembler les débris dispersés de l'empire d'Auremgzeb. Dans le cours de ses premières victoires, il avoit jugé qu'il lui seroit facile de subjuguer les nations indiennes ; mais il avoit à vaincre des ennemis plus formidables ; les Anglais s'étoient emparés de plusieurs provinces de l'Inde, et leur puissance devoit s'opposer à l'exécution de ses grands desseins. Élevé pour ainsi dire, dans les camps français, et compagnon d'armes du célèbre Bussy,

Hyder-Aly avoit plusieurs fois signalé son courage contre les Anglais. La haîne qu'il avoit conçue contr'eux s'accrut avec sa puissance ; il résolut de les combattre, et ce fut lui qui rassembla cet orage formidable, qui fondit à plusieurs reprises sur les possessions britanniques dans l'Indostan. Il s'adressa aux nababs et aux polygars des états de Decan et de la côte de Coromandel ; il les engagea à former une confédération contre les Anglais, qu'il leur représentoit comme les ennemis et le fléau de l'Indostan. « Ils sont venus, leur di-
» soit-il, pour échanger leurs productions,
» ils n'ont fait que dépouiller le pays de ses
» richesses, de ses habitans, de sa fertilité,
» de sa gloire ; en échange des trésors
» qu'ils exportent, ils ont apporté dans l'In-
» dostan leurs vices, leurs maladies, leurs
» misères ; les princes que leur crédulité
» ou leurs malheurs ont jetés entre leurs
» mains, ont été traités comme des ob-
» jets de commerce qu'on expose au mar-
» ché, et ils n'ont été estimés qu'au-
» tant qu'ils pouvoient servir aux intérêts

» de ces étrangers avides. Le nombre de
» leurs trahisons et de leurs parjures égale
» celui de leurs traités et de leurs protes-
» tations. » Ce tableau, qui n'étoit pas
tout-à-fait dépourvu de vérité, étoit bien
fait pour réunir sous les drapeaux d'Hy-
der-Aly, les puissances de l'Indostan. Le
sentiment d'un commun danger ne les
persuadoit pas moins que ses lettres, ses
ambassadeurs et son éloquence; bientôt
on le regarda comme le sauveur de l'Inde.
Hyder-Aly, maître de Mysore et de
Bengalore, possédoit encore ces vastes
pays de montagnes qui s'étendent depuis
Amboor jusqu'à Maduré; il étoit souve-
rain absolu des royaumes du Ballapour,
de Bisnagar et de Canara, de la côte de
Malabar et des îles Maldives. Bientôt il
vit son camp rempli d'essaims nombreux
d'Indiens, accourus de ces immenses ter-
ritoires; son armée s'éleva à deux cent
mille hommes, dont vingt mille de cava-
lerie, et sept cent cinquante de bonnes
troupes européennes, commandées par le
général Lalley, officier habile, qui avoit

été envoyé à Hyder par M. de Bussy, et qui assistoit à tous les conseils militaires de ce prince. Le soubad du Decan se joignit aux troupes mysoréennes, avec une armée de cent mille hommes.

La puissance des Anglais dans l'Inde étoit alors à son plus haut degré; ils étoient maîtres du Bengale, la plus riche, la plus fertile et la plus peuplée des provinces de l'Indostan; ils possédoient les côtes d'Orissa et de Coromandel, les grandes villes de Cambay et de Suratte, l'île de Bombay, et l'île de Salsette, sur les frontières des Marattes; ils avoient encore plusieurs forts sur la côte du Malabar, et quelques établissemens sur l'île de Sumattra. Leurs forces, dans ces différentes possessions, s'élevoient à quatre-vingt-dix mille hommes, dont le plus grand nombre étoit composé de soldats d'Europe et de cipayes, soldats indiens exercés à l'européenne; les troupes des alliés de la compagnie anglaise montoient à vingt mille combattans.

L'armée indienne traînoit à sa suite un grand nombre de pièces de canon, mais

l'artillerie des Anglais l'emportoit pour la manœuvre ; les Indiens avoient la supériorité du nombre, les Anglais avoient celle de la tactique ; l'ardeur, l'animosité, la soif du pillage étoient égales de part et d'autre. A la tête des deux armées étoient deux chefs également recommandables par leur courage et par leurs exploits. Hyder-Aly étoit plein de cette impétuosité qui caractérise l'héroïsme des peuples de l'Indostan ; le chef de l'armée anglaise, le général Smith, avoit la prudence et le sang-froid d'un chef expérimenté ; le premier comptoit, pour la victoire, sur son courage ; le second sur une profonde connoissance des ressources de l'art militaire.

La ville de Cavaripatam, située sur les rives du Pallier, fut, dès l'entrée de la campagne, obligée de céder aux forces d'Hyder-Aly ; ce prince intrépide poursuivit l'armée anglaise, et la força de se retirer dans des lieux inaccessibles à la cavalerie ; plusieurs combats furent livrés sur les collines qui avoisinent le Pallier, et furent terminés avec un avantage long-

tems disputé, et presque toujours égal. Les deux armées s'étant avancées vers Trinomaly, et le général Smith ayant reçu un renfort considérable, il se livra enfin un combat général et décisif. Hyder conduisit lui-même son infanterie avec beaucoup d'ordre et de fermeté; son artillerie fut servie avec beaucoup de régularité et de vîtesse; mais une grande partie de sa cavalerie fut obligée de rester immobile, à cause des difficultés qu'offroit le théâtre escarpé du combat. Les Indiens soutinrent quelque tems le feu des Anglais avec ardeur; mais leur armée ne fut bientôt plus qu'une multitude confuse, où le désordre augmentoit la terreur; le courage d'Hyder fut inutile, et il apprit avec douleur que la discipline européenne qu'il avoit introduite dans son armée, n'avoit pas encore fait assez de progrès, pour le mettre en état de résister aux efforts sagement dirigés des Anglais; son armée fut entièrement défaite; une partie de l'artillerie du nizam, et un grand nombre de prisonniers tombèrent au pouvoir de l'ennemi.

Tandis que le général Smith remportoit cette victoire sur les Indiens, un détachement de cavalerie mysoréenne, aux ordres de Tippoo-Saïb, fils d'Hyder-Aly, s'avançoit vers la capitale des possessions anglaises dans le Carnatic, et Madras trembla de voir ses comptoirs ravagés par un ennemi dont on n'avoit pu prévoir la marche et les progrès. Ce fut au milieu des alarmes que causoit la présence inattendue de Tippoo-Saïb, qu'une décharge de cent quatre canons du fort Saint-Georges apprit la victoire de Trinomaly; cette nouvelle rendit le courage aux habitans, et rétablit l'ordre et la sécurité dans la ville. Tippoo-Saïb, craignant pour la sûreté d'Hyder, retourna à la hâte vers l'armée, où il étoit attendu avec inquiétude, et où il fut reçu par son père, comme un jeune héros dont les exploits devoient venger un jour les défaites des Indiens.

Hyder-Aly mit à profit la leçon qu'il avoit reçue à Trinomaly, en changeant sa tactique et la marche des opérations de la

campagne ; il évita, autant qu'il lui fut possible, de faire face aux troupes anglaises, dans les endroits où les siennes ne pouvoient point agir avec facilité. Il mit autant de soin à éviter une action générale, que le général Smith en mettoit à l'y engager. Son principal objet étoit d'attaquer les partis détachés, et d'intercepter les convois de l'ennemi. Cette manière de combattre assura des succès à Hyder-Aly, mais elle énervoit le courage de ses soldats. Fier de ses nouveaux triomphes, il conçut tout-à-coup le hardi projet de porter la guerre sur le territoire de ses ennemis ; et profitant de l'avantage de sa cavalerie, il fondit sur le Carnatic, où il porta le ravage et la flamme. Les Anglais abandonnèrent aussitôt les possessions d'Hyder, pour voler au secours des leurs. Ce prince, par cette manœuvre habile, recouvra, sans livrer un seul combat, tout ce qu'il avoit perdu. Ce n'étoit plus un monarque fugitif, incapable de défendre ses états, c'étoit un héros vengeur, c'étoit un redou-

table conquérant qui portoit au-dehors les fléaux et les alarmes qui avoient un moment désolé son empire. Son armée, qui auparavant languissoit et s'affoiblissoit de jour en jour par les fatigues et l'ennui d'une guerre défensive, qui devoit être sans attraits pour des troupes guidées par le seul espoir du pillage, reprit toute sa force, toute son énergie dans une guerre nouvelle, où le soldat pouvoit se livrer à ses goûts, et suivre l'impulsion d'un courage plus avide de butin que de gloire; dans ces heureuses circonstances, les succès d'Hyder augmentèrent le nombre de ses alliés, et redoublèrent la terreur de son nom; la crainte jeta la division parmi ses ennemis, et priva les Anglais de leurs principales ressources pour faire la guerre.

Hyder-Aly s'étant avancé jusqu'à sept lieues de Madras, les Anglais se préparoient à lui disputer le passage de la rivière Saint-Thomas; mais il disparut tout-à-coup, et tandis qu'on cherchoit encore à découvrir les traces de sa marche, il se présenta aux portes de la ville, et dicta

la paix au conseil britannique. La paix fut conclue le 3 avril 1769. On convint de rendre mutuellement les forts et les places prises de part et d'autre, d'échanger les prisonniers, et de déclarer le commerce libre dans le Carnatic et dans les états de Mysore. Ainsi se termina une guerre qui désoloit l'Inde depuis deux ans, et dans laquelle chaque partie belligérante vit souvent des revers se mêler à ses triomphes. Cette guerre fut très-funeste aux Anglais; elle apprit à l'Indostan qu'ils n'étoient pas toujours invincibles; elle fit sentir aux princes indiens la nécessité d'une confédération générale, et elle donna à Hyder-Aly assez de prépondérance dans l'Inde, pour devenir le centre de leur réunion. Hyder avoit été souvent victorieux, et dans ses défaites même, il avoit appris l'art de vaincre. Il avoit perfectionné la discipline dans ses armées, il avoit trouvé des officiers et formé des soldats; mais de tous les avantages de cette guerre, celui qui devoit le plus toucher le cœur d'Hyder-Aly, c'étoit d'avoir vu s'élever sous ses

yeux, à l'école de la victoire, le jeune Tippoo-Saïb, qui se signala par de nombreux exploits, et qui s'annonçoit aux peuples comme le digne héritier de la gloire et des projets de son père.

Le conseil de Madras avoit fait la paix, et le Carnatic, délivré des horreurs de la guerre, relevoit ses comptoirs, et reprenoit le cours de ses travaux, de sa prospérité. Le Bengale, qui avoit entendu gronder au loin l'orage formé contre lui, ne put échapper à un autre fléau que l'imprévoyance, la cupidité et la mauvaise administration ne rendent que trop fréquent dans la plupart des riches contrées de l'Inde. Une sécheresse extraordinaire, qui avoit épuisé l'humidité des campagnes, et changé les plaines les plus aqueuses en déserts de sables, fit manquer la moisson de 1769 et celle de l'année suivante. La disette fut si générale, que quoiqu'on eût récolté beaucoup de riz sur les montagnes, il n'y en eut pas assez pour la consommation des naturels du pays. La famine qu'on éprouva alors est une époque dans les dernières an-

nales de l'Inde ; quoiqu'elle n'ait pas un rapport direct avec les évènemens que je me propose de raconter, elle est un évènement trop important, pour que je la passe sous silence ; elle porta d'ailleurs ses ravages sur un pays dont les Anglais tiroient leurs plus grandes ressources pour attaquer le royaume de Mysore ; et sous ce point de vue, le tableau de ce fléau extraordinaire ne paroîtra pas tout-à-fait étranger à mon sujet.

Les sombres images dont se servent les poëtes pour peindre la famine sont trop foibles, pour donner une idée des maux qu'elle accumula sur le Bengale. On voyoit, disent les historiens anglais, dans toute la ville de Calcutta et dans les villages voisins, des foules d'êtres foibles et se débattant dans les angoisses ; d'autres laissant, d'un air content, une vie pleine de douleur ; d'autres conjurant les passans d'avoir pitié d'eux, levant au ciel leurs yeux mornes et languissans, et employant le peu de forces qui leur restoit, à adoucir les souffrances des malades désespérés. Tout le pays retentissoit de gémissemens et sembloit cou-

vert des ombres ... ligieuses étoient déjà morts. ... agé meaux étoient inhabit... désertes ; la famine ch... Indiens de leurs habitati... les grandes routes et les ... étoient remplis des pâles ... fléau. Quelques-uns de ce... ...unés, épuisés de fatigue, tomboient ça et là dans les chemins, et étendant leurs membres décharnés, voyoient avec impatience se développer les symptômes de la dissolution ; l'attente de la mort étoit la seule chose qui leur donnât quelque joie ; d'autres, traînant avec peine les restes d'une existence douloureuse, marchoient de côté et d'autre dans un morne silence, et dans un état effrayant de stupidité. Tout sentiment de la nature paroissoit éteint, tout lien du sang rompu. Trop occupé de ses propres maux et de ses propres besoins, chaque individu étoit indifférent sur ceux des autres ; dans cette confusion horrible, où chacun gardoit sa pitié et ses soins pour soi-même, les enfans désertoient leurs pa-

nales de l'... les mères leurs enfans. On ne rappavoit pas une place dans la ville ou le voisinage de Calcutta, où l'on n'apperçût un mélange affreux de vivans, de morts et de mourans. La foule de ceux qui succomboient chaque jour, étoit conduite par charretée dans le Gange, où on les plongeoit pêle-mêle, sans prières et sans funérailles. Les eaux du fleuve furent corrompues par les monceaux de cadavres; la ville et les faubourgs étoient infectés par un amas de vapeurs pestilentielles; et ce ne fut qu'à la prodigieuse quantité d'oiseaux de proie, d'insectes et d'animaux carnaciers qui couvroit ces malheureux rivages, qu'on dut l'éloignement de la peste, qui menaçoit de joindre ses horreurs à celles de la famine.

Au milieu de ces scènes de deuil et d'effroi, une chose qu'on ne pouvoit pas voir sans un mélange de pitié et d'admiration, c'étoit la constance inébranlable des Indous à refuser toute nourriture animale. On les voyoit s'exposer à toutes les angoisses de la faim, plutôt que de renoncer aux préceptes

de leur religion. Les idées religieuses étoient le seul sentiment qui eut surnagé sur cet abyme, où tout ce qui caractérise l'homme avoit disparu. La crainte qui accompagne les grandes révolutions humaines, eut aussi ses victimes dans cette terrible catastrophe, et l'on vit plusieurs habitans, que leur opulence mettoit au-dessus du besoin général, expirer de frayeur à la vue de tant de calamités. La désolation, ajoutent les historiens anglais, fut aussi soudaine et aussi effrayante, qu'elle le seroit si l'Angleterre perdoit, en quelques semaines, la moitié de ses habitans. Plus de trois millions d'hommes périrent faute de nourriture. Combien le tableau de tant de maux réunis doit affliger l'humanité! Mais il est une chose plus affligeante que la famine elle-même, c'est l'avarice qui en calcule les résultats et qui en double les horreurs, pour accumuler des richesses. On vit à Calcutta et dans toutes les villes du Bengale, d'avides monopoleurs, établir leur fortune sur cette calamité publique, et la soif de l'or ajoutoit encore aux ravages de la faim.

Cette famine fut très-funeste aux établissemens anglais du Bengale. Tandis que la compagnie cherchoit à réparer ses pertes, Hyder-Aly se trouvoit entraîné dans une nouvelle guerre avec les Marattes. Ce peuple, animé par la soif du pillage, se déborda dans les états d'Hyder. Ce prince fut complètement battu à quelques milles de Bednore, sa capitale. Les Marattes, moins disciplinés que les troupes mysoréennes, avoient la supériorité du nombre. Leur armée, composée en grande partie de cavalerie, entoura les troupes d'Hyder, lui coupa les vivres, et le força de faire sa retraite. L'armée mysoréenne présentoit un immense carré très-profond, et marchoit entourée d'ennemis. Lorsque le front avancé marchoit trop vîte, et se séparoit du corps d'armée, les Marattes pénétroient dans les espaces restés vides, et portoient le désordre dans les troupes d'Hyder-Aly. Ce ne fut pas sans de grandes difficultés qu'il parvint à se jeter dans Bednore; il y brava les attaques de ses nombreux ennemis, qui ne connoissoient point l'art des

sièges, et manquoient de tout ce qui leur étoit nécessaire pour pousser celui-ci avec vigueur. Les Marattes ravagèrent le pays qui avoisinoit la capitale d'Hyder; mais leurs troupes qui ne vivent que de pillage, qui ne portent jamais avec eux de provisions pour faire une longue campagne, furent bientôt obligées d'abandonner une province dévastée; et la famine, devenue l'auxiliaire du régent de Mysore, les repoussa jusques dans leurs montagnes.

La retraite des Marattes laissa la paix aux états de Mysore. Hyder-Aly se servit de l'heureuse influence qu'elle lui donna pour consacrer son autorité dans l'esprit des peuples. Il relégua la famille du rajah, dont il avoit usurpé la couronne, dans l'île de Seringapatam, et il donna à la ville de Bednore le nom d'Hyder-Nagur. C'est dans cette ville qu'étoit son palais, que résidoient ses principaux officiers et la noblesse de son empire. On peut se former une idée de la splendeur et de la magnificence de l'ancienne ville de Bednore, par l'étendue de quelques-unes de ses rues,

qui avoient six mille de long en ligne directe. Toutes les richesses de la nature et de l'art y étoient rassemblées. Ses habitans étoient riches et polis, les mœurs y étoient douces et pures. Un luxe d'architecture noble et simple l'embellissoit. Bednore, devenu le centre des nombreuses conquêtes d'Hyder-Aly, fut le rendez-vous des plaisirs, des fêtes brillantes, et des arts qu'on cultive dans l'Inde. Hyder-Aly s'occupa de réparer les malheurs de la guerre, par les bienfaits d'une sage administration. Sous les auspices de la justice et de la paix, les villes reprirent leur commerce, les provinces leur fertilité, et tout l'empire sa splendeur. Mais dans ces contrées, où les principes du droit public sont ignorés, où l'on n'est sûr de conserver une couronne, que lorsqu'elle est protégée par la force, les moyens de faire la guerre sont le premier soin de la politique. Hyder-Aly s'occupa de fortifier ses places, de discipliner ses troupes; et la sécurité dont jouirent quelque tems ses états, lui donna bientôt la faculté de les étendre par de

nouvelles conquêtes sur ces mêmes Marattes qui l'avoient fait trembler pour sa capitale.

La guerre se déclara de nouveau entre les Marattes et Hyder-Aly ; elle donna lieu à peu d'évènemens remarquables. Les Marattes étoient les rivaux d'Hyder ; mais ses véritables ennemis, ceux dont il vouloit anéantir la puissance, étoient les Anglais. Ce prince ne faisoit qu'essayer ses forces avec les peuples de l'Inde, pour apprendre à combattre un ennemi plus formidable, et il ne cherchoit à étendre ses états par des conquêtes, que pour porter plus d'élémens destructeurs dans les possessions britanniques. Dès qu'il vit la possibilité de lever l'étendard contre les Anglais, il donna la main aux Marattes sur le champ de bataille, il leur offrit son or et ses armées pour attaquer l'ennemi commun. Le nizam du Decan avoit formé le projet d'une confédération générale des états de l'Indostan contre les Anglais, dont il représentoit sous les couleurs les plus odieuses les usurpations et les excès. Le but de cette

coalition étoit de rendre l'Indostan indépendant de la puissance britannique. Pour accomplir ce vigoureux dessein, il étoit convenu qu'Hyder et le nizam attaqueroient le Carnatic ; que les forces des Marattes seroient employées du côté de Suratte et du Guzarat, et que le rajah de Berar, que la haîne commune avoit entraîné dans la ligue, envahiroit les provinces du Bengale. Jamais les puissances indiennes n'avoient paru mieux pénétrées de leurs véritables intérêts ; jamais il ne s'étoit formé dans l'Indostan une confédération plus formidable contre la puissance britannique.

Sur ces entrefaites, la révolution des Etats-Unis alluma le flambeau de la guerre entre l'Angleterre et la France ; on courut aux armes en Europe et dans l'Amérique septentrionale. Les flottes des deux nations se cherchèrent, s'attaquèrent dans les mers les plus éloignées : l'Océan indien devint le théâtre des combats les plus sanglans. Si les Français eussent conservé dans l'Inde leur ancien ascendant, ils auroient profité de la ligue formée contre les possessions

anglaises; mais les beaux jours du gouvernement de Dupleix n'étoient plus : les Français étoient presque réduits dans l'Inde à la qualité de facteurs ou de marchands. Spectateurs timides des divisions de l'Indostan, ils n'avoient plus aucun avantage à mettre dans la balance contre leurs ennemis. Avant même que la confédération indienne pût agir contre les Anglais, les établissemens de Chaudernagor, d'Yaman, de Karical, de Mazulipatam, tombèrent en leur pouvoir; Pondichéri fut assiégé, pris et rasé en quelques semaines. Les Anglais n'avoient plus de rivaux européens dans l'Indostan, et Hyder-Aly perdoit un allié, à l'aide duquel il espéroit un jour chasser les Anglais du territoire indien.

Les conseils de Madras et de Calcutta, pressés par la confédération des princes indiens, désespérèrent de les vaincre; mais il étoit possible de les diviser; on l'entreprit, et on en vint facilement à bout. Le sort de toutes les coalitions est de manquer d'unité et d'ensemble. Les passions divergentes de ceux qui les composent, ne tar-

dent pas à y semer le désordre ; chacun oublie le danger commun pour s'occuper de ses intérêts. Le nizam et les Marattes avoient à se plaindre d'Hyder : ou ralluma leur haîne ; on flatta leur ambition ; on éveilla leur jalousie. Les princes indiens oublièrent que leur intérêt le plus pressant étoit de chasser de l'Inde les dominateurs européens. Ils ne renoncèrent pas d'abord, il est vrai, à la confédération ; mais ils ne firent que de foibles efforts pour la faire triompher, et les Anglais n'eurent sérieusement à combattre que les forces d'Hyder-Aly. La compagnie anglaise comptoit tellement sur l'efficacité de ses négociations, qu'elle négligea les ressources militaires ; et ce ne fut qu'au moment où l'armée de Mysore eut porté la flamme dans le Carnatic, qu'on songea aux moyens de défendre cette province. Cette campagne fut une des plus sanglantes qui aient désolé l'Indostan. Voici le tableau qu'en fait un écrivain anglais : « Hyder-Aly résolut dans » les replis ténébreux de son ame, de » rendre tout le Carnatic un monument

» éternel de sa vengeance, et de mettre
» la désolation et le néant pour barrière
» entre lui et les Anglais. Il prit à la fin
» tant de confiance dans ses propres forces,
» il rassembla si étroitement toute sa puis-
» sance, qu'il ne fit plus un secret de sa
» terrible résolution. Il tira de tous les quar-
» tiers de l'Inde de nouvelles leçons dans
» l'art de la destruction, et s'enveloppa
» d'un épais nuage, formé de tous les élé-
» mens de la désolation et du carnage. Les
» chefs de la compagnie anglaise, qu'on
» accusoit d'avoir provoqué tous ces maux,
» contemploient stupidement ce météore
» menaçant qui couvroit d'une nuit sombre
» tout leur horizon, lorsqu'il éclata tout-
» à coup, et inonda les plaines du Carnatic.
» L'effet de ce déluge fut une de ces ca-
» tastrophes que l'imagination ne peut con-
» cevoir, et que la langue ne peut expri-
» mer. Toutes les horreurs de la guerre,
» ci-devant connues ou rapportées, ne sont
» qu'un jeu en comparaison de cet horrible
» dégât. Un ouragan de feu brûla toutes les
» moissons, consuma toutes les habita-

» tions, détruisit tous les temples. Les mi-
» sérables habitans, sortant des flammes
» de leurs villages, furent massacrés sans
» distinction d'âge, de sexe, de rang, de
» ministère; les pères arrachés des bras de
» leurs enfans, les maris enlevés à leurs
» femmes, étoient enveloppés par des tour-
» billons de cavalerie, percés par les épe-
» rons, foulés sous les pieds pesans des che-
» vaux irrités, ensuite traînés en captivité
» dans une terre étrangère. »

Il arrivoit de tous côtés à Madras, des nouvelles des progrès d'Hyder-Aly, de ses dévastations et de son approche. De toutes parts, les villes, les forteresses, les provinces faisoient implorer des secours. L'armée de Mysore étoit composée de cent mille combattans; elle battit deux fois les Anglais devant Arcot, capitale du Carnatic, et s'empara, après un siège de quelques jours, de cette place importante. Hyder-Aly et Tippoo-Saïb, dans plusieurs rencontres sanglantes, apprirent aux Anglais qu'ils n'étoient plus étrangers aux combinaisons de l'art militaire et aux coups

d'éclat de la valeur. Hyder réunissoit habilement les moyens de la politique à ceux de la guerre; il éveilloit par-tout les haînes contre les Anglais, et se faisoit proclamer sur son passage, le sauveur et le vengeur de l'Inde. Les Anglais, alarmés des progrès de leur ennemi, firent venir à la hâte des troupes et des munitions du Bengale; sir Eyre-Coote, qui prit le commandement des forces de la compagnie, trouva les postes des montagnes dégarnis, des troupes dispersées, aucune provision dans le fort Saint-George, des pièces de campagne sans affûts, des soldats découragés, une désertion complète parmi les naturels du pays, point de communication, point de préparatifs, point de ressources. Hyder alloit profiter de cet état d'abandon et de détresse, pour achever ses conquêtes, et si la fortune eût secondé son courage, l'Indostan auroit repris son antique indépendance.

Dans une circonstance aussi difficile, sir Eyre-Coote prit toutes les mesures qu'exigeoit le salut des possessions britanniques;

Hyder-Aly, à la tête de l'armée de Mysore, fut attaqué, et la fortune se déclara contre lui. Ce triomphe des Anglais arrêta un moment les progrès de leur ennemi, mais il ne l'avoit point abattu; Hyder-Aly, dans l'espace de quelques jours, perdit plusieurs batailles, sans perdre ni sa supériorité, ni sa gloire, conservant toujours des ressources immenses, et se montrant dans ses revers comme dans ses succès, le plus étonnant des guerriers de l'Inde, par sa bravoure et par la sagesse de ses manœuvres.

La guerre civile venoit d'éclater dans le Bengale, gouverné par M. Hastings. Les Français, sous les ordres du Bailli de Suffren, avoient paru dans la mer indienne, avec une grande supériorité de forces, et menaçoient les possessions anglaises sur la côte de Coromandel; ils s'étoient rendus maîtres de Trenquemale, ils avoient pénétré jusques sur les côtes de Sumattra; ils attendoient de France plusieurs vaisseaux de ligne, avec cinq mille hommes de troupes aux ordres de M. de Bussy, un

train d'artillerie tel qu'on n'en avoit pas encore vu dans l'Inde, et des provisions de toute espèce. Quelques détachemens français avoient déjà rejoint l'armée d'Hyder-Aly ; battu dans quatre attaques successives, et resté maître du Carnatic, il sembloit être devenu plus formidable, et il se préparoit de nouveau à faire le siège de Madras. Tippoo-Saïb avoit mis en pleine déroute le général Matthews, sur la côte du Malabar ; enfin, Hyder voyoit de nouveau s'ouvrir devant lui la perspective des succès les plus brillans ; mais au moment où il touchoit à la victoire, l'objet de ses vœux s'éloigna encore une fois de lui, et l'adroite politique des Anglais vint, sur le théâtre même de sa gloire, rendre son courage et ses exploits inutiles.

La discorde acheva de disperser les débris de la confédération formée contre les Anglais, sous les auspices du nizam ; Hyder-Aly resta tout-à-fait abandonné à ses propres forces, et il se trouva sur le point de voir tourner contre lui les armes de ses anciens alliés, qui aimoient mieux se dé-

faire d'un rival heureux, que d'un ennemi qui flattoit habilement leurs passions, et sembloit s'associer à leurs intérêts. Les Marattes firent un traité d'alliance avec les Anglais. Les troupes britanniques n'ayant plus à combattre que les forces d'Hyder-Aly, firent une heureuse diversion dans le Malabar, et quoiqu'elles eussent été battues en quelques rencontres par Tippoo-Saïb, qui vola à leur poursuite, elles menaçoient d'envahir la riche province de Canara et le royaume de Mysore. Le perfide abandon des puissances indiennes, l'éloignement des secours qu'attendoit Hyder-Aly, et la tournure malheureuse que commençoient à prendre ses affaires, en le forçant d'abandonner ses projets favoris, le jetèrent dans les accès du plus sombre désespoir. Une maladie cruelle, dont les symptômes s'étoient manifestés depuis longtems, se développa d'une manière plus alarmante, au milieu de ses chagrins, et la mort qui le frappa le 9 décembre 1782, priva l'Indostan de son libérateur, et délivra les Anglais de l'ennemi le plus for-

midable qu'ils aient jamais eu dans les Indes orientales.

Hyder-Aly fut un homme nouveau dans l'Inde. Doué de passions vives, sa jeunesse fut orageuse et semée d'évènemens qui tiennent plus au roman qu'à l'histoire. De longues infortunes, qui le surprirent au sortir de l'enfance, lui donnèrent une expérience précoce; de fréquens obstacles qu'il trouva dans sa carrière, excitèrent de bonne heure son courage, et développèrent en lui ce grand caractère qu'il porta dans l'administration de ses états et sur le champ de bataille. Son esprit étoit peu cultivé, mais il avoit le coup-d'œil juste; il avoit sur-tout cette vertu si rare et si nécessaire chez les rois, il connoissoit les hommes, et il savoit les mettre à leur place. Entreprenant, et marchant à son but par des moyens inconnus au vulgaire, dédaignant le faste asiatique, plein d'admiration pour la tactique européenne, il profitoit de tous les usages, de toutes les idées qui lui étoient utiles; mais il se mit souvent au-dessus des préjugés de sa religion, en se conciliant toutes les

sectes, et en se ménageant tous les partis(1). Quelques écrivains l'ont appelé le *Frédéric de l'Indostan*, et il ne lui a manqué qu'un historien pour confirmer ce titre aux yeux de la postérité. Il étoit fidèle à ses engagemens, et implacable dans sa vengeance. Quelques-unes de ses actions lui auroient donné, dans l'Europe policée, l'air d'un despote farouche; mais quand on le compare aux autres princes indiens, on admire sa modération, et l'on ne voit en lui qu'un prince généreux.

En 1767, Hyder étant à Coilmoutour, et sortant sur les cinq heures du soir, en grand cortège, pour aller à la promenade, une vieille femme se prosterne et crie : *Justice!* Aussitôt Hyder fait arrêter sa voiture, et lui fait signe d'approcher. « Je n'avois qu'une fille, lui dit-elle, et » Aggi-Mahmout me l'a enlevée. — Mais,

---

(1) Dans toutes ses campagnes, il montra toujours le plus grand respect pour les pagodes et pour le culte des Indous. Les Anglais ont profité plusieurs fois de cette tolérance, et leurs espions étoient toujours pris parmi les brames, qui étoient accueillis à la cour d'Hyder-Aly.

» répondit Hyder, il y a un mois qu'Aggi-
» Mahmout est parti; pourquoi avez-vous
» attendu si tard pour vous plaindre? —
» J'ai remis plusieurs requêtes à Ayder-Sha,
» et je n'en point eu de réponse. » Cet
Ayder-Sha étoit le chef des souquedars; il s'a-
vança et dit au prince : « Cette femme mène
» une mauvaise vie, ainsi que sa fille. »
Hyder retourne au palais, et ordonne à la
vieille femme de le suivre. On trembloit
pour Ayder-Sha : le commandant des Eu-
ropéens demanda sa grace; mais Hyder-
Aly la refusa brusquement, en disant que
le plus grand des crimes étoit d'empêcher
la communication entre le monarque et ses
sujets. « Les princes, ajouta-t-il, ne sont
» sur la terre que pour rendre justice aux
» foibles; le souverain perd l'amour de ses
» peuples, par les injustices qui se com-
» mettent en son nom. » Aussitôt il or-
donna qu'on conduisît Ayder-Sha sur la
place publique, et qu'on lui donnât deux
cents coups de fouet. En même-tems, il ap-
pela un des officiers de la garde des Abys-
sins à cheval; il lui ordonna de lui apporter

la tête d'Aggi-Mahmout, et de rendre la fille à sa mère. La fille fut trouvée et rendue, et la tête du coupable apportée à Hyder-Aly. On trouve dans cette action un mélange d'équité et de barbarie, qui ne réussiroit peut-être pas dans les états européens, où l'on apprécie moins la justice que la manière de la rendre; mais dans les états despotiques d'Orient, où les cœurs ont sans cesse besoin d'être réveillés et retenus par la crainte, où l'opinion n'est qu'une souveraine impuissante, il faut souvent être cruel pour être juste.

Contre l'usage de l'Indostan, Hyder se montra presque toujours généreux envers ses ennemis vaincus et désarmés : plus d'une fois il renvoya les prisonniers de guerre sur leur parole, ce qui se fait rarement dans les guerres d'Asie. Dans ses premières campagnes contre les Anglais, il accueilloit les déserteurs, et il s'en servit utilement pour le recrutement et l'amélioration de son armée; mais à la fin, ayant reçu beaucoup d'aventuriers qui n'étoient que des espions, où qui jetoient le désordre dans ses troupes,

il refusa de recevoir les déserteurs, et il poussa même la sévérité jusqu'à porter la peine de mort contre tous les Européens qui arriveroient dans son camp, après avoir déserté leurs drapeaux. Deux soldats hanovriens qui étoient à la solde du roi de Tanjore, allié des Anglais, ignorant la peine rigoureuse portée contre les déserteurs, par Hyder-Aly, résolurent d'aller chercher fortune dans l'armée de Mysore; ils entraînèrent dans leur désertion leur caporal, qui cherchoit à les arrêter. Arrivés tous les trois au camp d'Hyder, ils furent saisis, mis aux fers, et condamnés à être décapités. Les deux soldats avoient déjà subi leur supplice, lorsque le caporal fut reconnu par un chef européen dans l'armée mysoréenne: cet officier fit suspendre l'exécution, et le caporal fut conduit devant Hyder-Aly, qui lui reprocha sa lâcheté et sa désertion. « Je » ne suis point un lâche, ni un déserteur; » les soldats que vous venez de faire mou- » rir m'ont entraîné dans votre camp. » Hyder-Aly fut frappé de la contenance du caporal européen; il lui offrit une plac

d'officier, mais celui-ci refusa : Hyder fit des offres plus brillantes, elles lui attirèrent un nouveau refus ; enfin Hyder-Aly, étonné de trouver tant de noblesse dans un caporal, le renvoya au général anglais, et demanda pour lui un grade qui pût récompenser sa fidélité. Le caporal hanovrien retourna à l'armée anglaise, dont les chefs accueillirent les recommandations de leur généreux ennemi. Le caporal devint officier ; et à la mort d'Hyder-Aly, il étoit gouverneur d'une place importante dans le royaume de Tanjore. Ce trait a quelque chose de celui de Fabricius, et fait très-bien connoître le caractère d'Hyder.

Par sa bravoure, Hyder-Aly étoit l'idole de son armée ; par ses manières populaires, il se faisoit adorer des peuples ; et quoique la qualité de souverain ne lui fût pas aussi légitimement acquise que celle de général, il ne fut pas moins respecté de ses sujets que de ses soldats. Les moyens qu'il employa pour arriver au trône, ne furent ni justes, ni généreux ; cependant, il n'usa de son pouvoir qu'avec justice et généro-

sité. On ne peut pas nier qu'il ne fût un usurpateur; mais la multitude des usurpations devoit rendre les habitans de l'Inde assez indifférens sur les titres de leurs monarques. Hyder se fit pardonner son ambition par ses vertus, et son crime fut en quelque sorte effacé par sa gloire.

La mort d'Hyder-Aly répandit la consternation parmi ses soldats, qui le regardoient comme leur père. Son corps fut porté à Seringapatam, où il fut enterré, au milieu des gémissemens de l'armée et du peuple.

CHAPITRE III.

Portrait de Tippoo-Saïb. — Dernières dispositions d'Hyder-Aly, adressées à son fils. — Efforts des Anglais pour profiter de la mort d'Hyder-Aly. — Invasion du Canara par les Anglais — Prise d'Eumanpore et dangers de la famille royale. — Prise d'Hyder-Nagur. — Le général Mathews assiégé dans Hyder-Nagur ; reddition des Anglais. — Traitemens cruels exercés par les Indiens envers les prisonniers. — Guerre entre la France et l'Angleterre. — Paix de Versailles ; paix de Seringapatam. — Portrait de M. Hasting.

HYDER-ALY laissoit deux fils : Tippoo-Saïb étoit l'aîné ; le droit de la naissance l'appeloit à l'empire. Hyder étoit mort avec le regret de n'avoir pu exécuter ses grands desseins ; mais il en avoit confié l'accomplissement à son fils. Il espéroit, en mourant, que le sceptre de l'Inde seroit un jour dans les mains de ses descendans ; ses derniers vœux, ses derniers conseils à son successeur, furent consignés dans une instruction qu'il rédigea avant sa mort, et dont les principaux traits feront connoître la profondeur et la sagesse de sa politique.

Ces instructions étoient adressées à Tippoo-Saïb. « Mon fils, lui disoit-il, je
« vous laisse un empire que je n'ai point
» reçu de mes ancêtres. Un sceptre acquis
» par la violence est toujours fragile ; ce-
» pendant vous n'avez point à redouter les
» orages politiques qui accompagnent ordi-
» nairement les changemens de règne dans
» l'Indostan. Vous ne trouverez point
» d'obstacles dans votre famille. Vous n'a-
» vez point de rivaux parmi les chefs de
» l'armée ; je ne vous laisse point d'ennemis
» parmi mes sujets ; vous n'avez rien à
» craindre pour l'intérieur de vos états; mais
» il faut porter plus loin vos regards : l'Inde,
» depuis le règne d'Auremgzeb, a perdu
» son rang parmi les empires de l'Asie :
» ce beau pays est morcelé en provinces
» qui se font la guerre, et le peuple divisé
» en une foule de sectes qui ont éteint l'a-
» mour de la patrie. Les Indous, amollis
» par leurs maximes pacifiques, sont peu
» capables de défendre leur territoire, qui
» devient tous les jours la proie des étran-
» gers ; les Musulmans sont plus nombreux

» et plus entreprenans que les foibles In-
» dous : c'est à eux qu'appartient la gloire
» de sauver l'Indostan. Mon fils, réunissez
» tous vos efforts pour faire triompher le
» Koran; et si le ciel seconde cette noble
» entreprise, le jour n'est pas loin peut-être
» où le glaive de Mahomet vous placera
» sur le trône de Tamerlan.

» Le plus grand obstacle que vous aurez
» à vaincre, c'est la jalousie des Européens;
» les Anglais sont aujourd'hui tout-puissans
» dans l'Inde : il faut les affoiblir par la
» guerre; les ressources de l'Indostan ne
» suffisent pas pour les expulser des terres
» qu'ils ont envahies; mettez les nations
» d'Europe aux prises les unes avec les
» autres; c'est par l'aide des Français que
» vous pouvez vaincre les armées britan-
» niques, mieux exercées que les troupes in-
» diennes. Les Européens ont une tactique
» plus sûre : servez-vous toujours contre eux
» de leurs propres armes. Si le ciel m'avoit
» laissé une plus longue carrière, vous n'au-
» riez eu qu'à jouir du succès de mes entre-
» prises; mais je vous laisse, pour les ache-

» ver, de riches provinces, une population
» de 12 millions d'hommes, des troupes,
» des trésors, d'immenses ressources; je
» n'ai pas besoin de réveiller votre courage;
» je vous ai vu souvent combattre à mes
» côtés : vous fûtes le compagnon, et vous
» serez l'héritier de ma gloire; ressouvenez-
» vous sur-tout que la valeur peut nous éle-
» ver au trône, mais qu'elle ne suffit pas
» toujours pour conserver un empire. Quand
» on tient la couronne de la crainte des
» peuples, elle peut nous échapper, si on
» ne se hâte pas de la confier à leur amour. »

Ces conseils firent une vive impression sur l'ame du jeune Tippoo-Saïb, et les maximes de son père devinrent la règle de sa politique. Il se montra toujours ardent protecteur de la doctrine de Mahomet, et fut sur-tout fidèle à la haîne paternelle contre les Anglais; mais la conquête de l'Indostan, sans être au-dessus de son ambition, étoit au-dessus de ses forces. Tippoo-Saïb avoit l'esprit orné; il parloit plusieurs langues européennes; il avoit une connoissance assez approfondie des sciences

cultivées dans les Indes ; mais il n'avoit pas ce coup-d'œil juste, cet esprit prévoyant et actif qui prépare les évènemens, et cette sagesse qui les met à profit. Avec l'audace qui brave les dangers, il n'avoit point la prudence qui les évite, et cette énergie qui renverse les obstacles. Une opiniâtreté insensée lui tint lieu souvent de fermeté ; son courage ne fut quelquefois que de la fureur ; la vengeance fut en plusieurs circonstances le génie de sa politique ; doué d'une ame impétueuse et irrascible, il préféroit presque toujours les mesures violentes aux mesures lentes et sages. Implacable dans sa haîne, il mit ses ennemis dans la nécessité de se défendre par tous les moyens ; et lorsqu'il ne put les ébranler par sa valeur, il voulut les effrayer encore par sa cruauté. Ennemi barbare, prince impérieux, il sut cependant se faire aimer de ses sujets par sa popularité. Il présenta souvent un mélange des défauts les plus répréhensibles, et des qualités les plus louables ; la mémoire d'Hyder fut toujours sacrée pour lui ; son

humeur capricieuse qui fit souvent des victimes parmi ses courtisans, fut rarement connue du peuple; et s'il est vrai qu'on doive juger de la bonté d'un gouvernement par l'affection de la plus nombreuse classe des sujets, il n'est pas douteux que l'administration intérieure de Tippoo-Saïb ne fût une administration sage et paternelle.

Tippoo-Saïb avoit plus de vanité que de véritable grandeur dans le caractère; le titre modeste de régent ne suffisoit point à son ambition, et il prit celui de sultan. L'ombre d'Hyder-Aly, qui sembloit encore gouverner le royaume de Mysore, et l'amour du peuple pour le jeune prince, firent approuver cette dénomination nouvelle; mais ne lui donnèrent pas la force d'en soutenir l'éclat. On peut dire en général, de Tippoo-Saïb, qu'il s'occupa trop des moyens de déployer son pouvoir, et pas assez de ceux de le conserver, et de le rendre légitime aux yeux de ses sujets. Sous le règne d'Hyder-Aly, l'héritier du rajah étoit souvent montré au peuple, et les actes de l'autorité

étoient toujours promulgués en son nom. C'est un phénomène assez étonnant dans l'Inde, que de voir des princes chercher encore à asseoir leur usurpation sur l'opinion des peuples qu'ils ont asservis et qu'ils méprisent. Tippoo-Saïb se délivra trop tôt de ce devoir de la politique. L'histoire lui reprochera éternellement d'avoir laissé la famille du rajah dans la plus affreuse misère. Les succès qu'il avoit obtenus sous les regards de son père, lui suffirent pour prendre le surnom de Tippoo le *Victorieux*. On a remarqué que chez les hommes foiblement organisés, dans l'état moral comme dans l'état physique, la tête tourne quand on arrive tout-à-coup à une certaine élévation : on en verra un exemple dans le malheureux Tippoo-Saïb, qui se laissa éblouir par l'appareil du pouvoir, et qu'une trop grande confiance en ses forces entraîna dans de folles entreprises qui lui ont arraché l'empire et la vie.

La mort d'Hyder-Aly arrivoit dans les circonstances les plus fâcheuses. Les ar-

mées qui seules font la puissance et la légitimité des gouvernemens dans l'Inde, se trouvoient dispersées et obligées de résister de toutes parts aux efforts redoublés des Anglais. Tippoo-Saïb étoit à soixante lieues du camp d'Hyder-Aly, dans le royaume de Tanjore, où il avoit conduit un détachement considérable des troupes mysoréennes. Le premier ministre de Mysore, dans cette circonstance difficile, s'empara tout-à-coup de l'autorité, pour en être le fidèle dépositaire. Ce chef habile fit arrêter deux généraux de la cavalerie qui avoient des intelligences avec les Anglais. Il étouffa, dès leur naissance, les complots que l'ambition, la haîne ou la trahison avoit formés; et le lendemain de la mort de son père, Tippoo n'avoit plus qu'à paroître pour prendre possession de l'empire.

La mort d'Hyder, cachée pendant quelques jours, parvint enfin au camp des Anglais, dont elle ranima toutes les espérances. Toujours habiles à profiter des évènemens, ils songèrent à augmenter les troubles qui devoient accompagner le chan-

gement de règne, et à trouver de nouveaux auxiliaires dans les mécontens, dont ils s'étoient exagéré le nombre. Le général Mathews, qui commandoit l'armée anglaise, s'avança vers les états d'Hyder-Aly, en promettant aux Mysoréens un gouvernement doux et paisible, s'ils secouoient le joug de Tippoo-Saïb; mais de pareilles promesses devoient produire peu d'effet sur un peuple qui voyoit de nombreuses armées en présence, et qui auroit risqué son salut en le confiant à des mains qui n'étoient pas encore triomphantes. Les Anglais ne parlèrent point de la famille détrônée du rajah, et les Mysoréens n'avoient aucune raison de préférer à leur gouvernement présent le gouvernement qu'on vouloit leur donner. Les chefs des forces britanniques ne tardèrent pas d'ailleurs à démentir, par leurs excès, les promesses qu'ils avoient faites. Plusieurs villes voisines de Malabar, furent pillées et livrées aux flammes. Après avoir forcé les barrières que la nature avoit élevées entre la côte de Bombay et le royaume de Canara; les An-

glais dévastèrent ce beau pays, et des milliers d'Indous, désarmés et surpris, tombèrent sous les coups de leurs ennemis, qui avoient écrit la paix sur leurs bannières. Le général Matthews faisoit le siège d'Onor. Ayant appris qu'une partie de la famille royale étoit à Aumapore, ville bâtie à la source de la rivière de Tougebadra, dont les eaux vont baigner les murs d'Hyder-Nagur, il envoie un détachement pour surprendre cette place, où la résidence momentanée de la cour avoit accumulé des trésors, et promettoit un riche butin. La ville fut emportée d'assaut, et la garnison passée au fil de l'épée; les habitans furent livrés à toutes les fureurs d'une troupe indisciplinée et avide de dépouilles; un sexe foible et timide ne fut pas respecté; et l'on vit, au milieu du désordre, quatre cents des plus belles femmes de l'Inde proposer vainement de racheter leur vie et leur honneur au prix de toutes leurs richesses. Les enfans de Tippoo-Saïb, qui se trouvoient alors à Aumapore, échappèrent au carnage, en traversant la rivière sur un

petit bâteau; ils restèrent une journée entière sur la rive opposée, cachés dans des bois d'aloës et de cocotiers, où ils avoient l'affreux spectacle d'un incendie et des débris fumans de la ville qu'ils venoient d'abandonner. Sous l'escorte de deux bateliers, ces jeunes princes, et quelques femmes qui les accompagnoient, parvinrent à s'éloigner de ce sanglant théâtre, et se refugièrent dans la forteresse de Bengalore.

Tippoo-Saïb qui étoit encore dans le Carnatic, abandonna ses conquêtes pour voler au secours de ses provinces attaquées. La situation critique de ses états exigeoit plus que jamais la présence de son armée. Le général Matthews avoit mis le siège devant Hyder-Nagur; le gouverneur de cette place fut bientôt forcé de capituler; il offrit d'abandonner la ville, la forteresse, le trésor du prince et les propriétés publiques aux Anglais; mais il demanda une sauvegarde pour les biens et pour la vie des habitans. Cette capitulation fut signée, et presque en même-tems violée par le vain-

queur. Le gouverneur fut jeté dans les fers, et le peuple d'Hyder-Nagur livré aux exécutions militaires.

Je ne puis résister ici à l'envie de raconter ce qui arriva au voyageur Campbell dans cette campagne, où les parties belligérantes sembloient se disputer la honte des procédés injustes et cruels. M. Campbell s'étant embarqué à Goa pour Madras, fit naufrage sur la côte; il fut pris par un détachement de l'armée de Mysore, et retenu en prison après les traitemens les plus rigoureux. Il rejeta avec mépris l'offre de prendre un commandement dans l'armée indienne. Ce refus l'exposa à des épreuves du genre le plus affreux; on l'enchaîna à un compagnon d'infortune, qui périt dans cette situation, et dont le cadavre resta ainsi attaché jusqu'à sa dissolution totale. Enfin, au moment où sa santé affoiblie, ses forces épuisées, son courage abattu, ne lui laissoient voir que la mort pour terme de ses maux, le hasard le fit employer par les Indiens pour négocier la reddition d'Hyder-Nagur, où il étoit retenu prisonnier.

« Je sortis de la citadelle, dit cet intéres-
» sant voyageur, avec trois hommes qui
» me servoient de guides. La soirée étoit
» délicieuse. En me trouvant en plein air,
» en embrassant de mes regards l'immense
» étendue du firmament, en parcourant
» des yeux les beautés prodiguées par la
» nature dans ces climats, j'éprouvai des
» sensations trop sublimes, trop ravis-
» santes, pour que je puisse les décrire.
» Mon cœur battoit pour la reconnois-
» sance; il s'élevoit avec transport vers
» la source de tout ce qui existe, et je
» sentois que l'instinct de l'homme le porte
» à rendre hommage à la Divinité. Une
» heure d'un bonheur si pur ne me parut
» point trop acheté par une année de souf-
» france. L'avenir s'embellissoit pour moi;
» mon ame sembloit aussi avoir posé ses
» chaînes; je me sentois léger; je croyois
» marcher dans les airs. » Il seroit à de-
sirer pour l'honneur de la nation anglaise
que les chefs de l'armée britannique eussent
montré la modération et la philosophie de
M. Campbell; mais ils s'occupoient peu des

charmes de la liberté, des beautés du climat, de la perspective magnifique de l'horison; les richesses des Indiens étoient la seule chose qui pût fixer leur attention, et tous les moyens leur parurent bons pour s'en rendre maîtres.

L'or des Mysoréens vengea ses premiers possesseurs, en jetant la division parmi leurs ennemis. Plusieurs officiers et soldats, mécontens du partage, abandonnèrent l'armée britannique, et le reste des troupes ne put suffire à défendre les ruines de la capitale contre l'armée de Tippoo-Saïb, qui s'approchoit à grandes journées. Ce prince, ayant sous ses étendarts plusieurs détachement français, et réunissant sur son passage les Mysoréens dispersés, réveillant par-tout les haînes contre les Anglais, et donnant le terrible signal de la vengeance, s'avançoit comme un orage qui se grossit dans sa marche de toutes les matières sulfureuses qu'il rencontre sur l'horizon. Il arriva bientôt dans le Canara, et surprit les Anglais au milieu des querelles élevées pour le partage du butin; il les at-

taqua et les mit en déroute. Les Anglais perdirent quinze cents hommes dans le premier choc ; rompus de toutes parts, ils cherchèrent leur salut dans la fuite, abandonnant leur artillerie et leurs bagages. Toutes les villes qui étoient occupées par les troupes britanniques, ouvrirent leurs portes à Tippoo-Sultan, qui, dans l'espace de quelques jours, avoit reconquis les belles plaines du Canara, et vint mettre le siège devant la capitale, où s'étoient retirés les Anglais. Cette ville qu'ils venoient de dévaster, devint leur unique asyle, et ils se trouvèrent tout-à-coup enfermés avec ce peuple qu'ils avoient dépouillé, et sur le théâtre encore sanglant de leurs avides fureurs.

Au bout de dix-sept jours, les Anglais étoient réduits aux plus cruelles extrémités. Poursuivis par la faim au milieu de leurs trésors, ils demandèrent à capituler. On convint que la garnison mettroit bas les armes sur le glacis ; les diamans, les pierreries et l'argent, dont le général Matthews s'étoit emparé en entrant dans Hyder-

Nagur, et les sommes que les Anglais avoient arrachées aux habitans de la ville, devoient être rendues. Ces conditions remplies, Tippoo-Saïb s'engageoit à fournir les vivres et les charriots nécessaires pour conduire les prisonniers de guerre à Bombay. Il étoit difficile aux Anglais d'exécuter ponctuellement la seconde condition du traité; les trésors étoient dispersés, et les diamans, les plus précieux objets de la cupidité avoient été confiés au frère du général Matthews, pour être transportés à Madras. La garnison se trouva ainsi à la discrétion du vainqueur, qui ne mit pas plus de modération dans son triomphe que les Anglais n'en avoient mis dans le leur. Le frère du général Matthews, qui fut surpris dans les montagnes voisines, chargé des dépouilles d'Hyder-Nagur, fut arrêté, conduit devant Tippoo-Sultan et mis à mort. Peu de tems après, les officiers et les soldats de la garnison furent jetés dans les fers; le général anglais, après les traitemens les plus barbares, fut empoisonné par un breuvage indien qui lui fut versé

dans la gorge; vingt officiers subirent le même sort. Le capitaine Richardson qui périt le dernier, se jeta à genoux, et conjura les bourreaux d'envoyer demander la confirmation de sa sentence; mais on n'eut point d'égards à ses prières; il périt avec ses compagnons; les autres prisonniers furent long-tems traînés de prison en prison, exposés aux insultes de la populace, et traités avec une cruauté dont les âges barbares n'ont jamais offert d'exemple dans nos guerres d'Europe.

Au récit de tant d'atrocités, l'humanité ne sauroit retenir ses larmes; mais on ne peut s'empêcher de dire que tant de persécutions avoient été provoquées par la conduite répréhensible des généraux anglais. Si le gouvernement mysoréen avoit eu, comme les Européens, des historiens, pour exposer ses griefs et ses plaintes, ils n'auroient pas manqué de reprocher aux Anglais leurs invasions chez des nations qui n'avoient rien à démêler avec eux, la violation des traités les plus saints, et le mépris des premières loix de la nature, qui a

donné à chaque peuple un territoire et une patrie, qui doit être pour lui un asyle sacré. Je ne fais point cette observation pour justifier la barbarie de Tippoo-Saïb ; mais l'écrivain le plus impartial ne peut pas toujours se défendre d'un secret intérêt pour un malheureux prince qui n'a eu pour historiens que ceux qui ont envahi son empire, et lui ont arraché la vie.

Tandis que le général Matthews et ses compagnons d'infortune étoient au pouvoir de l'ennemi, la guerre continuoit toujours dans le Carnatic, où les avantages étoient balancés entre les Anglais et les Français. L'Angleterre fit dans cette partie du théâtre de la guerre, une perte irréparable, par la mort de sir Eyre-Coote, long-tems le rival de gloire et l'ennemi le plus dangereux d'Hyder-Aly. Sir Eyre-Coote avoit plus d'expérience qu'aucun général de son tems ; et lorsque les affaires de la compagnie étoient désespérées, ce fut lui qui les rétablit par sa prudence autant que par son courage.

L'armée anglaise du Malabar étoit plus

heureuse que celle du général Matthews. La ville et le port de Mangalore furent emportés l'épée à la main; c'étoit le premier chantier d'Hyder-Aly; une marine commençoit à s'y former, destinée à affranchir un jour la mer indienne des pirates européens. Trois vaisseaux de ligne de 50 à 60 canons y étoient achevés; plusieurs autres de différentes grandeurs y étoient commencés; les Anglais y trouvèrent une quantité considérable de matériaux propres à équiper une flotte. Tippoo-Saïb vint avec la plus grande partie de son armée mettre le siège devant cette place; mais, quoiqu'aidé par un détachement de Français que commandoit M. de Bussy, ses progrès furent moins rapides que devant Hyder-Nagur. Le siège se poussoit avec une ardeur soutenue, et les opérations de l'armée mysoréenne, combinées avec celles de l'escadre victorieuse du Bailly de Suffren, alloient, au bout de quelque mois, être couronnées du succès, lorsqu'on reçut la nouvelle de la paix entre la France et l'Angleterre. Tippoo-Saïb perdit alors ses

auxiliaires. Le premier signal des hostilités entre l'Angleterre et la France avoit porté la guerre jusques dans l'Asie; mais les intérêts de cette partie du globe étant liés à à ceux de l'Europe, la paix qui venoit d'être signée à Versailles, ne tarda pas à étendre ses bienfaits aux peuples de l'Indostan. Tippoo-Saïb signa un traité avec la compagnie britannique, dans sa capitale de Seringapatam. A la fin de 1784, les puissances belligérantes se rendirent réciproquement les conquêtes qu'elles avoient faites. Les prisonniers furent échangés, et les malheureux compagnons du général Matthews qui avoient survécu à leur dure captivité, se réunirent enfin à leurs compatriotes à Madras. Cette guerre qui avoit commencé par la famine du Bengale, qui avoit réduit la province du Carnatic à une disette affreuse, pendant laquelle une partie des comptoirs et des manufactures britanniques s'étoit trouvée abandonnée; cette guerre, dont les premières hostilités avoient menacé les possessions anglaises d'une destruction prochaine et générale, eut enfin

les résultats les plus favorables pour l'Angleterre ; elle assura plus que jamais la domination de cette puissance dans la presqu'île de l'Inde. Les Anglais, par leur adroite politique, achevèrent à cette époque de détruire l'influence des Français dans l'Indostan ; et neutralisant les alliés de la France, ils retrouvèrent dans l'Inde les avantages qu'ils venoient de perdre en Amérique.

Ce fut à cette époque que commencèrent à s'élever ces nombreuses accusations, dont l'Europe a si long-tems retenti contre M. Hastings. Aujourd'hui que les passions sont assoupies, et qu'on peut asseoir un jugement moins sur des conjectures que sur des faits connus, il sera permis peut-être de faire entendre la vérité. On reprochoit à M. Hastings d'avoir violé les droits des nations dans l'Inde ; mais si on avoit respecté les droits des nations, les Européens se seroient-ils jamais établis sur les bords du Gange ? les Anglais y auroient-ils acquis cette prépondérance qui les rend aujourd'hui les souverains arbitres de l'Indostan ?

Il est vrai que M. Hastings traita, sans humanité, les princesses d'Oude et le rajah de Benarès; mais ses accusateurs ne demandoient que la punition de ces outrages, sans en solliciter la réparation; et tout en poursuivant les violateurs des traités, on n'en conservoit pas moins le fruit de la violence. C'est à cette politique, qu'on représentoit comme si criminelle, que l'Angleterre a dû les progrès rapides de sa puissance dans l'Indostan; c'est à M. Hastings que les Anglais doivent la fin des troubles qui menaçoient leurs possessions indiennes; il termina la guerre civile du Bengale, et détacha le nizam et les Marattes de l'alliance d'Hyder-Aly. Doué d'un génie actif, il créa de nouvelles ressources, il organisa une administration, il tira enfin du sein du cahos une autorité régulière. Ce qui achèvera de peindre M. Hastings et ses accusateurs, c'est qu'au moment où il étoit dénoncé comme un tyran, son nom étoit adoré dans l'Inde. On voit par-là qu'on ne sauroit trop se défier de ces accusations vagues qui portent sur des torts lointains et sou-

vent imaginaires, auxquels le charme trop dangereux de l'éloquence donne les couleurs les plus odieuses, au gré de l'envie ou de la haîne. Au reste, les Français ne doivent pas s'étonner du sort de M. Hastings, quand ils ont vu les Bussy, les Labourdonnais, les Dupleix, recevoir des fers dans leur patrie, et Lally périr victime des accusations dont la piétié filiale a démontré ensuite l'imposture.

CHAPITRE IV.

Manière de faire la guerre chez les Indiens, et particulièrement dans l'empire de Mysore.

Depuis près de deux siècles, les arts ont fait en Europe des progrès rapides; mais celui de tous, que les Européens ont cultivé avec le plus de succès, est celui de la guerre. C'est une remarque affligeante pour l'humanité; nos connoissances ont toutes leur apogée, au-delà duquel elles ne peuvent s'élever. Le goût de chaque nation, après avoir enfanté des chefs-d'œuvres, dégénère; mais l'art cruel d'immoler des hommes sur le champ de bataille, est une carrière où l'esprit humain ne ralentit point sa marche. On a beaucoup exalté de nos jours la perfectibilité humaine; le sage est effrayé, quand il songe que ce don merveilleux ne porte presque que sur les arts qui nous rendent plus méchans, et qui multiplient nos moyens de détruire. Les Indiens, qui sont plus loin

de nos idées de perfectibilité, mais qui, en revanche, sont peut-être plus près de la nature, ont négligé l'art militaire, et c'est sans doute une des causes pour lesquelles une poignée d'Européens a subjugué tant de nations, dans un pays où ils avoient à combattre contre les inconvéniens du climat et contre des armées innombrables. J'ai cru devoir suspendre un moment mon récit, pour donner une idée de la manière dont les Indiens font la guerre. Quelques observations sur ce sujet ne m'éloigneront pas du but que je me suis proposé, en cherchant à faire connoître les causes qui ont amené la chûte de l'empire de Mysore.

L'armée de Mysore avoit été formée d'après la manière européenne, depuis qu'Hyder-Aly, secondé par le gouverneur français, M. de Bussy, s'étoit montré dans cette partie du globe l'ennemi le plus acharné des Anglais. La plus grande partie des troupes mysoréennes est cependant encore semblable aux autres troupes de l'Indostan, et composée d'une masse irrégulière d'hommes qui, quoique divisés en régimens et en

compagnies, ne peuvent guères être employés à tenir tête à une armée européenne en ordre de bataille; ils remplissent donc seulement le service de troupes légères, escortent les convois, harcèlent les bagages de l'ennemi, et agissent lorsque celui-ci est en déroute. Les troupes irrégulières n'ont presque point d'uniforme; l'habillement des fantassins n'est composé que d'un turban et d'une ceinture de toile. Ils sont armés, outre leur sabre, d'un fusil très-long, fabriqué dans le pays même, qu'on décharge avec une mèche, et qui n'est chargé qu'avec beaucoup de difficulté. Ils font cependant un usage assez adroit de machines nommées *matchlocks*, et ils peuvent y introduire plusieurs balles. D'autres sont armés d'arcs et de flèches, de piques et de fusées, qu'ils lancent quelquefois avec beaucoup d'adresse dans les colonnes de la cavalerie ennemie, lorsqu'elle passe un défilé; mais qu'ils emploient sur tout avec avantage à l'attaque des bagages. L'infanterie régulière, un peu mieux vêtue que l'autre, se sert de fusils européens,

dont les Anglais même fournissent leurs ennemis, toutes les fois qu'il s'en trouve un assez grand nombre de cassés dans les arsenaux. Cependant cette arme n'est point dangereuse dans la main des Indiens, parce que, n'en connoissant pas assez l'effet, ils tirent à une trop grande distance, et n'osent jamais faire usage de la baïonnette. Avant de marcher à l'ennemi, ils prennent une forte dose d'*opium* mêlée dans leurs alimens ; ce qui les rend impétueux et féroces. Cette préparation s'appelle le *bang*.

L'arme principale du cavalier est un sabre. Les sabres dont se sert la cavalerie sont de beaucoup supérieurs à ceux de la cavalerie européenne ; les lames fabriquées en Turquie, coupent d'un seul coup le meilleur sabre sorti d'une fabrique anglaise, et les hommes ne manquent pas de courage pour s'approcher d'assez près afin d'en assurer l'effet. Ils peuvent se fier à la vélocité de leurs chevaux, qui, d'une race arabe, bien dressés et bien nourris, joignent à l'agilité la force et la beauté. La

cavalerie régulière porte pour uniforme un turban rouge et un habit court, de drap vert ou écarlate, avec un pantalon de toile et des bottines. Le reste de l'équipement est en tout semblable à celui des Européens ; la cavalerie irrégulière, qui consiste en grande partie en troupes qui s'équipent à leurs frais, et qui sont appelées *looties*, portent une espèce de caftan ou surtout ouaté, qui sert à les garantir des coups de sabre, et le reste de leur habillement est entièrement à la mode du pays. Ils sont en outre armés de piques ou d'arcs et de flèches, et portent un bouclier, dont ils se servent avec dextérité. L'artillerie est en grande partie servie par des Européens ; les pièces de campagne sont de cuivre, et presque toutes sortent de la fonderie française. Ils les emploient avec assez de succès ; mais la poudre de la fabrique indienne n'étant pas tout-à-fait aussi bonne que celle des Européens, ils ne peuvent pas tirer à une très-grande distance. Ils ont cependant un avantage sur les Anglais, celui de mouvoir leurs canons par

des chevaux, tandis que les autres ne peuvent employer que des taureaux. Les pièces de siège sont de fer; ce sont en grande partie, de vieux canons de vaisseaux, et même on retrouve encore dans plusieurs forteresses les anciens canons dont on faisoit autrefois usage en Europe, fabriqués de barres de fer, mises l'une sur l'autre en différentes couches, et jointes par des anneaux. Ces canons, dont l'affût est composé de plusieurs poutres de bois très-dur, sont d'une grandeur énorme. Leur embouchure a quelquefois trente pouces de diamètre, et les balles qu'on y emploie sont de pierre. L'effet de ces machines monstrueuses n'est pas très à craindre.

Quoiqu'il règne dans l'armée de Tippoo-Saïb la plus grande sévérité pour la discipline, on y remarque toujours une sorte de confusion. Tippoo-Saïb étoit peu difficile sur ses choix, et préféroit pour ses officiers des hommes d'une bonne famille, tandis qu'Hyder-Aly récompensoit le mérite personnel. On ne peut pourtant pas dire que l'armée ait perdu à ce changement

de système, puisque l'Indien croit meilleur l'homme qui est issu d'une famille plus riche ou d'une meilleure caste; son obéissance en doit être plus grande, et son zèle plus actif. Au reste, les soldats sont très-bien tenus et bien payés.

Leur manière de faire la guerre est plutôt défensive qu'offensive. Quoiqu'ils aient fait une invasion dans le pays ennemi, ils évitent toujours les combats autant qu'il est possible : ils fatiguent leur ennemi par de longues marches, et tâchent d'intercepter les convois, de surprendre des détachemens isolés, de piller les bagages, de leur couper la communication avec leurs magasins, de fatiguer sans cesse les avant-postes; ils fondent quelquefois à l'improviste sur le camp ennemi. Leur nombreuse cavalerie leur est très-avantageuse, lorsqu'ils sont enfin forcés au combat. Ils attaquent avec une fureur qui pourroit aisément déconcerter l'ennemi, s'il ne savoit pas que cette attaque est plus effrayante que dangereuse; car ils se retirent avec la même célérité, sitôt que le feu de

mitraille peut les atteindre. Souvent un seul bataillon d'infanterie formé en quarré, a soutenu, à plusieurs reprises, le choc de dix mille hommes de cavalerie. Aussitôt que l'ennemi avance, ils se retirent, leur objet principal étant de sauver l'artillerie, et non d'en faire usage; et lorsqu'une partie détachée pour attaquer l'ennemi par derrière, n'a pu réussir à pénétrer, ils quittent le champ de bataille sans honte, et laissent à l'ennemi la gloire d'avoir eu l'avantage avec quinze ou vingt mille hommes contre une force peut-être dix fois supérieure, qui se retire avec perte de plusieurs milliers de combattans, lorsque le vainqueur ne compte qu'une centaine de morts. La victoire est cependant moins facile pour les Européens, quand les Indiens sont derrière des retranchemens qu'ils défendent avec une grande opiniâtreté; mais on les trouve rarement dans cette position, n'étant pas très-habiles dans ce genre de travail, quoiqu'ils aient des ingénieurs français. Ils aiment mieux suivre leurs anciens usages, que les conseils des Européens.

C'est ainsi qu'on retrouve chez eux les camps tels qu'ils étoient chez les anciens peuples, lorsque l'art de la guerre étoit encore dans son enfance. Il seroit impossible de leur faire comprendre que notre méthode de campement est préférable à leurs camps quarrés : ils suivent donc toujours les usages antiques, mettant le quartier-général au centre; le parc d'artillerie ainsi que tout le bagage se trouvent rassemblés dans ce quarré, et les troupes n'ont qu'à sortir de leurs cabanes, pour faire face à l'ennemi sur les quatre flancs. Je dis *cabanes*, parce que leurs tentes ne ressemblent point à celles des Européens; chaque famille, car les femmes suivent, pour la plupart, leurs maris à la guerre, transporte sur un taureau tout l'attirail du ménage, ainsi qu'une toile très-étroite qui, étendue sur trois bâtons, tient lieu d'abri. D'autres ne se garantissent du soleil et de la rosée de la nuit, que sous des berceaux faits de feuilles de palmiers, et ne craignent pas, s'ils n'en trouvent point, de se coucher en plein air : les officiers même se contentent

de cette humble demeure. Les généraux ont cependant des tentes très-élevées, et se distinguent encore davantage par leur suite nombreuse et la quantité de femmes qui les suivent. On ne voyoit point de femmes à la suite d'Hyder-Aly; mais Tippoo-Saïb, qui étoit plus fastueux, affectoit d'étaler dans les camps la magnificence des Orientaux; son *zenana* (sérail) fut pris par les Anglais dans la guerre de 92. La tente de ce prince étoit remarquable par sa couleur verte.

La même ressemblance qui existe dans leurs camps et ceux des Romains, se retrouve aussi dans leurs forteresses. Elles sont bâties entièrement en pierre très-dure, et presque toutes consistent eu une forte et haute muraille, flanquée sur les quatre coins d'un bastion rond; les remparts de ces murs sont crénelés à deux ou trois pieds de distance, pour donner à l'infanterie la facilité de tirer sur l'ennemi, et les embrâsures des bastions ne sont également que des créneaux un peu plus larges. Quelques-unes de ces forteresses ont des

fossés dans lesquels on nourrit des crocodiles, ou plutôt des allégators, pour en défendre l'accès. La principale défense est appliquée à la porte. Le passage tourne à plusieurs reprises, et de distance en distance, on rencontre des routes détournées, quelquefois encore d'autres portes, de manière que l'ennemi qui entre, rencontre à chaque pas des obstacles, et se trouve exposé pendant long-tems aux balles et aux flèches des troupes dont les murailles sont couvertes. A l'approche de l'intérieur de la ville, se trouve placé ordinairement un canon de barres de fer, qui présente un dernier et trop foible obstacle.

La paie des soldats indiens est considérable : celle d'un cavalier va quelquefois jusqu'à deux cents roupies par mois ; en sorte que les chevaux sont toujours bien nourris, bien soignés. La manière dont les Indiens font le fourrage est assez remarquable pour des lecteurs européens. Chaque cavalier mène avec lui un homme pour arracher le gazon, qui est très-abondant ; celui-ci le coupe, en net-

toie les racines, et les lave dans l'eau; une ondée de pluie l'a bientôt reproduit; et lorsqu'il règne une trop grande sécheresse dans un endroit, on transporte le camp dans un autre. Au reste, les chevaux s'accommodent infiniment mieux des racines du gazon, que du gazon même. Chaque cavalier est ordinairement propriétaire de son cheval; delà vient qu'il est soigné avec une attention extrême. La paie du cavalier dépend toujours de l'excellence du cheval. On a remarqué, à ce sujet, que cet usage a un très-grand inconvénient; un soldat de fortune, qui n'a que son cheval pour tout bien, craint souvent de l'exposer dans des occasions où il n'hésiteroit peut-être pas d'exposer sa propre vie. On a vu un général des Marattes porter, pendant trois jours, le deuil de son cheval tué sous lui dans le combat. Les empereurs, les rajahs, les nababs ou autres commandans des forces de l'Inde, ont la bizarre coutume d'être toujours montés sur des éléphans au centre de l'armée, dont ils sont à-la-fois les généraux et l'étendard. Si on vient

à les perdre de vue, l'armée est aussitôt en déroute. C'est ainsi qu'Auremgzeb gagna deux batailles par le secours de deux traîtres qui conseillèrent à ses deux frères de descendre de leurs éléphans, de monter à cheval et de poursuivre les fuyards; leurs troupes ne les eurent pas plutôt perdus de vue, qu'elles se dispersèrent. Cette coutume fournit aux ingénieurs européens un moyen fort aisé de décider du sort de tout un détachement avec un coup de canon de six livres de balles. Les éléphans ne paroissant être amenés en campagne que pour servir de but à l'artillerie, ils sont bientôt les victimes de cet art meurtrier; alors toute la science, toute la bravoure des chefs est sans effet, et un coup de canon qui renverse un animal, peut souvent changer le sort d'un empire. Mais ce qui retarde plus que toute autre chose les progrès des Indiens dans l'art militaire, c'est que ceux qui ont eu assez de succès dans les combats pour obtenir le titre de fortunés ou d'invincibles, sont dispensés pendant quelque tems du service, et ne se

mettent plus en peine de suivre l'armée. On trouve peu de vétérans dans les troupes indiennes; elles ne sont souvent qu'un assemblage de soldats levés à la hâte dans différentes provinces de l'empire, et qui, manquant de discipline, deviennent à charge par leur nombre. Quoique les Européens les aient souvent surprises pendant la nuit, et que ces surpris leur aient coûté cher, ils n'ont jamais pu gagner sur eux d'être plus vigilans, et d'établir dans leurs camps une meilleure discipline; et lorsqu'ils se sont joints aux Européens, comme alliés, on n'a jamais pu les obliger à se tenir sur leurs gardes, lorsqu'on étoit dans le voisinage de l'ennemi, ni les engager à se lever matin pour faire quelque coup de main.

Toutes ces observations sont d'autant plus exactes, qu'elles ont été faites sur les lieux même, par des militaires habiles, qui ont fait la guerre dans l'Indostan. Les Indiens ne sont point inférieurs aux Européens par la bravoure et par le courage; mais le courage, la force et l'audace d'un

soldat deviennent inutiles devant la tactique moderne. L'artillerie indienne est encore dans le même état où elle étoit en Europe, au tems de Machiavel. Cet écrivain profond a soutenu, dans son Traité de la guerre, que l'artillerie étoit une arme plus nuisible qu'utile : cette opinion qui étoit juste, au tems où on la soutenoit, peut s'appliquer à l'artillerie indienne d'aujourd'hui. Les Indiens, il est vrai, ont l'avantage de connoître, mieux que les Européens, le théâtre de la guerre; mais leur pays est presque par-tout découvert, et n'est point coupé de ces ravins inaccessibles, hérissé de ces forêts impénétrables qui offrent tant de ressources à la tactique, dans nos contrées d'Europe. Les fortifications de la plupart des places sont si mal faites, que souvent on a vu les Européens se servir des seuls éléphans pour attaquer les remparts ennemis; ce formidable animal, avec sa trompe, suffisoit à déraciner des palissades, et à renverser des bastions, et plus d'une place forte a été enlevée ainsi, sans qu'on eût tiré un coup de canon. On a

remarqué que les fortifications des Indiens ressemblent à celles des Romains et des Grecs; il est probable que les Grecs et les Romains avoient pris dans l'Inde l'art de la guerre, comme ils y avoient pris tous les arts qui les ont rendus si célèbres; et l'Europe se sert aujourd'hui contre les peuples d'Asie, de cette science funeste dont ils ont donné les premières leçons, et dont ils n'avoient fait usage que pour défendre leur territoire.

La cruauté des Indiens envers leurs prisonniers n'est pas une des moindres causes de leurs revers : ils donnent souvent à leur ennemi le courage du désespoir. C'étoit un usage dans le royaume de Mysore, de couper le nez et les oreilles aux prisonniers, de les saler, et de les envoyer à la cour. Les soldats et les officiers étoient récompensés selon le nombre de nez qu'ils avoient coupés. Cette coutume étoit prise des plus anciens conquérans : on se rappelle qu'Alexandre fit couper le nez à un grand nombre de Perses faits prisonniers après la prise de Persépolis. Les Mysoréens portoient

dans les combats une arme uniquement destinée à saisir l'ennemi par cette partie du corps, et cette manière de combattre les avoit rendus long-tems redoutables dans l'Indostan. Ils ont renoncé à cet usage barbare; mais il s'en faut de beaucoup qu'ils l'aient remplacé par des procédés plus humains.

Les Indiens sont superstitieux : leur calendrier est divisé en bons et mauvais jours. Si le jour d'une bataille est accompagné d'un présage funeste, il est rare que leur courage ne soit pas ralenti. Leurs ennemis d'Europe ont pu profiter souvent de leur superstition.

Ce qui prouve que les Indiens ont fait peu de progrès dans l'art militaire, c'est sur-tout la confiance aveugle qu'ils ont dans leur cavalerie. Dans l'enfance de toutes les nations guerrières, c'est toujours cette arme qui a décidé de la victoire; mais à mesure que l'expérience les a éclairées, on a reconnu les avantages de l'infanterie. Chez les anciens, les peuples les plus fameux par leurs conquêtes, sont ceux qui ont préféré

les fantassins aux cavaliers ; l'infanterie romaine dispersa les armées de la Germanie et de la Gaule, qui étoient principalement composées de cavalerie ; la célèbre phalange des Macédoniens mit en déroute la nombreuse cavalerie et les chars armés de faulx, de Darius. Dans le moyen âge, les états de l'Europe n'employoient guères que de la grosse cavalerie, et l'art militaire avoit fait peu de progrès. Les nombreux succès des Suisses dans les guerres d'Italie, au quinzième et seizième siècles, firent peu-à-peu sentir aux nations européennes la nécessité d'employer l'infanterie. « Des preuves si » répétées et si éclatantes, dit Robertson, » de la force de cette arme, lui rendirent son » ancienne réputation, et rétablirent par » degrés l'opinion, si long-tems abandonnée, de sa supériorité dans toutes les » opérations de la guerre. » On pourroit ajouter que l'entretien de l'infanterie est beaucoup moins dispendieux que celui de la cavalerie, et qu'il a dû mieux convenir aux peuples, à mesure qu'ils devenoient plus économes, je ne dis pas de leur sang, mais de

leurs trésors. Au reste, ce n'est qu'à leurs revers continuels, à l'expérience d'une longue infortune, que les Indiens, comme les nations d'Europe, devront un jour l'oubli de leurs préjugés, et la connoissance tardive des moyens de résister à leurs ennemis.

CHAPITRE V.

Heureux état du Mysore pendant la paix. — Description de la cour de Tippoo-Saib. — Détails sur la vie domestique et l'administration de ce prince; son ambassade à Louis XVI; il fait assassiner, à leur retour, deux de ses ambassadeurs. — Nouvelles guerres avec les Anglais; pendant les années 1790, 1791 et 1792.

Je touche à l'époque la plus brillante et la plus heureuse du royaume de Mysore. La presqu'île de l'Inde, ébranlée par la chûte de l'empire mogol, est, depuis long-tems, en proie à l'ambition des princes et des conquérans qui s'en partagent les lambeaux. Les intérêts, les conquêtes des Européens ont prêté de nouvelles fureurs à la discorde qui trouble ce beau pays. La tranquillité de l'Inde dépend souvent d'un coup de canon tiré dans la Méditerranée ou dans l'Océan, et d'un calcul fait dans un comptoir d'Europe. Tippoo-Saïb venoit de faire la paix avec les Anglais; il n'avoit plus rien à démêler avec ses voisins, et les alarmes de

la guerre s'étoient éloignées pour quelques années de ses états. Ce prince, sévère dans ses mœurs, ami de l'instruction et des arts, portant une exactitude minutieuse dans les détails de son administration, mais peu capable de s'élever aux conceptions d'une politique audacieuse, sembloit être destiné à régner dans des tems pacifiques ; il sut mettre quelque tems la paix à profit pour le bonheur de ses sujets et pour la splendeur de son empire : il établit sa résidence à Seringapatam. Cette ville est heureusement située dans une île formée par la rivière de Cauvery, qui en défend l'accès, et qui va baigner les différentes provinces du royaume de Mysore. C'est du sein de Seringapatam que Tippoo-Saïb régnoit sur un vaste territoire, dont l'étendue étoit égale à celle des deux tiers de la France. Il prenoit les titres de soubad de Syrza, de roi des Canarins et des Corgues, du deyva de Mysore, de souverain des empires du Cherequi et du Calicut, de prince de Cananor, de Cochin, de Travancore, de nabab de Bengalore, de Bellapour, de Bisna-

gar ; de seigneur des montagnes et des vallées, etc. de roi des îles de la mer, etc. On s'étonnera peut-être du faste de ces dénominations, mais il est consacré par l'usage des cours orientales ; on en trouve même plus d'un exemple chez les gouvernemens d'Europe, et l'on pardonne aisément à l'orgueil asiatique qui créoit à Tippoo des sujets imaginaires, en voyant les soins que ce prince prenoit chaque jour pour la prospérité des peuples que les victoires d'Hyder avoient soumis à son empire. Il s'occupa de faire renaître la justice, dont la voix avoit été long-tems étouffée au milieu des désordres de la guerre ; il rétablit les riches manufactures du Canara ; il fit refleurir l'agriculture dans ces vastes plaines, où le genre humain étudia ses premiers progrès ; il favorisa les arts et les découvertes nouvelles ; Hyder-Aly avoit eu l'ambition d'étendre le culte du koran à toute la presqu'île de l'Inde. Fidèle et scrupuleux sectateur de la loi du prophète, Tippoo-Saïb voulut la faire régner parmi ses sujets. Il partageoit son tems entre les soins de son

gouvernement et l'exercice de la religion mahométane. Les douceurs de la paix ôtoient à la doctrine de Mahomet ce qu'elle a de farouche ; le peuple alloit en foule dans les mosquées à l'exemple du prince, demander au ciel la continuation d'un règne prospère ; et la rivière de Cauvery, dans son cours, ne voyoit que des rivages fortunés qui retentissoient des cantiques de la religion et des hymnes de la félicité. La cour de Tippoo-Saïb étoit devenue une des cours les plus brillantes de l'Asie, et les Mysoréens furent pendant huit années le peuple le plus heureux de l'Indostan.

Nous aurons, dans la suite, assez de guerres, de meurtres, de crimes à raconter. Qu'on me permette ici de m'arrêter quelques tems aux tableaux touchans de la paix, et de puiser dans la perspective d'une prospérité passagère, des forces pour reprendre les éternelles annales de la guerre. Tippoo-Saïb, fidèle à la politique d'Hyder, étoit resté l'ami des Français ; plusieurs officiers de cette nation étoient accueillis à sa cour dans cette époque fortunée. Leur

séjour dans l'Inde et la faveur dont ils jouissoient à la cour de Mysore, leur ont donné l'occasion de connoître le caractère et l'administration intérieure de Tippoo-Saïb.

La physionomie de Tippoo-Saïb étoit vive, spirituelle et animée; elle annonçoit à-la-fois l'esprit, la douceur et la majesté. Les princes indiens portent ordinairement beaucoup de pierreries à leur turban et sur leurs habits, des pendans d'oreille, des bracelets. Tippoo-Saïb dédaignoit cette espèce de luxe; il suivoit en cela l'exemple de son père, qui attachoit peu d'importance à ce faste de représentation. L'aisance qu'il avoit acquise à parler sur tout, lui ôtoit cet air taciturne et cette morgue qu'affectent les princes d'Orient; il étoit très-affable, très-instruit et très-populaire.

Tippoo-Saïb, comme Hyder-Aly, étoit du plus facile accès. Le dernier des étrangers faisoit demander une audience par un des huissiers de la porte du palais, qu'on nomme dans l'Inde souquedars; il étoit

toujours sûr d'être admis. Il faut excepter les faquirs, qui sont des moines de l'Inde ; ces moines factieux avoient porté le trouble dans la famille d'Hyder-Aly, en séduisant le second de ses fils, et en le mettant à la tête d'un parti, auquel ils donnoient l'influence d'une secte religieuse. Lorsqu'il en paroissoit quelques-uns à la porte du palais, on les conduisoit au pirjada (1), qui leur faisoit l'aumône, et les traitoit selon leurs besoins. Les autres princes de l'Inde ont tant de vénération pour ces faquirs, qu'ils les admettent à leur table, quoiqu'ils soient très-sales et très-dégoûtans.

Tippoo-Saib, prince laborieux, se levoit ordinairement de très-grand matin. Au moment de son lever, les majors d'armée entroient, faisoient leurs rapports, et recevoient les ordres, qui devoient être portés aux ministres et aux généraux. Vers les neuf heures, le prince sortoit de son appartement, et se rendoit dans un salon,

(1) C'est un prêtre mahométan destiné au service intérieur du palais.

Ce mot vient de Pyr, saint, et de Zadèh, fils = on doit écrire : Pyrzadèh, fils de Saint.

où se trouvoient ses secrétaires, auxquels il distribuoit les dépêches, et qui étoient chargés d'y répondre.

Suivant l'usage des princes d'Asie, il se montroit de tems en tems à un balcon du palais, pour recevoir le salut des éléphans, qu'on faisoit défiler devant lui. Lorsque ce prince paroissoit, les souquedars crioient : *Sa Présence* (1), *vos éléphans vous saluent*. Aussitôt les éléphans, rangés sur la place en demi-cercle, fléchissoient trois fois le genou. Ses tigres de chasse, qui étoient très-apprivoisés, lui étoient amenés couverts d'un manteau traînant, à raies d'or, ayant sur la tête un bonnet de drap, qu'on pouvoit leur rabattre sur les yeux, si on eût craint qu'ils ne se mutinassent. Leur conducteur les promenoit journellement dans les marchés, au travers de la foule, qui n'en étoit point effrayée. On n'avoit jamais pu réussir à apprivoiser le tigre barré, appelé le tigre royal, ou le grand tigre.

(1) *Sa présence* est un titre oriental qui équivaut à celui de majesté.

Le prince étoit environ une heure à déjeûner ; après quoi il entroit dans la salle d'audience. Il s'asseyoit sur un sopha, ayant à sa droite et à sa gauche ses parens et ses amis. Toutes les personnes qui avoient leurs entrées, et le nombre en étoit très-grand, pouvoient se présenter à cette audience ; et toutes celles qui avoient des affaires, faisoient demander par des souquedars la permission d'entrer. Le chef des souquedars prenoit leur requête, et la mettoit aux pieds du prince, qui se la faisoit lire, et qui y répondoit sur-le-champ. Dans cette audience, trente ou quarante secrétaires étoient assis le long du mur, à la gauche du prince, où ils étoient occupés à expédier les affaires. Il arrivoit presqu'à chaque instant des courriers que des souquedars conduisoient avec grand bruit jusqu'aux pieds du monarque, où ils déposoient leurs paquets : un secrétaire se mettoit à genoux, s'asseyoit sur les talons devant lui, ouvroit le paquet et lisoit la lettre. Le sultan donnoit sur-le-champ la réponse, et signoit ses dépêches à mesure qu'elles se faisoient,

ainsi qu'une quantité d'ordres particuliers. Les ordres qui émanoient des bureaux des ministres n'avoient d'autre signature que celle du grand sceau, dont ils étoient dépositaires, et la dépêche étoit cachetée avec le sceau particulier du ministre : les lettres signées par le souverain étoient cachetées du sceau du souverain, dont le principal secrétaire étoit gardien. Lorsque le sultan écrivoit quelque lettre intéressante, ou donnoit quelque ordre essentiel, il y apposoit un sceau particulier ou privé, qu'il portoit toujours au doigt, et remettoit lui-même alors le paquet à un de ses courriers.

C'est pendant cette audience que le sultan faisoit l'inspection des chevaux ou des éléphans qu'il achetoit, ou des nouvelles pièces d'artillerie qui avoient été fondues. On amenoit alors les uns et les autres sur la place ou dans la cour du palais, et le prince les examinoit.

Les ministres, les généraux, les ambassadeurs et autres grands seigneurs se trouvoient rarement à cette audience : les courtisans, qui songent plus à être agréables

qu'à être utiles, n'alloient visiter le prince que le soir, quand il ne s'agissoit que de prendre part à ses plaisirs. Les grands avoient des agens qui étoient pour l'ordinaire des bramines, pour solliciter leurs affaires, tant auprès du monarque qu'auprès des ministres. On nommoit ces agens *waqueels* ou *envoyés ;* ils étoient reçus et accueillis, lorsqu'ils avoient été présentés par leurs maîtres. Les ministres envoyoient au sultan les principaux secrétaires de leurs départemens, qui avoient la facilité de communiquer sur-le-champ avec lui, en prenant la même posture que les secrétaires ordinaires. Cette audience duroit ordinairement jusqu'à trois heures ; ensuite le prince rentroit dans son appartement pour prendre quelque repos.

Vers les cinq heures et demie, le sultan rentroit dans la salle d'audience ou dans quelque autre appartement vaste, ou il se mettoit à un balcon pour voir manœuvrer des troupes ou défiler quelque corps de cavalerie. Il avoit à sa suite, comme le matin, quelques-uns de ses parens ou amis, et les

secrétaires étoient toujours occupés à lire des lettres ou à écrire.

A six heures et demie, on éclairoit tous les appartemens du palais, et sur-tout celui où étoit le sultan, avec des bougies que portoient des flambeaux d'argent très-artistement travaillés, et renfermés, à cause du vent, dans de grandes verrines anglaises. Les grands, les militaires, les ambassadeurs arrivoient à la nuit, tous parfumés des odeurs les plus exquises; leur arrivée annonçoit la fin des travaux de la journée: la jeune noblesse remplissoit alors les appartemens; les graces, la politesse, les plaisirs régnoient dans le palais. Parmi cette jeune noblesse, on distinguoit un certain nombre d'arabsbéqui ou chambellans, dont quatre étoient ordinairement de service chaque jour. Ils étoient remarquables par leur sabre qu'ils tenoient à la main dans le fourreau. Les autres courtisans laissoient leurs armes entre les mains de leurs favoris et des autres gens de leur suite, qui étoit toujours fort nombreuse, et qui remplissoit les avenues du palais. Les favoris seuls avoient la li-

berté d'entrer ; ils suivoient leur maître en lui portant la queue jusques dans les appartemens, où ils quittoient leurs pantoufles pour poser les pieds sur les tapis : ils laissoient alors tomber la robe, et mettoient les pantoufles dans un sac.

On jouoit pour l'ordinaire, tous les soirs, une comédie qui commençoit à huit heures et duroit jusqu'à onze ; elle étoit entremêlée de chants et de danses. Le bon ton et la galanterie n'étoient point étrangers à la cour de Tippoo. Pendant le spectacle, les arabsbéqui ou chambellans faisoient compagnie aux étrangers, et les instruisoient de tout ce qu'ils desiroient savoir ; ils leur présentoient du sorbet, des fruits, des confitures, etc., et leur montroient tous les égards dûs à l'hospitalité. Le prince, pour qui le spectacle étoit assez indifférent, s'entretenoit avec ses ministres, et traitoit souvent des affaires les plus importantes, sans avoir l'air d'être occupé. Presque toujours avant la fin de la pièce, on présentoit des bouquets à Hyder, dans une corbeille de filigrane : il donnoit quelques fleurs aux plus

grands seigneurs qui se trouvoient près de lui ; on portoit ensuite la corbeille dans les appartemens, et chacun y prenoit une fleur, et remercioit le prince par une profonde révérence qu'on faisoit de sa place.

Lorsqu'Hyder vouloit donner à quelqu'un une marque particulière de son estime, il faisoit, en causant, un collier de fleurs de jasmin qu'il passoit lui-même au cou de celui qu'il honoroit de sa faveur. Dès le lendemain, le favori recevoit les visites de tout ce qu'il y avoit de plus grand à la cour.

Le spectacle de la cour n'étoit composé que de femmes. Une directrice achetoit les plus jolies filles de quatre à cinq ans, les faisoit inoculer, et leur donnoit ensuite des maîtres de chant, de danse et d'instrumens. On les voyoit paroître sur la scène, dès l'âge de dix à onze ans. Elles avoient généralement les traits les plus fins, les plus délicats, de grands yeux noirs, les plus beaux sourcils, la bouche petite et vermeille, et les plus belles dents du monde ; leur teint étoit d'un beau brun-clair, non point tel que celui des femmes mulâtres qui

ne peuvent rougir, mais tel que pourroit l'avoir une jolie paysanne qui seroit fort hâlée, et qui conserveroit les roses après avoir perdu ou laissé faner ses lys. Ce sont ces mêmes femmes jaunes que les Orientaux prisent par-dessus toutes les autres : elles se donnent cette teinte par le même procédé que nos femmes emploient pour se mettre du rouge ; et ce qui est très-singulier, c'est qu'on finit par s'accoutumer à cette couleur, et par la trouver même agréable. Leur habillement est toujours d'une simple gaze brodée ou brochée en or très-riche ; elles sont couvertes de pierreries, de la tête aux pieds ; elles en ont jusques sur la tête, au cou, aux oreilles, sur la poitrine, aux bras, aux doigts, à la jambe, aux doigts des pieds et jusqu'au nez, ayant toutes un petit diamant attaché à une narine par un anneau ; ce qui leur donne un petit air malin qui leur sied.

Comme souverain d'une partie du Visapour, Tippoo-Saïb jouissoit de la facilité d'avoir parmi ses bayadères celles qui étoient les plus renommées par leurs talens, leurs

graces, leur beauté, etc. Ces bayadères sont des danseuses supérieures dans leur genre ; tout danse et tout joue en même-tems chez elles : leur tête, leurs yeux, leurs bras, leurs pieds, tout leur corps, semblent ne se mouvoir que pour enchanter ; elles sont d'une incroyable légèreté, et ont le jarret aussi fort que souple : leur taille est des plus sveltes et des plus élégantes, et elles n'ont pas un mouvement qui ne soit une grace. La plus âgée de ces femmes n'avoit pas plus de seize à dix-sept ans. Aussitôt qu'elles atteignoient cet âge, on les réformoit, et alors elles alloient courir les provinces, ou s'attachoient à des pagodes dans lesquelles elles étoient entretenues, et où leurs charmes étoient un des meilleurs revenus des brames.

Il s'en faut de beaucoup que les comédies indiennes soient une école de morale, et ce défaut essentiel n'est racheté par aucune beauté dramatique ; ce sont toujours des pièces d'intrigues, où il s'agit de tromper des jaloux ou des mères.

Vers onze heures ou minuit, toute la

cour se retiroit pour laisser souper le sultan, et il ne restoit avec lui qu'un nombre choisi de convives qui étoient toujours ses amis ou ses parens.

Le zenana, ou sérail de Tippoo-Saïb, étoit composé de trois cents femmes, toutes appartenant aux familles les plus distinguées de l'Inde. Les révolutions du sérail, dans l'Indostan, occasionnent rarement des révolutions dans l'état; les passions y sont moins vives que dans les autres parties du monde, et l'empire des femmes y est plus borné. La chasse, la promenade, le spectacle des exercices et des évolutions, prenoient quelquefois la place des jouissances paisibles du palais. Tippoo-Saïb savoit varier ses plaisirs, mais il y attachoit peu d'importance; il pensoit, comme son père, que le premier de tous étoit de travailler au bonheur de ses peuples, à l'agrandissement de son empire.

Tippoo-Saïb étoit passionné pour la gloire sans la connoître. Ne mesurant point ses propres forces, il voulut toujours briller dans une carrière pour laquelle il

n'étoit pas fait. L'image des victoires d'Hyder-Aly, le souvenir de ses premiers succès, échauffoit sans cesse son imagination, et l'impétuosité de son caractère l'entraînoit toujours vers les idées guerrières. Au sein des fêtes brillantes de la paix, il résolut de conjurer un nouvel orage sur les possessions anglaises. Il fit partir de l'Inde trois ambassadeurs pour s'assurer des dispositions du cabinet de Versailles ; ces trois ambassadeurs, Mohamed-Derviche-Kan, Akber-Aly-Kan, Mohamed-Osmand-Kan, s'embarquèrent à Pondichéry, le 22 juillet 1787, et arrivèrent à Toulon le 9 juin de l'année suivante. Les Français, toujours séduits par l'attrait de la nouveauté, accueillirent les ambassadeurs, bien plus comme des personnages curieux, que comme des envoyés d'une puissance alliée. L'arrivée de trois Indiens à Paris fut un spectacle pour la capitale ; ils occupèrent toutes les conversations, fixèrent tous les regards, et le nom de Tippoo-Saïb eut un moment de célébrité chez un peuple léger, qui étoit plus frappé de l'originalité des costumes.

asiatiques, que de l'importance de nos possessions dans l'Inde. Les ambassadeurs obtinrent une audience publique de Louis XVI, le 3 août 1788. On déploya, en cette occasion, tout l'appareil de la cour; les envoyés reçurent l'accueil le plus distingué, mais le premier objet de leur mission ne put être rempli. Ils demandoient des secours contre les Anglais; le gouvernement français ne put leur donner que des spectacles et des fêtes. Le malheureux Louis XVI, sortant à peine d'une guerre ruineuse, et pressé par la crainte des troubles intérieurs, ne put se décider à donner de nouveau le signal des hostilités. Il se contenta de cimenter l'alliance établie entre la France et Tippoo-Saïb, attendant une époque favorable pour réaliser les promesses de son allié indien; mais la fortune devoit bientôt détruire les espérances de la politique. Le génie de la guerre et des révolutions menaçoit à-la-fois le trône de Mysore dans l'Indostan et le trône de France en Europe; et ces deux princes qui se juroient, en 1788, une amitié fondée sur les

intérêts réciproques de leurs états, devoient, avant la fin du siècle, se voir arracher leur couronne, et périr tous les deux d'une mort violente, l'un victime de son ambition guerrière, l'autre victime de ses vertus pacifiques ; l'un pour avoir allumé une guerre insensée, l'autre pour avoir dédaigné de chercher son salut dans la guerre civile ou dans la guerre étrangère.

Les ambassadeurs de Tippoo-Saïb s'embarquèrent pour retourner dans l'Inde ; ils arrivèrent à Seringapatam au mois de mai 1789. Comme ils n'avoient point obtenu ce qu'ils avoient demandé, et qu'ils ne revenoient qu'avec de vaines protestations d'amitié de la part de la France, ils furent assez mal accueillis du sultan. Les envoyés indiens avoient été un objet de curiosité pour la France ; mais la France n'avoit pas moins été un objet de curiosité pour eux ; ils ne parloient à la cour de Tippoo-Saïb que de la splendeur du royaume qu'ils avoient parcouru, de ses arsenaux, de ses nombreuses armées, de ses manufactures, de ses villes superbes, de son immense

population, de la magnificence de la cour de Versailles. Ces récits plus pompeux encore dans le langage oriental, intéressèrent vivement la cour et le peuple; mais le chef du royaume de Mysore ne les entendit qu'avec la plus grande indignation. Il n'aimoit des Français que les secours qu'il pouvoit en attendre; du reste, il les confondoit dans la haîne qu'il avoit pour les Européens en général. Tippoo-Saïb avoit la prétention d'être un des plus grands monarques du monde; il n'aimoit point à entendre dire qu'il existoit dans l'occident du globe, et sur-tout parmi des chrétiens, une monarchie plus riche et plus florissante que la sienne. Il fit défendre à ses ambassadeurs de parler ainsi de la France; ses ordres n'ayant point été rigoureusement suivis, et les tableaux de la prospérité des Français se répandant toujours d'avantage parmi les grands et dans le peuple, Tippoo-Saïb entra dans une telle fureur, qu'il jura la mort de ses infidèles envoyés. Se promenant un jour à l'écart avec Akber-Aly-Kan et Mohamed-

+ cela suffit pour montrer la petitesse de son esprit.

Osmand-Kan, il les fit mettre à mort par les personnes de sa suite, et fit répandre le bruit qu'ils avoient trahi leur souverain. Ce trait de barbarie répandit la terreur à la cour, et on n'y parla plus des richesses des Français. Il se présente ici à la pensée un rapprochement qui n'est peut-être pas sans intérêt, c'est qu'au moment où Tippoo-Saïb faisoit tuer deux de ses ambassadeurs pour avoir vanté notre état de prospérité et de splendeur, il s'élevoit parmi nous des plaintes séditieuses sur le sort de la France, et la révolution se préparoit à détruire les ressources de cet empire, qui réveilloit l'envie jusques dans l'Indostan.

L'ambassade que Tippoo-Saïb avoit envoyée au roi de France, n'avoit pas obtenu le succès qu'il s'en étoit promis; mais le repos devenoit insupportable à son ambition, il embrassa avec ardeur la première occasion qui s'offrit de recommencer la guerre. Les Hollandais avoient deux forts, situés entre leur établissement de Cochin et le royaume de Mysore : Granganore, l'un de ces forts, avoit été pris par Hyder-

Aly, en 1779. Lorsque la guerre éclata de nouveau entre Hyder et les Anglais, ce prince fut obligé de retirer ses garnisons des côtes de Malabar, pour les employer dans le Carnatic; et bientôt après, la Hollande et la France s'étant réunies avec Hyder contre les Anglais, les Hollandais se remirent en possession du fort. Hyder-Aly fit à ce sujet des menaces et des plaintes très-vives; mais elles ne purent être appuyées par la force; elles furent sans effet. Tippoo-Saïb, fidèle à la politique de son père, marcha, au mois de juin 1789, sur Granganore, et voulut s'en rendre maître. Les Hollandais, toujours plus prudens que courageux, n'osèrent point défendre leur possession; mais voyant qu'elle étoit menacée, ils vendirent leurs droits au rajah de Travancore. Le rajah de Travancore, vassal de Tippoo, étoit l'allié des Anglais. Tippoo-Saïb voulut s'opposer à cette acquisition; les Anglais firent des représentations qui ne furent point écoutées : enfin, l'Angleterre se trouva engagée dans une nouvelle guerre avec le sultan de Mysore.

Cette guerre dura trois ans. En 1790, elle ne fut pas portée plus loin que les Gauts, et le royaume de Tippoo-Saïb ne fut point entamé. La seconde campagne s'ouvrit par la prise de Bengalore. Les deux armées anglaises commandées, l'une par le lord Cornwallis, et l'autre par le général Albercrombie, un des plus habiles et des plus malheureux généraux de l'Angleterre, s'avancèrent vers la capitale de Mysore, dans le dessein d'en faire le siège. Rien n'arrêta la marche des Anglais; mais quand ils furent sous les murs de Seringapatam, les pluies firent déborder la Cauvery, et inondèrent toutes les plaines voisines: les préparatifs du siège furent détruits par les torrens; les assiégeans furent découragés et affoiblis par les maladies; la disette la plus affreuse s'établit dans leur camp; une épizootie enleva une grande partie de leurs bêtes de somme; ils furent obligés de lever le siège, laissant leur artillerie, et perdant l'espoir de se rendre maîtres du royaume de Mysore.

Cependant, l'alliance des Anglais avec les Marattes et le soubad du Decan, leur

fournit les moyens de sortir d'une situation si critique. Quand l'armée anglaise fut arrivée dans le voisinage de Bengalore, on prit des mesures pour assurer de nouveau les approvisionnemens, et pour remonter les batteries. L'armée anglaise se trouva en peu de tems dans le cas, non pas de reprendre l'offensive vers le Mysore, mais d'assurer les frontières du Carnatic. Plusieurs forts importans du pays de Bengalore, furent attaqués et pris. Le fort de Nundydroog, bâti au sommet d'une montagne de mille sept cents pieds de haut, étoit à-la-fois défendu par l'art et par la nature : après un mois de siège, cette place fut obligée de se rendre. La place de Kistdaghery fut ensuite attaquée; mais elle se défendit si vigoureusement, que l'ennemi fut obligé de l'abandonner. Pendant que les Anglais assiégeoient ainsi les forts qui défendoient le pays de Bengalore, les troupes mysoréennes faisoient plusieurs tentatives pour s'emparer de quelques places tombées au pouvoir des troupes britanniques, et la ville de Coimbetore se rendit

en peu de jours à l'armée de Tippoo-Saïb.

Les royaumes de Mysore et de Canara étoient protégés par un fort renommé pour sa position. Savendroog, ou le *rocher de la mort*, est situé entre Bengalore et Seringapatam; c'est une énorme montagne de rochers, qui s'élève à plus de cinq cents toises de hauteur perpendiculaire, sur une base de plus de trois lieues de circonférence, entourée de murs de tous côtés, et défendue par d'autres murs qui se croisent, et des palissades par-tout où elle pouvoit être accessible : ce roc prodigieux a de plus l'avantage d'être divisé en haut par un abîme qui le sépare en deux sommets qui ont chacun leurs moyens de défense, et qui forment deux citadelles capables de soutenir toutes les attaques : ce roc n'est pas moins renommé à cause des qualités pernicieuses de son atmosphère, occasionnées tant par les montagnes et les forêts environnantes, que par sa forme et sa hauteur effrayante. Cette forteresse formidable étoit l'espoir de Tippoo-Saïb contre ses ennemis ; il croyoit qu'aucun soldat

anglais n'échapperoit aux dangers de la guerre, devant le *rocher de la mort*. La garnison, qui partageoit la trop grande confiance du sultan, compta trop sur la force naturelle de la place; et après onze jours de siège, cette forteresse célèbre dans la presqu'île, jusqu'alors estimée imprenable, fut emportée d'assaut en moins d'une heure, en plein jour, sans perte d'un seul homme, et avec un seul soldat blessé.

La prise du *rocher de la mort* jeta le découragement parmi les troupes mysoréennes. Plusieurs autres places ouvrirent leurs portes aux Anglais; l'armée des Marattes, qui agissoit séparément, s'empara aussi de plusieurs positions importantes. La seule ville de Gurramcondath osa résister à l'armée du nizam : au mois de janvier 1792, toutes les forces alliées, à l'exception de l'armée de Bombay, se trouvèrent rassemblées aux environs de Hooleadroog. Ce fut de cette position, que les armées réunies s'avancèrent de nouveau dans le royaume de Mysore, dont la conquête leur avoit échappé l'année précédente.

L'armée de Tippoo-Saïb, attaquée dans des retranchemens formidables, fut battue et repoussée jusques sous les murs de Seringapatam. Toutes ses redoutes furent prises, et un logement fut établi sur l'île, dans une excellente position. Les Anglais firent alors toutes les dispositions possibles pour prendre d'assaut la capitale de Mysore. Le 16 février, l'armée de Bombay, sous le commandement du général Abercrombie, rejoignit la principale armée, et resta postée au nord-ouest de la ville. Tippoo-Saïb fit une sortie vigoureuse dans la nuit du 21 février; mais il ne fit point d'autre effort pour sauver sa capitale, et le 24, lorsque tous les préparatifs étoient faits pour un assaut général, on annonça que les préliminaires de la paix étoient signés. Le traité portoit en substance que Tippoo-Saïb céderoit la moitié de ses domaines aux puissances alliées; qu'il paieroit un tribut de trois crores et trente laques de roupies (1); que tous les prisonniers seroient

(1) La laque de roupies vaut environ 720,000 francs.

rendus, et que des trois fils aînés du sultan, deux seroient donnés en ôtage, pour garantir l'exécution du traité.

Ces conditions, et sur-tout la dernière, furent très-pénibles pour Tippoo-Saïb. La douleur et la consternation furent extrêmes dans le *zenana* (sérail) au départ des jeunes princes envoyés en ôtage. Lorsqu'ils sortirent du fort, le sultan lui-même monta sur le rempart pour les suivre des yeux. Les princes étoient montés sur deux éléphans, richement caparaçonnés, et assis dans des howders d'argent (siége couvert d'un dais); ils étoient escortés des serviteurs de leur père, montés également sur des éléphans. Le lord Cornwallis salua les fils de Tippoo-Saïb hors de sa tente; il les embrassa, et les introduisit en les tenant par la main. L'aîné, Abdal Kalik, avoit environ dix ans, et Mooza-ud-Deen en avoit huit. Lorsqu'ils furent assis auprès du lord Cornwallis, l'un à droite, l'autre à gauche, Gullam-Ally, leur gouverneur, dit à sa seigneurie : « Ces enfans étoient,
» ce matin, les fils du sultan, et ils doivent

» maintenant vous regarder comme leur
» père. » Les deux jeunes princes trembloient à l'aspect des Européens, qu'ils avoient toujours entendus représenter à la cour de Tippoo, comme les ennemis les plus cruels des Mysoréens; mais ils furent bientôt rassurés par les protestations d'amitié, et par l'accueil affectueux que leur fit le lord Cornwallis. Ils étoient vêtus de longues robes de mousseline, et coëffés de turbans rouges. Ils portoient autour du cou plusieurs rangs de grosses perles, auxquels étoit suspendu un ornement en rubis et en émeraude d'une grosseur prodigieuse. Ils avoient à leur turban une aigrette de perles. Elevés dès l'enfance, dit le major Direton, avec un soin infini, et accoutumés à imiter, dans leurs manières, la réserve et la politesse de l'âge mûr, ils étonnoient tous les spectateurs par leur conduite sage et mesurée.

Ainsi se termina cette guerre, dans laquelle Tippoo-Saïb perdit soixante-sept forts, huit cents un canons, et quarante-neuf mille trois cents quarante hommes.

La cession qu'il fut obligé de faire d'une partie de son territoire, lui ôta l'avantage de pouvoir inquiéter ses éternels adversaires, les Anglais, dans le Carnatic et sur la côte du Malabar; il étoit désespéré d'être séparé de ses enfans, dans la crainte qu'ils ne fussent maltraités par les Anglais. Avec son ame hautaine, il ne pouvoit supporter l'humiliation d'avoir capitulé avec ses ennemis, et d'avoir remis entre leurs mains ce qu'il avoit de plus cher. Les conditions du traité signé devant Seringapatam, furent exécutées peu de tems après, et les ôtages furent renvoyés. Depuis cette époque, il s'étoit fait un changement presque absolu dans le caractère de Tippoo-Saïb; il ne songea plus qu'à venger l'affront de ses défaites; sa cour cessa d'être le séjour des plaisirs; il devint plus austère dans sa vie domestique, et plus sévère, plus impérieux dans son administration. Les beaux jours de Mysore s'étoient écoulés, et le deuil qui régna dès-lors dans le palais du prince, sembloit présager la catastrophe qui a renversé le plus beau royaume de l'Inde.

CHAPITRE VI.

Expédition d'Egypte par les Français. — Négociation de Tippoo-Saïb avec les principaux états de l'Inde. — Détails sur l'esprit de quelques aventuriers français à la cour de Tippoo-Saïb. — Envoi de deux ambassadeurs indiens à l'Ile-de-France ; ils n'y obtiennent que de foibles secours ; leur retour à Seringapatam.

Les évènemens qui ont ébranlé les états européens pendant les dernières années du dix-huitième siècle, devoient nécessairement prolonger les secousses de la guerre jusques sur les bords du Gange, et la paix de 1792, entre les Anglais et Tippoo-Saïb, ne pouvoit être qu'une trève, tant que les ennemis et les alliés de l'état de Mysore n'auroient pas donné le signal de la paix en Europe. La Méditerranée, l'Océan et les plaines du continent n'offroient point un théâtre assez vaste pour cette terrible guerre; l'Angleterre et la France ont été se chercher dans les mers, dans les plaines de l'Afrique et de l'Asie; le foible Tippoo est tombé au

milieu de ces sanglans débats, auxquels il a pris un intérêt peu réfléchi, et ses états ont grossi le butin des rivaux de la France, que la fortune favorisoit dans l'Inde, tandis que la victoire couronnoit les armes françaises sur les bords du Nil.

Depuis plusieurs années, tous les hommes pénétrés de l'importance des colonies, pensoient que la manière la plus sûre de faire la guerre à l'Angleterre, étoit d'attaquer cette puissance dans ses possessions de l'Indostan. Plusieurs mémoires, où se trouve développé le projet d'une expédition dans l'Inde, sont encore dans les bureaux de la marine. Louis XVI, au milieu des embarras de son règne, ne put s'en occuper; la paix qu'il avoit signée avec les Anglais, imposoit à ce prince la loi de respecter leurs intérêts en Asie; mais la guerre s'étoit de nouveau allumée entre le cabinet de St.-James et la France, à la suite de la révolution; les tentatives inutiles qu'on avoit faites plusieurs fois sur les côtes d'Irlande et d'Angleterre, avoient fait revenir les chefs du nouveau gouvernement à l'idée

d'attaquer les Anglais dans les colonies orientales. On profita de la première occasion qui fut jugée favorable, pour exécuter ce grand dessein. La paix de Campo-Formio laissoit à la disposition du directoire de grandes forces militaires; la facilité de conquérir l'Egypte et de pénétrer ensuite dans l'Inde avec une armée victorieuse, ouvroit dans l'avenir la perspective des succès les plus assurés et les plus brillans. Le général Bonaparte rouloit depuis long-tems ce projet dans sa pensée; on avoit lu dans une de ses lettres écrites d'Italie, ces mots prophétiques : *Je vois d'ici la côte où s'embarqua Alexandre pour la conquête de l'Egypte*. Bonaparte fut chargé de cette expédition, et le 27 mai 1797, il s'embarqua à Toulon sur une escadre composée de cent quatre-vingt-quatorze voiles, portant dix-neuf mille hommes de débarquement. Toutes les illusions de la prospérité et de la gloire s'attachoient d'avance à cette entreprise lointaine; et ce fut au milieu des acclamations de la joie la plus vive, qu'on vit la flotte française s'éloigner de ces rivages auxquels

elle devoit rapporter les trésors de l'Afrique et de l'Asie. On suivoit les pas des voyageurs dans les riches contrées de l'Orient. On se rappella que l'Egypte fut une des contrées les plus florissantes de l'antiquité, et qu'elle avoit été la plus riche colonie de Rome. La belle laine des brebis d'Egypte offroit les moyens de rivaliser avec l'Angleterre, pour les manufactures de draps; les rives du Nil produisent un lin superbe dont on pouvoit faire des toiles : il y croît deux sortes de coton, l'un annuel et l'autre vivace, dont on pouvoit fabriquer les plus belles mousselines. Il étoit facile d'y ouvrir des communications, de rétablir les digues, de rendre à l'agriculture le tiers des terres ensevelies sous les sables; on descendoit déjà dans ces mines d'émeraudes, fameuses par leur dureté presque égale à celle des diamans; le granit, le porphyre et l'albâtre qui se trouvent dans plusieurs montagnes, devoient former aussi une branche précieuse de commerce; notre teinture s'enrichissoit de l'indigo d'Egypte, de son chartame, des substances colorantes

répandues dans ses deserts ; on recreusoit le canal qui, sous les monarques égyptiens, avoit rapproché la Méditerranée de la mer Rouge ; on unissoit le Gange au Nil, et le Nil à la Seine ; les vainqueurs de l'Italie, qui avoient été choisis pour cette expédition, promettoient d'illuster les armes françaises au pied de ces antiques pyramides, qui avoient été les témoins de la gloire et des malheurs des Romains; et les savans embarqués dans la flotte, rappeloient aux partisans de cette entreprise hardie, les siècles où les Thalès, les Pythagore, les Solon, alloient chez les peuples de l'Inde et de l'Afrique, puiser les lumières qu'ils reportoient dans leur patrie.

La flotte française se trouva le 9 juin, à la vue de l'île de Malte. Un convoi parti de Civitta-Vecchia, et qui devoit se réunir à l'escadre de Toulon, étoit arrivé depuis trois jours. Le 9 au soir, Bonaparte envoya demander au grand-maître la permission de faire de l'eau dans les différens mouillages de l'île ; cette permission ayant été refusée, l'ordre fut donné à l'amiral

Brueix, qui commandoit l'escadre, de faire les préparatifs pour une descente. Le 22 au matin, les troupes françaises étoient à terre sur tous les points de l'île, et le soir de la même journée, la ville de Malte étoit investie de toutes parts. La place continua une canonnade très-vive pendant toute la soirée : les assiégés firent une sortie ; mais ils furent repoussés. Le lendemain matin, le grand-maître fit demander une suspension d'armes, et le même jour, il signa une capitulation, à la suite de laquelle les Français entrèrent dans la place. On s'étonnera qu'il n'ait fallu que deux jours aux Français pour prendre une place qu'ils ont défendue ensuite deux ans contre les forces combinées des Anglais et des Russes.

La prise si soudaine de l'île de Malte, dont la possession étoit nécessaire pour assurer les avantages de l'expédition, donna de nouvelles espérances. Le général Bonaparte continua sa route vers l'Egypte ; on découvrit les côtes d'Afrique le 30 juin, et le 1er, juillet, la flotte française entra dans la rade d'Alexandrie, que l'escadre anglaise

avoit quittée trois jours auparavant. Le débarquement eut lieu dans la nuit même. Bonaparte descendit sur une galère, à la suite des colonnes, à onze heures du soir; l'armée étoit alors forte de trente mille hommes; le 2 au matin, Alexandrie fut attaquée de plusieurs côtés, et le soir du même jour, elle étoit déjà au pouvoir des Français. L'époque de ces premiers triomphes correspondoit à l'anniversaire de la république française; Bonaparte ordonna une cérémonie dans son armée, pour célébrer cette journée, et l'Egypte vit, par un contraste inattendu, trente mille Européens, armés pour la cause de la liberté, proclamer des idées républicaines sur ces bords du Nil où elle avoit vu, quelques siècles auparavant, ces illustres chevaliers, ces innombrables croisés, réunis sous les bannières de la religion catholique, et suivant vers Jérusalem les drapeaux des rois chantés par le Tasse.

Le Caire, Rosette, et plusieurs autres villes, ouvrirent bientôt leurs portes aux Français. Les Mamelucks et les Arabes

furent battus à Cheibresse, devant les pyramides, à Salehied, à El-Arych : les beys furent par-tout chassés des contrées qu'ils avoient usurpées sur la Porte-Ottomane, et forcés à se retirer dans les montagnes et dans les déserts. Mais tandis que les armées françaises ne rencontroient point d'obstacles à leur valeur, leur flotte, qui retournoit en Europe, étoit aux prises avec un ennemi supérieur. Il semble que, dans cette guerre, la fortune ait fait deux parts de l'Univers ; elle a donné la terre aux Français, et la mer à l'Angleterre. Lorsque Bonaparte dirigeoit ses troupes vers les bords de la mer Rouge, l'amiral Nelson dispersoit la flotte de Brueix dans la rade d'Aboukir. L'amiral Brueix fut tué dans ce combat, un des plus sanglans dont la mer ait été le théâtre ; et la France se trouva, par la ruine complète de ses vaisseaux, privée d'une marine qui étoit nécessaire pour assurer ses succès en Égypte et sur les rivages de l'Inde. Un autre obstacle vint encore traverser les entreprises des Français, dans leur nouvelle conquête. La po-

litique avoit négligé les moyens de profiter des avantages de la victoire : on n'avoit point pressenti la Porte-Ottomane sur le but de cette expédition, où les ambassadeurs auroient dû précéder les généraux ; et Selim, à qui l'Egypte payoit un tribut, voulut s'opposer à l'invasion d'une contrée qui étoit gouvernée sous sa protection. Il est au reste très-probable que la Porte-Ottomane, dont les Anglais n'auroient pas manqué d'éveiller les défiances, auroit difficilement consenti à favoriser les progrès des Français en Égypte (1).

---

(1) Déjà plusieurs tentatives avoient été faites pour établir, par cette contrée, un nouveau canal de correspondance entre l Inde et l'Europe. En 1774, le gouverneur du Bengale proposa à des marchands de Calcutta, d'équiper un vaisseau pour le commerce de la mer Rouge, et de faire voile en droiture pour Suez, au lieu de débarquer à Gedda. Cette entreprise alarma le schérif de la Mecque, et la Porte-Ottomane ne tarda pas à montrer la plus vive opposition. « L'histoire, disoit le grand-seigneur dans un firman » publié à ce sujet, nous apprend que les chrétiens, race » entreprenante et industrieuse, ont, dès les premiers » tems, mis en usage la violence ou la fourberie, pour » parvenir à l'exécution de leurs desseins ambitieux. Ces » mêmes chrétiens ont essayé de pénétrer en Egypte, sans

La Porte-Ottomane, peu capable de profiter des avantages de ses possessions, s'est toujours montrée ardente à les défendre contre les nations européennes. Cet empire, placé entre l'Europe et l'Asie, a négligé les arts européens, pour conserver l'esprit et les mœurs asiatiques; et, plein de mépris pour les nations dont il voyoit avec indifférence les progrès dans tous les genres de lumière et de prospérité, s'est isolé du système général, et s'est rendu inaccessible aux combinaisons de la politique moderne.

Dans la route de la civilisation, c'est reculer que de s'arrêter; et cette vaste monarchie, qu'on regarde encore à Constantinople comme le plus florissant et le plus redoutable des empires, qui est placée sous le plus beau ciel, et qui ne sait ni jouir

---

» doute à dessein d'en faire la conquête. Pour contre-
» miner un projet aussi dangereux, nous desirons qu'aucun
» de leurs vaisseaux ne puisse obtenir la faculté de fré-
» quenter le port de Suez. Si quelques-uns poussent la
» hardiesse jusqu'à paroître dans ce port, que la cargaison
» soit confisquée et l'équipage mis aux fers. »

elle-même, ni laisser jouir les autres peuples des ressources que la nature a répandues autour d'elle, tombe aujourd'hui de toutes parts, par l'ignorance de son gouvernement autant que par les vices de son administration. Le siècle qui s'ouvre verra peut-être disparoître en Europe cette puissance colossale et monstrueuse; un usurpateur ou un conquérant heureux se rendra maître de ce beau pays, qui paroît être abandonné et promis au génie de la victoire. C'est alors qu'on verra se relever la ville de Constantin, et qu'un nouvel empire se rendra maître, par le commerce, des richesses de l'Europe et de l'Inde.

Un pareil changement est-il à desirer pour l'Europe? Il est certain qu'il y feroit naître un désordre général, en déplaçant tous les intérêts, et en faisant une révolution dans le droit public. La crainte de ce bouleversement a mieux défendu jusqu'à présent la Porte-Ottomane, que ses propres armées. Mais l'indifférence actuelle de plusieurs états, sur leurs véritables avantages; l'impuissance des autres; l'esprit

d'incertitude que le grand évènement de la révolution française a jeté dans la diplomatie européenne, semblent laisser aujourd'hui la carrière ouverte à l'ambition. Cette révolution, dans les relations de l'Asie et de l'Europe, paroît plus que jamais devenir inévitable. L'Empire ottoman a donné, dans cette guerre, le funeste secret de sa foiblesse, et quelques-unes des puissances prépondérantes semblent moins disposées à prévenir sa chûte qu'à la mettre à profit.

Ce que la sagesse pouvoit prévoir, lors de l'expédition d'Egypte, ne manqua pas d'arriver : la Porte-Ottomane se déclara contre les Français, malgré les protestations d'amitié dont ils accompagnèrent leur expédition. Elle protesta dans ses manifestes contre leurs conquêtes, et chercha à en arrêter le cours, en envoyant contre eux des forces considérables. Mais si le directoire avoit négligé les moyens, quoiqu'incertains, de neutraliser les Ottomans dans cette guerre, il restoit au général français le grand avantage de pouvoir vaincre leurs armées, et de rendre leurs menaces

impuissantes. Les troupes ottomanes succombèrent par-tout, comme celles des beys, devant ses armes victorieuses; les rives du Jourdain furent témoins des victoires de Bonaparte. Il n'auroit point trouvé d'obstacles, si les Anglais, qui avoient déjà animé la Porte-Ottomane contre les Français, ne s'étoient pas trouvés par-tout sur leur passage, et n'avoient pas contribué à l'étonnante défense de St.-Jean-d'Acre.

Il n'entre point dans le plan de cet ouvrage, de parler en détail des triomphes des Français en Egypte, et de m'étendre davantage sur cette guerre, qui avoit commencé sous les auspices les plus encourageans. La valeur a rempli sa tâche dans cette entreprise brillante, mais la politique de ce tems-là ne l'a pas secondée. Le directoire, en allumant de nouveau la guerre sur le continent de l'Europe, s'étoit privé des moyens de secourir et d'entretenir l'armée d'Egypte. Ainsi la France, qui avoit fait d'innombrables sacrifices pour cette expédition éloignée, sembloit devoir en tirer plus de gloire que d'avantages réels. L'envie chagrine comparoit déjà nos conquêtes sur les

bords du Nil, à ces antiques pyramides qui sont à-la-fois des monumens de deuil et de magnificence. On eût été plus juste, si on eût apprécié la possession de l'Egypte, par l'ardeur que les Anglais ont mise à la disputer aux vainqueurs. Au reste, la conquête d'Egypte est un de ces évènemens qui, en politique, n'arrivent jamais seuls, et l'avenir nous fournira assez de lumières, pour asseoir un jugement fondé sur autre chose que sur des craintes chimériques ou des espérances exagérées.

Tandis que l'Egypte se soumettoit de toutes parts à nos armées victorieuses, et que la Méditerranée étoit couverte des débris dispersés de notre flotte, l'ancien allié de la France dans l'Inde, Tippoo-Saïb, ne songeoit qu'à reprendre sur les Anglais les provinces conquises dans la dernière guerre; sa haîne pour la nation britannique avoit deviné les projets du gouvernement français; il cherchoit dans toutes les contrées de l'Inde des ennemis à la compagnie anglaise; le soubad du Decan et les chefs des Marattes étoient entrés dans la coalition formée par Hyder-Aly contre les

Anglais ; mais la compagnie britannique les avoit enchaînés aux intérêts de l'Angleterre, en les associant, dans la guerre précédente, au partage des pays conquis sur Tippoo-Saïb. Les démarches de ce prince auprès de ces puissances voisines et rivales, ne furent ni sincères ni publiques. Il se contenta d'avoir des espions où il ne pouvoit avoir des ambassadeurs ; et préférant dans sa politique toujours passionnée, la haîne de ses rivaux à leur alliance, il se réunissoit, par ses intelligences secrètes, à tous ceux qui cherchoient à porter le trouble dans ces deux états. Tippoo-Saïb, entouré des auxiliaires des Anglais, porta toutes ses espérances vers Zeman-Sha, souverain de la célèbre province de Cachemire, du royaume de Candahar, de Cabul, de Peshein, de Kisni, de Sigistan, de Chorasan, etc. Les sujets de Zeman-Sha sont appelés Abdalis, du nom du fondateur de cet empire ; Akmed-Kan-Abdala avoit suivi Thamas-Kouli-Kan à Dely. Après la mort de ce conquérant, il profita de l'état de foiblesse où se trouvoient l'Indostan et la Perse, pour se rendre maître de toutes les

provinces de la rive gauche de l'Indus. Abdala avoit commencé par être soldat, et il parvint à la dignité royale par le chemin qui conduit ordinairement au trône dans cette partie de l'Orient. Zeman-Sha, son petit-fils, est un prince mahométan; il s'étoit déclaré l'ennemi des Anglais, et son armée qu'il pouvoit porter jusqu'à cent cinquante mille cavaliers, faisoit espérer au sultan de Mysore que cette haîne seroit un jour funeste à leur commun ennemi. Des ambassadeurs partirent en 1797 de Seringapatam, et se rendirent à la cour du prince des Abdalis : ils étoient chargés d'engager ce souverain, qui a des prétentions à l'empire mogol, à réunir ses efforts à ceux de Tippoo-Saïb, pour faire la guerre à la secte des Bramines, pour chasser les Européens de l'Inde, et rétablir l'antique splendeur de Dely. « L'état de désordre et de nullité de » ce royaume, disoit Tippoo-Saïb dans ses » lettres, est plus visible que le soleil. » Dely, l'un des sièges du gouvernement » mahométan, est réduit à un tel état, » que les infidèles y dominent par-tout;

» mais si l'ornement du trône, le conqué-
» rant des royaumes peut adopter les plans
» que je lui propose, il contribuera à la
» gloire de la foi. » Tippoo-Saïb proposoit au prince des Abdalis d'envoyer un des nobles de sa cour à Dely, à la tête d'une armée, pour y déposer le prince régnant, et choisir pour lui succéder, quelqu'un de sa famille, dont l'audace et la fermeté pût rendre l'éclat à la religion et à l'empire. L'armée envoyée à Dely, devoit rester dans cette capitale pour consolider le nouveau gouvernement, se porter ensuite sur le Decan, anéantir la secte des Brames, tandis que Tippoo-Saïb lèveroit de son côté l'étendard, et feroit fléchir les autres infidèles de la presqu'île, sous le glaive de Mahomet. Dans un second projet, Tippoo-Saïb proposoit à Zeman-Sha d'aller lui-même à Dely, d'y placer un visir fidèle, d'établir de là une confédération parmi les princes mahométans, qu'il dirigeroit vers le but du triomphe de la foi (1). Ces deux projets

(1) Voyez nº. II des Pièces justificatives.

furent abandonnés, soit que cette expédition exigeât trop de tems et des moyens trop au-dessus de la puissance de Zeman-Sha, soit que l'état de l'Inde, et sur-tout les divisions que la politique européenne avoit semées parmi les cours de l'Indostan, ne permissent pas de suivre un plan si vaste, dont l'exécution demandoit une grande réunion de forces et de volontés.

Tippoo-Saïb n'ayant pas réussi dans ses négociations entamées avec Zeman-Sha, n'abandonna point son projet. Il étoit implacable dans sa haîne, autant qu'opiniâtre dans ses desseins; il se souvint qu'Hyder-Aly lui avoit dit en mourant qu'on ne pouvoit vaincre les Européens, qu'en les mettant aux prises les uns avec les autres; et ne voyant autour de lui dans l'Indostan que des états ébranlés, que des monarques foibles, que des princes qui ne savoient pas haïr, comme lui, les Anglais, il reporta encore une fois ses regards sur la France. Son ambassade auprès de Louis XVI n'avoit point eu le succès que sa politique s'en étoit promis; mais la nouvelle

de l'établissement de la république étoit, depuis long-tems, arrivée dans l'Inde, et Tippoo-Saïb espéroit que le changement de gouvernement feroit naître des circonstances plus favorables. La guerre entre l'Angleterre et la France, les dernières invasions des Anglais dans les possessions de la nouvelle république et de ses alliés, sembloient, de nouveau, associer les intérêts du royaume de Mysore à ceux du gouvernement français. Depuis la prise de Pondichéry, un grand nombre de Français, ruinés par la destruction de nos comptoirs, s'étoient répandus dans les différentes cours de l'Indostan. Tous ces aventuriers qui vont chercher la fortune loin de leurs pays, qui prennent aisément pour leur patrie toute contrée où les troubles donnent de l'or à ceux qui savent les fomenter; beaucoup de ces hommes qui, dans tous les climats, vendent leur courage à celui qui les paie le mieux, étoient par-tout accueillis dans l'Inde par des princes qui avoient besoin de faire fleurir les arts d'Europe, et d'introduire dans leurs armées la tactique euro-

péenne. Ils sembloient s'être donné rendez-vous à la cour de Tippoo-Saïb, dont les projets ambitieux flattoient si bien leurs espérances. La nouvelle religion des Droits de l'Homme trouva facilement des missionnaires parmi eux, et l'on vit un spectacle inconnu dans l'Orient, celui des apôtres de l'égalité, prêchant publiquement leur doctrine à la cour du souverain absolu de Mysore. L'appareil de la puissance asiatique étoit peu fait pour s'allier aux idées de la démocratie; aussi les aventuriers réfugiés à la cour de Tippoo, avoient soin de voiler les attributs du pouvoir royal par les emblêmes de la liberté française; et pour effacer ce que le titre de *sultan* pouvoit avoir d'odieux pour des républicains, ils y ajoutoient dans leurs discours et dans leurs correspondances le titre de *citoyen*. Ces maximes, il est vrai, devoient produire peu d'effet sur des imaginations orientales, toujours éblouies par le faste. L'esprit des Indiens n'est point imitateur comme celui des peuples européens; et l'Indous, à qui deux mille ans de révolution n'ont pas

fait perdre sa religion et sa morale, ne pouvoit pas être un prosélyte bien ardent de nos inovations philosophiques. Il importoit peu d'ailleurs à Tippoo-Saïb que la France fût ébranlée par une révolution populaire, pourvu qu'il y trouva les moyens de seconder sa haîne contre les Anglais. Les Français retirés à sa cour, ne manquèrent pas de l'entretenir dans cet espoir; ils lui parloient souvent des intentions amicales de la nation française. Un horloger de cette nation, établi à Seringapatam, homme sans instruction, et sachant à peine écrire, étoit le secrétaire et le conseil du roi de Mysore pour ses projets de relations avec la France. Les choses étoient dans cet état, lorsque la fortune jeta sur la côte de Malabar un petit corsaire de l'Ile-de-France, commandé par un Français, nommé Ripaud. Ce Français fut conduit à Seringapatam et interrogé par Tippoo-Saïb lui-même. Il avoit d'abord fait naître des soupçons; mais il n'eût pas de peine à les dissiper, en parlant de l'amitié singulière que la république française avoit

pour le roi de Mysore ; il n'hésita pas même à se donner pour l'interprête et l'envoyé de ses compatriotes ; les honneurs et les trésors lui furent alors prodigués en considérations des bons sentimens qui animoient le gouvernement français.

La première chose que fit Ripaud, pour remplir la mission qu'il s'étoit donnée auprès de Tippoo-Saïb, fut d'assembler à Seringapatam un club de jacobins. Ce club, établi dans l'Indostan au tems même où la France avoit aboli dans son sein ces aggrégations démagogiques, tint sa première séance le 5 mai 1797. Ce fut le corsaire Ripaud qui en fit l'ouverture, par un discours où le délire le disputoit à l'ignorance : il proposa à ses frères de Seringapatam de brûler tous les attributs de la royauté, et d'arborer le pavillon national. Cette proposition fut accueillie avec toutes les démonstrations de l'enthousiasme ; chacun des membres du club jura ensuite de défendre la constitution républicaine, et de mourir les armes à la main plutôt que de voir périr la liberté. Ce n'étoit pas assez

pour l'obscur Ripaud d'être tout-à-coup élevé à la qualité d'ambassadeur d'une grande nation; le titre de législateur fut ajouté à celui d'envoyé; et les Français, touchés de son patriotisme, le prièrent instamment de leur donner des loix. Ripaud céda à leurs instances, et proposa un règlement qui fut adopté par la société. Ce règlement, qui est imprimé dans les *Pièces justificatives* (1), n'est autre chose qu'un monstrueux abrégé de nos loix révolutionnaires : la peine de mort y est prononcée contre ceux qui chercheroient à rétablir la royauté; contre ceux qui montreroient de la foiblesse devant l'ennemi; contre ceux qui, par leurs propos, chercheroient à affoiblir le courage de leurs camarades. On voit par-là qu'il ne manquoit plus, à Seringapatam, qu'un tribunal révolutionnaire, pour y donner aux Indiens le spectacle en petit de la révolution française.

Ce fut le 15 mai 1797 que les Français,

(1) Voyez le N°. III des Pièces justificatives.

réunis en société populaire à Seringapatam, procédèrent à l'inauguration du pavillon national; il fut arboré au bruit d'une salve nombreuse d'artillerie et de mousqueterie. Après cette cérémonie, Ripaud qui prenoit le titre de *représentant de la nation française, auprès du prince Tippoo*, et quelques autres membres de la société populaire, se transportèrent sur la place d'armes de Seringapatam, où le citoyen-prince (ce sont les termes du procès-verbal) les attendoit. Le sultan, à leur approche, fit tirer une salve d'artillerie; le fort de Seringapatam tira cinq cents coups de canon. Après les mutuelles protestations d'amitié, l'arbre de la liberté fut planté avec appareil sur la place d'armes; le citoyen Ripaud fit un discours sur l'importance de cette cérémonie, à la suite de laquelle il proposa à chaque membre de la société une formule de serment conçue en ces termes: *Citoyens, jurez-vous haine aux rois, exceptant Tippoo-Sultan le victorieux, l'allié de la république française; guerre aux tyrans, amour pour la*

patrie et pour celle du citoyen Tippoo? Ce serment fut prêté individuellement; on chanta ensuite les hymnes à la patrie, autour de l'arbre de la liberté et du pavillon national.

Tippoo-Saïb assembla son conseil pour délibérer sur les rapports de Ripaud, qui n'avoit pas moins de crédit à la cour que la société qu'il avoit fondée. Quelques-uns des ministres du sultan, guidés par une sage politique, peut-être même par jalousie, s'efforcèrent de rendre Ripaud odieux à leur souverain; mais la haîne contre les Anglais l'emporta: il fut décidé qu'on enverroit une ambassade au gouvernement de l'Ile-de-France et au directoire exécutif de la république française, pour obtenir des renforts contre les Anglais. On acheta le bâtiment de Ripaud; il fut chargé de poivre noir destiné pour l'Ile-de-France. Il étoit important de cacher l'objet de cette démarche, et les envoyés de Tippoo-Saïb devoient prendre le titre de négocians. Ils reçurent des instructions pour l'Ile-de-France; ils étoient chargés de son-

der le gouverneur sur les intentions des Français, de proposer une alliance et de demander une armée; ils reçurent aussi des instructions et des lettres pour le directoire exécutif. Tippoo-Saïb engageoit les directeurs de la république française à se réunir à lui, pour exterminer les Anglais dans l'Inde; il faisoit valoir toutes les considérations de l'amitié et de la politique, pour leur faire partager l'exécution et la gloire de ses vastes projets. Peu accessible aux idées d'égalité qu'on prêchoit à sa cour, il prodiguoit aux chefs d'un gouvernement républicain les dénominations les plus pompeuses; il (1) les appeloit *les magnifiques et élevés en rang, le refuge affable des amis, les objets des égards, les gentilshommes constituant le pouvoir exécutif.* Ces premières lettres furent ensuite remplacées par d'autres, à cause du retard qu'éprouva le départ des ambassadeurs; ils furent retenus par un tems contraire, et par la crainte d'être pris par les Anglais. Des

---

(1) Voyez le No. IV des Pièces justificatives.

quatre Indiens qui étoient destinés à l'ambassade, deux seulement, Hussan-Aly et Shaik-Ibrahim, partirent pour l'Ile-de-France, accompagnés de l'horloger français qui avoit été le conseil de Tippoo-Saïb, et qui servit d'interprête à l'ambassade. Ils mirent à la voile le 17 décembre 1797.

Ripaud étoit chargé de les conduire à leur destination : cet homme sans éducation, et connoissant peu les convenances, dès les premiers jours du voyage, accabla les ambassadeurs de Tippoo des traitemens les plus grossiers. Il leur arracha leurs dépêches, leur demanda de l'argent, les menaça de les emmener sur la côte de Bombay, où il avoit, disoit-il, de nombreuses prises à faire; il leur refusa même l'eau qui leur étoit nécessaire. Enfin, après la traversée la plus pénible, les ambassadeurs de Tippoo-Saïb arrivèrent à l'Ile-de-France le 19 janvier 1798.

Tippoo-Saïb leur avoit recommandé surtout de tenir leur mission secrète; mais malgré leurs représentations, le gouvernement de l'île mit à leur réception un appa-

reil qui devint ensuite funeste à leur souverain, dont cette ambassade, devenue solemnelle, dévoiloit les desseins. Ils eurent plusieurs audiences du gouverneur, qui leur promit des secours, et qui eut l'imprudence de donner de la publicité à ses engagemens par une proclamation. Les ambassadeurs restèrent un mois et demi à l'Ile-de-France; ils y étoient encore quand on y reçut la nouvelle de la fatale journée du 18 fructidor (septembre 1797). Je crois devoir transcrire ici le récit de cet évènement, tel qu'il se trouve dans les lettres adressées à Tippoo-Saïb par ses ambassadeurs (1). On ne sera peut-être pas fâché de comparer l'idée qu'on avoit dans l'Inde de cette révolution, avec l'idée qu'on en avoit en Europe. «Un vais» seau danois, dit l'ambassadeur indien » dans une lettre traduite fidellement du » persan, étant arrivé à Mauritius (Ile-de» France), avec des lettres de Paris, tous » les chefs du conseil de l'île s'assemblèrent, » et ayant lu ces lettres, restèrent une

(1) Voyez le N°. V des Pièces justificatives.

» journée entière accablés de peur et
» d'anxiété. Nous en demandâmes la rai-
» son à *** (nom illisible), qui nous ré-
» pondit qu'après le meurtre du roi des
» Français, un nouveau système avoit été
» établi; qu'il y avoit cinq sirdars du pre-
» mier ordre; qu'il y avoit un conseil des
» anciens consistant en deux cent cin-
» quante sirdars ou membres, et un troi-
» sième ordre de jeunes gens, dont le nom-
» bre se montoit à cinq cents; que ces
» sirdars, en se consultant ensemble, con-
» duisoient les affaires de l'état; que les
» Allemands avoient fait la paix avec les
» Français; mais que les Anglais avoient
» corrompu les premiers par des millions,
» les avoient séparés des Français, et en-
» traînés dans leur parti; qu'ils avoient
» gagné aussi, par le moyen des Allemands,
» deux sirdars du premier ordre (deux
» membres du directoire), et un grand
» nombre de sirdars des deux autres or-
» dres (1); qu'ils étoient convenus secrè-

(1) Il seroit difficile d'entendre quelque chose à ce rapport des ambassadeurs de Tippoo-Saïb, sur la journée du

» tement de conditions de paix avec les
» Anglais, et que cette intrigue ayant
» été découverte par les autres membres,
» tous ces sirdars et partisans des Anglais
» avoient été mis en prison, sous la garde
» d'un corps de cinq mille chevaux. Les
» wakeels (ambassadeurs) anglais, qui
» étoient venus pour favoriser ce plan,
» s'enfuirent, et en conséquence un nou-
» veau mésentendu étant survenu entre les
» Français et les Allemands, la paix ne
» pouvoit être faite en ce moment. »

L'ambassadeur indien ajoutoit qu'à la suite de ces évènemens, les Français avoient déclaré aux Anglais que la paix ne pouvoit être affermie avec eux, que dans le cas où ils consentiroient à être remis dans la même situation où ils se trouvoient il y a quarante ans; que l'Angleterre étoit réduite à la plus grande détresse; qu'elle étoit chargée d'une dette énorme, et qu'elle n'avoit point d'argent. L'envoyé mandoit de plus à son sou-

---

18 fructidor (sept. 1797); mais je doute qu'on ait entendu davantage au rapport de Bailleul sur cette même journée.

verain, que les rois de *Constantinople*, d'*Amérique*, d'*Espagne*, de *Hollande*, de *Danemarck* et de *Portugal*, s'étoient alliés avec les Français, et que leurs ambassadeurs, ou wakeels, étoient à Paris.

Je ne cite ici ces fables ridicules, que pour faire voir combien les chefs de l'Indostan connoissoient peu la politique des nations européennes qu'ils vouloient vaincre les unes par les autres. Ripaud, qui avoit fait des rapports non moins absurdes à Tippoo-Saïb, n'avoit plus de communication avec l'ambassade; son entrée à l'Ile-de-France l'avoit rendu à sa première obscurité; mais il ne manquoit pas dans l'île de ces hommes toujours prêts à abuser de la simplicité et de l'ignorance des étrangers : lors même que toutes les mers attestoient les triomphes des Anglais, on représentoient aux ambassadeurs indiens cette nation comme prête à succomber; ils adoptèrent facilement des idées qui devoient plaire à leur souverain, et Tippoo crut trop aisément à une chose qu'il desiroit.

Les ambassadeurs se rembarquèrent le 7

mars 1798. Ils ne crurent pas devoir prendre la route de France, quoiqu'ils eussent des lettres pour le directoire exécutif. Il est très-possible qu'ils n'eussent plus trouvé à leur arrivée ces mêmes directeurs auxquels ils étoient adressés, et à qui Tippoo disoit dans ses lettres : *Que vos honneurs soient perpétuels !* Les ambassadeurs emmenoient avec eux dans le royaume de Mysore plusieurs personnes envoyées par le gouvernement de l'Ile-de-France, pour être employées au service de Tippoo-Sultan. Ils étoient venus pour demander une armée ; mais cette armée se réduisoit à un général de troupes de terre, à un commandant de marine, à un commandant des Européens, deux officiers d'artillerie, six officiers de marine, quatre charpentiers de vaisseau ; vingt-six officiers, sergens et interprêtes, trente-six soldats européens, vingt-six soldats mulâtres ; foible et funeste secours, qui servit de prétexte aux Anglais pour attaquer Tippoo-Saïb, et qui étoit loin de pouvoir suffire à le défendre ! Les ambassadeurs de Mysore et leur suite arri-

vèrent à Mengalore au mois d'avril 1798. Ils se rendirent sur-le-champ à Seringapatam, où les Français reçurent un accueil proportionné à l'idée que Tippoo-Saïb s'étoit faite des intentions et de la puissance de la république.

CHAPITRE VII.

Situation des alliés des Anglais dans l'Indostan. — Etat critique de la compagnie. — Lettre de Bonaparte au schérif de la Mecque et à Tippoo-Saïb. — Préparatifs des Anglais. — Négociations commencées entre le gouverneur et Tippoo. — Nécessité d'une nouvelle guerre.

Tandis que Tippoo-Saïb cherchoit des alliés et des hommes qu'il pût associer à ses entreprises contre la nation britannique, les puissances amies de l'Angleterre, et ses forces dans l'Indostan, étoient dans une situation propre à relever les espérances de ses ennemis, si une sage politique eût réglé leurs démarches. La triple alliance formée en 1790, entre les Anglais, les Marattes et le nizam, avoient donné d'abord une très-grande consistance à l'état politique de l'Indostan; les alliés avoient établi un système de pouvoir, fondé sur la balance de leurs intérêts respectifs, autant qu'il avoit été possible de les connoître et de les conci-

lier. La puissance de Tippoo-Saïb avoit été diminuée, et par conséquent ses moyens de troubler l'harmonie se trouvoient beaucoup affoiblis. L'ambition particulière des états amis paroissoit être enchaînée par la nature même de leurs relations entr'eux, et les Anglais se croyoient les arbitres souverains des destinées de l'Inde; mais un tel état de choses pouvoit-il subsister longtems? L'harmonie pouvoit-elle être durable entre des gouvernemens purement militaires et despotiques, dont les déterminations aussi désordonnées que celles de l'impétueuse démocratie, ne peuvent donner aucune garantie pour l'avenir? Les limites des territoires n'étoient tracées et défendues que par des traités, qui sont de vaines barrières contre la force ambitieuse. Les états alliés n'avoient pas tous la même politique, les mêmes vues : souvent ils méconnoissoient leurs vrais intérêts; cette alliance avoit besoin d'un centre prépondérant, qui ramenât sans cesse vers lui les passions divergentes; ce moyen propre à cimenter l'union, avoit été trop négligé par les An-

glais ; trois ans après la ratification du traité de Seringapatam, l'un des alliés, le nizam, avoit été attaqué et presque anéanti par les Marattes. La triple alliance se trouvoit ainsi affoiblie, et ne présentoit plus les mêmes avantages aux Anglais qui ne l'avoient formée que pour l'opposer à l'ennemi commun. Ils firent ensuite de vains efforts, pour rétablir la balance; l'empire des Marattes se trouvoit agité par des dissentions sans cesse renaissantes. Cet empire présente le spectacle extraordinaire, non-seulement d'un roi héréditaire sans pouvoir, mais encore d'un ministre héréditaire et qui n'a pas plus de pouvoir que son maîrre. Le sort de cet état a toujours dépendu de l'ascendant que savoit y prendre l'un ou l'autre de ses chefs fondataires; et comme dans tous les gouvernemens où chaque chef est obligé de créer en quelque sorte sa propre autorité, l'administration des Marattes n'a rien de fixe, et leurs relations politiques sont toujours incertaines.

Un des chefs des Marattes, Madaje-Sindia, appelé peut-être par quelques in-

trigues secrètes formées à la cour, s'étoit rendu à Poonah, chef-lieu de l'empire; il y exerça toutes sortes de violences, et chercha à envahir l'autorité du Peishwa. Les Anglais ne s'étoient pas assez persuadés qu'une révolution dans un état chancelant doit nécessairement créer de nouveaux intérêts, établir un nouvel emploi des forces, et que, pour ne pas détruire le but de l'alliance, un état ne doit pas moins s'intéresser à la forme du gouvernement qu'à l'intégrité du territoire de ses alliés. Dès que l'empire des Marattes se trouva menacé par les manœuvres de Sindia, la plus grande partie de l'armée cessa de coopérer à la défense des Anglais, et fut rappelée par le Peishwa. Ainsi les Anglais avoient perdu un allié puissant, dont les forces pouvoient les défendre contre les invasions de Zeman-Shah, et contre les entreprises de Tippoo-Saïb; peu s'en fallut que les armes qui devoient servir à les protéger, ne se tournassent contr'eux, au milieu de la confusion que la révolution des Marattes avoit fait naître parmi les états de l'Indostan.

Le nizam, second allié des Anglais, affoibli par ses démêlés avec les Marattes, étoit fidèle aux traités de 1792; mais cette puissance ne pouvoit faire que de stériles démonstrations d'amitié, au milieu des intrigues qui menaçoient le gouvernement d'un prince affoibli par l'âge, et dont la discorde sembloit épier les derniers soupirs, pour donner le signal de la guerre civile. La famille du prince étoit divisée pour l'empire, et déjà un de ses fils s'étoit laissé entraîner dans une révolte ouverte contre l'autorité paternelle. Pour mettre le comble au désordre, le jacobinisme s'étoit mêlé aux intrigues de la cour; le parti français étoit maître de l'armée du nizam. Un français nommé Raymond, avoit levé et discipliné un corps de quatorze mille hommes, pour l'entretien duquel il avoit été mis en possession d'un territoire dont le revenu annuel s'élevoit à dix-huit lacques de roupies (près de 5 millions de France.) Ce chef avoit fait planter l'arbre de la liberté devant le palais même du nizam, et avoit forcé ce prince à éloigner le détachement anglais qu'il avoit

conservé depuis la guerre de 1790, pour la garde de sa personne et pour la garantie des traités. Raymond n'auroit pas sans doute hésité à remettre entre les mains de la république française le territoire qu'on lui avoit cédé, et dont les revenus étoient trop considérables pour ne pas alarmer sérieusement la politique anglaise, si sa mort prématurée n'eût donné au ministre du nizam les moyens de recouvrer cette possession aliénée.

Le pouvoir militaire fut cependant transporté au successeur de Raymond, qui étoit aussi français : celui-ci secondé par les amis de Tippoo-Saïb, et par un parti puissant à la cour, devint formidable, au point de menacer ouvertement de changer l'ordre de la succession à la mort du nizam, et de placer sur le trône un prince qui fût dévoué au gouvernement de Mysore et à la république française. Pour affoiblir l'influence toujours croissante de cette faction militaire, le nizam demanda de nouvelles forces au gouvernement de Madras; mais les Anglais ne firent d'abord aucune attention à ses sollicitations, et laissèrent le champ

libre au parti dominateur. Ainsi cet allié, non-seulement ne pouvoit plus concourir au but commun de la coalition, mais encore il étoit forcé d'entretenir sur les frontières même du territoire britannique une armée de quatorze mille hommes, qui étoit bien plus déterminée à attaquer les Anglais qu'à les défendre, et qui devenoit un obstacle continuel aux mouvemens de leurs troupes dans le Carnatic.

Les Anglais, qui avoient négligé les moyens de se conserver des alliés puissans, s'étoient beaucoup plus occupés, depuis quelques années, d'étendre leur commerce par la paix, que de défendre leur territoire par la voie des armes. Eblouis de leur prospérité, et se croyant assez défendus par les victoires du lord Cornwallis, dans la dernière guerre, ils avoient disséminé leur armée dans leurs vastes possessions; on avoit placé dans les différentes villes de nombreuses et inutiles garnisons, sans garder des corps d'observation ou de réserve; on n'avoit point complété les régimens, qui, dans ces climats dévorans, exigent des re-

crutemens continuels ; tout le train d'artillerie avoit été congédié ; les magasins n'avoient point été entretenus ; l'esprit mercantile avoit étouffé l'esprit militaire ; aucune précaution n'avoit été prise pour se garantir d'une irruption ennemie. Les finances publiques se trouvoient épuisées, tant par une mauvaise administration, que par l'envoi de sommes immenses en Europe ; la cupidité n'avoit rien laissé pour subvenir aux besoins d'une armée ; la compagnie dénuée ainsi de tous moyens financier et militaire, ne pouvant plus fonder l'espoir de ses succès sur l'union de ses alliés, n'avoit pas même la perspective consolante de l'harmonie et de la bonne intelligence entre ses chefs. La division avoit éclaté après le départ du lord Cornwallis, entre les chefs de l'état militaire et les chefs de l'état civil. Cette désunion inévitable, lorsque ces deux pouvoirs ne sont pas concentrés dans la même personne, a été longtems le plus grand obstacle que la fortune ait mis aux progrès des Anglais dans l'Inde. Ainsi l'Angleterre, malgré ses triomphes

éclatans sur toutes les mers, étoit moins puissante dans l'Indostan qu'à la paix de 1792, et les dangers qui menaçoient ses possessions dans cette partie du globe, eussent été incalculables, si la prudence se fut réunie à la valeur, pour les attaquer.

Telle étoit la situation des Anglais dans l'Inde, lorsqu'on y reçut l'avis de l'armement des Français à Toulon. Le cabinet de Londres avoit bien conçu quelques soupçons sur les projets du directoire; mais un passage aux Indes par l'Egypte lui paroissoit tellement chimérique, qu'on ne prit d'abord que de foibles mesures pour s'y opposer. M. Dundas seul vit le danger qui menaçoit les possessions de la compagnie, dont il est un des directeurs. Il avoit vivement exprimé ses craintes. A la suite de ses représentations pressantes et réitérées, cinq mille hommes bien disciplinés et accoutumés aux climats chauds, avoient été tirés de Gibraltar, du Portugal, du cap de Bonne-Espérance, et envoyés aux Indes un mois avant le départ de la

flotte de Toulon. L'escadre anglaise dans les mers de l'Inde, reçut aussi des renforts, avec l'ordre de défendre les approches du golfe persique. Ces précautions eussent cependant été tardives et infructueuses, si le directoire exécutif avoit envoyé secrètement et successivement de la France à Suez des vaisseaux isolés; ou bien, s'il avoit donné au gouverneur de l'Ile-de-France l'ordre d'envoyer à la rencontre de Bonaparte dans la mer Rouge les frégates et autres bâtimens de guerre qui appartenoient à cette île; ou bien enfin, si Bonaparte lui-même avoit trouvé à Suez, à Cosier, ou dans quelque autre port des vaisseaux du pays en assez grand nombre, pour faire passer provisoirement dix mille hommes de troupes choisies sur la côte du Malabar. Il n'avoit besoin pour cela que de vaisseaux légers; le trajet de Suez à la côte du Malabar se fait en vingt ou trente jours, et la saison où l'armée française arriva en Egypte, étoit favorable. Il faut remarquer sur-tout que le détroit de Babelmandel étoit ouvert à cette époque; aucun vaisseau de

guerre anglais n'avoit encore paru dans le golfe d'Arabie.

Les alarmes de la compagnie anglaise étoient d'autant plus vives, en apprenant les préparatifs des Français, qu'on ignoroit complètement où l'ennemi devoit porter ses coups; mais les foudres qui menaçoient d'éclater sur l'Indostan étoient dirigés par des mains inhabiles. Si les Anglais n'avoient rien fait pour assurer leur défense, les chefs de la république n'avoient pas fait davantage pour assurer leur succès. Le timide génie de quelques avocats dont les vues étoient rétrécies, qui ne cherchoient qu'à profiter du pouvoir passager tombé sous leurs mains, ne pouvoit embrasser dans ses conceptions, ni l'avenir qu'ils n'osoient envisager, ni des climats dont ils ignoroient les rapports et les intérêts. Ainsi l'imprévoyance du directoire fit, dans cette occasion, que l'Angleterre n'eut point à s'appercevoir de la négligence de ses principaux agens dans l'Indostan; et cette expédition, qui devoit anéantir les possessions britanniques, contribua à aug-

menter leur étendue et à relever leur splendeur.

La nouvelle des premiers progrès de Bonaparte en Egypte, arriva dans l'Inde au commencement d'octobre 1798 : il est vrai qu'on y apprit en même-tems la victoire signalée de l'amiral Nelson, sur l'escadre française; mais cet avantage ne pouvoit rassurer entièrement les Anglais contre un ennemi accoutumé à se relever de ses pertes, et qu'on avoit si souvent vu, au milieu de cette guerre, se montrer formidable dans ses revers comme dans ses triomphes. Les alarmes des Anglais étoient encore augmentées par les projets connus de Tippoo-Saïb, qui croyoit que le tems étoit enfin venu de se faire proclamer le héros et le libérateur de l'Orient. On avoit su que ce prince avoit fait solliciter des secours à l'Ile-de-France; on connoissoit ses relations avec Zeman-Sha; il avoit reçu un renfort de Français dans son armée; il levoit des troupes, fortifioit ses places, et tout l'empire de Mysore avoit pris un aspect hostile et menaçant. Les

chefs des établissemens britanniques ne doutèrent plus que les démarches de Tippoo-Saïb ne fussent liées à l'expédition d'Egypte ; ils avoient surpris deux lettres que Bonaparte écrivoit du Caire, l'une au au schérif de la Mecque, et l'autre au sultan de Mysore. Ce général annonçoit à Tippoo-Saïb (1) qu'il avoit débarqué sur les bords du Nil avec une armée nombreuse, et qu'il étoit prêt à se réunir à lui pour attaquer les Anglais. La détresse du gouvernement britannique dans l'Inde sembloit augmenter avec la certitude de ses dangers ; mais les colonies anglaises avoient alors à leur tête un chef capable de créer et de multiplier les ressources par son génie. Le marquis de Wellesley étoit un de ces hommes dont les talens semblent destinés à briller dans les momens les plus difficiles. Il envisagea d'un même coup-d'œil le péril et les moyens de le prévenir ; ne voyant autour de lui que des ennemis acharnés, que des alliés impuissans ; n'ap-

(1) Voyez le N°. VI des Pièces justificatives.

percevant dans l'avenir que des revers assurés et des ressources incertaines, l'inaction lui parut funeste dans une circonstance si critique. Il réveilla tout-à-coup l'activité des Anglais, rassembla l'armée, malgré les obstacles nombreux qui s'opposoient à cette résolution; il rendit aux alliés de la nation britannique leur indépendance, et les moyens de rendre leur alliance efficace : avant que ses ennemis se fussent réunis pour l'attaquer, il se trouva assez fort pour les attaquer lui-même; et il mérita ainsi, par l'énergie qu'il déploya, par les succès qui couronnèrent sa politique, le titre de sauveur des possessions anglaises dans l'Indostan.

Le gouverneur général donna ordre d'assembler sans délai l'armée du Malabar et de Coromandel; mais le conseil de Madras répondit que les troupes de ce gouvernement étoient tellement dispersées et mal équipées pour une campagne offensive, qu'il faudroit trois et même six mois selon quelques militaires expérimentés, pour les mettre en état d'agir avec avantage. Le

même conseil insistoit sur-tout sur le danger qu'il y avoit à provoquer, par ces préparatifs, les hostilités immédiates de Tippoo-Saïb, auquel on ne paroissoit pas être en mesure de résister; il déclaroit enfin qu'il ne se croyoit point autorisé à exécuter les ordres qui lui étoient donnés, sans avoir représenté avant tout les inconvéniens qui devoient résulter d'une mesure imprudente. Les observations du conseil de Madras étoient justes sous plus d'un rapport; mais il est des circonstances où la sagesse consiste à s'éloigner des voies ordinaires, où l'audace devient la véritable prudence. Le marquis de Wellesley ne voulut pas succomber dans cette occasion, sans courir les chances du combat, et sans avoir l'honneur de l'attaque ou de la résistance. Gouverneur-général de l'Inde, et investi par la prévoyance de la législation anglaise d'un pouvoir absolu, quoique responsable, il voulut faire prévaloir ses ordres, et il imposa silence à la timide sagesse du conseil de Madras. Il pensa que le plus sûr moyen de conquérir la paix, étoit de lever en

quelque sorte l'étendard de la guerre, et que, pour éviter une invasion de la part de Tippoo-Saïb, il falloit le faire trembler pour sa propre capitale.

Le marquis de Wellesley défendit aux agens qui lui étoient subordonnés, de délibérer sur ses ordres. On s'occupa, avec la plus grande activité, dans le Bengale, dans le Carnatic, sur les côtes du Malabar et de Coromandel, de rassembler les armées britanniques; de son côté, le gouverneur général travailla à rétablir l'équilibre politique de l'Inde, et à reconquérir les alliés, que les divisions intestines et les intelligences de Tippoo-Saïb étoient près d'enlever à la cause des Anglais.

La force militaire à la disposition des Français dans le Decan, étoit le plus grand obstacle à la réunion et à la coopération des puissances alliées. Le gouverneur-général donna des instructions au capitaine Kirpatrick, alors résidant à Hyderabad, pour ouvrir une négociation avec le nizam : on proposa à sa hautesse d'augmenter le détachement anglais à Hyderabad, et de licen-

cier le corps français. Le foible nizam consentit à tout ; mais son consentement, pour avoir quelque réalité, avoit besoin d'être appuyé par tout l'appareil des forces britanniques. Le lieutenant-général Harris rassembla un détachement dans les environs du fort Saint-George, et l'envoya à Hyderabad, sous la conduite du lieutenant-colonel Roberts. Ce détachement arriva le 10 octobre ; le 22 du même mois, le camp de l'armée française avoit été entouré, les troupes désarmées et licenciées. Cette expédition s'acheva sans effusion de sang et sans le moindre combat ; l'esprit de jacobinisme qui s'étoit emparé des soldats, servit merveilleusement les Anglais dans cette occasion. Une insurrection avoit éclaté dans le camp français le 21 octobre ; les officiers avoient été maltraités et jetés dans les fers ; leur vie même étoit en danger, et le détachement du colonel Roberts, dont l'arrivée sembloit faire craindre de nouveaux troubles à Hyderabad, ne parut y être venu que pour y rétablir l'ordre. Les Anglais furent reçus comme des libé-

rateurs, même par les chefs des corps qu'ils étoient venus détruire, et le nizam se réjouit du nouveau joug qu'on lui imposoit, en songeant aux périls qui avoient menacé sa puissance, sous l'influence turbulente du parti qui venoit d'être renversé.

Pendant que les Anglais reprenoient leur ascendant à la cour d'Hyderabad, le gouverneur-général employoit tous ses efforts pour rendre l'alliance des Marattes efficace et utile à la cause de la compagnie britannique. Nana-Farnèse (1) avoit repris les rênes de l'administration. Sa politique, favorable aux établissemens anglais, sembloit fortifier l'espoir qu'on avoit placé dans la cour de Poonah; mais ce ministre habile ne put calmer les troubles de l'empire. L'état de Poonah, obligé de se défendre contre les factions, fut dans l'impossibilité de secourir les alliés; malgré l'empressement avec lequel ses propositions furent accueillies, le gouverneur ne put obtenir

(1) Nana-Farnèse étoit ministre héréditaire de l'empire des Marattes. Les troubles l'avoient tour-à-tour éloigné et rappelé.

des Marattes la promesse d'une coopération active dans la guerre qui alloit éclater; mais c'étoit déjà un avantage que d'avoir la certitude de leur neutralité et de leur éloignement à céder aux sollicitations de Tippoo-Saïb.

Le gouverneur-général, après s'être assuré des alliés de l'Angleterre dans l'Indostan, porta sa vigilance sur les mers qui environnent la presqu'île, et dans lesquelles on craignoit l'arrivée des escadres françaises. L'amiral Raynier ayant renforcé sa flotte de tous les vaisseaux de la compagnie, s'occupa de défendre le détroit de Balbel-Mandel. Les Anglais s'emparèrent de l'île de Zocotara, si heureusement située à l'ouverture du détroit, du côté de la mer des Indes, et si importante à cause des ports et des mouillages qu'on y trouve dans la partie du Nord. La nécessité où se trouvèrent les Anglais de garder ces parages, fit suspendre l'expédition qu'ils avoient préparée contre les îles Manilles. La suspension des préparatifs contre cet établissement et l'île de Batavia, est peut-être le seul

avantage que cette guerre ait procuré à la France et à ses alliés dans ces contrées que sembloient leur montrer la fortune et la victoire.

La crainte des armées françaises redoubla tellement l'énergie et l'activité des Anglais dans l'Inde, que leur situation dans cette partie du monde changea tout-à-coup de face dans l'espace de moins de deux mois. Au mois d'octobre, lorsqu'on apprit les premières conquêtes des Français en Egypte, les Anglais n'avoient ni alliés, ni armées à opposer aux efforts de leurs ennemis; au mois de novembre, ils avoient renouvelé et fortifié leurs anciennes alliances, et une armée de soixante-quinze mille hommes se trouvoit prête à entrer en campagne. Les troupes étoient équipées, les magasins étoient approvisionnés; des sommes considérables avoient été versées dans les caisses publiques, et le gouverneur se trouvoit le maître absolu de dicter des conditions à la cour de Mysore. Ce fut alors que le marquis de Wellesley se détermina à ouvrir les négociations avec Tippoo-Saïb, persuadé que

ses propositions seroient accueillies quand elles seroient appuyées par la force. Le 8 novembre 1798, il fit notifier à ce prince qu'il étoit instruit de ses desseins hostiles et de ses liaisons avec les Français. Il lui proposoit de lui envoyer un ambassadeur, pour traiter des moyens de rétablir la bonne intelligence, et de dissiper les justes défiances que les démarches du gouvernement de Mysore avoient fait naître. Tippoo ne vouloit ni rompre subitement avec les Anglais, ni rétablir la bonne harmonie entre les deux états. Les princes indiens ont appris, par une funeste expérience, combien les Européens l'emportent sur les Orientaux par leur adresse et leur habileté dans les négociations; et la proposition d'envoyer à Seringapatam un ambassadeur anglais, paroissoit à Tippoo-Saïb un piège qu'il lui paroissoit difficile d'éviter, sans montrer trop à découvert ses desseins. Il prit le parti de couvrir sa politique du silence, et il ne répondit point d'abord à la notification du gouverneur-général. Ce ne fut qu'à la fin de décembre qu'il écrivit au marquis de

Wellesley, cherchant à se justifier des imputations qui lui étoient faites, et à éluder la proposition de terminer tous les différends par la réception d'un ambassadeur. Il importoit beaucoup au sultan de Mysore de gagner du tems, jusqu'à ce qu'il eût reçu les renforts considérables qu'il attendoit de France, ou que les inondations qui couvrent les plaines de cette partie de l'Inde au mois de mai, de juin et de juillet, missent la capitale de ses états à l'abri des entreprises de ses ennemis. La première tentative de lord Cornwallis contre Serin-gapatam en 1791 avoit échoué, par l'imprudence qu'il avoit commise en se mettant en campagne le 14 mai, au milieu de la saison pluvieuse. Le marquis de Wellesley, éclairé par les fautes de ses prédécesseurs, mit autant d'activité dans les négociations que Tippoo-Saïb y mettoit de lenteur. La proposition d'envoyer un plénipotentiaire fut renouvelée le 9 janvier 1799; mais le sultan continua à garder le silence. Ce fut alors que le gouverneur-général se décida à s'assurer de la paix par la voie des armes,

et à profiter de l'heureuse occasion que la politique imprudente de Tippoo-Saïb offroit aux Anglais de s'emparer de ses états. Je ne crois pas que les Anglais aient dirigé l'esprit du gouvernement de Mysore; mais ils ont heureusement profité de ses erreurs, et l'on peut dire avec raison que, dans cette dernière guerre, ils ont tiré de la haîne de leurs rivaux dans l'Inde, plus d'avantage qu'ils n'en ont tiré de l'amitié franche et sincère de leurs alliés.

L'armée anglaise, renforcée de quatre mille hommes tirés du Bengale, de six mille hommes de troupes britanniques à la solde du nizam, de six mille hommes d'infanterie, et de six mille hommes de la meilleure cavalerie de ce prince, reçut l'ordre, le 3 février 1799, d'avancer vers le Mysore. Cette armée, la plus belle qui eût jamais été assemblée dans l'Inde, et, relativement à son objet, la plus complète peut-être qui eût été réunie dans aucun pays, fut commandée par le général Harris, officier dès long-tems exercé dans l'art de faire la guerre sous ces climats brûlans:

elle avoit avec elle une artillerie formidable, un corps excellent de cavalerie bien disciplinée, la solde assurée pour trois mois, et plus de provisions que n'en exigeoit la durée probable du siège de Seringapatam.

Les possessions britanniques portèrent dès-lors toutes leurs espérances vers la guerre, et le pouvoir de conclure la paix fut confié au général de l'armée. Enfin Tippoo-Saïb, à la vue des dangers qui menaçoient ses états, consentit à recevoir un ambassadeur; mais, toujours fidèle à sa politique, il cherchoit encore à se ménager la facilité de prolonger les négociations, en déclarant qu'il alloit faire une partie de chasse (1), et qu'il recevroit un ambas-

---

(1) *Lettre de Tippoo-Saïb au gouverneur-général.*

J'ai eu le plaisir de recevoir les deux lettres de votre seigneurie. La première a été apportée par un conducteur de chameaux, la dernière par un *Hircarrhas.* Je l'ai très-bien comprise. La lettre du prince, en station auprès de Jumsheid, avec les anges pour gardes, et des troupes aussi nombreuses que les étoiles, le soleil qui éclaire le monde, le ciel d'empire et de domination, le flambeau qui donne la splendeur à l'univers, le firmament de puissance et de gloire, le sultan de la terre et de la mer, le roi de Rome

sadeur sans suite. Il n'est pas inutile de dire ici, pour faire connoître le but caché du sultan de Mysore, qu'une partie de chasse d'un prince asiatique entraîne la marche entière de sa cour et de son armée. Au milieu des embarras qui doivent naître dans la marche, il est facile de trouver une foule de prétextes pour les délais que la politique exige, si on veut en apporter aux affaires qui en souffrent le moins. Si, dans un pays où il n'y a point de postes, et où par conséquent une multitude nombreuse voyage aussi vîte qu'un individu, l'ambassadeur anglais parvenoit pourtant à at-

---

(c'est-à-dire le grand sultan), que son pouvoir et son empire soient éternels! m'avoit déjà appris les nouvelles qui vous étoient parvenues par la voie d'Angleterre, et que vous m'avez transmises. En conséquence de l'habitude que j'ai de faire des courses et de chasser, je me dispose, en ce moment, à faire une partie de chasse. Vous pourrez m'expédier le major Doveton (dont vous me parlez de rechef) bien qu'il ne soit que foiblement attendu.

Continuez toujours de m'écrire amicalement et de me donner de vos nouvelles.

Pour traduction fidelle,

N. B. EDMONSTOND.

P. T. au gouvernement.

teindre la cour de Mysore, son changement continuel de place et d'occupation rendoit la réception et le retour des courriers extrêmement incertains. D'ailleurs, l'absence combinée des ministres d'état, et le manque concerté des actes du gouvernement, devoit ajouter encore aux lenteurs apportées aux négociations. Tout paroissoit donc calculé, de la part de Tippoo-Saïb, pour faire traîner les choses en longueur, et éluder les demandes de satisfaction que lui faisoient les Anglais.

Tandis que Tippoo-Saïb montroit ainsi assez ouvertement son refus d'accéder aux propositions de paix, les Anglais acquéroient tous les jours de nouvelles preuves de son desir ardent d'appeler les Français dans l'Inde. Le général Dubuc, un des officiers envoyés de l'Ile-de-France, s'embarqua à Trinquebar, au commencement de février, comme ambassadeur du roi de Mysore auprès de la république française. Ce général, qui étoit accompagné de deux envoyés du pays, devoit demander dix ou quinze mille hommes de troupes de ligne,

que Tippoo-Saïb s'engageoit à défrayer, et une force navale assez imposante pour détruire ou tout au moins pour balancer la domination anglaise dans les mers indiennes.

La nouvelle répandue de l'envoi d'un ambassadeur, et la dernière proposition de Tippoo-Saïb, achevèrent de détruire l'espoir d'une pacification. Le sultan de Mysore s'abandonna publiquement à sa haîne contre la nation britannique, et les Anglais ne dissimulèrent plus le desir qu'ils avoient de s'emparer de ses états.

CHAPITRE VIII.

Plan de campagne des Anglais. — Détails sur l'attirail d'une armée dans l'Indostan. — Marche des armées anglaises ; marche de Tippoo-Saïb. — Bataille de Sedesear. — Progrès des armées britanniques. — Défaites de Tippoo-Saïb. — Arrivée des Anglais devant Seringapatam ; siège et prise de cette ville. — Mort de Tippoo-Saïb.

Le plan de campagne des Anglais étoit de rassembler à Velore, dans le Carnatic, la grande et principale armée à laquelle devoit se réunir le détachement d'Hyderabad. L'armée de Bombay, sous les ordres du général Stuart, devoit être formée à Cananore, sur les côtes du Malabar, et se porter vers Sedesear, position avantageuse qui domine sur le royaume de Mysore, et d'où l'œil découvre tous les rivages de la Cauvery. La jonction des deux armées devoit s'effectuer sous les murs de Seringapatam.

Le gouverneur-général avoit donné des ordres pour que les deux armées pussent

s'avancer vers le Mysore, dans les premiers jours de février; mais les obstacles que présente le climat, et qui tiennent à la manière de faire la guerre dans l'Indostan, apportèrent quelque retard à l'ouverture de la campagne. Il ne sera pas inutile de donner aux lecteurs européens une idée de la difficulté de mettre une armée en mouvement dans les Indes orientales. Les habitans des villages, qui ne manquent jamais d'abandonner leurs demeures à l'approche de l'ennemi, ne laissent ordinairement derrière eux que du riz, qu'ils ont soin d'enterrer dans des endroits qu'il est difficile de découvrir. Il faut donc nécessairement conduire les vivres avec l'armée. En ce pays, d'ailleurs, l'entretien du soldat, et sur-tout du soldat européen, non-seulement est très-dispendieux, mais les troupes demandent plus de soins, et doivent être plus ménagées qu'ailleurs, à cause du climat qui les fatigue, les affoiblit, et les énerve en peu de tems. Ces raisons jointes au luxe énorme qu'on étale dans les armées anglaises, luxe entretenu par la mollesse

qu'inspire le climat, et que permet la solde extraordinaire qu'elles reçoivent, exigent un train qui paroîtroit incroyable en Europe. On compte ordinairement pour une armée de dix mille soldats, cent mille individus. Un officier subalterne a besoin d'une douzaine de personnes pour son service particulier. Comme il n'y a point de ravitailleurs dans les camps, chaque officier est obligé de conduire avec lui un ménage monté et approvisionné au moins pour deux ou trois mois. Il a son cuisinier, un ou deux domestiques pour sa personne, un palefrenier, un homme qui fourrage pour son cheval, et six hommes au moins qui portent son bagage. Le train d'un officier-général est quelquefois composé de cinq-cents personnes. Les soldats même ont des gens qui les servent : ils ne préparent jamais eux-même leur dîner, ne portent point leurs havresacs, et ne pansent point leurs chevaux. Enfin, ils sont généralement exempts de tous les travaux du camp, et ne font que se battre. La compagnie paie pour cela un grand nombre de gens appelés Lascars,

qui, de leur côté, ne s'occupent nullement des affaires de la guerre; il y en a un très-grand nombre attaché au service de l'artillerie, et un plus grand nombre encore employé à prendre soin des tentes, à les transporter, à les monter et à les démonter. Le bagage qui ne peut être transporté par des hommes, est transporté par des bœufs; mais comme ils sont très-petits et très-foibles, il en faut un très-grand nombre et une multitude de conducteurs. Une pièce d'artillerie de dix-huit est traînée souvent par cinquante bœufs; la tente d'un soldat est transporté par un bœuf, et celle d'un officier, par deux. On doit juger par ce détail combien la marche d'une armée est difficile, et combien la guerre est dispendieuse dans l'Indostan (1).

---

(1) La solde du militaire est énorme dans les Indes. Le tableau suivant en donnera une idée. Un colonel reçoit au camp, pour trois mois, 3,315 fr., un capitaine 1,027 fr., un lieutenant 625 fr., un sergent 52 fr., un soldat 27 fr.; les bas-officiers et les soldats sont de plus nourris, et reçoivent chaque jour, par chambrée de cinq personnes, huit livres de viande, cinq livres de riz, une bouteille de rhum ou d'arrack.

Les armées de Madras et de Bombay s'ébranlèrent dans les premiers jours de mars. Ce fut alors que Tippoo-Saïb vit les effets de son imprudente politique, et qu'il ouvrit les yeux sur le danger dont ses états étoient menacés. Il n'avoit plus à opposer à une invasion assurée, qu'une armée qui n'étoit point encore assez formée, et l'espoir d'un secours incertain et nécessairement trop tardif de la part des Français. Ce prince qui méditoit quelques jours auparavant la conquête de l'Indostan, se vit réduit à défendre son propre territoire, sans avoir même tous les moyens propres à assurer le succès d'une guerre défensive. Le renfort français qu'il avoit reçu de l'Ile-de-France, avoit éveillé la défiance des Anglais; mais il étoit loin d'être assez considérable pour le mettre à couvert de leurs entreprises : il avoit établi deux très-belles fonderies de canons à Seringapatam ; mais ses troupes n'étoient pas encore assez exercées à l'usage de cette arme qui n'est qu'embarrassante, souvent même dangereuse entre des mains inhabiles. Son espérance d'armer les états de l'Indostan contre les

Anglais, s'étoit évanouie par l'inaction de Zeman-Sha, et par la réunion du nizam à l'armée du général Harris. N'ayant plus rien à espérer des négociations, il ne se confia plus qu'à son courage; les flatteries de ses courtisans lui persuadèrent que sa présence éloigneroit le péril, et les derviches firent aisément croire à un prince superstitieux que le glaive de Mahomet étoit levé pour la défense de ses états. Il fit assembler ses troupes de toutes les parties du Mysore et du Canara; après avoir fait jeter des garnisons dans toutes les places importantes, il partit de Seringapatam, à la tête d'une armée de près de soixante mille hommes, et vint camper à Periapatam, d'où il observa les mouvemens de l'armée anglaise, qui s'approchoit de Sedesear.

Ce fut vers ce point que les Anglais et les Mysoréens commencèrent les hostilités. Le 2 mars, une brigade commandée par le colonel Montresor, s'établit à Sedesear, limite du Coorga, à environ sept milles de Periapatam; le reste de l'armée demeura à Seedapore et Ahmootinar, distant l'un de

huit, et l'autre de douze milles des positions avancées. Le 5, l'armée mysoréenne donna à son camp une étendue plus considérable, et s'approcha de la montagne de Sedesear. Le lendemain elle se mit en marche; mais ses mouvemens étoient si masqués par les bois et par la brume qui couvroit l'horizon, qu'il fut impossible aux Anglais d'en pénétrer l'objet, et le général Hartley, qui étoit allé en reconnoissance, ne put s'en assurer qu'au moment où les Mysoréens, après avoir long-tems marché à couvert, débouchèrent et commencèrent l'attaque sur toute la ligne anglaise. Ils avoient pénétré par les bois avec tant de mystère, qu'ils attaquèrent le front de la ligne et l'arrière-garde des Anglais presqu'en même-tems. Par cette manœuvre prompte et habile, l'armée de Tippoo-Saïb étoit parvenue à couper la communication du colonel Montresor avec Seedapore. Cette brigade étoit cernée de tous côtés, et étoit très-inférieure en nombre; le général Stuart, averti du danger que couroit le détachement établi à Sedesear, se hâta de venir lui-même

à son secours avec l'élite de ses troupes ; près un feu de mousqueterie très-soutenu de part et d'autre, les Mysoréens furent repoussés et se rallièrent à leur colonne qui attaquoit le front de l'armée anglaise. Peu de tems après, ils se retirèrent de toutes parts, et allèrent se renfermer dans leur camp de Periapatam. Tippoo-Saïb se croyoit sous l'influence d'*un augure très-favorable* ; il ne seroit pas impossible que cette idée n'eût dirigé son courage dans cette première tentative contre les Anglais. On a trouvé dans ses papiers une pièce écrite de sa main en langue persane, à son arrivée au camp de Periapatam. « Le jeudi, 10 de Bazi, » à la nuit, le soleil étant dans le signe » de *Dalloo* (verseau), environ à douze » heures, il est tombé une telle quantité » de pluie, que la terre étoit toute trempée ; » dans la soirée, on avoit donné l'ordre de » battre la caisse trois *gurrics* (heures), » avant le jour. On donna bientôt le signal » du départ ; par la grace de Dieu et le se- » cours du Tout-Puissant, nous sommes » partis un vendredi, et le 11 du mois de

» Bazy, notre suite entra sous la tente, en
» l'an 1226 de la naissance de Mahomet,
» correspondant au 9 de Ramzam 1213 de
» l'Hégire. *Cette circonstance de la pluie*
» *est un très-heureux présage.* » On doit
se rappeler ici ce que nous avons dit plus
haut de la saison des pluies dans cette partie
de l'Inde; le choc des élémens et le débor-
dement des rivières du Mysore pouvoient
arrêter les efforts des Anglais. On ne doit
donc pas s'étonner qu'un prince qui avoit
coutume d'appeler les astrologues à son con-
seil; ait envisagé la pluie comme un augure
favorable, et que le ciel, en se couvrant de
nuages, lui parut se déclarer pour la cause
des Mysoréens; mais il avoit en cette oc-
casion un motif d'espérance plus raison-
nable; son armée étoit de beaucoup supé-
rieure en nombre à celle du général Stuart.
S'il avoit gagné une bataille décisive, il
auroit empêché la jonction des deux armées
anglaises; et ses troupes victorieuses, en
se portant à la rencontre du général Harris,
auroient pu retarder la marche de ce der-
nier vers Seringapatam. Dans un pays qui

est défendu par son propre climat, et où les difficultés de s'approvisionner ne permettent pas à une armée d'être long-tems en campagne, c'étoit vaincre son ennemi, que de suspendre quelques jours le cours de ses victoires. Mais quoique Tippoo-Saïb eut été battu à Sedesear, son armée pouvoit encore lui suffire pour arrêter la marche du général Harris; aussitôt qu'il apprit que l'armée anglaise de Madras avoit passé la frontière du royaume de Mysore, il leva son camp de Periapatam, ne laissa vers ce point que quelques détachemens pour disputer les positions au général Stuart, et il marcha à la rencontre du général Harris, avec ce qu'il put trouver de troupes et d'artillerie. Il rencontra l'armée anglaise au moment où elle prenoit position à Malaveli, à huit lieues de Seringapatam; les Mysoréens, dès qu'ils se trouvèrent en présence de l'ennemi, se disposèrent à l'attaquer. Le sultan de Mysore, qui commandoit lui-même le centre de son armée, donna le signal du combat, en faisant diriger son artillerie sur les postes

avancés des Anglais; il fit monter quinze mille fantassins derrière ses cavaliers, et fit charger l'ennemi avec la plus vive impétuosité. Les Indiens dont la principale force consiste en cavalerie, fondent toujours l'espoir de la victoire sur la rapidité de leurs mouvemens; la cavalerie mysoréenne chercha à ébranler l'armée anglaise; mais leur choc impétueux ne put rompre des colonnes disciplinées à l'européenne, et soutenues par une artillerie meurtrière. Après une heure de combat, l'armée de Tippoo-Saïb fut mise dans une complète déroute; ce prince se replia avec les troupes qu'il put rallier vers Seringapatam; il désespéra dès-lors de pouvoir arrêter la marche du général Harris, et les Mysoréens abattus et découragés, retranchés sur des hauteurs et dans des positions inaccessibles, ne furent plus que les témoins impuissans des progrès que faisoit l'armée anglaise en s'approchant de leur capitale. C'est de la défaite de Malaveli, qui eut lieu le 27 mars, que date la chûte soudaine du royaume fondé par Hyder-Aly.

Les habitans des villages fuyoient de toutes parts à l'approche de l'ennemi, emmenant avec eux leurs femmes, leurs enfans et leurs troupeaux; la terreur, la désolation marquoient par-tout le passage des Anglais que l'imagination frappée des Mysoréens regardoit comme des anges dévastateurs; l'alarme les devança bientôt jusques dans la capitale même, où la plupart des habitans des campagnes voisines étoient venu chercher un asyle. Le 30 mars, l'infanterie du sultan avec son artillerie entra à Seringapatam; ce prince, à la tête de sa cavalerie, traversa le même jour la Cauvery, et se mit en devoir de défendre le dernier boulevard de son empire.

Le 4 avril au matin, Tippoo-Saïb apperçut les Anglais dont l'armée s'étendoit jusqu'à quatre milles du fort de Seringapatam. Il forma d'abord le projet de les attaquer; il avoit l'avantage du terrain, quinze ou seize mille hommes d'infanterie, une cavalerie nombreuse et vingt pièces de canon; il avoit déjà fait quelques dispositions, mais le souvenir récent de la supériorité

des Anglais, lui fit abandonner son dessein. Le 5 avril, le général Harris, après avoir traversé la Cauvery, étoit campé à deux milles sud-ouest de Seringapatam, dans une position qu'avoit occupée le général Robert Albercrombie en 1792. Le général Stuart, avec l'armée du Malabar, s'approchoit de la capitale de Mysore; Tippoo-Saïb se borna à défendre contre lui les postes extérieurs de sa dernière retraite; ses efforts furent inutiles; il fut repoussé jusqu'à huit cents toises de l'angle droit de l'ouest, et dès-lors la ville de Seringapatam se trouva investie par les deux armées anglaises réunies. Tippoo-Saïb, effrayé par l'appareil des forces britanniques, chercha à renouer les négociations; le général Harris revêtu par le gouverneur des pouvoirs nécessaires, demanda, pour première condition, que la moitié des domaines de Mysore fussent remis entre les mains de la Compagnie et de ses alliés; il exigea de plus que le sultan payât les frais de la guerre, qu'il livrât en ôtage deux de ses enfans, et qu'il remît à l'armée anglaise le fort de Seringapatam,

jusqu'à la conclusion de la paix définitive. Le général Harris ne donnoit que vingt-quatre heures pour remplir ces conditions. L'ame irascible et hautaine du sultan ne pouvoit souscrire à des propositions si rigoureuses ; il ne cherchoit qu'à gagner du tems ; mais désespérant de pouvoir prolonger les négociations, abusé par la foi des augures et par les discours de ses courtisans, aveuglé sur-tout par sa haîne fougueuse contre les Anglais, il ne fit point de réponse au général Harris, et ne songea plus qu'à vaincre ou à s'ensevelir sous les ruines de sa capitale.

Le siège de Seringapatam, aussi mémorable par le courage des assiégeans que par les résultats qu'il a eu pour les vainqueurs, se poussoit sans relâche. La nuit même ne suspendoit pas les combats du jour. La chaleur du soleil affoiblit les Européens dans ces climats lointains, et les ténèbres leur sembloient plus favorables. Le bruit de l'artillerie anglaise et mysoréenne étoit répété, dans le calme de la nuit, de rivage en rivage, avec un épou-

vantable fracas, et l'explosion du salpêtre répandoit une lumière affreuse sur l'horizon. Un de ces effets de nuit a été dessiné sur les lieux; rien n'égale la sublime horreur de ce spectacle nocturne.

Les Anglais battirent en brèche dès le 21 avril (1); Tippoo-Saïb montra pendant tout le siège une valeur et une activité sans égal. Il se trouvoit sur tous les points menacés; il faisoit sans cesse réparer les ouvrages endommagés par le feu de l'ennemi. Cependant la brèche fut praticable le 4 mai, et les Anglais se disposèrent à monter à l'assaut. A une heure après midi, au tems où le soleil embrâsant l'horizon, vient marquer aux hommes de ces contrées le moment du repos, le général Barird s'élança de la tranchée, en mettant l'épée à la main; aussitôt il fut suivi par les deux colonnes qu'il commandoit, et qui traversèrent la rivière, sous le feu meurtrier des Mysoréens. Les Anglais s'avançoient lentement, la

(1) Voyez les Pièces justificatives pour les détails du siége et pour l'explication du plan de Seringapatam.



II.

Magazin d'Artifice.

baïonnette à la main ; chaque défilé, chaque rempart, dévint le théâtre d'un nouveau combat ; on se battit encore dans la ville ; les Français rallièrent plusieurs fois les Myzoréens dans les rues ; les soldats de Tippoo-Saïb sembloient tous partager sa haîne implacable contre les Anglais ; un grand nombre d'entr'eux succombèrent en se défendant vaillamment. Ce malheureux prince parut lui-même dans la mêlée, où il montra plutôt le courage d'un soldat que l'habileté d'un général : quand il eut perdu l'espoir de sauver sa capitale, il ne songea plus à sauver sa vie, et il périt au milieu des siens. Ainsi mourut Tippoo-Saïb dans la quarante-cinquième année de sa vie : le commencement de sa carrière militaire lui avoit acquis une très-grande gloire dans l'Indostan ; la fortune l'avoit favorisé, en le faisant asseoir sans obstacles sur le trône d'Hyder-Aly, et elle fit encore quelque chose pour lui en cette occasion, en ne le laissant pas survivre à la chûte de son empire.

Après la mort de Tippoo-Saïb, ses enfans, renfermés dans le palais, ses femmes,

ses parens, la plupart des chefs de son gouvernement, et les Français à son service, se rendirent au vainqueur. On trouva dans la place trois cent soixante-douze pièces de canon, soixante mortiers et onze obusiers, quatre cent soixante-six canons de fer et douze mortiers; en tout, neuf cent vingt-neuf pièces, dont deux cent quatre-vingt-sept étoient placés sur les remparts. On trouva aussi plusieurs magasins à poudre, deux fonderies de canon, plusieurs arsenaux. Les trésors et les bijoux du sultan étoient estimés 25,35,804 pagodes (1,143,216 livres sterling). Les Mysoréens avoient perdu beaucoup de monde dans le siège; près de huit mille hommes furent tués dans l'assaut. Les deux armées anglaises ne perdirent pas six cents hommes dans le cours d'une campagne glorieuse, qui se termina en deux mois, et dont le résultat inoui fut la conquête entière d'un vaste empire, qui avoit fait trembler si souvent les possessions britanniques dans l'Indostan. Si Hyder-Aly avoit vécu plus longtems, il est vraisemblable que l'Inde ne

seroit pas tombée si facilement au pouvoir des Anglais ; il avoit l'ambition de rendre à cette contrée son antique indépendance, et son génie lui auroit facilité l'exécution de ce grand projet. Tippoo-Saïb voulut le tenter : il ne porta dans l'exécution d'un projet si vaste que des idées retrécies, une haîne irréfléchie, et il succomba. Il est assez ordinaire qu'un homme médiocre succombe dans une circonstance qui n'auroit servi qu'à augmenter la gloire d'un homme de génie. L'esprit ambitieux des princes est presque toujours un fléau pour les peuples ; mais il est bien plus funeste encore, quand il jette les chefs des états dans des entreprises où leurs forces n'égalent pas leur ambition. C'est ce qui arriva au royaume de Mysore, sous le gouvernement de Tippoo-Saïb, qui ne sut que haïr les Anglais, sans chercher les véritables moyens de les combattre, et qui sacrifia sa couronne à la folle ambition de se faire appeler le héros de l'Orient.

Les habitans de Seringapatam attendoient, dans la consternation, la loi du vain-

queur. L'assaut fut suivi de quelques désordres; mais ils furent bientôt appaisés par l'inflexible sévérité des ordres donnés par le général Harris. Cette modération eut lieu d'étonner les Indiens, peu accoutumés à voir respecter le droit des gens sur les champs de bataille. Une grande partie du peuple de la capitale avoit fui ce sanglant théâtre, et s'étoit dispersé dans les plaines voisines : quand on leur assura leur vie et leur propriété, ils revinrent dans leurs foyers; le commerce, qui aime la paix, et qui ne se soutient que par elle, reprit son activité, et les marchés de Seringapatam furent approvisionnés comme ils l'étoient avant le siège. On ne s'appercevoit plus des malheurs de la guerre, qu'à la douleur que faisoit éclater le peuple, en songeant qu'il avoit perdu un prince qui avoit succombé avec gloire, et dont l'administration populaire avoit fait quelque tems le bonheur de ses sujets.

La ville de Seringapatam étoit devenue une des villes les plus considérables de l'Indostan. L'île dans laquelle elle est située

a trois milles et demi de long, et environ un mille et demi de large ; elle s'élève à une grande hauteur au milieu de la rivière Cauvery, et descend par une pente rapide jusqu'au rivage. La forteresse occupe un espace de mille toises à l'extrémité occidentale de l'île. La rivière la couvre au nord et à l'ouest. Cette fortification ne fut, jusqu'en 1792, qu'un simple rempart. Les côtés de l'est et de l'ouest, regardés comme les plus foibles, furent entourés d'une double muraille, et flanqués d'un double fossé ; on construisit des ouvrages extérieurs en avant des portes ; l'angle du sud-est fut fortifié par un bon ouvrage de forme circulaire ; on éleva dans l'intérieur de la place et sur le rempart du sud, de formidables cavaliers.

Peut-être que jamais place de cette étendue n'exigea d'aussi grands travaux dans sa construction. Le rempart épais et très-fort porte par-tout de vingt à trente-cinq pieds de hauteur, et au-delà. Le révêtement est composé en entier, si l'on excepte le bastion du nord-ouest, d'énormes blocs

de granit oblongs, assemblés avec le ciment en travers dans la muraille. Les fossés sont creusés dans le roc. On a de même formé sur le côté du nord, dans le roc vif, un glacis, dont l'usage est plutôt de fermer la contrescarpe, que de défendre le rempart. Le fossé de l'ouest n'a pas offert moins de difficultés : on l'a formé par le moyen d'une levée ou muraille d'une épaisseur considérable, parallèle au rempart, et construite entièrement en pierre.

Le fort renferme peu de beaux édifices. Si l'on en excepte la grande rue qui conduit à la porte de Bengalore, au côté de l'ouest, et celle qui s'étend derrière le rempart du nord, la ville a en général fort peu d'apparence. Le vieux palais de Mysore tombe en ruine; et, dans les derniers tems, on en avoit fait un magasin militaire. Le palais du sultan est un édifice magnifique dans le style asiatique; mais une haute muraille, et les bâtimens anciens et non achevés qui l'entourent, le défigurent entièrement. Vers la porte de l'est est la grande mosquée, couverte du plus précieux chi-

moine (1), et ornée d'élégans minarets, qui lui donnent un air noble et imposant.

On a fait de grandes augmentations aux fortifications de Seringapatam depuis 1792; elles consistent principalement en un excellent chemin couvert à l'est de la place, où l'on construit en crémaillère, pour garantir ce côté d'être enfilé par le feu de la rive septentrionale de la rivière auquel il est très-exposé. On a ajouté plusieurs nouveaux ouvrages du même genre au parapet du rempart du nord, et on y a élevé plusieurs cavaliers, et un grand nombre de traverses en gazon : on a ajouté un bastion entier de construction européenne, avec faces et flancs à l'angle nord-ouest du fort. On venoit de construire à la hâte un second rempart intérieur, muni d'un fossé profond, et qui s'étendoit le long du côté nord.

(1) Ciment en usage dans l'Inde. On le compose de pierre calcaire ou de coquille, dont la blancheur et le poli égalent le plus beau marbre.

A l'angle nord-est on avoit construit plusieurs écluses pour retenir l'eau dans le fossé. On y avoit formé un glacis en pierre. Ces ouvrages ajoutoient très-peu à la force de cette partie du fort.

On avoit lié le Dowlet-Bang à l'angle nord-est de la place, en escarpant le bord de la rivière, et en y élevant un parapet. Un rempart, garni de son fossé, défendoit le côté est de ce jardin. Un bon retranchement, partant de ce point, traversoit toute l'île, et se terminoit au pont de Periapatam.

En tems de paix, la ville de Seringapatam étoit très-florissante. Tippoo-Saïb avoit coutume de retenir auprès de lui les enfans des Poligards, pour avoir un gage de leur fidélité, ce qui avoit rendu cette capitale le séjour des familles les plus distinguées et les plus riches du Mysore et du Canara. On y trouvoit réuni tout ce que les spectacles et les arts indiens peuvent offrir à la curiosité. L'orfèvrerie, la bijouterie, l'horlogerie même y avoient fait des progrès remarquables; située dans un pays

fertile, ses marchés abondoient en toutes sortes de productions de l'Inde. La population étoit partagée en plusieurs sectes religieuses; mais la religion musulmane, qui étoit celle du souverain, y obtenoit seule une grande liberté, et même une considération, qui auroit fini par être funeste à la secte des Indous. A l'entrée des Anglais, chaque secte a conservé ses temples, et obtenu la liberté d'y adorer Dieu à sa manière : cette tolérance des vainqueurs n'a pas peu contribué à leur faciliter la conservation de leur conquête, chez un peuple dont l'imagination ardente se porte toujours vers les idées religieuses, et qui tient plus aux dogmes de sa religion qu'aux principes de son gouvernement.

On ne sait pas au juste quelle étoit la population de Seringapatam; mais elle s'étoit beaucoup augmentée sous les règnes d'Hyder-Aly et de Tippoo-Saïb. Un grand nombre de Français étoient établis dans cette capitale, et la plupart d'entr'eux y sont restés après la conquête des Anglais.

Ils y exercent des professions mécaniques, telles que l'horlogerie, la jouaillerie; le métier d'armurier sur-tout y étoit beaucoup favorisé par Tippoo-Saïb.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N°. Ier.

On trouve dans les voyages de M. Hanway des choses très-curieuses sur la vie, la mort et le caractère de Nadir. Ses conquêtes avoient épuisé ses sujets, son despotisme cruel les avoit irrités, l'usurpateur ne se vit plus environné que de révoltes. Ses parens, ses généraux favoris le trahirent ; il prit le parti d'appeler auprès de sa personne quelques milliers de Turcomans, auxquels il fit prêter serment de fidélité, et il résolut de les employer à égorger les principaux Persans dans son camp. Un esclave georgien ayant découvert le complot, en fit part à quelques officiers. Ils tinrent conseil, et résolurent la mort de Nadir. Salib-Beg, chef des gardes afshars, avec quatre hommes choisis, pénétra dans la tente de l'empereur ; lorsqu'il les vit, il tira son sabre et demanda ce qu'ils vouloient. Salib-Beg, sans lui répondre, le frappa d'un coup de sabre sur l'épaule ; Nadir tua deux compagnons de Salib-Beb, et essaya de fuir, mais les cordes de la tente le firent tomber. Il cria alors : *Ayez pitié de moi, et je vous pardonnerai !* Salib-Beg lui répondit : « Tu n'as eu pitié de per» sonne, tu n'en mérites point toi-même. » Et en même-tems il lui donna le coup mortel. Les Tartares ayant appris la mort de Nadir, se jetèrent sur les Persans ; et avant l'aube du jour, cinq mille de ceux-ci avoient été égorgés.

Ainsi la Perse, après avoir souffert toutes les calamités pendant la vie de Thamas-Kouli-Kan, fut obligée de pleurer sa mort Nous allons transcrire de l'ouvrage de M. Hanway, les détails qui concernent la personne de ce conquérant.

« Nadir étoit un Afshar : il avoit le visage plus rond, et le nez moins aquilin que les Persans ne l'ont en général : il avoit les cheveux noirs, les yeux grands et vifs, le front haut et le teint basanné : il étoit taillé en force, et d'une très-haute stature, mais ses épaules étoient rondes : il avoit dans la physionomie quelque chose de très-imposant, surtout lorsqu'il parloit.

» Sa voix étoit si forte et si sonore, qu'il se faisoit entendre à une distance incroyable ; et l'effet de cette voix sur le champ de bataille, soit pour encourager les siens, soit pour effrayer l'ennemi, servit admirablement son ambition.

» Sa force extraordinaire lui fut également très-utile, et il affermit par un exercice constant la vigueur de constitution qu'il avoit reçue de la nature. La hache de bataille étoit une arme commune autrefois chez les Orientaux ; mais les Persans en avoient négligé l'usage. Nadir donna l'exemple de l'exercice de cette arme, et s'y rendit si habile, qu'on l'appeloit le *khan de la hache*, avant qu'il montât sur le trône de Perse. On le vit souvent depuis, dans sa tente d'audience, s'exercer à manier cet instrument de mort.

» Nadir avoit une mémoire remarquable, et une connoissance approfondie du caractère et des dispositions des Persans. Son esprit étoit continuellement occupé de ses projets de guerre et d'ambition. Il n'avoit appris à lire que fort tard, et n'avoit rien étudié dans les livres. Sa présence d'esprit étoit extraordinaire, et ses résolutions

étoient aussi promptes que ses pensées; aussi fit-il beaucoup de choses absurdes et extravagantes.

» Dans sa jeunesse, il s'enivroit souvent de vin et d'eau-de-vie. Il s'interdit ensuite sévèrement les liqueurs fortes, et ne continua à boire du vin que ce qui étoit absolument nécessaire pour soutenir sa vigueur naturelle. Il mangeoit beaucoup, mais des choses simples; et lorsqu'il le falloit, il savoit supporter la faim, et marcher tout un jour en mangeant quelques pois secs, qui sont la ressource ordinaire des Persans, lorsqu'ils voyagent.

» Il n'y avoit rien de remarquable dans ses habits : il paroissoit supérieur aux jouissances de la pompe et de la mollesse : il se plaisoit à porter des pierres précieuses d'une beauté rare; et on le voyoit souvent, dans sa tente d'audience, jouer avec un diamant ou un saphir.

» Sa cruauté fut souvent l'effet de la politique. Lorsque, dans son expédition contre les Afghans, il entra à Ispahan en triomphe, un de ses soldats fit violence à la femme d'un homme de distinction. Celui-ci porta plainte à Nadir, et lui dit qu'il ne pouvoit survivre à un attentat si déshonorant. « Tu as raison, » lui répondit Nadir, et il le fit étrangler à l'instant. Se tournant ensuite vers ses officiers, il leur dit : « Une armée victorieuse ne sauroit être toujours » contenue. Si j'avois écouté cette plainte, j'aurois été » assailli de plaintes semblables; et le tems que je dois » employer à vaincre l'ennemi, l'auroit été à punir mes » soldats. »

» Il méprisa souvent des injures qu'il n'ignoroit point. Il permettoit qu'on le qualifiât de *scélérat*, mais il ne pardonna jamais la satyre mordante. C'est un compliment ordinaire en Perse, que de dire à ceux qui arrivent : « Votre place étoit bien vide. » Ce qui signifie : « Vous étiez » ardemment desiré ici. » Nadir s'étant fait bâtir un su-

perbe mausolée, un plaisant écrivit sur une des faces : *O Nadir ! ta place est bien vide !* Il fit faire des perquisitions sévères et inutiles, pour connoître l'auteur de cette satyre ; et enfin, imaginant qu'elle devoit partir d'un homme de lettres, il fit comparoître devant lui successivement tous les mullahs, et les fit fouetter de verges avec tant de sévérité, que plusieurs expirèrent dans ce supplice.

» Il se plaisoit à interroger lui-même les prévenus, et à les voir exécuter en sa présence. Il faisoit souvent paroître, pour être interrogés, ceux qui avoient été aveuglés la veille, qui avoient eu le nez et les oreilles coupés, qui avoient été frappés de coups de bâton jusqu'à être prêts d'expirer. Ces malheureux étoient obligés de marcher et de suivre l'armée, dans cet état affreux, jusqu'à ce qu'ils tombassent sans vie.

» L'avarice de ce tyran féroce n'étoit pas moins remarquable que sa cruauté. Il étoit dans l'usage de faire paroître devant lui, au premier jour de l'année, tous les gouverneurs de ses provinces. Il les faisoit souvent mettre à mort, sans aucune raison que le desir d'hériter de leurs biens. Ordinairement, il commençoit par les interroger sur l'état de leur province et sur leur conduite publique ; il leur faisoit ensuite toutes sortes de questions bizarres ou insidieuses ; et il concluoit, par la supposition, qu'ils lui avoient volé des sommes considérables. L'interrogatoire étoit ordinairement suivi de la bastonnade, pour les obliger à s'accuser eux-mêmes, ou à dénoncer ceux qui étoient en possession de quelque trésor. Il arrivoit souvent que ces gouverneurs, espérant se soustraire au supplice, ou être renvoyés dans leur province, donnoient de fausses indications sur des sommes qui leur étoient dues, et des prétendus riches, contre lesquels ils avoient des ressentimens à satisfaire. Ces déclarations étoient toujours suivies d'un décret qui

ordonnoit la rentrée des sommes indiquées, et on y employoit les exécutions militaires, sans appel. Si les personnes désignées, après avoir été maltraitées, se trouvoient incapables de payer, on répartissoit la même charge sur la province.

» Nadir-Sha ne s'étoit point montré avare dans le premier période de sa vie; mais il est probable qu'il dépouilloit le peuple, avec le dessein d'assurer son usurpation. Cette avarice raisonnée devint sa passion dominante, et couvrit la Perse entière de sang.

» En 1740, plusieurs districts de Ghilan furent appelés à fournir des soldats pour le service de la couronne, sous la responsabilité de mille écus pour chaque déserteur. Ces recrues furent mal payées et maltraitées, pour les engager à déserter, et pour obtenir les sommes fixées en compensation.

» Lorsqu'il se croyoit obligé de rendre justice contre les vexations des employés de la couronne, il donnoit à ses décrets une tournure si ambiguë, qu'ils étoient susceptibles de différentes interprétations, et qu'il étoit très-difficile d'en obtenir l'exécution. Ses ministres et ses officiers se hâtoient d'amasser des richesses pour se soustraire aux vexations par des présens, ou pour sauver leur vie en donnant de l'or; mais c'étoit souvent ce qui les perdoit; car Nadir ne croyoit jamais qu'on lui eût tout donné. Les dehors de l'opulance, le faste et l'appareil sont la passion dominante des Persans; cependant, j'ai observé que les gouverneurs qui venoient rendre compte de leur conduite, arrivoient à pied, et affectoient une grande simplicité.

» A mesure que Nadir vieillissoit, son avarice augmentoit; il avoit du moins toujours plus l'inquiétude de ne pouvoir suffire à la solde d'une armée qui faisoit toute sa sûreté. En effet, si l'on considère qu'il étoit impossible de

lever des impôts dans un pays où l'agriculture et le commerce étoient anéantis, on pourra concevoir comment il craignoit que les immenses trésors qu'il avoit apportés de l'Inde, ne s'épuisassent par l'entretien d'un état militaire aussi considérable.

» Si Nadir étoit défiant et soupçonneux, il faut avouer que le caractère des Persans justifioit cette disposition. Ils sont polis, doux, insinuans, mais pleins de ruse, de malice et de fraude ; et toutes les fois qu'ils ont quelqu'autorité, ils sont orgueilleux et insolens. D'ailleurs, ils ont un singulier penchant naturel pour la révolte et les agitations politiques. Nadir les connoissoit depuis son enfance, et il avoit pris pour maxime qu'on ne pouvoit les gouverner qu'avec un sceptre de fer.

» Tant que Nadir avoit besoin des instrumens de son ambition, il les flattoit avec art, et leur témoignoit sa considération et son estime ; mais dès qu'il avoit réussi, il s'affranchissoit de tous les liens de la reconnoissance, et traitoit en ennemis ceux dont il supposoit que le cœur devoit être aliéné par son ingratitude.

» Tous ceux qui déployoient une adresse et une force ramarquables, étoient pour lui des objets d'envie. Un soldat s'étoit distingué sur le champ de bataille ; il fut fait kan. Les Persans estiment singulièrement la force du corps ; et comme ils sont fort exagérateurs, ils racontent que cet homme fendoit d'un seul coup de sabre un mulet tout bâté. Nadir devint jaloux de cette force extraordinaire, et il donna à ce chef une commission délicate, pour avoir occasion de le perdre : il le chargea de conduire à son frère Ibrahim Kan, une jeune fille d'une beauté extraordinaire. Le chef la séduisit pendant la route ; et Ibrahim Kan, informé de l'injure, renvoya la jeune fille à Nadir, qui jura la mort du coupable. Riza-Kouli-Mirza, favori

du roi son père, aimoit particulièrement cet officier, et demanda sa grace à Nadir. Celui-ci l'accorda, mais en se réservant, pour l'accomplissement de son vœu, que l'on couperoit un bout d'oreille au coupable. Cependant, Nadir n'oublia point son serment. Il chargea cet officier d'aller brûler un village turc; et avant que le tems eût permis d'exécuter l'ordre, il fit chercher ce chef pour lui reprocher de n'avoir pas obéi, et ordonner qu'on l'étranglât en sa présence. Comme on alloit lui passer le fatal cordon autour du cou, l'officier fit signe qu'il avoit quelque chose d'important à dire. Le bourreau suspendit un instant; et le kan s'élançant sur un des gardes, lui arracha son sabre et courut à Nadir : le roi, effrayé, se sauva devant lui : trois de ses gardes furent tués, avant que l'on réussit à donner à ce chef le coup mortel.

» Nadir avoit le talent de se faire adorer des soldats. Il partageoit toutes leurs fatigues, et avoit le plus grand soin de les faire bien payer, bien nourrir et bien vêtir. Il employa quelquefois la clémence, pour son intérêt, d'une manière très-utile. Un parti de Tartares usbeks, après lui avoir rendu des services signalés, déserta sa cause : il les fit poursuivre, entourer et ramener à son camp. On s'attendoit qu'il les feroit massacrer; mais il leur dit qu'il les exhortoit à le servir aussi fidèlement qu'ils l'avoient fait jusqu'alors, et il fit distribuer cinquante écus à chaque soldat, et cinq cents écus d'or à chaque officier.

» Comme général, Nadir étoit un homme supérieur. Il avoit vécu dans les camps dès son enfance; d'abord paysan, puis captif, puis valet, puis voleur, puis soldat, et enfin général et roi. Il avoit reçu l'éducation d'un Tartare, et il connoissoit toutes les ruses de la mauvaise foi et de la guerre de déprédations. Son activité étoit infatigable, son

courage à toute épreuve, et il aimoit cette vie errante qu'il avoit menée dès ses premiers ans.

» Nadir avoit une promptitude de coup-d'œil et de résolution qui le plaçoit toujours là où sa présence étoit le plus nécessaire. Cette promptitude le servoit admirablement dans un jour de bataille. Son courage se communiquoit à ses troupes, et elles sembloient toujours déterminées à vaincre ou à mourir. Ses officiers ne commirent jamais de fautes impunément. Dans un jour d'action, Nadir sembloit se multiplier; il étoit par-tout à-la-fois, et il fatiguoit ordinairement plusieurs chevaux pendant la durée du combat. Il parloit alors familièrement au soldat, et l'encourageoit de toutes les manières possibles.

» Il avoit pour maxime, que les armées occupées ne songent point à conspirer, et il ne leur en laissoit pas le tems. Il tenoit ainsi en crainte les provinces les plus éloignées de son empire, et il étoit toujours prêt à repousser une invasion ou à faire des conquêtes. Il croyoit à la prédestination; mais il n'en consultoit pas moins les règles de la prudence et du sens commun. Il n'affectoit point une confiance absurde en l'avenir; il ne recherchoit pas les dangers inutiles, et préféroit toujours de réussir par stratagème, lorsqu'il pouvoit éviter d'employer la force. Ses marches étoient ordinairement si rapides, ses mouvemens si imprévus, ses succès si étonnans, que ses ennemis ne savoient quelles mesures opposer à un homme qui sembloit maîtriser la fortune. On le voyoit, dans les marches forcées, donner l'exemple de la constance, en marchant à pied comme un simple soldat, et en supportant la faim et la soif comme le reste de l'armée. Lorsqu'il se trouvoit dans une position embarrassante, jamais il n'hésitoit un moment sur le parti à prendre. Il ne craignoit rien tant que l'irrésolution. Il paroissoit moins redouter les suites d'un

mauvais parti, que l'incertitude sur celui qu'il falloit prendre; et dans les cas difficiles, il ne demandoit jamais l'avis de personne, de peur d'affoiblir l'idée de sa supériorité.

» La politique de cet homme extraordinaire fut souvent inexplicable. Il punissoit quelquefois les fautes légères avec une extrême rigueur, et laissoit impunis les crimes graves. Souvent même il a rétabli dans leurs emplois, ou élevé aux premières dignités de l'état, ceux qui avoient été contre lui en rebellion ouverte. Il sembloit se fier davantage aux hommes qui avoient été ses ennemis déclarés, qu'à ceux de la fidélité desquels il n'avoit pas encore reçu des preuves. »

N°. II.

Correspondance de Tippoo-Sultan avec Zeman-Sha.

(Tippoo-Saïb ayant envoyé des ambassadeurs à la cour de Zeman-Sha, la traduction suivante paroît contenir les propositions que les ambassadeurs avoient reçu ordre de lui faire.)

L'état de désordre et de nullité du royaume de Dely est plus visible que le soleil. Dely, l'un des sièges du gouvernement mahométan, étant donc réduit dans un tel état de ruine, que les infidèles y dominent par-tout, il est du devoir des chefs des fidèles d'extirper les infidèles, en s'unissant ensemble.

Je desire beaucoup m'engager dans cette entreprise; mais il y a trois sectes d'infidèles, qui cependant seront peu à craindre, lorsque nous serons réunis; et c'est pour cela que l'union des sectateurs de la foi est nécessaire. Si l'ornement du trône, le conquérant des royaumes, peut adopter, à cet effet, un des deux plans ci-joints, il contribuera à la gloire de la foi. Voici l'un des deux :

« Votre hautesse, restant dans sa capitale, elle doit envoyer un des nobles de sa cour, dans lequel elle a le plus de confiance, à Dely, avec une armée. Cette personne doit, à son arrivée, prendre les arrangemens nécessaires; et après avoir déposé le roi infirme, qui a réduit la foi à cet état de foiblesse, on choisira dans sa famille quelqu'un

propre au gouvernement. Il doit y rester une armée pour consolider le nouveau gouvernement; et ensuite dirigeant ses étendards vers le Decan, emmenant avec lui les chefs du pays qui sont de la caste des rajapoots (caste des rois), ainsi que les bramines et autres venus sur son chemin pour lui rendre hommage, pendant ce tems je leverai, de mon côté, l'étendard pour cette guerre sainte, avec l'assistance de Dieu, faisant fléchir les infidèles sous le glaive de la foi. Après que ceux-ci auront été sacrifiés au glaive, et qu'ils n'existeront plus, le reste ne sera plus rien. Alors nous pourrons, sans difficulté, établir les affaires du Decan, selon que nous en conviendrons mutuellement. »

Voici quel est le second plan :

« S'il ne se trouve parmi les nobles de votre hautesse aucun individu qui possède assez sa confiance ou qui soit capable d'une telle entreprise, et si votre hautesse peut être assez tranquille sur l'état de son pays et de son gouvernement, alors je lui propose d'aller en personne à Dely; et après y avoir fait les arrangemens nécessaires, d'y établir un visir; après quoi, il pourra retourner dans sa cour. La personne choisie pour cet emploi doit être un homme adroit et entreprenant, afin que dans le cours de l'année, où il sera avec son armée à Dely, il puisse se soumettre les chefs des pays voisins. La seconde année, votre hautesse devra envoyer, de sa capitale, une petite armée pour renforcer la première, afin que le visir puisse marcher avec les chefs de l'Indostan vers le Decan. En cas que les bramines infidèles dirigent leur force vers ce quartier, les mains des héros de la foi dans cette partie du monde seront levés pour les châtier. Après leur extirpation, il sera nommé un endroit où je puisse rejoindre le visir de votre hautesse pour convenir des arrangemens à prendre pour les pays conquis. »

Lettre de Tippoo-Sultan à Zeman-Sha.

(Cette lettre commence par une invocation à la Divinité et à Mahomet, qui a été omise ici, ainsi que les titres complimentaires répétés à tout instant, aucune langue européenne ne fournissant des expressions correspondantes à ce galimatias oriental.)

Grace à Dieu ! J'ai la satisfaction d'apprendre, dans cet heureux tems, que votre majesté ; l'ornement du trône, le propagateur de la religion, et le destructeur des hérétiques, etc. etc. emploie tout son tems et toutes ses facultés pour le soutien de la sainte et lumineuse religion, et est entièrement dévoué à sa cause. La réputation de piété, de justice, de zèle religieux et de courage de votre majesté, si agréable aux sectateurs de la foi, et particulièrement à moi, m'a causé une joie et une satisfaction inexprimables. En récompense de votre zèle, plus de cent mille sectateurs de la foi, qui s'assemblent tous les vendredis (le sabat des Musulmans), dans les deux mosquées de la capitale, appelées *Aulah* et *Askah*, après les formules ordinaires de prières, supplient le distributeur de tous biens, selon ces paroles de l'écriture : « Accorde ton assistance, » ô Dieu ! à ceux qui soutiennent la religion mahométane, » et puissions-nous être de ce nombre jusqu'au dernier » jour ! Détruisez, ô Dieu ! ceux qui voudroient détruire » la religion mahométane, et préservez-nous d'être de ce » nombre jusqu'au dernier jour. » Ils prient le tout-puissant de vouloir faire triompher de ses ennemis votre hautesse qui est l'appui de la foi et de tous ses sectateurs. J'ai la confiance que le tout-puissant, conformément à sa parole sacrée, « celui qui me prie sera exaucé dans ses « prières, » écoutera leurs supplications, et rendra votre

hautesse, qui êtes le défenseur de la foi et un de ses plus brillans ornemens, victorieux et tout puissant.

Votre hautesse n'ignore pas, sans doute, que ma plus haute ambition a pour objet une guerre sacrée. Pour prix de ce dessein si juste, le tout-puissant protège ce territoire mahométan, comme l'arche de Noé, et rend impuissant le bras menaçant des infames hérétiques qui peuplent ce pays. La réputation de zèle et de piété de votre hautesse me fait desirer, aussi bien qu'à tous les sectateurs de la foi, d'ouvrir avec votre majesté une communication directe et personnelle de sentimens; mais les obstacles à ce desir sont évidens à votre hautesse; c'est pourquoi (comme suivant les principes de la loi, il suffit que deux personnes aient l'honneur de voir la nouvelle lune pour en déterminer l'apparition (1),) deux personnes respectables, Meer-Hubbeeb-Olla et Meer-Mohummud-Rezzer, qui sont d'un des plus hauts rangs dans les états du K. S., et dignes d'être admis à la présence, sont envoyés comme ambassadeurs à la cour impériale de votre hautesse, avec des lettres (lesquelles, suivant le proverbe : *une lettre est une demi-entrevue*, peuvent être considérées comme une foible compensation d'une communication personnelle), afin que je sois favorisé, non-seulement par la nouvelle

(1) Les mois mahométans sont lunaires, et leur commencement dépend du premier quartier; mais comme la lune est quelquefois obscurcie par des nuages et des vapeurs dans un endroit, pendant qu'elle est visible dans un autre, le témoignage de deux personnes qui déclarent l'avoir vue, est jugé suffisant pour établir le fait de son apparition, et le premier jour du mois est fixé d'après cela. C'est l'habitude ordinaire de tous les Musulmans de solemniser l'apparition de la nouvelle lune, et de se complimenter mutuellement à cette occasion. On peut expliquer, d'après cela, l'allusion ci-dessus.

de la prospérité, du succès et de la gloire de votre hautesse, mais pour que je jouisse du plaisir de voir votre hautesse, pour ainsi dire, par substitution, pour que les fondemens de l'amitié et de l'attachement, qui produisent de si grands biens, tant spirituels que temporels, soient fortifiés et affermis, et pour que les personnes mentionnées aient l'honneur de représenter à votre hautesse mes sentimens sur quelques objets importans, ainsi que sur les circonstances où se trouve la foi affoiblie dans l'Indostan, circonstances que j'ai confiées à leur communication verbale. Je voudrois de plus proposer à votre hautesse, si cela lui convenoit, de faire résider à perpétuité dans sa cour deux personnes de haut rang, qui deviendroient la source d'une correspondance, et des moyens d'entretenir l'harmonie et l'attachement mutuel des deux puissances.

Je prends la liberté de vous envoyer, par lesdites personnes, selon l'exhortation sacrée : « Faites-vous des pré» sens les uns les autres, » quelques-uns des articles de ce pays, comme il est de devoir entre ceux qui sont de même religion. J'ai la confiance que votre hautesse voudra les accepter, et faire à mes ambassadeurs l'honneur de les admettre à sa présence ; et qu'après avoir écouté ce qui a été confié à leur communication verbale, elle les renverra ici avec la plus grande célérité.

(Ici suit une liste des présens.)

N°. III.

(Cette pièce, ainsi que celles qui suivent, ont été transcrites littéralement; elles avoient été copiées par un garçon horloger, et déposées dans les archives de Tippoo-Saïb. On en a laissé jusqu'aux nombreuses fautes d'orthographe. Elles étoient divisées en liasses, sur chacune desquelles se trouvoit une étiquette en langue persanne. L'authenticité de ces pièces a été reconnue par le capitaine Macleod, chargé de l'examen des papiers de Tippoo-Saïb.)

Procès-verbal des séances du club des jacobins formé à Seringapatam.

Le sextidi de la 2me decade de floreale l'an 5me de la republique francaise une et indivisible.

Les citoyens francais qui sont sous les ordres du citoyen Dompard a la solde du citoyen Tipou le Victorieux l'allié de la republique francaise; dénommée ci-dessous.

Salvadosse,	Contoir,	Questin,
Julien,	Oochard,	Kerodique,
Madin,	Manuel,	Bernard,
Jean Denis,	Marivanne,	La Republique,
Le Grand,	Deceggdique,	Bêteme,
Vincent,	Ouilletas,	Lambert,
Blanche,	Jogeny,	Manuelle,
Ivon,	Joseph,	Marc,
Gaspar,	Dachiret,	Gemitte,
Pouvoi,	Lebeau,	Vreniére,
Franc,	Bayse,	Colier,

16.

Colin,	Jean,	Thouvenir,
Juducque,	Jacque,	Charroix,
Joine,	Etienne,	Abraham,
Quelique,	Manuelle,	Manuelle,
Manuell,	Anton,	Dugeon,
Grais,	Denis,	Jeunesse,
Chollesse,	Chariée,	Pierre,
Francisque,	Daine,	Langle,
Philippe,		Christian,

au nombre de 59, etant jaloux de concurir de toute leurs forces, et de tout leur pouvoir au ministre, et a l'affermissement de la republique francaise, et a connoitre leurs droits pour y parvenir se sont rassemble apres en avoir obtenu la permission du chef commandant, dans l'église paroissialé le dit jour et an que cy desous.

Le citoyen Francois Ripaud, lieutenant des vaisseux de la republique francoise, a pris la parole, et nous a dit.

« Citoyens,

» Vous etes tous Francais, l'eloignement de votre mere » patrie vous a privé jusqù à ce jour de connoitre vos droits » des citoyens libre vous avez commencé a les connoitre, » en abatant l'indigne pavillon blanc que la nation avoit » en execration et qui etoit en apparence L'idole de vois » erreurs. Il vous reste un devoir a remplir, cést d'arborer » le pavillion nationelle, et des vous instruire sur vos » droits, de sçavoir ce que vous devez et ce qui vous est » du. Il est un devoir d'un republiquain d'instruire de ses » foible lumieres ses concitoyens. Je vous presente les droits » de l'homme, cest dans ce droits que vous puisserez les » vertus republicains, qui vous aideront a surmonter les » defautes de vos anciennes habitudes, et pour vous ai der » a y parvenir, je vous soumets des idées constitutionales,

» et comme vous vivez dans une anarchie qui dois faire
» horreur a tout homme de bien qui aime a respecter les
» loix je vous soumets un projet de loi pour etre discuté
» article, par article, et que apres la promulgation de la
» loi, vos arreté auront force de loi ; je vous observeré seu-
» lement que vous ne devez nullement vous ecarter de
» la loi republicaine, n'y les affoiblir, ni les trans-
» gresser.

» Il est d'usage quand le peuple sa rassemble en assem-
» blée primaire que le citoyen le plus ancien dois etre
» nommée president provisioire, l'on nomme deux secre-
» taires, et deux maitres de ceremonies. Le president vous
» direz le motif de la convocation, et vous prie de nommer
» un president, ainsi que les officiers que je vous a de-
» signé, pour vous éclairer sur vos droits et vous rappeller
» au respecte du au souverain duquel vous faites partie ; a
» vous rappeller à l'ordre, pour qu'un chacun a son tour
» ai la parole, et puisse parler librement sans etre inter-
» rompu sur la question seulement qui est presenté a la dis-
» cution, ci un citoyen avoit une idée heureuse il deman-
» deroit la parole, pour un motion d'ordre tout discution
» cesse apres que le citoyen qui a la parole a fini et l'on
» ecoute le motif de la motion, si elle est hors de la ques-
» tion le president lui dit, et le discution recommence. »

L'on a commencé par former l'assemblée primaire, le citoyen Contoir, comme plus ancien d'age, a eté nommée president provissoire, et les citoyens Vreniére et Dachiret ont été nommés secretaires provisore, et les citoyens Dompard et Provoie, scrutateurs provisore, et les citoyens Ivon et Abraham, maitres de ceremonies. Le president a dit que la motif de la convocation du peuple, etoit pour s'instruire sur les principes constitutionnelles, et pour se donner des loix conforme au loy republiquaine, que l'on

alloit commencer par la nomination d'un president : en faisant l'appel nominal ; le citoyen Francois Ripaud a été nommée a la pluralité, president; il a pris place, et a donné le baisser de paix et de fraternité au citoyen Conroy. On a passé a la nomination de deux secretaires Les citoyens Vreniere et Dachiret ont été élus, de suite on a passe a la nomination de deux scrutateurs, les citoyens Quettin et Julien, ont obtenu les suffrages et ont été elus, de suite on a passé a la nomination des deux maitres de ceremonie, les citoyens Dompard et Charrier ont obtenu les suffrages, et ont été elus.

Le president a ouvert la sceance par nous rappeller a nos devoirs, a l'amour que nous devions a la patrie, et a une reforme prompte sur nos ancienne habitudes, et par la lecture des droits de l'homme, et suivi par la lecture des principes republiquaines, et un project de loy, les un et les autres ont été accepté avec joie et avec acclamation. A la projet de loix l'on a arreté l'ajouremen de la presente assemblée au octidi de la presente decade de mois de floreale a 3 heures après midi, pour relire les principes constitutionnelles, et discuter le projet de loix article, par article, seront l'ordre du jour.

Le citoyen Thouvenir a demandé la parole, et a dit,

« Citoyens,

» Je parle au nom de mes freres, oui citoyens, nous
» etions dans l'erreur nous ne connoissions pas nos devoirs
» et nos droits, n'y le pavillion que la nation portoit, nos
» avions fait nos reclamation et addressé nos doleance au
» citoyen L'Escalie qui ne nous a pu rendre de reponse,
» les interests politiques du citoyen Tipou ne nous a pas
» permis aussi de changer de couleurs : voila le motif de
» cette erreur, qui ne pourra pas paroitre criminel aux

» yeux de la nation mais presentement nous y serions bien
» criminal s'y nous aborions d'autre couleurs que celles de
» notre cher patrie, nos cœurs lui sont entierement voué,
» et nous jurons de mourir pour la soutenir en defendant
» les droits sacrés des citoyens, et de la constitution, nous
» demandons a bruler tous ce qui a rapport a la royauté,
» et a l'ancien regime, c'est le veu de tous mes freres
» d'armes. »

L'assemblée a arreté que tout ce qui a rapport a la royauté et a l'ancien regime seroit brulé, le jour que l'on arboroit le pavillion nationale, et que l'on preteroit les sermant a la nation. Le president a la remercié le frere Thouvenir de son ardeur patriotique, et l'a engagé a continuer ce zele qui fait gloire a tout homme libre, et avons levé la scéance, la dit jour et an, et l'avons terminé par des hymne a la patrie, en foi de quoi, avons signé le present pour servir ce que de raison apres lecture fait.

(Signe)	F. Ripaud,	*président.*
Castel,	Vreniere,	*secretaire.*
D'yvon,	Julian,	} *scrutateurs.*
Debay,	Questin,	}
Ledale,	Charroix,	} *M. de ceremonie.*
Pompart,	Dompart,	}
Salvador,	Gaudron,	
da Hexias,	Le Grand,	
Aure,	Khodic,	
Denis,	Bernard,	
Menaud,	Vincent,	
F. Mariano,	H. Shuhen,	
Etiennee,	Fryt.	
A. Mc Neal,	Collie,	
Lahaye,	James,	
Fouquer,	Thouvenir.	

Le octodi de la deuxieme decade de floreal, l'an 5 *de la republique française une et indivisible* a l'issue de la Messe parochiale, les citoyens composans le partie francaise pres Pattane, ce sont reunis paissiblement et sans armes dans l'église, suivant la convocation de l'assemblee primaire, de sextidi de la presente decade, en de même mois, le president a ouvert la sceance par la lecture du proces verbal que nous avons tous signe, un citoyen a demandé la parole et a dit.

« Citoyen Ripaud, nous sommes penetré de reconnois-
» sance des bonnes instruction que vous nous donne ; vous
» comblé nos ceurs de satisfaction, recevé les remerciemens
» et faites nous preter les sermens civiques que tous nos
» freres les republicains françois ont prononcé, nous venir
» de nous éclairer sur nos droits, mais helas nous n'avons
» rien promis a notre mere patrie depuis la revolution,
» comme nos cœurs sont entierement pour elle, nous
» voulons le jure. »

Tous les citoyens se sont leve avec acclamation, et ont appuyé la motion avec un elans de cœur vraiment patriotique.

Un autre citoyen a demandé la parole, et a prié le citoyen Ripaud de leur donner un mode pour des loix de l'egalite. « Qua a utille, dit, nous allons jurez le respeet
» au loix il faut en avoir pour les respecté ; nous vivons
» dans une anarchie qui faite fremir l'homme de bien, il
» nous faut des loix pour nous gouverner. »

Le citoyen Ripaud a quitte le fauteuil, et a remis le bonnet a citoyen Contoir, comme plus ancien d'age, a demandé la parole, et a dit :

« Citoyen,

» Le zele patriotique que vous manifeste comble mon

» cœur d'un sentiment de joyè bien difficile a exprimė ;
» rien de plus sublime que ce sentiment de joye que vous
» manifeste ; cy vous etes les derniers francaises a jurer a
» la patrie de la defendre, l'ardeur que vous montre me
» fait paroitre ce pensé que vous ne serez pas les dernieres
» a porter des coups assuré a ses ennemies ; votre demande
» est aussi juste que legitime, pour vous faire gouverner
» par des loix il en faut en Francois qui ont juré de n'avoir
» d'autre maitre que la loi qu'ils ont fait eux memes, te
» vois travailler a vous satisfaire, persuade que je n'aurez
» pas affair a des ingrats, qui observerent ponctuellement
» ce qu'ils vont jurer, vous vouler faire votre bonheur
» puis je vous le refuser, puisque je vous estime et vous aime
» je vais vous aide de mes foible lumiers. »

Il a repris le fauteuil et a prononce devant l'hotel, et sous le drapeau nationale, le serment :

» Je jure, devant la portion du peuple francoise qui est
» assemblee de soutenir la constitution republiquaine, de
» la defendre ainsi que la patrie de toutes mes forces, de
» tout mon pouvoir, et de me soumettre aux loix decrete
» par la convention et celle que nous ferons de legalite
» ou de mourir a mon poste, les armes a la main en de-
» fendant les droits sacré du citoyen, de vivre libre, ou
» mourir.

Ci de suite faite venir les citoyens les un apres les autres, et ont prononce individualement chacun le serment, suivant l'appel nominal.

Les citoyens Dompard, Gontoir, Provoi, Jean, Denis, Glode, Denis, Colie, Therie, Paix, Nait, Charles, Goye, Douarette, Bertodiere, Piee, Millet, Thibou, Rousselle, Le Heritier, Eyre, Moitie, Chenille, Veroze, Le Cerge, Ouibe, Lafeuil, Questin, Colin, Jeannot, Manuelle, Gaspard, Charrier, Kerodique, Lebeau, Jean, Yvon, De-

zonnair, Dachiret, Madrie, Vrenieré, Lebœuf, Lebaisse, Leroy, Thouvenir, Quelicque, Daine André, Govitte, Francagre, Christian, Philippe, Abraham, Marc, d'Etienne, Mainuc, Ouyné, Dele, Le Gran, Dhegodique, Ouillesame, Mecrisé, Ouillieme, Gaine, Beteme, Alesson, Jacque, L'Aigle, Pierre, Chenille, Francois, Gredin, Estienne, Juddicque, Couisse, Chollesse, Vincent, F. Manuelle, Francisqué Bernard, Joaquim, Godron, Blanchet, Manuelle, Joquy, Castelle, Manuelle, Gevron, Bourde, Chamitz, Marc, Josephe, Jeune, Dujon, Lambert, Ouchard, Marianne.

Apres que tous les citoyens ont eu prononcé le serment, les uns apres les autres, et que le president leur a donné le baisser fraternelle; il nous a dit:

« Citoyens,

» Le serment que vous vener de prononcer, et la baisser » que je vous ai donné, et celui de toute la France entiere; » malheur a celui qui seroit parjuré! Vous vous etes re- » pairy et rallié a tous vous freres les Francois, comme ils » ce sont liés a vous par mon organe. Vous etes leurs soutien » comme ils sont le votre, rappellé vous que votre union » fera votre force, que toute haine, que toute ressentimen » soit aneanty. Vous ne devez dorenavant ne fait plus » qu'une famille des frere. L'amour de la patrie doit être » le mobile de toutes vos actions; alors vous serez vraiment » digne du serment que vous venez de prononcer. Vous » m'avez demander un projet de loi. Le voici. Vous serez » libre d'accepter ou de rejetter les articles qui vous con- » viendrons, mais rappellez vous, que les articles que vous » aurez accepté, que vous ne pourrer les enfreindre, par- » ceque par votre adessione vous leurs avez donné force de » loi, comme elle n'a rien au dessus d'elle vous ne devez

» avoir au dessous de vous, que vice et crime, et au dessus,
» que la loy, qui characterise vos vertus! Attendu qu'il
» est midi, avons adjourne la presente scéance a deux
» heures apres midi de ce jour, pour discuter les articles de
» la loi proposé. »

A deux heures étant ressemblé, le president a annoncé que l'on alloit commencer par l'article premier, qui a été accepte à l'unanimité de voix, par concert, ou de couvert.

PRÉLIMINAIRE DES LOIX.

PEINÉ MILITAIRE.

A prononcer par le conseil de discipline. Le conseil de discipline est composé de sept citoyens de tous grades. Quatre voix contre trois, suffir pour faire mettre le loi a execution soit quelle protege ou quelle punissent.

LOI.

Art. Ier. Tout chef qui ne fait pas executer la loi a la lettre, qui voudroit l'eluder ou le transgresser ou qui ne mettroit pas a execution la sentence rendu par le conseil de discipline, est indigne de commander; il est cassé et suspendu de ses fonctions de citoyen pendant deux ans. En cas de residive ils subira cinq ans de fer, et est indigne d'occuper aucun charge.

De suite passé a l'article II, qui a été accepté a l'unanimité des voix.

II. Tout citoyen de quel grade qu'il puisse être appellé au nom de la loy, doit obeir sur le champ; ou faute de ce, il subit 48 heures d'arret, sans pour cela l'excepté de la punission qu'il auroit du subire, pour le delit qu'il auroit

commis, et syil residoit, huit jours de fers, et en quas de la moindre rebellion, sans voy de faitte à la loi trois mois de fers.

De suite passé a l'article III, qui a été accepté a l'unanimité des voix.

III. Nul citoyen ne peut etre jugé que par un conseil de discipline establis ; et, que deux temoins n'ayent constaté le delit duquel il est accusé.

De suite passé a l'article IV, qui a été accepté a l'unanimité des voix.

IV. Comme les loix n'a que des peines strictemens nécessaires, tous citoyens dans n'importe quels positions qu'ils se trouvent, doit obeir a son superieur sans replique, ou faute de ce, il sera punis suivant la rigueur des loix.

De suite passé a l'article V, qui a été accepté a l'unanimité des voix.

V. Toute superieure qui mal traitera son inferieur a mauvais propos, sera punis pour la premiere fois de huit jours d'arret; pour une seconde de quinze jours; et pour une troisieme (1) de deux mois d'exemtion d'aucun service, pendant laquel peine il sera privé, premiere, de commandement; seconde de paye.

De suitte passé à l'article VI, qui a été accepté à l'unanimité de voix.

VI. Tout inferieur qui n'obeira pas sur le champ à son

(1) Cet loi a été modifié; au lieu de deux mois d'exemtion de service et de paye, huit jours de fers.

superieur, quand le superieur lui parlera au nom de la loi, sera : premiere, puni pour le delit qu'il aura commis : seconde pour la desobeissance a la loi de 48 heurs de fers au pied. Si le desobeissance et accompagné de murmure, injure, ou menace, le delinquant subira trois mois de fer.

De suitte passé a l'article VII, qui a été accepté a l'unanimité de voix.

VII. Tout superieur qui menaceroit de frapper son inferieur; et que l'execution n'aura pas lieu, le superieur sera cassé et privée du droits de citoyen pendant un an seulement.

De suitte passé a l'article VIII, qui a èté accepté à l'unanimité des voix.

VIII (1). Tout inferieur qui menaceroit son superieur de le frapper et que le menace n'auroit pas lieu, subira un an de fers.

De suitte passé a l'article IX, qui a été accepé a l'unanimité des voix.

IX. Tout superieur qui frapperai un inferieur sera condammé a subira un an de fers, et sera declaré indigne d'occuper aucune charge militaire ny civile.

De suitte passé a l'article X, qui a été accepté a l'unanimité des voix.

X. Tout inferieur qui frapperoit ou leyroit la main sur son superieur sera condamné a mort.

De suitte passé à l'article XI, qui a été accepté à l'unanimité des voix.

---

(1) Cette loi a été adopté avec la modification d'un an ce sera trois mois.

XI. Tous les delits qui ne sont pas de la compaitante du conseil de discipline, et qui sont dans la classe de la police correctionnalle sont de la compaitance du major commandant la place, qui ordonne la prison au nom de la loi, pour les delits denonces ci apres, 24 heures ny plus ny moins.

1°. Les delits contre les bonnes moeurs.

2°. Le trouble apporté publiquemen a l'exercise d'une culte religieux quelconques, ou insultes faite a ses ministres.

3°. Les insultes, et la violence grave entre les personne, telles que les coups en voi de faite, que ne punit pas le conseil de discipline.

4°. Les troubles apporté a l'ordre sociale, et a la tranquillité publique, par la mendicité, par les tumultes, ou la provocation des tumultes, ou bruit fait a des heures indus sans permission.

De suitte passé a l'article XII, qui a été accepté par l'unanimité de voix.

XII. Tout citoyen qui tiendra des propos indecens sur la constitution, qui aura l'air d'etre partizan de la royauté, ou de l'ancien regime, sera traduit devant le conseil de discipline, ou il sera puni de dix jours de fers pour la premiere fois, la deuxieme, il subira six mois de fers, pour la troisieme, banni et chassé, comme indigne d'etre Français, et si ses projets tendoit a rappeller la contre revolution il seroit mis a mort.

De suitte passe a l'article XIII, qui a été accepté a l'unanimité de voix.

XIII. Tout citoyen qui en presence de l'ennemi montroit de la foiblesse, et chercheroit par ses propos, a affoiblir le courage de ses concitoyens, et les detourner d'en venir a l'action seroit mis a mort.

De suitte passé a l'article XIV, qui a été accepté a l'unanimité des voix.

XIV. Tout conspirateur, ou traitre a sa patrie, sera condamné a mort.

De suitte passé a l'article XV, qui a été accepté a l'unanimité des voix.

XV. Tous suborneurs, debaucheur, enrolleur, deserteur, et qui auroit liason avec les ennemis de la republique, qui seroit arreté, seroit mis a mort.

De suitte passé a l'article XVI, qui a été accepté a l'unanimité des voix.

XVI. Toute lachété, foiblesse, qui seroit commis en présence de l'ennemie, et qui porteroit prejudice a la gloire de la patrie, seroit punis par dix ans de chaines sur les travaux publiques. Cette loi et applicable au commandant, officiers, sous officiers, soldats, volontaires, et matelots.

De suitte passé a l'article XVII, qui a été accepté a l'unanimité des voix.

XVII. Tont citoyen en temps de guerre, qui deserte son pavillon pour aller dans un nation enemi, et qui est arrété, serois mis a mort.

De suitte passé a l'article XVIII, qui a été accepté a l'unanimité des voix,

XVIII. Tout citoyen qui s'émigre avec son bien, qui est arrété, est enchainé pour vingt ans sur les travaux publiques.

De suitte passé a l'article XIX, qui a été accepté a l'unanimité des voix.

XIX. Tout superieur qui commanderoit des republiquains français, qui ce rendroit lachement a une ennemis

meme plus fort que lui, seroit mis a mort, et tous ceux qui seroit sous ses ordres, seroit punis suivant les rigueurs de la loi.

De suitte passé a l'article XX, qui a été accepté a l'unanimité des voix.

XX. Tout citoyen ont la droit de faire convoquer par citoyen commandans, le conseil de discipline, sans etre obligé de leur dire le motif de la convocation, et les commandan sont obligé sur la requisition d'un seul citoyen de convoquer le conseil sur le champ, ou il encoura la rigueur de la loi lui meme.

De suitte passé a l'article XXI, qui a été accepté à l'unanimité des voix.

XXI. Tout citoyen qui convoqueroit le conseil de discipline, et qui n'auroit pas de preuve, n'y de temoin a alleguer a la loy, seroit puni de huit jours de fer au pied.

De suitte passé a l'article XXII, qui a été accepté a l'unanimité des voix.

XXII. Tout citoyen qui traiteroit un autre citoyen de lache ou de coquin, et qui n'aura pas de preuve, seroit puni de trente jours de fers au pied.

Quand le conseil de discipline a formé son resultat, il en previenne le commandant (qui nést j'amais present au jugement) et qui fait mettre sur le champ, la sentence a execution, et rentrer avec lui dans la salle d'audience, la tous les citoyens composant le conseil de discipline se levé debout, et a decouvers, leve la main, et le president dit : « Nous jurons sur notre conscience et notre honneur, que » apres avois observé scrupuleusement dans nos delibéra- » rations, les regles qui nous étoit prescrite par la loy, » nous avons trouvé qu'un telle accusé de telle fait, n'en

» etoit pas coupable. — Ou bien, Qu'un telle accusé de
» telle fait, en etoit coupable, mais excusable : Ou, qu'un
» telle accusè de telle fait, en etoit convaincu, mais non
» criminel : Ou, qu'un telle en etant convaincu de telle
» crime, la loi le condamne a..........»

Les jugemens du conseil de discipline se font publiquement. Tout citoyen a le droit d'y assister, la decence y est maintenu comme le respecte au loix.

Tous militaires, de tous grades, meme des troupes de ligne et de marine, sans etre du corps du delinquant, a la loy, peut etre membre du conseil de discipline.

Le conseil de discipline se forme aussitot la loi promulgué par les citoyens qui se sont soumis la majorité des suffrages des citoyens, fait et donne force de loi, tout le monde doit y etre soumis sans exception. Le conseil se releve tous les six mois; c'est au citoyens a bien choiser leurs juges.

De suite on a passé a la nomination des membres composans le conseil de discipline; le scrutain depovillé Ripaud, Vreniere, Questin, Jullian, Dachiret, Thouvenir, et Kerodicq, on eté nommé a la majorité absolu ont accepté.

Nous citoyens et republiquains français composant le parti qui est sous les ordres du citoyen Dompard, apres avoir entendu les presente loix nous nous y sommes soumis volontairement pour etre jugé; reglé, dorenavant par les principes et les loix de l'egalité que nous avons fait; en foi de quoi avons signé le present reglement pour servir en valoire ce que de raison. Au camp français, pres Pattane, le decadi de la premiere decade de floreal, le an 5e. de la republique française, une et indivisible.

Un citoyen a demandé la parole, et a dit:

« Citoyens, pour term iner une si glorieuse journée, je
» demande que l'infame pavillon blanc soit brulé, et que

» nous chantons la hymne a la patrie, en signe de joie du
» bonheur que nous resentons aujourdhui. »

Tous d'une voix unanime ont dit, *Oui!* Alors le president a leavé la scéance, et ajournée a dimanche prochaine, quintidi de la troisieme decade du mois de floreal. L'an 5e. apres l'issu de la messe paroissielle.

Signé Ripaud, Vreniere, Questin, Dachiret, Jullian, Kedoricq, Thibeau, Vizer, Thouvenir, Dompard, Bertodiere, Pilardt, Charroix, Moitie, Milletot, Heritier, La Vueille, Dielle, Windell, James, Marc, Mich. Dunn; Jacques, Debay, Menaud, Gaudron, Collier, Vincent, W. Graham, Barnard, Huite, De Souza, Le Dalle, Denis, Castel, A. Mc Neil, Pombart, Legrand.

Le quintidi de la troisieme decade du mois de floréale, l'an cinquieme de la republique française, une et indivisible.

Jour memorable pour tous les citoyens qui composerez le parti français commandé par le citoyen Dompard, chez le prince Tippoo, l'allié de la republique, d'apres avoir reçu ses ordres obtenu a la solicitation de tous les citoyens composans le parti, d'arborer le pavillon nationale, il a été arboré a six heures du matin au son de toute l'artillerie et musquetrie du camp. Apres cette auguste ceremonie, le citoyen Ripaud, representant du peuple française aupres du prince Tippoo, et le citoyen Vreniere, officier, avec huit citoyens de l'artillerie, se sont transporte sur la place d'armes de la ville de Pattane, ou le citoyen prince les attendoit, aussitot leur arrivé, il fait faire un salve de de deux mille trois cens coups de cannons, et cinq cens

fouguettes, de tout sa musquetrie, et le fort de Pattane a tiré cinq cens coup de cannon. Le prince a dit a citoyen Ripaud,

« Voila l'assurance du pavillon de votre patrie que » m'est chere, j en suis l'allié, il sera toujours soutenu » dans mon pays aussi qu'il a été dans la republique ma » seur; allez finir votre fete. »

Le citoyen Ripaud a repondu tout ce que son cœur lui suggeroit de la vive reconnoissance qu'il ressentoit au témoignage de l'amitié qu'eprouvoit le prince a la republique. Le citoyen Dompard lui a fait part des sentimens de son cœur et de l'assurance de l'amitié que tous les citoyens du camp lui portoit, et ils se sont retiré, a leur arrive au camp, la troupe, et la garde national, les attendoit sur la place d'armes ou ils se sont rendu, l'on a envoye chercher trois drapeaux nationels qui étoit a la hotel de la place, gardé par un piquet. Les drapeaux etant arrivée le silence a regné l'on a planté l'arbre de la liberté surmonté du bonnet de l'egalité, et le citoyen Ripaud a prononcé le discours suivant :

« Citoyens français, hommes libres, mes freres, mes » amis.

» Cet bien aujourdhui que vous devez remercier la pro» vidence et l'Etre bienfaisant de la grace de vous avoir » faite voir le pavillon nationale et l'arbre de la liberté, » surmonté du bonnet de légalité, cheri et adopté de tous » les hommes libres, les républiquains francais, vos frere « vos appuy, et vos amis que cést gloire pour vous O! Fran» cais de la voir arboré assuré, et juré de la soutenir et » de mourir les armes a la main pour le defendre et sou» tenir votre liberté et vos droits, enfin ce que vous avez » de plus cher, votre patrié. — O! Francais mes freres, » mes amis, ne sentez vous pas comme moi cette joie

» qui s'empare de vos cœurs et qui vous entraîne vers ce
» drapeau, et cette arbre cheri que 25 millions d'hommes
» ont juré comme vous de mentenir, ne sentez vous pas
» dis je, ce penchant de la virtu qui n'est connu que par
» les hommes libres qui vous porté a lui jurer cette amour
» ardente qui caracterise les guerriers republiquains, oui,
» cher, mille fois cher a mon cœur, je te soûtiendrai dra-
» peau et abre cheri, jusqu'a la derniere goutte de mon
» sang, et si je suis parjuré a mon serment je prie la divi-
» nité de me reduire en cendre de m'aneantir meme si
» j'en a voit la pensée, comme tu es l' objet de mes plus
» chers sentimens je jure de te defendre ou de mourir
« pour toi, oui, je, le jure! (1) apres t'avoir promis tout
» ce que je te dois pardonne, cher digne gloire de mes
» sentimens, s'y je vais rendre hommage au manes de vos
» freres qui ont peris pour te defendre. Que dis-je? pour
» soutenir ta gloire.

» Quel sensible horreur s'emprre de moi! Une religieuse
» sensibili me domine! Quoi! je tombe a genoux, mon
» sang se glace, et j'entre voi dans l'ombre milles guer-
» rieres magnanimes les pérs défenseurs de nos droits,
» qui crient a nos cœur de les venger!

» Je vois le cemble de la barbarie et celui de l'atrocité.
» —Dieu! j'en fémis d'horreur! Quoi! Je vois ece victime
» de la ferocité anglois qui ont été scié entre deux plan-
» chés! des femmer victimes de leur brutalé est assassiné
» au même moment. Oh! comble d'horreur! mes che-
» veux se redresse! Que voi je! Des enfans encore a la ma-
» melles, je les voi tient du sang de leurs meres infortunes,
» Je vois ces malheureux enfants expiré de la meme mort
» que leur malheureuse meres. Oh! comble d' horreur et

(1) Et tous les citoyens ont repété, *oui, nous les jurons.*

» de sceleratesse que d'indignation tu inspire. Soyé per-
» suadé, ame infortun, que nous vous vengerons. O per-
» fide et cruelle Anglais tremble. Il est un dieu vengeur
» du crime qui nous inspire de laver dans ton sang les
» atrocités que tu as commis envers nos peres et leur mal-
» heureuse compagne. Apaisser vous, ame plaintif, de
» l'innocence, nous jourons de vous venger. (Oui je le
» jure!)

» Citoyens, mes freres que d' horreur doit vous inspirer
» tous les supports de la tyrannie. Ce sont eux, ce laches,
» ce faux Français, qui avoit inspiré tout ces sceleratesses.
» En France l'armeé de la Vende eté celle de Jesur, le pa-
» villon blanc, les fleurs de lys, le chrette a la main et le
» poignard a l'autre, ont assassiné, massacré, comme les
» infame Anglais, vos plus fiers defenseures de vos droits.
» Vengé nos feres, victimes de leur patriotisme. Que tout
» ce qui a rapport a l'ancien regime soit sur le champ
» brulé si nous ne sommes pas a meme de nous venger sur
» eux, que ce soit sur leur idole cheri, leur pavillon, et
» quils tremble en apprenant que dans l'Inde, dans le mi-
» liu du terre, quil y a des republiquains qui ont juré de
» les exterminer. Ils fremirons n'en doutte pas, ces laches,
» au seul nom des Français. Palise de terreur, et aussitot
» qu'ils les voyent, ils sont à trois quarts vaincus. Pour y
» parvenir il faut avoir ce virtu republiqain il faut scavoir
» vaincre ou perir pour la patrie.

» Il faut avoir ce maintien d'homme libre, (Je parle au
» commandant,) vous etes notre chef, votre devoir est
» de vieller a notre sureté, a notre bonheur, et au main-
» tien de nos droits. Vous n'etes plus faites pour vivre dans
» un apathie qui ne convien nullemen a la nouvelle charge
» que vous occupé. Il faut surmonter vos anciens habi-
» tudes, et si vous aviez des differences il faut les anean-

» tir, et fait votre bonheur du maintien du au loi. Par
» cette amenité qui est dans votre cœur, par la honté de
» votre ame, vous avex des riches qualités, vous etes digne
» d'etre republiquaine. Votre bravoure est connu. Mais vous
» avez de la foiblesse, defaite vos de cet ennemi de vous
» meme, attachè vous a connoitre vos droits, et vous
» sentire qu'il est bien glorieux de commander a vos egaux
» et de braves republiquains.

» Je parle aux officiers et au sous officiers. Ce n'est pas
» le tout d'etre brave, il faut de l'amenitè, et tenir son
» rang, quoique vous avez le bonheur de commander à
» vos egaux, il faut toujours que le maintien soit observè,
» les loix vous la prescrivent imperieusement. Il faut vous
» instruire, et instruire nos freres d'armes, les plus qu'il
» est possible, pour les mettre a meme de defendre leur
» droits, leur libertè, notre patrie, il faut vous vaincre,
» si vous avez des defauts; alors vous deviendrez de vrais
» republiquains digne de nous commander.

» Je parle au defenseurs de la patrie, Citoyens, si vos su-
» perieurs a des devoirs a remplir envers vous, vous
» n'en avez pas moins a remplir envers eux; vous leur devez
» obeissance et respecte, si vous voulez, citoyens, devenir
» toujours victorieux, ce n'est que par ces moyens que vous
» y parviendra. L'obeissance fait la gloire des republiquains
» francais; vous avez un grand devoir a observer. Glorieux
» d'etre l'egale de ceux qui vous commande, glorieux d'etre
» libre, glorieux d'avoir un drapeau et un arbre qui a tou-
» jours terrassé les ennemies quil, attaque, ou qui ont osè
» l'attaquer, je le remets pur et sans tache entre vos mains,
» votre gloire est de le maintenir aussi purè qu'il a toujours
» étè, vous venez de jurer de mourir pour lui, Rappeller
» vous sans cesse qu'il et la trace de votre bonheur le plus
» parfait, que cet le drapeau de la nation le plus victorieux,

» qui commande et donne des loix meme a ses ennemies.
» Treize nations l'ont osè attaquer, onze ont recu ses loix
» ou sa protection — Les deu autres ne tarderont pas a suc-
» comber dessous son puvoir irresistible. La France la jure,
» cela seul suffi, elle sera obei, ses fiers defenseurs ne sont
» jamais sourds a sa voix, etant tres soumis et tres respec-
» tueux a sa volontè, elle commande, elle sera deja satis-
» fait. — Je vois deja l'ardeur qui me domine passer dans
» tous vos cœurs — que le voix de la patrie est sublime
» — que l'amour ardent qu'il inspire est grande — Dieu
» puissant — Cher Divinité — Ou tu lis dan mon cœur, tu
» le vois bien glorieux de cet journée, je me satisfais dan
» tous les points. O Francais? Que vous me rendez heu-
» reux, votre amour pour ce que j'ai de plus cher, notre
» patrie, se manifeste dans tous votre contenances; venir
» avec moi planter l'arbre chéri de nous et de tous nos
» forces, c'est le symbole de la constitution, de nos de-
» voirs, de nos droits; qu'il soit cesse presente a votre
» memoire, et vous ne vous ecarterez jamais de ce que vous
» devez a vous meme, et vous sera resouvenir ce que vous
» devez a vos freres!!! »

De suite a fait prononcer a chaque citoyen individu, les uns aupres les autres, le serment,

Citoyen, jurer vous haine aux rois, exceptant, Tippoo Sultan le victorieux, l'alliè de la republique française. Guerre aux tirans; et amour pour la patrie et celle de citoyen Tippoo!!!

Tous a l'unanimitè ont criè, Oui! Nous jurons de vivre libre ou mourer!

Pendant le serment on a salvè de toute l'artillerie 84 coups de cannon; et apres le serment on se remis avec cipailles qui avoit prettè le serment, deux drapeaux à leur garde par un garde d'honneur. De suite l'on a signè le pro-

cess verbal du octodi de la 2eme. decade du presente mois. De suite l'on a été sur la place d'armes, ou l'on chanté alentour de l'arbre et du pavillon, des hymnes a la patrie; quand l'on est venu a chanter « Amour sacré de la patrie. » L'on a fait un salut de tout l'artillerie, et la journée s'est passé en joi, et par un bal, qui a duré tout la nuit. En foi du quoi nous avons signé le presente le dit jour et an que dessus.

(Signé)	Vreniere,	Ripaud,
	Secr.	Questin,
		Major,
	Dompard,	Jullian,
	Essite,	Scute,
	Charroix,	Dachiret,
	Queredic,	Thouvenir,
	Guadron,	Jacques,
	Pembart,	Menaud,
	Debay,	Schuhen,
	Vinceut,	Mariano,
	Barnard,	A. De Sousa,
	Lahayé,	Le Grand,
	Windell,	Castel,
	Collier,	Etienne Fabiere.

Le duodi de la premiere decade du mois de prairial l'an 5e. de la republique française, une et indivisible, a dix heurs du matin, les citoyens Dompard, et Francois Ripaud, Ladale, Bompard, Debay, Menaud, citoyens gardes nationneaux, tous se sont assemblées, dans l'église paronseille, a l'issu de la grande messe, pour s'instruire sur les principles republiquains et deliberer sur nos droits. La sceance etant ouverte, l'on a commencé la lec-

ture du process verbal de la derniere sceance, apres qu'il a èté finis, le president a demandé si' l'on avoit rien a dire sur les contenus. La silence ayant ete pris pour consentement, il a ete claux, et chacun individument l'ont signe ou ont fait leur marque ordinaire. Un citoyen a demande la parole, et a dit : qu'il y avoit un drapeau quit etoit dit dans la dernier proces verbal qu 'il etoit gardé par un garde d'honneur, que cela n' etoit pas, et qu' il demandoit que cela fus. Tous les citoyens a l'unanimite et a l'envie les uns des autres ont tous appuye la motion, et sur le champ le commandant a ordonne une garde. Un autre citoyen a demande la parole pour presenter deux nouveaux citoyens a etre admis au sermens. Le president a fait observer que ces proposes ne connoissoit pas l'usage republiquain, et qu'il falloit leur donner le temps pour s'instruire, l'assemblee a arret que l'on leur donne le temps de huit jours —Le president a engage tous les freres a l'amenite, et a vivre en bon union, a demande si personne n'avoir rien a proposer. L'on a ajourne la sceancè a dimanche prochaine. L'on l'a termine par des hymnes a la patrie — Le dit jour un que dessus.

(Signé) Ripaud, Vreniere, Thouvenir, Etiene Febre, Denis, Le Dale, Pombart, Menaud, Debay, De Souza, Querodiaq, Charroix, Gaudron, Francois, Question, Prevon, Castel, Julian, Sentre, Desene, Marq, Artch, M'Neil, Jacques, Collier, Le Grand, Vincent, La Haye.

Proces verbal de assemblee primaire au jourshui nonodi 1e. decadè du mois prairial l'an 5eme. de la republique francaise, une et indivisible, a 10 *heurs du matin,* les citoyens composans le party republiquain

francaise a Pattane, se sont tous assemble au lieu ordinaire de leur sceance a l'issu de la grande messe dans l'église paroissiale, paisiblement at sans armes, pour deliberer et connoitre leur droits, le president a fait ouvrier la sceance par la lecture du proces verbal de duodi 1ere. decade de presente mois, apres lecture fini le president a mis au voix s'il seroit claux, et ca éte. Un citoyen a demandé la parole, disant qu'il ne parleroit que pour s'instruire. « Mais, » dit-ilcitoyens! est ce que quand on fait la bené-
» diction du drapeaux, le commandant ne droit pas s'y
» trouver; ne devoit-il pas jurer de les maintenir pure et
» sans tache, ne devoit-il pas etre premier a nous monter
» fermete republiquain de vivre libre ou mourir. Est ce
» par procuration que l'on fait ses devoir aujourd hui,
» n'est ce pas un ancien germe du vieux regime qui fer-
» mente chez lui — est ce par le conduite qu'il tienne,
» qu'il veut nous mèner au bonheur a la gloire — On nous
» ramener a l'anarchie, ou il n'y a que hier que nous en
» sommes sortis! »

Tous les citoyens ont applaudit et ont marqué leur juste indignation. Mais tous a la voix du president, ont senti leur tort de juger un citoyen sans l'entendre, il leur a dit, que, comme eux, il avoi été indigne de la conduite du commandant, que persuadé de leur reclamation, il s'étoit assuré du motif, et qu'il l'avoit vue couché dans son lit. Alors les esprits sont revenus dans leur assiette ordinaire.

Le president a fait un discours sur les moeurs republiquàin, sur le relachmen au principe, sur le desordre et l'anarchie qui avoit l'air de vouloir dominer les principes republiquains.

Chaque citoyen a applaudi a son discours, l'on a fait preter le serment au deux citoyents, Antonie Joseph, et

Francisque Escavaille, et ils ont pris places — Le citoyen Marc est venu, pour preter le sermen L'assemblée l'a renvoye a l'huitaine pour faire reflection s'y il seroit admissible.

Sur un rappelle au devoir, que le president a fait a des citoyens, d'avoir delibre etant sous les armes, et d'avoir entrave l'ordre d'un des chefs de superieurs, et qu'il n'avoit que des citoyens que ne savoit pas leurs droits qui se fut permis de pareil sorti — Le citoyen Thouvenir a avoué ce tout, a dit que son ignorance etoit la cause de son delit, si il y en avoit un que cela ne lui arriveroit plus — Toute l'assemblée, sentant la beauté de cette action, d'avourer ce tort, pour s'en corriger, et de donner des lecons des vertu a ses concitoyens, l'on a applaudi vivement a ce devouement vraiment de republiquain. La scéance a terminé par des hymnes a la patrie et l'on l'ajourné a dimanche prochaine pour faire lecture des loix et des principes constitutionnelles et des interets general pour ameliorer le sort des indigeur s'y il y en avoit. Arreté le dit jour et an que ci dessus.

Cloture du process verbal contenus en l'autre part.

F. RIPAUD.

Collier,	Jacquere,	Dachiret,
Gaudron,	A. Mc Niel,	Sentre,
Le Grand,	Pombart,	Jullian,
Barnard,	J. Castel,	Le Dale,
Shuhen,	M. Dunn,	Thouvenir,
Windell,	Querodicq,	Lahaye,
Charrier,	Vincent,	Mark.
Menaud,	W. Graham,	

Le quintidi de la 2eme decade du mois de prairiale l'an 5eme de la republique francaise une et

indivisible. A la requisition du citoyen Le Grand le conseil se'st assemble a sept heures et demi du matin, le president ayant le motif de la convocation en a fait son rapport au conseil qui a delibere a renvoye le citoyen le Grand a se pourvoir au benefice de l'article 11eme de la loi, que le delit dont il etoit mention n'etoit nullement de la compatence du conseil, qui se dissout sur l'heure designe avons signe le present, le dit jour et an.

Pour copie conforme,

N. B. Edmonstond.

N°. IV.

Correspondance entre Tippoo-Saïb, le gouverneur le l'Ile-de-France, les directeurs de la république, etc. copiée littéralement sur les papiers trouvés dans les archives de Tippoo-Saïb.

N°. 1.

Patane le duodi de la 2eme, decade de germinal l'an 5eme. de la république françaises.

Tipous Sultans le Victorieux aux citoyens composans le pouvoir executife de la republique français.

Citoyens,

« Je vous salus et vous souaite ensi qua votre nations toutes sortes de bonheurs, Le cit. S. Ripaud est arrivé par la suite dun combas dans mon pais, son petis navire coulé bas deaux, comme il y avoit longtems que je desirais savoir des nouvelles de vôtre nations je lais fais venir aux lieux ou je fais ma residances, je l'ais quesionné sur les mouvemans de la guerre. sur vôtre posisions, et si vous pansiée a vôtre anciens allié il ma dit toute les disposisions et les bonne intansions que vous avié, pour moi, et mon pais, ce qui ma rendus le coeur bien contans; et ma engagé a faire les demarches que je fais aupres de vous, de vous envoillé trois de mes chefe de confiances pour vous temoignée mon amitié, et renouveller notre ancienne alliances,

dans l'ecris que je vous envoye vous voiré mon attachemans, mes disposisions, et les sentimans de mon cœur pour vôtre nacions que j'ai toujours aimé, pansé pour le bien de mon pais, comme je pense pour le biens du votre, votre allié. »

(Signé)

Patane le duodi de la 2eme. decade de germinal, l'an 5eme. de la republique francaises.

Tipous Sultans le Victorieux, au representans du peuple qui reside aux Isles de France, et de la Reunion.

Citoyens Representans,

« Vous ne deves pas ignorée l'amitiè que mon pere et moi avons toujours eus pour les Francais, j'ai cherché toute les occasions à le prouvè dans vôtre anciens regime : j'ai fait mon possible depuis le commansemens de vôtre revolusions à vous faire connoitre les sentimans de mons coeur; faute d'occasions et celle de ne pas avoir auprés de moi des personnes instruites sur vos moeurs et vos usages, je n'ai pu jusqu'a ce jours vous faires connoitres mes intansions. — Le heureux hazars ma procure le citoyen S. Ripaud l'un de vous officiers que c'est rendu a mes priere, et a repondu a toutes les quesions que jeduis ais fais, et j'ai vue qu'il merite ma confiances, sur ce qu'il m'a dit je vois que c'est l'instans de vous reitaire l'amitiè que j'ai toujours eus pour vôtre nacions. — Je reconnois le sublime de vôtre constitutions, et pour vous le prouvé, je propose a votre nacions, et a vous une acte d'alliances et de fraternitè : qui soilles a jamais indisolubles, et qu'il soit dicté sur les principes republiquain, la loyaute et la

bonne fois, que votre patrie et moi ; et mon peuple, ne fasions plus qu'une famille, q'un méme sermens, nous lis pour la vie ou par la more, que vos enemis seront les miens et ceux de mon peuple, que mes enemis deviendront les votres, voila desormais comme je veux traitè avec mes alliés, — vous voillés par la tous mes sentimans pour vôtre nations, qu'en jaurè la preuve des votre, je maitre toutes mes prommaices a executions — mais citoyens representans, je ne les maitrè que quans je voiré vos forces, tens de maire que de taire arrivé dans l'Inde. La dernière guerre, (c'ese a regrèe que je suis obligee de vous tracer les malheurs que mon amitié pour les Francais m'a cousé); je soutenais avec zèle et courage toutes les pretansions des Francais, les Anglais les ambitieux Anglais ne se santans pas assez de force ni de courage pour m'attaquer de front, ce sont alliés avec les Marates et les Mogoles, et m'ont attaqué de toute parts, au momans ou j'etois sur le point de les vaincre l'armee francaises, que commandoit Mr. de Cossignis, eut ordre de M. de Bussis de m'abandonner je les payais cependant tres biens, et il ne leur manqué rien, et ce quis mis le combles a mon indignations, les ordres portais d'engager Mr. de Lalis qui commandoit le partis français, que j'entretenais de ce retiraire aussi, ainsi que le partis Butenotès je mi auposèe a juste titre pour ces derniers, depuis ce moment le degout s'emparas de mon monde, reduit a me servire de mes propres forces, abandonné de mes alliès je fus forcè de faire la paix, j'ai perdu la moitié du meilleur de mon païs, et j'ai donné en argens effective *trois cents millions trente mille roupies*, vous voiée quel perte j'ai fait. Represèntans ce qui est passè et passè ; je ne vous ais fait la sitasions de cette vèrité que pour vous faire sentir que ci je dèclare la guerre a vos ennemis, que je ne veut

pas être abondonné et que vous ne pouré faire la paix que prealablement je aille donné mon consentement, et que moi et mon peuple nous soillons compris dans le traité de paix — il y a encore une choses qu'il est bons de ne pas obmaitre, pour prouver la lôyauté de nôtre bonne fois reciproque, c'est que ni moi, ni mon peuple ne connoissans pas les usages des republiquains français ni les republiquain ne connoissans pas aussi les usages de mon pais, et que si l'un des citoyens dés deux partis venais à manqué aux usages, il seroit sur le champ reprimé par ces supérieurs, sen que cela troublas en riens l'unions, et l'amitié, qui doit raigné entre de bons allié, je mait cette clauses quoique le cit. S. Ripaud, mailles assuré, que le mintiens et la plus grande rigiditte et le respect aux loix, raigne dans les armée republicaine, les miene y seront tenus sur le même pieds — Je demande aussi que le général en chef se consulte avec moi en tous ce qu'il poura entreprendre pour la reusite de la destruction de nos ennemis communs, comme connoissans le pais, les usages, et leurs manis, c'est un chose juste, qu'il ne peut trouver mauvais. Heureux momans te voila donque arrivè ou je peut versè dans le coeur de mes amis toute la haine que j'ai contre ces opraiseurs du genre humains. Si vous voulé me seconder en peu il ni auras pas un Anglais dans toute l'Inde, vous en avez les forces, et les moyens, par vos noirs affranchis; c'est nouveaux citoyens sont redouté par les Anglais, joins a vos troupes de lignes en peut nous purgerons l'Inde de ces scelerats, joins au resors que je fais jouer, toute l'Inde est en mouvement, et praite à fondre sur les Anglais, de ce coté fié vous en ma sagaise; *vos enemis, comme je vous l'ais dit seront les miens*, — a presens que vous savez mes disposisions faite moi savoir les votre le plus promtemans possibles, et surtout

ne me faites pas de promesses que vous ne pouviez exécuter; j'ai garde le cit. S: Ripaud pour repondre a tous ce que vous me marquerez, je lui ferai un traitemans digne de la charge qu'il occupe aupres de moi; je vous prie de ne pas lui en savoir mauvais grée, au contraire de l'approuver, et de le tranquillisé sur les craintes qu'il a que l'on lui impute, qu'il auroit fuis son païs, et son drapeaux, motive si louables pour que je m'intairaises a luis, et vous prië de l'authorise a restaire aupres de moi, pour servire sa patrie, vos colonies, et mon païs. Je l'ais garde, et il n'a consentis qu'a forces de sollicitasions, étant trés attaché à l'Isle de la Reunion, ou il y ais etablis. Si vous consentez à mes propositions il est bon que vous sachiez ce que je ferai pour la republique francaises, et ces armées.

Art. Ier. Je m'oblige aussitôt l'arrivée des troupes françaises à la cote, de nourrir l'armée de terres et de maire, excepté les boisons europaine, je fourniré tous les necessaires, comme *farine, ris, viande*, etc. etc.

II. Je m'oblige aussi a faire les avances en argent, pour tous les besoins des armées de terre et de maire.

III. Je m'oblige a fournire tous les bœuf necessaires avec leurs attelage, pour l'artillerie des troupes republiquaines, et aussi des bœufs, chameaux et camatiis, pour transporté les effais, et bagage des officiers et soldats.

IV. Je m'oblige a fournire palanquin pour les generaux, et des chevaux aux officiers des troupes de la republique.

V. En quas que l'armée françaises vingt à manqué de poudre ou munisions, je m'oblige d'en fournir.

VI. Aussitôt que l'armée françaises aura debarquée, je marcheré avec mes troupes qui pour le premier momans serons composée de trente mille hommes de cavallerie, et de trenté mille hommes d'infanterie et artillerie, bien dis-

cipline, ayans armes, munisions, et toutes choses necessaires pour la reusite de nôtre entreprises.

Voila ce que je desire que la France faces pour moi.

Art. Ier. Que sous n'importe quel pretexte que ce puisse être, que la republique française ne faces point la paix, sen que moi, et mon peuple ni aille consentis, et que nous soillons compris dans le traité de paix.

II. Que comme les troupes republiquaines reçoivent cette avantage de moi; que les genereaux qui les commanderent, n'intreprandrons rien sans preablement s'aitre consulté avec moi, pour la reussite et le bien commun de nos armées respectives.

III. Se les génèreaux français et les troupes républiquaines, connoissais des traites dans mon pais, ou que moi et mes troupes connoitrais des traites dans l'armee republiquaine, les chefe des partis du cauté du traite, s'en saisirais, et le ferais exécuter apres des preuves bien otantiques, sén que pour cela l'amitie soille troublee de pars ou d'autre, etant pour la meme causes, nos intairais n'en serons qu'un.

IV. Comme je propose à la republique française faire l'avance, et de fournir l'argent necessaire, tant pour les troupes de tèrre, que celle de maire, il est juste, que j'en soilles rembourcé à la fin de la guerre, sur le produit des sommes en argent que nous prendrons sur nos enemis commun.

V. Toutes prises faites sur nos ennemis communs, comme *place, forts, pais, argent, marchandises, navire, munitions*, etc. etc. seront partagées, a evaluaisons egales et comme de bon frére entre les troupes de la republique et moi, et mon peuple.

VI. Comme j'ai fait de grands pertes pour soutenir les

intairais des Francais, la dernierė guerre, que j'ai perdu la moitiė et le meilleur de mon pais, je demande que toutes les villes, forts, pais, ainsi que les contribusions que je pourré preleveė soille exceptė de l'article IV qu'il m'apartiendront de droit, sans que les troupes republiquaines y aille aucune pretentions, ni drois, c'est l'ėquitė que je reclame de mes frères.

VII. Si la fortune de la guerre, nous rans possaiseurs de Goas, et de Bonbée; tous les pors de Bonbée et tous le territoire de sa dependance appartenans aux Anglais, appartiendront de droit au Francais, et Goas et ces dependances m'apartiendront.

VIII. Je demande que tous les prisonniers et prisonnieres de rases, anglaises et portugaises, qui seront fait par les troupes republiquaines, et les miennes seront traitė avec humanitė, tant qu'aux individus (leurs fortune nous appartenans) ils seront transportes à fraix communs hors des territoires indiens, dans un lieux, bien loin de votre et des notres.

IX. Comme les places, ports, forts, et paìs, ors celui stipulė dans l'article VI seront partage, nous y mettrons a fure et mesure qu'ils seront conquis de garnisons, et cette article sera reglė entre les gėnereaux français et moi, comme egalement il nous sera libre si le quas l'exiges de faire sauter les forts qui pourais nous devenir inutile.

X. Pour èxècuter la conquète des possessions anglaises et portugaises ou leur cos intairaise, il faudroit que vous manvoille de cinq a dix mile de vos troupes de lignes, ou gardes nationnaux, de vingt cinq a trente mile de vos nouveaux citoyens, (si vous avez mis le decret a execution) de vos plus delurė et les mieux instruis, ceux enfin qui pourroient troubler vos colonies; je vous reponds d'une conquète prompte et facile.

XI. Pour faciliter la descente à la cote, est la prises subites de Goas, pors escanciellęs pour votre escadre, et vos vaisseaux de transport, il faudroit venir debarquer dans mon port d'Onor situé par la lat. 14 35 et de long. 70.

XII. Pour que je soille prevenus du *oui*, ou du *non*, si vous acceptez mes proposisions, et après vous être bien consulté, je vous prie de me faire passer par l'un de vos vaisseaux à mon port de Mangalore la plus promptement possible, votre decisions. Pour que rien ne manque à l'arriveè de votre escadre, laviseaux trouveras un officier francais à Mangalore qui lui fera donner tous les secours necessaires, et me fera parvenir vos instansions, pour qu'il n'ait point de suprise ni aucune doutance. Laviseaux aborera pour tout le tems qu'il sera mouillé dans mes rades les pavions ameriquains, pour signale de reconnoissance, il maitra a son grand mat pavion nationale supérieurs, et celui de badaire inferieurs : mes envoyés le portent à cet effais ; je desirerais biens et vous prie que ce soit le citoyen Aubaingue qui commande ces petit aviseaux, comme connoissans mon port et les usages de mon pais.

XIII. J'envoie quatre de mes chefe, que ont merité ma confiance, pour traiter en mon nom, les articles que je vous envoye, si vous ne pouvez les accepter en entier ni les maitre a execution sans les ordres du pouvoir executif de votre mere patrie, je vous prie de faire passer trois de mes chefs sur un de vos meillieurs vaisseaux, et de leur adjoindre un citoyen que votre sagesse vous suggerera, pour leur servir de guide et de conseil, pour Frances ; je les envois exprais, et ils sont chargées d'un paquet, et de dire mes instansions auprès du pouvoir exècutif ; je ne peut y envoillé mon navire sans que les Anglais ne soubconnacent quelque chose d'ostile de ma part, si vous venié avec l'escadre renvoillé moi avec elle je vous prie le 4e

de mes chefs, ensi que mon navire, lequel je vous prie de faire doubler en cuivre, et nous nous arrangerons à cet effais, mais si cependant vous croillez, qu'il retarderoit la marche de votre convois, vous me l'envoillerez à la saison propice avec un capitaine et deux officiers, que je payerois.

XIV. Nous commencerons nos exploits guerriers sur les Anglois et Portugais, et si les Mogoles et le Marates prenoient leur partie, nous leur ferions la guerre; devenant nos enemis, il faudroit les subjuguer et les rendre nos tributaires.

Représentans voila mes intansions, il ne faut pas que mon attachement pour votre nacions me faces éprouvé de la peine, comme le tems passé; je vous prie de bien reflechir avant que de me repondre, cela maitre bien de l'amertume dans mon cœur puisque votre reponse me fera agir, suivans ce quel contiendra.

Je fais des vœu pour la reussite de notre entreprise et la continuation de la prosperite des armes de la republique français, une et indivisible; et pour une prompte reponces. Je vous jure une amitié inviolables pour votre nations.

(*Signé*) T.

Pour copie conforme,

C. MACAULAY, *secrétaire*.

N°. 2.

Le duodi de la 2eme. decade de germinal l'an 5e. de la republique francaises.

« CITOYEN GENERAL MALARTIQUES,

» Je vous adresses insi qua vos representans et au princi-

paux chefe, mes intansions mon amitié, enfin tous mes sentimans que j'ai dans mon cœur pour votre nations. Jenvois quatre de mes chefe pour vous en assuré de vive vois, jauses espérer que vous les prandré en considerasions, et que vos me feré une réponces par laviseaus que je sollicite, qui sera suivans les desires de mon cœur, jatanst out de votre zèlé pour vôtre patrie, Le citoyen Ripaud ma dit les obligations que l'on vous devoit; que par votre sagesse vous avié préservé vos colonies, envoille moi des forces j'autré au Anglais lidée d'allé les attaqué; je vous prie de menvoillé par Laviseaux *un citoyen pour faire mes ecritures en françaìs, le citoyen Ripaud ne se porte pas bien et il n'est pas écrivains*, jatans toute de votre sagesses, je vous revere, votre allié.

(*Signé*) [signature]

No. 3.

De Patane (Seringapatam) le premidi de la 1er decade de floreal, l'an 5e de la republique francaise.

CITOYEN GENERAL MENGALON,

Depuis que j'ai eu l'amitié de vous écrire mes couriers sont arrivés qui m'ont apris les nouvelles suivantes, que vous ne serez pas faché de savoir.

Nisamme, l'allié des Anglais, chefe des Mogole, est trés mal, et ne peut en revenir par son grand age. Il a quatre enfans qui se disputent ce qui sera chefe, il y en a un qui m'aime beaucoup et qui est celui, qui est le plus aimé dee chefe et du peuple, qui aura la preference.

Un des grands chefe Marate, et un des forts appuis des Anglais, *Savoilles Madauras*, vient de mourir, par un coup marqué, il a monté sur un edifice, il est tombe et il

s'est tué. Il n'a point d'enfans, c'est ce qui a occasionné la guerre civile dans ces etats, c'est a qui commanderas. Le *Delis* est aussi en mouvemans, le rayas *Jamachas*, mon ami, y est arrivé, et a commencé a attaquer les Marates, qui ont été defait dans ce païs omplettement; c'est un effet de la providence; le ciel nous venge des Marates. Tous les princes de l'Inde avoient fort a se plaindre plus ou moins deux.

Il se sentoit fort de l'appuis des Anglais, qui ne peuve les soutenir ils ont trop de leurs propre deffences.

Aujourd'huy que la guerre civile est chez les Marattes et les Mogols, les Anglais ne sont pas mieux traités, Le nababe, *Mirsa Amanis*, chefe de Baingale, ayans sus l'arriveé du bachas Jamachas au Deli, a commencé la guerre aux Anglais, avec avantage; a Calicute ils ont été attaqué par le rayas *Congis Ramme Ramme*, chefe de *Contengris*, qui leur a tué en troïs sorties mille Européens et trois mille Sipais. Par toute la côte ils sont attaques, tous sont revolté contre eux par raport aux vexations et aux impots qu'ils ont mis.

A la côte de Coromandel depuis le Mazulipatam jusqu'a Madras et Arcatte, tous les princes petits et grands à force des vexations des Anglais se sont revoltés, et ils disputent avec eux leurs droits, derniérement le fils du frère du nabab de Madras, qui commande un parti pour les Anglais, a eu le cou coupé par ces chefes qui sont ennuyé de leurs jours.

Je vous marque toutes ces nouvelles pour vous faire voir, qu'il est tems de venir; a peu de fraix nous les chasserons de l'Inde. Comptez sur mon amitie.

(*Signé*) [signature]

P. S. General, je vous prie d'accepter une foible mar-

que de l'estime que j'ai pour vous, c'est une arme que j'ai fais faire dans mon païs, je vous prié de l'accepter d'un aussi bon coeur comme je vous l'offre.

(*Signé*)

Pour copie conforme,

C. Macaulay, *secrétaire.*

N°. 4.

De Patane le primidi de la 1er decade de floreal l'an 5me. de la republique francaise.

Citoyens representans,

Depuis que j'ai eus l'amitiè de vous ecrire mes courié sont arrivè, qui mont apris les nouvelles suivantes, que vous ne serez pas faché de savoir.

Nisamme, l alié des Anglaìs, chefe des Mogole, est trés male, et ne peut en revenir, par son grans age, il a quatre enfans qui ce dispute a qui sera chefe, il y en a un qui m'aime beaucoup, et qui est celui qui est le plus aimé des chefe, et du peuple, qui aura la preferance.

Un des grans chefe Marate, et un des fors apuis des Anglais, Savoilles Madauras, vient de mourir, par un coup marquè ; il a monté sur une edifices, il est tombé et il c'est tué ; il na point des enfans, c'est-ce qui a occasionnè la guerre civile dans ces etats, cest a qui commanderas. Le *Delis* est aussi en mouvement. Le rayas Jamachas, mon ami, y est arrivè et a commencè à attaquer les Marates qui ont ète deffait dans ce pais complaitement, cest une effai de la providence, le ciel nous venge des Marates, tous les princes de l'Inde avait fort à ce plaindre plus ou moiens deux. Il ce sentoit fors de lapuis des Anglais, qui ne peuve les soutenir, ils ont trop de leurs propre deffences.

Aujourd'hui, que le guerre civile est chè les Marate et les Mogole, les Anglais ne sont pas mieux traités; le nababe *Mirsa Amanis*, chefe du Bengaile, ayant sus l'arrivé du pachas Jamachas au Delis, a commencé la guerre au Anglais, avec avantage; a Calicute ils ont été attaquè par le rajas *Congis Ramme Ramme*, chefe de Contengris, qui leurs a tuè en trois sortis mille Europens, et trois mille Sipaise, par toute la cote ils sont attaquè, tous sont revoltès contre eux, par rapors au vexsasions et au impos qu'ils ons mis.

A la côte de Coromandelle depuis le Masulipatam jusqu'a Madras et Arcate, tous les princes, petis et grans, a force de vexsasions des Anglais se sont revoltés, et ils dispute avec eux leurs droits: derniérement le fils du frère du nababe de Madrasses qui commande un partis pour les Anglais, a eu le cou coupé par ces chefe, qui sont ennuyé de leurs jeurs.

Je vous maque toute ces nouvelles par vous faire voire qu il est tems de venir; a peus de fraix nous les chasserons de l Inde; compté sur mon amitié.

(*Signé*) TS

P. S. Dupuis ma lettre ecrite je viens de recevoir par un navire arabe, qu il y a beaucoup desordre dans le Bingale, l'arrivè du nababe Jamachas a Laquenos, fait tremblé les Anglois surtout a Calcuttas, ils sont dans la consternasions, il ne peuve empeché la Janctions de Mirsa Amanis avec Jamachas, il paroit qu'ils veule ce vengé des Anglois, envoie moi donque des forces pour ce joindre au mienne, pour leur joué aussi moi ce qu il merite.

(*Signé*) TS

Pour copie conforme,

C. MACAULAY, *secrétaire*.

N°. 5.

De l'Isle de France, le 6 pluviose an 6e.

GENERAL,

Le roi nous a ordonné pour la solidité de l'alliance avec la republique française de prêter serment des deux côtés sous les pavillons des deux nations, et de faire selon votre coutume cette cérémonie, c'est pourquoi nous vous ecrivons cette demande; cela faisant ne pourra que retraicir l'amitié et l'alliance offensif et defensif de façon qu'elle ne puisse jamais se rompre, nous vous prions pour cela de faire rassembler tous les chefs et les hommes necessaire pour cela, rt devant nous de faire un écrit passé et signé de tous, et imprimer le sceau de la republique française, et nous le remettre entre les mains, cela faisant, les enneinis pourront se diminuer devant nous; et ne peut que rendre les deux alliés contents, c'est ce que nous vous faisons savoir, et vous prions de nous croire les plus sincéres de vos serviteurs.

(*Signé*) ASSEN ALI KAN, MAHAMED HIBRAHIM.

Par ordre des ambassadeurs,

Pour copie, DEBAY, interprete.

Sceau des parties alliées,

Pour copie conforme,

C. MACAULAY, *secrétaire.*

N°. 6.

Copie des conditions et propositions du prince Typoo Sultan, que ses ambassadeurs, Assen-Ali Kan, et Mahamed Hibrahim, ont envoyéz en Europe de l'Isle de France, sur

les deux frégattes parties le 5. février 1798, pour une alliance offencive et defencive avec la republique française, et pour demander du secours, pour reduire les Anglois nos ennemis communs, et les chasser de l'Inde, si il est possible.

Le prince s'engage de fournir à tout l'armée française les vivres nécèssaires, comme, ris, Viande, Manteque, etc. Il n'y a que les liqueurs spiritueuses dont il se trouve tout a fait dênué, et dont il ne pourra pas fournir; il fournira aussi a l'armée française de quoi faire transporter et les chefs, et les effets; ainsi que toute les munitions de guerre, etc. fait a l'Isle de France ce 4. fevrier 1798.

Pour copie conforme a l'original,

(*Signé*) DEBAY.

▢ Sceau de Asen Aley Cawn..
▢ Sceau de Mahommed Hibrahim.
▢ Sceau de Debay, interprete.

Pour copie conforme,

C. MACAULAY, *secrétaire.*

N°. 7.

Les representans de la colonie de l'Isle de France, a Tipoo Sultan.

SALUT ET FRATERNITE.

Vos ambassadeurs nous ont fait part de l'intention où vous êtes de former avec la colonie de l'Isle de France des liaisons également avantageuses pour les deux nations.

Nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour repondre a vos desirs.

Nous avons rendu compte de votre ambassade au corps

legislatif français, et nous sommes persuadès que la France entrera parfaitement dans vos vues.

Le governeur gènèral Malartic vous instruira des mesures qu'il a prises et de celles qu'il compte prendre pour vos interéts et les notres.

Les objets que produisent vos etats ou qui s'y fabriquent, conviennent en gènèral à nôtre colonie, tant pour ses subsistances, que pour son commerce intérieur et extérieur. Vous trouverez ches nous en èchange ceux que vos projets guerriers exigent.

(Signé) Fouquerraux, *president.*

Par l'assemblée coloniale,

Haulnier, *secrètaire.*

Pour copie conforme,

C. Macaulay, *secrètaire.*

N°. 8.

Isle de France, 2 le ventose an 6e.

General,

Nous vous souhaitons le bon jour, et bonne santè. Vous savez que nous sommes venus ici croyànts y trouver des forces considerables, que l'on nous avoit dit y etre, et que l'alliance etant fait avec nôtre prince, nous pourrions les emmener avec nous pour battre vos ennemis, qui sont les nôtres, vous savez aussi, que si nous etions venus pour faire du monde, nous serions venis munis de tout de qu'il faut, et d'argent pour cela.

Mais vos bontés pour notre prince, et ne voulant pas nous renvoyer, comme nous sommes venus seuls (en emmenant si peu de monde ne peut faire l'ouvrage que nôtre prince desire) ayant resolus d'envoyer avec nous

ceux qui etoient de bonne volonté, cet ouvrage ne peut se faire sans argent, car des personnes qui se présentent a nous demandent de l'argent. Nous ne pouvons emmener ce monde, vus que c'est des recruës, et n'avons *pas d'ordre*. Ceux qui sont contantes de venir avec nous, nous les emmenerons, mais leur paye ne sera fixée que devant le prince. Si cela vous causoit trop d'ouvrage, nous vous prions d'envoyer avec nous des ambassadeurs aupres de nôtre prince qui traiteront en même temps de cela, saurons aussi comme le camp français qui est la est traité; et ceux qui partiront d'ici par la suite, seront traites de même, et notre prince envoyera pour cela de l'argent, avec des ambassadeurs, soit pour emmener des recrues, c'est vous qui les envoyerez; soit pour demander du secours, c'est vous que l'envoyerez aussi.

Nous vous prions de nous envoyer le plutot possible, vus que les ordres de notre prince sont de maniere, à ne pas pouvoir rester long-tems ici, cela faisant vous obligerez.

Vos tres humble et tres obeissants serviteurs,

(Signé) Assen Ali Kan, Mahammed Ibrahim.

Lettre écrite par moi DEBAY, interprète, par ordre des ambassadeurs pour copie.

□ Sceau des ambassadeurs de Tippoo-Sultan.

□ Sceau de Debay, *interprète*.

Pour copie conforme,

C. Macaulay, *secrétaire*.

N°. 9.

Isle de France, le 8 ventôse an 6e.

Messieurs les ambassadeurs,

Je suis trop franc pour vous laisser ignorer que je suis

très mecontent de vôtre lettre de ce matin. Votre sultan vous a envoyé pour nous demander les secours qui dependent de nous aux conditions que nous trouveront justes, et non pas a celles que vous nous prescrivez.

Tout ce que je vous ai demandé ces jours ci, m'à été dicté par le général Dagincourt, qui est connu particulierement de vôtre sultan, sous les ordres duquel il a servi, étant capitaine de grenadiers dans le battaillon de régiment de l'Isle de France, qui a fait une campagne la guerre dernière, aux ordres de Bader et de Tipoo Sultaun : ainsi je persiste à vous demander généralement pour tous les officiers et les volontaires le traitement et les vivres suivant l'etat que je vous ai communiquè derniérement.

Ce qu'on payoit il y a dix ans, ne peut pas se comparer avec ce qu'on doit payer aujourd'hui.

Celui qui avoit à cette époque 150 roupies par mois, en demande aujourd'hui, 600.

Vous ne voulez pas de chirurgiens, vous n'en aurez pas, et vôtre prince vous en saura mauvais gre.

Les officiers et les volontaires, qui partiront avec vous, ne doivent pas faire 500. lieues pour être assuré du traitement que Tipoo Sultan leur fixera; Je leur ordonnerai de ne debarquer que lorsque Tipoo Sultan les aura fait assurer, qu'il leur accorde le traitement et les vivres que je lui propose.

Nous n'avons pas été vous chercher : vous ètes venus nous demander des secours ; ainsi vous devez soumettre aux conditions que je vous propose, qui sont justes et raisonables. Salut et fraternite,

Le gouverneur général,

(*Signè*) MALARTIC.

Pour expédition conforme,

C. MACAULAY, *secrétaire.*

N°. 10.

Île-de-France, port nord-ouest, le 18e. ventose, an 6eme. de la republique française, une et indivisible, repondant au 8 mars 1798, vieux stile.

Le gouverneur general des Isles de France et de la Reunion, au nabab Tipoo Sultan.

Le citoyen Jacques Denis Pitcher, ecrivain attaché au gouvernement, desirant obtenir de votre grandeur un paravanah, à l'effet d'être employé dans la factorie, que vous proposez de faire établir dans cette isle : permettez moi de vous demander en sa faveur toutes vos bontés et l'obtention de la place qu'il sollicite.

Le citoyen Pitcher jouït ici de la meilleure réputation; il a de bonnes mœurs, une probité sure, et un caractére tres doux; il est en outre très intelligent, actif et laborieux.

Vos ambassadeurs, qui l'ont beaucoup vû, et auxqeuls il a été de quelque utilité, vous confirmeront tous les temoignages avantageux que je me plais à rendre au citoyen Pitcher.

Je vous saurai beaucoup de gré, prince ; de tout l'egard que vous voudrez bien avoir a ma recommandation.

Salut et fraternite.

(*Signé*) MALARTIC.

Pour copie conforme,

C. MACAULAY, *secrétaire.*

N°. 11.

Isle de France, le 14 ventose, an 6e. de la republique francaise, (ou le 4 mar, 1798.)

Le contre amiral Sercey, comandant les forces navales de France, dans les m. rs de l'Inde, au nabab Tipoo Sultan, dans ses états.

PRINCE TIPOO,

Vos ambassadeurs, Assen Ali Kan et Ibrahim et Saeb, m'ont remis la lettre dont vous m'avez honoré, qui m'a fait connoitre qu'ils avoient votre confiance, et que vous désiriez que la France vous envoya des forces pour declarer la guerre aux oppresseurs de l Inde, les Anglois. Je suis bien faché que les forces navales que je commande ne soient pas assez considérables en ce moment, pour les conduire de suite dans l'Inde, y occasionner une diversion avantageuse à vos intérëts; mais, si, comme je l'espere, mon gouvernement m'envoye de nouvelles, je serai très empressé à aller chercher nos ennemïs communs, et de concourir avec vous à leur abaissement.

Avant l'arrivée de vos ambassadeurs, j'avois écrit à mon gouvernement, sur la necessité de hâter cette mesure; et le lendemain de leur arrivée, j'ai envoyé deux frégates en France, qui lui portent les nouveaux offres que vous faites, Il est facheux que vous n'ayez pas fait connoitre plutot vos bonnes dispositions.

Prince Tipoo, vos ambassadeurs ont employé beaucoup de zêle pour vôtre service; mais malheureusemert, nous ne pouvons detourner les moyens qui nous sont confiés pour la garde de nos colonies: cependant vos ambassadeurs m'ayant fait connoitre votre desir d'avoir quelques officiers instruits, pour former votre marine, je m'em-

presse de vous envoyer le capitaine de vaisseau Dubuc, et six autres officiers, que je vous recommande particulièrement, et que j'espere, rempliront vos vues par leur bonne conduite, et leurs talents dans le metier de la marine.

Vos ambassadeurs ayant témoigne le desir de vous rejoindre promptement, je leur donne, pour les conduire, une de mes meilleures frégates, commandée par le capitaine l'Hermite, officier de distinction, que je vous recommande.

Salut. Le contre amiral,

(Signé) SERCEY.

Pour expédition conforme,

C. MACAULAY, *secrétaire.*

N°. 12.

Copie d'une lettre du general Cossigny aux envoyès du patcha Tipou Sultan, au moment de leur departe.

Je fais mes excuses aux envoyés du patcha, si ma mauvaise santé m'empêche d'aller les voir mais je n'aurois pas eu autre chose à leur dire pour le prince, que ce que je vais écrire ici et que je desire, qu'ils transcrivent pour en rendre compte au patcha Tipou Sultan.

I'assure le patcha Tipou Sultan de mon respect et de mon devouément. Je lui donne ma patole, que j'ai transmis dans le tems, et fidélement, ses propositions, et sa lettre au gouvernement françois; je suis sur que le tout est arrivé par duplicata, que suivant sa recommandasion, j'ai observé le plus grand secret, pour ne pas le compremetre avec les Anglois, et parceque le gouvernemente français lui même n'est pas dans l'usage de donner le secret de ses operations.

La preuve que les propositions de Tipou Sultan ont été

acueillies, c'est quelles sont restez secret en France même, cependant, il ne conviendra peut être point à la France de faire une expedition dans l'Inde, ce qui depend d'une paix, plus ou moins eloignée, avec les Anglois; mais je donne l'assurance au patcha, qu'il n'aura pas à se repentir de sa premiere demarche, et de la confiance qu'il avoit mise en moi.

La France j'en suis sur, considerera toujours le patha comme un de ses plus fidelles allies, nous n'avons neglige son waquil et moi, aucun des moyens qui sont en nôtre pouvoir pour instruire le gouvernement francais des vrais interéts du patcha : interêts que nous regardons comme necessairement liés à ceux de la nation française dans l'Inde. J'espere qu'un jour Tipou Sultan, connoitra, que je l'ai servi dans cette circonstance avec le même zele, que lorsque j'etois aupres de lui.

Pierre Monneron n'existe plus, le patcha l'ignoroit, et l'ignore peutêtre encore, cependant, il ne lui a point écrit, et ne m'a point donné à moimême de ses nouvelles, quoi qu'il ait envoyé ici une copie des lettres de Pierre Monneron, c'est donc Tipou qui a donné son secret, et il n'aura rien à nous reprocher suivant les evenements.

Je n'écris point au patcha d'une part, parceque ma santé, et la goutte, que j'ai dans ce moment, m'émpêcheroit de le faire comme je le desirerois, et puisqu'il n'a pas jugé lui même qu'il dut m'écrire, et que j'avoue franchement que je serois tres faché que mes lettres fussent renvoyées comme l'ont eté celles de Pierre Monneron; toutes les lettres que j'ai ecrites a Tippou Sultan, dans tous les tems, et celles qu'il m'a ecrites personnellement, je les ai toujours envoyés au gouvernement françois ce ont été et resteront toujours secrettes, puisqu'il y va de son intéret, et de celui de la nation française.

Je renouvelle encore une fois mes excuses aux envoyés du patcha, si ma mauvaise santé ne me permet point d'aller les voir avant leur depart de cette colonie, car j'aurai eu le plus grand desir de faire connoissance avec eux, et de parler ensemble du patcha; connoissance que m'aurois d'autant plus été agréable, que leur sagesse, et leur bonne conduite ici dans la mission que le patcha leur a confies, m'inspirois le plus grand desir de les connoitre. Toujours est il glorieux pour eux d'avoir rempli avec distinction et dignité le poste honorable qu'ils ont occupé ici un instant pour les intèrets de leur maitre, de s'y etre acquis l'estime gènèral, et particulierement, de tous les chefs par leur sagesse, leur prudence, lenr discretion, dans la mission, dont ils ont été chargês, et dont ils se sont acquittés avec cette sagesse et cette dignité convenables aux envoyés d'un grand prince, de la justice duquel ils doivent attendre un accueil favorable. Je les prie de vouloir bien agreer mes veux pour leur santé, et le succés de leur voyage.

Je suis persuadé qu'ils feront valoir aupres de Tippoo Sultan, la Memoire, que mon neveu Lahausse La Louviere lui addresse ainsi, que la demande qu'il fait au prince, Son mèmoire m'a parus renfermer de bonnes vues concernant les intèrets du patcha, c'est ce qui me détermine à leur recommander.

Je les prie encore d'assurer le patcha que je prendrai toujours le plus grand interet à sa gloire, et que je desire que les succès, et le nom d'un si grand prince remplisse l'univers.

Signè, le general COSSIGNY.

Son habitation, le 14 de ventose, l'an 6eme.

Pour expédition conforme,

C. MACAULAY, *secrètaire.*

No. 13.

REPUBLIQUE FRANCAISE.

LA PATRIE, L'HONNEUR, ET LA LIBERTE.

Au quartier-general de l'Isle de France, le 13e. ventose, l'an 6e. da la republique française.

Magallon, general de division, au nabab Tippoo Saib.

PRINCE,

J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré ; une maladie que j'ai essuyée pendant le sejour de vos ambassadeurs a l'Isle de France, m'a empêché de me trouver aux diverses conferences qu'ils ont tennues avec le gouverneur general sur l'objet de la mission dont vous les avez chargé ; mais je ne doute pas que la republique française n'apprenne et ne partage avec plaisir les offres de votre alliance et de vôtre amitie.

J'aurois personellement desiré que l'état des forces française dans l'Inde m'eut fourni l'occasion d'aller vous porter moimême l'assurance de l'amitié de nôtre republique, et de partager la gloire de vos armes contre ses ennemis et les vôtres : mais les circonstances actuelles me privent de ce double honneur.

Je vous prie, prince, d'agreer les voeux que je formé pour la prospérité de vos armes et la continuation de votre gloire.

(*Signé*) MAGALLON.

Pour expédition conforme,

C. MACAULAY, *secrètaire.*

No. 14.

Au tres grand prince Tippoo Sultaun Bacha, en sa cour à Seringapatam.

GRAND PRINCE,

Un Français dont le nom n'est pas ignoré de vous, et qui desire etre utile au genereux allie de sa nation, saisit avec impressement l'occasion du retour de vos deux envoyées Assen Ali Kan et Mahomed Ibrahim, pour se rappeler a votre souvenir.

J'eux l'honneur de vous ecrire de Pondicheri au mois de septembre 1792, en vous envoyant l'état du chargement de mon vaisseau le Phenix, et je previns le gouverneur Defresne, que j'allas passer a Mangalor pour y mettre a terre un parti de beaux et bons fusils grenadiers que je vous destinois. Ce general m'observa que je courois le risque d'etre visité et arreteé par les Anglois, mais lorsqu'il vit ma ferme resolution de tenir a mon projet, il m'approva et je partis. Cette affaire m'a procuré le precieux avantage de recevoir plusieurs paravanahs de votre main que je conserve tres soigneusement.

Votre ministre Assaraff Ali Kan se rendit a Mangalor au commencement de 1793. Il y reçut les fusils et en fut tres satisfait. Je ne fus payé qu'en partie, il me donna une deleguation pour quatorze mille roupies sur Brown de Mahé, lequel m'en a donné une sur une autre personne, et je ne suis pas encore payé, mais ce n'est plus votre grandeur qui me doit cette solde.

Representant du peuple de l'Isle de France, j'ai eu le bonheur de me trouver president de comité de sureté publique, lorsque vos envoyés ont debarque en cette colonie, et j'ai été le premier a leur temoigner la satisfaction que

nous eprouvions en recevant parmi nous les sujets d'un prince alliés auquel nous sommes sincerement attachés — mais si notre joye a été grande un instant, notre tristesse a été profonde en apprenant que vous aviez ete trompé par Ripaud sur les forces que nous avions dans cette Isle ; le seul renfort que la France ait envoyé depuis le commencement de la guerre, n'est que d'un bataillon que nous avons envoyé a Batavia, pour aider les Hollandois a conserver cette place, et ceci en raison des secours que nous en avons retiré en argent, vivres et munitions navaliers, car il faut que vous appreniez grand prince, qué livrés a nos propres moyens, nous avons du quoi suffire, et nous avons juré de nous ensevelir sur les ruines de notre isle, avant que nos ennemis en deviennent possesseurs.

J'ai eu souvent le plaisir de visiter vos envoyés, et j'ai fait en sorte de les tirer de cet etat penible dans lequel les jettoit le defaut de reussite de leur mission. Je les encourageois en leur disant, que vous ne pouviez pas vouloir l'impossible, et qu'ayant fait tout ce qui étoit dans leur pouvoir pour obtenir, leur conscience devoit etre tranquile ; et vous savez, grand prince, ce que je vais vous dire avec franchise, que le mandataire qui a fait tous ses efforts, et qui n'a cependant pu reussir, a des droits a la reconnoissance de celui qui lui a accordé sa confiance.

Si Assen Ali Kan et Mahomed Hibrahim n'ont pas mieux fait, si vos desirs ne sont pas remplis, c'est le malheur des circonstances seul qu'ils faut en accuser, mais je jure par le nom sacré de l'honneur, qu'ils ont mis tout en ouvrage pour executer vos volontes, et qu'ils se sont comportés en sujets vraiement attachés et fidèles à leur maitre.

Les conferences ont eu lieu au gouvernement avec les genereaux, et trois representants de la colonie, du nombre duquels j'ai l'avantage d'etre. Vos envoyés ont toujours de-

sirés qu'on ne commit dans le public que ce qu'on ne pouvoit pas cacher, j'ose vous assurer, grand Prince, que nous avons tout lieu d'etre satisfaits de la conduite honnete et decente qu'ils ont tenu ici, et telle qu'on devoit l'attendre d'honneur de leur caractere et envoyés par vous. Ils ont observés que le traitement fixé pour les divers grades etoit trop considerable, que les François qui sont au camp de Lalé ne sont pas aussi fortement payés, mais le general Malartic vous met a votre aise, en permittant aux François de revenir, si vous n'approuvé pas ce qui a été fixé ici. La position de vos envoyés étoit critique, ils se trouvoit placés entre le desir d'etre utile a leur maitre, et la crainte de lui deplair. Refuser ce secours quoique foible, c'etoit donner la preuve que vous ne seaurois pas fair le sacrifice d'un peu d'argent, ce qui auroit été je pense impolitique, pour le present et pour l'avenir : Il faut d'ailleurs distinguer des hommes qui quittent leurs familles et l'aisance dont ils jouissent ici, pour aller volontairement servir dans un pays qu'ils ne connoissent pas, et il ne faut pas moins que le desire de vous etre utile, pour avoir permis a ces citoyens de quitter les colonies pendant la guerre, d'autant plus qu'il y en a partie qui sont d'anciens militaires, possedant les connoissances de leur etat, ce qui est une privation pour nous, mais il n'y a point de merite a obliger lorsqu'il n'en coute rien.

Permettez moi, grand prince, de m'entrétenir un moment avec vous. Mon amour pour ma patrie, mon attachement pour ses alliés, et particulierement pour le digne fils du celebre Hyder-Ali, et ma haine bien fondèe pour les Anglois, ou plutot contre leurs gouvernemens; tout cela, dis je, vous étes un sur garant que je ne dirai rien que ne soit suivant vos vrais interets.

Quelle est donne cette fatalité qui a jusqu' a present di-

visè les princes asiatiques ? Rien n'est plus facile a conçevoir, c'est la tenebreuse politiques des Anglois, ce sont leurs principes machiaveliques qui ont mis tant de pueples sous leur youg, et qui les ont rendus les oppresseurs de l'Asie.

Il en est temps encore, vous pouvez ecraser cette nation ambitieuse, mais il est necessaire que la cour de Poonah, que le souba du Decan, que les Tartares, que le rajah de Travancore, que tous les rajahs, nababs, et soubabs, que tous les chefs de l'Asie, enfin, se reunissent pour combattre vaincre, et chasser ces orgueilleux Anglois, mais il faut que la bonne foi preside l'alliance, il faut qu'elle soit adroitement faite, a fin que les princes dont les forces ne sont pas tres considerables, ne se trouvent pas subjugués, faut d'avoir agi ensemble ; mais lorsque le plan aura été bien concerté, lorsque de toutes les parties de l'Asie les Anglais se trouveront pressés leur perte est inevitable. Vous avez èté en guerre avec tous les princes d'Asie, il faut devenir leur ami, et leur prouver par les propositions que vous leur ferez, que voulez l'etre rèelement ; il ne faut pas qu'un prince s'agrandise aux depens d'un autre, mais il faut que ceux qui gemissent sous la servitude des Anglois en soient affranchis, et que chacun ait part a leurs depouilles en raison des moyens qu'il fournira, et aussi en raison de sa position locale, mais je le dirai encore, si l'alliance est faite de bonne foi, si chacun des contractans y trouve son compte, les engagemens seront observès, mais s'il en est autrement, si quelqu'un des contractans est lezé, il ne tiendra a ses engagements que jusqu'au temps, ou quelque circonstance ou evenement favorable lui permettra de les infreindre. — Et si par bonheur il nous arrivoit des forces d'Europe, dont nons pourrions disposer a votre faveur, si la mission confiè par les genereux de terre et de mer, et

par la colonie, aux citoyens Magot et Seguin, le premier commandant les fregates que portent vos depeches au gouvernment français, et l'autre aide du camp de general Malartic, envoyés pour appuyer les demandes qu'il fait, a' fin d'obtenir les secours les plus considerables possible, si cette mission, dis-je est heureuse, quel seroit votre avantage d'avoir d'avance preparé les moyens de vous venger, en punissent ceux qui vous ont fait trahir par vos propres sujets, et de rentrer dans l'heritage que vous avez perdu en partie, parce que les princes de Asie, qui etoient armés contre vous, n'ont pas senti que plus les Anglois devenoient puissans, et plus ils leur founiroient des armes contre eux memes.

Les differentes religions ont souvent empechés des alliances qui auroient été avantageuses a divers nations, mais les fausses considerations ait disparu, la philosophie et la raison ont fait taire les prejuges, et les mêmes etats voyent en Europee, les eglises romain, calviniste et lutherienne. —L'homme qui adore le createur, lorsque les vœux qu'il lui adresse sont sinceres et partent du cœur, Dieu laisse tomber sur lui un regard de bonte et l'exauce.

Les dispositions du souba du Decan vous sont connus, ainsi que celles de partie de Marattes et des Tartares; je crois pouvoir vous assurer que le bon prince Ram rajah de Travancore, est fatigué de l'oppression sous laquelle les Anglois le tiennent, Raman Kesvin, son premier ministre seroit, je pense, bien disposé a agir contre ces despots, mais les moyens lui manquent; je scais que c'est avec beaucoup de peine qu'il a consenti a renvoyer Migot de la Combe qui commandoit ses troupes a Parour, ainsi que les autres officiers françois qui commandoient ses batallions. L'interet de ce raja, si je ne me trompe, ainsi que le votre, exige que vous lui proposiez de devenir votre allié;

que tout ressentiment cesse, que les ancienes querelles soient eteintes oubliés a jamais, mais surtout, grand prince, menages la negociation de maniere que les Anglois ne puisse s'en doubter, car ce prince seroit écrasé; et les Anglois en le depouillant, augmenteroient d'autant leurs moyens contre vous. Croyez ma parole, grand prince, un des plus beaux jours de ma vie, sera celui ou j'apprendrai que votre reunion avec les princes d'Asie, vous fournira les moyens d'aneantir la puissance anglaise dans l'Inde.

J'ignore, grand prince, si ma franchise vous plaira, et si vous ne trouverez mes observations deplacées, mais ce que je scais, c'est que je desire que vous fassiez des grandes conquetes sur les Anglois, et que votre succes vous mettent a meme de rendre vos peuples heureux en le devenant vous meme. C'est le vœu sincere d'un vrai Français qui est avec respect et consideration,

Tres grand prince,

Votre tres humble et tres obeissent serviteur,

M. Descomber.

Isle de France le 15 ventose an 6 de la Re. Fr. ou 5 mars 1798. vx. stile.

Pour copie conforme,

C. Macaulay, *secrétaire*.

No. 15.

Copie. Isle de France, port Nord-Ouest, le 17 ventose, l'an 6 de la republique française, une et indivisible, répondant au 7 mars 1798, vieux stile.

Le gouverneur general des Isles de France et de la Reunion, au nabab Tippoo Sultan.

J'ai reçu le 20 janvier dernier (vieux stile) votre lettre

sous la date du septidi de la deuxieme decade de vendemiaire l'an 6, laquelle m'annonce que vous m'envoyez le capitaine Rigaud qui vous avez retenu, et deux ambassadeurs pour me parler de vos affaires, auxquels je peut prendre la plus grande confiance dans tout ce qu'ils me diront. Vos ambassadeurs m'ont fait ensuite la remise de la note de vos demandes au directoire executif, tendantes a faire une alliance offensive et defensive avec les François, et vous proposez par cette note d'entretenir a vos frais, tant que la guerre durera dans l'Inde, les troupes qu'on pourroit vous envoyer.

Ne me croyant pas autorisé par mes pouvoirs a faire cette alliance avec vous, j'ai envoyé de suite par deux fregates expedies pour France, vos propositions au directoire executif. Je n'ai acun doute qu'il ne le prenne dans la plus grande consideration, et je suis persuadé qu'il vous en verra le plutot possible le secours d'homme que vous demandez, et dont vous avez besoin pour attaquer vos ennemis qui sont ceux de la republique française.

En attendant que ce secours vous soit parvenu, je vous expedie la fregate la Preneuse, commandée par le capitaine l'Hermite, pour vous porter vos ambassadeurs et leur suite, ainsi que les officiers, chirurgiens, et volontaires que j'ai fait recruter dans les deux isles.

Je joine ici.

1. — L'etat nominatif des officiers de marine que vous desirez avoir pour conduire vos batimens, et pour vous former des mariniers.

2 — L'etat nominatif des officiers de terre, chirurgiens et volontaires.

Ces etats présente le grade de chaque officier.

Vous recevrez aussi cijoint les tarifs des appointments

de solde à allouer par mois, independamant du traitement et vivres, a chaque grade et a toutes les personnes qui passent dans vos etats.

Il eut été plus regulier qu'n traité fut passé entre vos ambassadeurs et moi, et signé par les deux partis, lequel vous auriez ratifié au retour de vos ambassadeurs. Mais je n'ai pu obtenir d'eux qu'ils s'engageassent a signer ce traité. Ils m'ont assuré que vous feriez incontestablement droit a ma demande, et que les appointements et solde, traitement et vivres, que j'ai arrêté, seroient exactement et regulierement payez et delivrés a la fin de chaque mois. S'il en etoit autrement, j'autorise tous les officiers, volontaires et autres, a profiter du retour de la fregate, et de toutes les occasions qu'ils trouveront pour revenir dans ces isles.

Je dois aussi vous prevenir que mon intention est dans tous les temps ils soient libres de quitter vos etats, qu'en consequence vous leur fassiez fournir tous les moyens necessaires, que toute assistance et protection leur soit accordée, et qu'ils n'éprouvent aucun empechement ni molestation de la part de vos sujets.

L'establissement d'un comptoir que vous desirez avoir dans cette isle, pour vous faciliter les moyens de vous lier d'avantage avec les Français, presentant des avantages reciproques, vous pouvez faire établir ce comptoir lorsque vous le jugerez convenable. Les deux Mulsumans et les Français que vous vous proposez d'envoyer a cet effet, trouveront facilement une maison commode pour les recevoir. Ils seront sous la protection du gouvernement, et ils jouiront de tous les privileges accordés a cette sorte d'etablissemens.

Je vais a present vous parler de la bonne conduite qu'ont tenue vos ambassadeurs, et de l'empressement qu'ils ont

constamment mis a executer ponctuellement les instructions dont vous les avez chargés, j'aime leur rendre cette justice, qu'ils méritent a tout egards.

D'abord ils ont remis a leur descente dans cette Colonie toutes les lettres dont ils etoient porteurs pour les representans, et les generaux de terre et de mer. Ils ont fait prieres sur prieres, et vivement sollicité l'envoi de forces considerables pour leur prince, comme le portoient leurs instructions redigées sur les rapports que vous avoient été faits.

Apres avoir balancé a accepter le modique secours en hommes qui leur etoit offert, vos ambassadeurs se sont decidés a le recevoir, d'apres l'assurance formelle que je leur ai donnée de vous faire passer non seulement d'autres forces a mesure qu'ils árriveront de France, mais encore les hommes de cette isle qui se determineront par la suite a passer dans l'Inde.

Vos ambassadeurs ayant egalement sollicité avec instance une prestation de serment pour cimenter l'alliance deja existante entre les François et vous, je leur ai repondu que cette alliance eyant tout sa force, je pensai que le directoire executif et le corps legislatif de la republique françoise avoient seuls le droit de la cimenter de nouveau.

Enfin, je ne peux vous rendre que des temoignages avantageux de leur honnetéte; je vous assure qu'ils se sont comportes avec honneur et decence, et que toutes leurs demarches n'ont tendu qu'à obtenir, pour vos interets, les forces considerables qu'ils etoient venu chercher de votre part.

Ils vous diront que j'ai fait une proclamation, qui a eté envoyée dans tous les cantons de l'isle pour recruter les volontairės.

Ils vous diront qu'un navire à eté expedié a l'isle de la Reunion, pour le meme objet.

Ils vous diront encore qu'un embargo-général à eté mis sur tous les batimens qui etoient dans le port, afin qu'aucuns desdites batimens ne puissent se rendre dans l'Inde, et dans le detroits, qu'apres le depart de la fregate la Preneuse, qui les ramene dans vos etats.

J'ai cru devoir prendre cette derniere mesure, afin que les Anglais nos ennemis communs ne fussent point instruis du parti auquel vous paroissez determiné a leur egard, et de l'envoi d'hommes que je vous fais.

Sur la demande que m'a eté faite par vos ambassadeurs, je vous envoye six caisses numerotées 1, 2, 3, 4, 5 et 6, contenant des arbres des Jardin des Plantes de l'Isle de France, plus des plans de differentes fleurs, et deux flacons contenant chacun un musea decouverte, objet de curiosité de cabinet d'historie naturelle, je desire que le tout vous arrive bien conditioné. La note de tous cet objets, signée de ma main, a été remise a vos ambassadeurs.

Je termine ma lettre en vous invitant a avoir confiance en moi, et dans tout ce que je vous ecris.

Ne croyez pas si facilement ceux qui vous trompent; appliquez vous a faire connoitre aux Marattes leurs interets, en leur disant que vos ennemis sont réelement les leurs.

Ecrivez a tous les princes de l'Indostan et tous les nababs du Bengale. Dites leurs que vos ennemis sont aussi les leurs, et que le temps est arrivée se debarrasser de vos ennemis communs.

Faites des sacrifices d'argent. — Payez bien votre armée, et donnez de l'argent aux Marattes.

En quoi vous sert l'argent? Une reputation est au dessus de tout.

Votre courage, et les resources de votre genie, me sont connus; l'un et l'autre suivront en tous lieux le fils du grand Aider Ali Khan; vous etes fait pour repasser sa renommée.

Escrivez moi quelque fois. Pourquoi aiez vous tant tardé a me donner de vos nouvelles? Vous n'auriez pas eu de faux rapports. Je scais cependant qu'on a du bien vous parler du corps legislatif et du directoire executif de France.

La bienfaisance de la republique française, sa politique, et particulierement le desir qu'elle aura de perpetuer l'amitée avec votre sercar, et de consolider la bonne harmonie qui a toujours existé entre vous et les Français, la determineront a envoyer des forces dans l'Inde.

Quand vous m'ecrivez, vous pourrez joindre a vos lettres une traduction en langue française, ou anglaise, ou portugaise.

Je suis le plus zelé et le plus ardent de vos serviteurs.

(Signé) Malartic.

Pour copie conforme,

C. Macaulay, *secrétaire.*

COLONIALE. ISLE DE FRANCE.

MARINE.

Tarif de la solde des officiers de marine de tous grades qui passent au service du nabab Tippoo Tultan.

Designation du grade et solde payable par mois, independemment du traitement fixé par la loi.

A un capitaine de vaisseaux et cap. de port 2000 roupees.

A chaque lieutenant de vaisseau.........	500 roupees.
A chaque enseigne de vaisseau..........	300
Au maitre du port....................	250
Au charpentier constructeur	200

Nous, general en chef, gouverneur general des Isles de France et de la Reunion, et commandant general des établissemens français a l'est du cap de Bonne Esperance, avons arreté et arretons le present tarif de la solde des officiers de marine de tous grades, pour etre celui executé en son entier.

Fait au port nord ouest, de l'Isle de France, le 1e ventose l'an six de la republique françoise, une et indivisible.

(*Signé*) MALARTIC.

Pour copie conforme,

C. MACAULAY, *secrétaire*.

COPIE.

MARINE. ISLE DE FRANCE.

COLONIAL.

Etat des officiers et maitres qui passent au service du nabab Tippoo Sultan.

Leurs noms.	*Leur grades.*
Pierre Paux Du Buc	*Capitaine de vaisseaux.*
Charlemagne Marc de la Rabinnaire, Sainjennait.	*Lieutenans de vaisseaux.*
Jacques Barthe.........	*Enseignes de vaisseaux.*
Jacques Roberts	
Pierre Filletaz...........	
Pierre Petit.............	
Jacques Dudemaine.....	

Leur noms.	*leur grades.*
Michel Lelée, de l'Orient.	*Maitre de port.*
Jacques Mulet, de Bourdeaux,	*Charpentier constructeur.*

Certifié varitable par nous, gouverneur general des Isles de France et de la Reunion, au port nord ouest, le 17 ventose, l an 6 de la republique francaise, une et indivisible.

Signé MALARTIC.

Pour copie conforme,

C. MACAULAY, *secrétaire.*

COLONIALE. ISLE DE FRANCE.

Tarif de la solde des volontaires de tous grades, qui passent au service du nabab Tippoo Sultan.

Designation du grade et solde payable par mois aux volontaires, independemment de vivres qui doivent leur etre fourni.

Au chef de brigade, commandant . . .	2000 roupies.
A chaque chef de legion.	1800
A chaque chef de bataillon	1500
A chaque capitaine d'infanterie et cavalerie	500
A chaque lieutenant, et sous lieutenant. .	300
Au porte drapeau.	60
A chaque sergent-major, et sergent . . .	50
A chaque caporal.	40
A chaque fusilier volontaire, ou cavalier .	20
A chaque tambour	22
A chaque chirurgien	500

Nous, general en chef, gouverneur general des Isles de

France et de la Reunion, et commandant general des etablissemens françois à l'est du cap de Bonne Esperance, avons arreté et arretons le present tarif de la solde des volontaires de tous grades, pour celui exécuté en son entier.

Fait au port nord ouest de l'Isle de France, le 17 ventose, l'an 6 de la republique française, une et indivisible.

Signé MALARTIC.

Pour copie conforme,

C. MACAULAY, *secrétaire*.

N°. 16.

Le capitaine des vaisseaux de la republique française, commandant la frègate la Preneuse, *en rade de Mangalor, le 5 floreal, au souverain prince Tippoo, en son palais à Sheringapatam.*

SOUVERAIN PACHA,

Expedié de l'Isle de France, par l'amiral Sercey, commandant les forces maritimes de la republique française, detachées dans la mers de l Inde, pour rapporter en un de vos ports vos ambassadeurs Assem Ali Can, et Mahomed Ibrahim, que vous aviez expediés par le citoien Ripoux, aupres du gouvernement de l'Isle de France; j'ai l'honneur de vous annoncer mon arrivée en ce jour, 5 floreal, sur votre rade de Mangalor, ainsi que vos ambassadeurs et les Français que vous a expedié le general Malartic, sous les ordres de monsieur le commandant Chapuy pour la terre, et M. Dubuc commandant le mer, rendûs sur vos etats.

Je me feliciterai d'avantage d'avoir été choisi pour remplir cette mission honorable, si, l'approche du mauvais temps sur vos cotes ne devenoit une raison de m'en eloi-

gner de suise, et s'il m'eut été possible de me rendre aupres de vôtre majesté, l'assurer moi-meme de mon respect et devouement.

Je charge de vous le temoigner ; et en meme temps mes vifs regrets de mon depart si prompt, Assem-Ali-Can, qui se rend aupres de son souverain, lui rendre compte de sa gestion.

Avec autant de justice que de plaisir, j'assure à votre majesté, que vos deux ambassadeurs pendant 50 jours, qu'ils ont été à mon bord, se sont constamment fait distingués par toutes les qualités à vertus du caractere dont vous les aviez revetus, et que leur debarquement de mon bord, ainsi que leur depart de l'Isle de France, causent des regrets aux amis, que leur conduite exempte du plus leger reproche, leur a fait en l'un et l'autre endroit, et je ne peux vous souhaiter rien de plus heureux qu'un grand nombre de sujets, aussi fideles et attachés qu'eux.

Jaloux de vous marquer mon zele à vous servir, et de vous procurer un moyen de corresponder, avant le mousson prochain, avec mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous prevenir, que sous quinze à dix-huit jours au plus tard, je pourrai remouiller à Mangalor, et de la repartir peutétre pour l'Isle de France ; vous pouvez pour cette epoque m'honorer de votre reponse et de vos ordres.

Comme il me seroit possible, et avantageux à l Isle de France de lui reporter cent cinquante à deux cent tonneaux de ris en sacs, en m'y rendant ; j'ai l'honneur de vous en faire la demande.

Je remettrai le reçu de ce que j'aurai embarque à votre gouvernement de Mangalor, à qui vous voudrez bien donner l'ordre de m'en faire la remises ; si toutes fois cela est possible.

Mon reçu deviendrait une dette que contractera envers

vous, mon gouvernement, et dont il s'acquittera selon vos desirs et à vos ordres.

Comme j'ai deja eu l'honneur de vous l'observer, et comme vous le scavez sans doute, passer quinze à vingt jours ou plus tard votre cote n'est plus praticable, je vous offre mes services, et vous fais ma demande pour cette epoque, passé laquelle, malgré moi je serai contraint de quitter Mangalor, avec le regret de ne pouvoir vous redevenir utile aupres de mon gouvernement et sans pouvoir lui reporter de vos nouvelles, ce qui pourroit vous etre avantageux, ainsi qu'aux generaux Malartic et Sercey, jaloux de vous etre utiles.

Au restes, comptez sur mon zele et ma bonne volonté à vous servir, et agreez avec les sentimens de ma haute consideration et de mon attachement sans bornes à vos interets, les vœux ardents que j'adresse au ciél pour le triomphe de vos armes et la splendeur de votre gouvernement.

J'ai l'honneur d'etre avec un devouement sans bornes de votre majesté.

Le plus attaché et zelé serviteur,

(*Signé*) L'HERMITTE.

Capitaine de vaisseau, commandant *la Preneuse.*

Pour copie conforme,

C. MACAULAY, *secrétaire.*

N°. 17.

Le commandant général des troupes, envoyé du gouvernement français auprès du pacha Tipoo, le victorieux.

SOUVERAIN PACHA,

Je m'empresse d'annoncer a vôtre majesté mon arrivée

dans vos états, ainsy que celle des officiers et volontaires françois, que le gouverneur general Malartic vous envoye, dont vous trouverez ci-joint le controle explicatif.

Vôtre majestè verra dans le nombre des volontaires une vingtaine de soldats de couleurs de differentes nations et castes, dont la majeur partie pourra être employè avec succés dans le service de l'artillerie.

Elle y verra un chef de legion, qui a tous les talens militaires propres a remplir avec distinction la place de commandant des troupes : ainsy que deux officiers de l'artillerie dont j'espere qu'elle sera satisfaite.

J'ose me flatter que vôtre majestè mettra à même tous les militaires, que le gouvernement françaìse lui envoye, et lui enverra, de lui prouver, qu'il ne mettront jamais de différence entre le service d'un prince, dont nous cherissons et apprecions si bien l'alliance, et celui de leur patrie.

J'ai l'honneur d'informer vôtre majestè; que j'ai trouvè ici a peu pres tous les secours que je pouvois desirer pour ma troupe.

Le zèle et l'activité que le commandant de Mangalore a mis, tant pour le débarquement que pour nôtre reception, doit me convaincre des soins qu'il a donnés a tout ce qui a rapport à nous.

Je ne pourrois rien ajouter aux eloges aussi justes que mèritées que le gènèral Malartic fait à vôtre majesté de vos ambassadeurs Assen Ally Kan et Mehemet Ibrahim; leur conduite distingué, sous tous les rapports, tant à l'Isle de France, que pendant la traversée, et particulierement pendant le combat que nous avons eu en rade de Calechery avec deux vaisseaux anglois, montantes cinquante deux canons, portants les officiers d'un regiment, un bataillon de sepayes, et deux drapeaux, que nous avons en-

levés et envoyes à l'Isle de France ; les a fait cherir et estimer comme ils le meritent.

J'ai l'honneur d'exprimer a votre majesté le desir extrême que j'ai d'aller lui presenter mes hommage et lui faire part de tous les détails qui ont rapport à la mission dont le gouvernement françois m'a chargé ; et saisirai toutes les occasions propres a prouver à vôtre majesté, que vos interêts, vôtre gloire et celle de ma nation ne seront desormais qu'un pour moi.

Je prie vôtre majesté de me mettre a même de me rendre le plutôt possible aupres d'elle, et de donner des ordres pour que le dètachement, ainsi que tous les effets qui sont considerables, le suivent et ne le retardent pas.

Nous espérons le general Dubuc et moi, d'evancer le dètachement qui restera aux ordres du chef de legion Dumoulin.

J'ai l'honneur d'être respectueusement.

SOUVERAIN PACHA,

Vôtre très humble et tres obeissant serviteur,

(*Signè*) CHAPPUIS,

Le commandant genèral, envoye du gouvernement françois.

Pour copie conforme,

C. MACAULAY, *secrètaire.*

No. 18.

Le capitaine des vaisseaux de guerre de la republique française, une et indivisible, envoyè comme commandant general des forces navales, par le gouvernement, auprès du souverain pacha Tipoo le victorienx.

SOUVERAIN PACHA.

Je me joins au general Chappuis, pour annoncer à vôtre

majeste mon arrivée avec mes officiers envoyés par les generaux Malartic et Sercey pour servir sous vous ordres.

Il ne nous reste maintenant d'autre desir que de prouver a vôtre majesté le zéle, et la fidelité, que nous mettrons en toute circonstance, à ce qui pourra contribuer à vôtre gloire, et au succés de vos armes.

La republique française, alliée depuis long-témps à vôtre auguste pere, a reçue votre ambassade à l'Isle de France, de maniére à vous convaincre que les interests respectifs de nos deux nations ne séront qu'un; nous sommes envoyés par elle auprés de vôtre majesté pour consolider, et renouveller, l'harmonie, et la bonne amitié qui a desormais regner entre vous et les français.

Il est urgent, que vôtre majesté donne des ordres pour que nous puissions arriver auprés d'elle le plutôt possible, avec nos bagages, le temps devient tous les jours precieux et la mauvaise saison qui s'avance, pourroit retarder nôtre mission auprés de vous.

Je mets inclus l'etat des officiers, je pense qu'il seroit plus à propos de les laisser a Mangalor attendre vos ordres, jusqu'a ce que vous ayéz decidé les mouvements de la marine, d'aprés les rapports que j'aurai l'honneur de vous faire sur la situation de la cote et du port de Mangalor; alors je me rendrai avec le major de la marine, auprés de votre majesté, et vous donneriez de ordres au gouverneur de Mangalor, pour qu'on leur donnat tout ce qui leur seroit necessaires jusque vos ordres ultérieurs.

J'ai aussi un maitre de port et un constructeur, qui tous les deux ont egalement des talens dans leurs parties il y a de plus aussy un maitre charpentier et un aspirant de marine, jeune officier.

Avant de fermer ma lettres je ne puis m'empecher de vous faire l'eloge de vos deux ambassadeurs Assen Alli Kan

et Mehomet Ibrahim, il est impossible de mieux remplir leur mission, qu'ils ne l'ont fait, heureux sont les souverains qui ont beaucoup de sujets aussi zelés et aussi fidelles: je me plais a leur rendre la justice qu'ils meritent, et votre majesté apprendra par le general Chappuis et moy tout ce qu'ils ont fait, auprès des generaux de la republique française a l'Isle de France, pour vos interests et votre gloire.

J'ai l'honneur d'etre tres respectueusement,

SOUVERAIN PACHA,

Votre tres humble et tres obeissant serviteur.

(*Signé*) DUBUC, *capitaine des vaisseaux de guerre de la republique française, une et indivisible, commandant les forces navales.*

A Mangalor le 28 avril, 1798.

Etat des officiers de la marine de la republique française, une et indivisible, envoyés par les generaux Malartic et Sercey, au service de souverain pacha Tipoo

SAVOIR:

Ms. Ms. Dubuc, capitaine des vaisseaux de guerre de la republique française une et indivisible, commandant les forces navales.

Ms. Ms.

St. Génés, Barth, La Rabinais, } *Lieutenans des vaisseaux de la republique.*

Ms. Ms.

Filletas, } *Faisant fonctions de major de la marine.*

Petit..... } *Enseigne des vaisseaux de la repu-*
Dudemain. } *blique.*
Lelee .... *Maitre directeur des travaux du port.*
Merlet ... *Constructeur des vaisseaux charpentier.*
Bessiere .. *Aspirant de la marine, jeune officier.*
François Robert, *charpentier.*
Onze personnes, attachés a la marine.

A Mangalore, le 28 avril, 1798.

(Signé) FILLIETAZ, *major de la marine.*

Vu par nous capitaine des vaisseaux de guerre de la republique francaise, une et indivisible, commandant les forces navales.

Signé DUBUC.

Pour copie conforme, C. MACAULAY, *secrétaire.*

N°. 19.

Demandes faites aux generaux francois, par les chefs du Sercar. Pour copie.

1°. Nous vous prions de nous dire si les generaux Malartic et Sersai vous ont envoyés aupres du pacha, comme ambassadeurs de leur part, le sachant, vous serez introduits selon vôtre caractére et nos coutumes.

2°. Nous vous prions aussi de nous dire, si les généraux Malartic et Sersay, vous ont envoyés pour servir le padcha, vous serez reçu comme des grand hommes à notre coutume.

3°. Nous vous prions de méme de nous dire, si vous avez plein pouvoir pour tout ce qui se fera avec vous au Dorbart et en méme tems servir le padcha, vous serez reçu comme des grand hommes à notre coutume.

Au camp du padcha, ce 20 juin 1798, vieux stile.

Pour copie conforme,

Signé, C. MACAULAY, *secrétaire.*

Les généraux françois n'ayant rien de plus à cœur, que de donner au sercar du pacha, Tippoo Sultaun, les renseignements et connoissances qu'il est en leur pouvoir de lui donner sur leur caractère et l'objet de leur mission, répondent a la premiére question.

1°. Le gouverneur général Malartic, représentant la republique française dans son gouvernement de l'isle de France, nous a expédié aupres du pacha, en qualité d'envoyes de la republique ainsi que le contre admiral Sercey, pour les représenter à la cour du pacha.

2°. Le gouverneur general Malartic, et le contre admiral Sercey, nous ont envoyé pour servir le padcha dans nos armes et nos grades respectifs.

3°. Nous avons toute autorité et pouvoir de traiter au nom de la republique française, ainsi qu'au nom des generaux qui la representent à l isle de France, et que nous representons ici, tant avec le pacha qu' avec son dorbar, d'alliance entre les deux nations, qui doit servir de base fondamentale, pour toutes les grandes choses que nous aurons à proposer, et que tous nos traités généralement seront présentés à la convention nationale, et ratifiés par le pouvoir exécutif à Paris.

Au camp de Cheringapatnam, le 1er. thermidor, l'an sixieme de la republique française, une et indivisible, repondant au 20 de juin 1798, vieux stile.

Les generaux française de la republique,

Signé, Chappuis, Dubuc.

Pour copie conforme,

C. Macaulay, *secrétaire*.

N°. 20.

Tarif des appointments des officiers de marine.

Le commandant general Dubuc — 2000 roupies (1) par mois, dont il laissera 500 roupies au sercar, qui lui seront payez au retour, et il recevra 1500 roupies par mois.

Les lieutenans . . . . Rs.	250
Les enseignes.	200
Maitre de port.	150
Constructeur	125
Charpentier.	50
Aspirant bessiere.	50

Arrêté le 8 juillet 1798.

Le commandant general, *Signé* DUBUC.

J'accepte pour le moment — 1500 roupies par mois, payable de suite, avec la promesse du pacha d'avoir les deux mille à mon retour d'Europe, apres avoir rempli la mission dont il me charge.

Le 8e. juillet 1798.

Le commandant general de la marine,

Signé DUBUC.

Pour copie conforme,

C. MACAULAY, *secrétaire.*

N°. 21.

J'ai recu du sercar Coudadad la somme de deux mille

(1) Dont M. Filletas, le major, qui vient avec moi en Europe, aura 300 roupees par moi.

sept cents quatre vingt une pagodes bader et cinque fanons ; comme suit, savoir :

	Pagod.	Bader.
Pour huit mois dues a Debay. . . .	171	
Pour six mois d'avance	128½	
Pour six mois du general Dubuc. . .	1928	1 fanon.
Pour six mois pour Filletas	385	10 fanons.
Pour un mois de la marine, comme suit:		
Un lieutenant	53	8
Un enseigne	42	12
1 maitre de port.	32	2
1 constructeur.	26	10
1 charpentier	10	11
Total Ps. Bader	2781	5 fanons.

Au camp du pacha, le 28 juillet 1798.

Signé Dubuc.

Le commandant general de la marine.

Nota Bène, que si les officiers et tout ce qui est attaché a la marine, ne remplit pas exactement ses devoirs avec intelligence ils seront destitués et envoyes.

Dubuc.

Le commandant general de la marine.

Pour copie conforme,

C. Macaulay, *secrétaire.*

N°. 22.

Le sercàr Coudadad au directoire executif representant la republique fraincaise une et indivisible, a Paris.

Au nom de l'amitié que le sercar Coudadad et sa nation

vouent a la republique françoise, laquelle amitiè et alliance dureront autant que le soleil et la lune brilleront dans le ciel, et seront si solides que les evenemens les plus extraordinaires ne pourront jamais la rompre ni la desunir.

Les Anglois, jaloux de la liaison et de l'amitiè que regnoient depuis long tems entre mon sercar et la France, se sont reunis aux Marattes, a nizam Allie Kan, et a mes autres ennemis pour me declarer une guerre aussi odieuse qu'injuste qui a durée plusieurs années, et dont les resultats ont etè si funestes pour moi, qu'il m'en a coutè mes plus belles provinces, et trois croureaux et trente lacs de roupies.

La republique n'ignore certainement aucunes de ces circonstances malheureuses, et combien j'ai fait d'efforts pour disputer pied a pied le pays que j'ai etè obligé de ceder a nos ennemis communs. Je n'aurois pas été forcé a des sacrifices aussi cruels si j'avois ètè secouru par les François, mes anciens allies, trompés par le projet perfide de Conway, gouverneur general a Pondicherry, trame et ourdi avec Cambel, gouverneur de Madras, l'evacuation de la place ou il commandoit. Elle voudra, sans doute, en chassant les Anglois de leurs riches possessions dans l'Inde, reparer la faute de son ancien gouvernement.

Etant depuis long tems animé des memes sentimens, je les ai fait exprimer au gouvernement de l'Isle de France, par l'organe de deux ambassadeurs, d'ou je viens de recevoir, a ma grande satisfaction, des reponses telles que je les desirois, ainsi que le drapeau republicain, par le chef de brigade Chappuis, et le capitaine des vaisseaux Dubuc, qui m'ont emmené les foibles secours que les circonstances ont permis au general Malartic et au contre amiral Sercey de m'expedier en soldats et officiers.

Je garde pres de moi ce premier officier, et vous envoie

le second, en qualité d'ambassadeur, pour en vous demandant, votre alliance offensive et defensive, obtenir des forces imposantes, pour que reunis aux miennes, je puisse attaquer et aneantir a jamais nos ennemis communs en Asie. Je vous remettra mon etendard, qui, reuni a celui de la republique, servira de base a l'alliance que nos deux nations vont contracter; ainsi que le mandats particuliers que je le charge de vous communiquer.

Je lui adjoins Sheek Abdoulraim, et Mahomet Bismilla, me sujets, qui sont egalement chargés de me representer aupres de vous.

Quelques soient desormais les circonstances ou puissent se trouver nos deux nations soit ensemble ou separement, ainsi que dans toutes les affaires qu'elles pourront traiter, que le bien, la gloire, et l'avantage des deux en soient toujours le but, que leurs sentimens respectifs ayant pour garant les assurances de fidelité et les sermens usités par chacune d'elles, et que le ciel et la terre se rapprochent et se reunissent, plutôt que de voir jamais notre alliance eprouver la moindre altération.

Dans mon palais, a Cherengampatnam, le 20 juillet 1798.

(Signé) [signature]

Pour copie conforme,

C. MACAULAY, *secrétaire.*

Note des demandes que mes ambassadeurs doivent faire directoire executif à Paris.

ART. Ier. Diz ou quinze mille hommes de troupe de toute arme, infanterie, cavalerie, et artillerie.

II. Une armée navale, qui fera la guerre sur la côte ou

seront nos armées, pour les favoriser et les renforcer en cas de besoin.

III. Le sercard fournira toutes les munitions de guerre et de bouche aux armées de la republique, ainsi que les chevaux, boeufs, charroix et tentes, qui leur seront necessaires, a l'exception des liqueurs d'Europe, qu'il n'a pas dans son pays.

IV. On prendra pour toutes les marches et operations militaires quelconques les ordres du roi.

V. L'expedition sera derigée dans un point de la côte Coromandel, et de preference a Porte Novo, ou s'effectuera le debarquement des troupes, ou se rendra d'avance, ou a point nommé, le roi, avec toute son armée, son intention etant de debuter les premieres operations au sein du pays ennemie.

VI. Le roi demande que la republique lui donne avis, par l'envoi à Mangalore, de deux corvettes partant d'Europe, a vingt jours de distance l'une de l'autre, du nombre des vaisseaux et de troupes qu'elle lui envoye, enfin qu'il se mette en campagne aussitot, et se trouve a meme d'etre maitre de la côte Coromandel, avant l'arrivée des forces de la republique, et etre a meme de pourvoir a tous ses besoins.

VII. Toutes les conquêtes que se feront sur les ennemis, a l'exception des provinces que le roi a été obligé de ceder aux Anglois, aux Marattes, à Nizam Alli Khan, seront partages également entre les deux nations, et d'apres les convenance recpectives. Le meme partage aura lieu aussi des vaisseaux ennemis, et des colonies portugaise, indemniser le roi des depenses de la guerre.

VIII. Que s'il s'éleve quelque difficulté entre les armées alliés, chacune d'eux auront la reserve particuliere de leur justices, selon leurs loix et coutumes, et que toute discu-

tion que y auroit rapport, seront traités par ecrit entre les deux nations.

IX. Que quelque soit le desire de la republique, de donner la paix a l'Angleterre, ou de continuer le guerre, de vouloir bien le considerer pour toujours comme un ami et un fidelle allie, le comprendre dans toutes ses traites, et de le prevenir de toutes ses intentions.

(*Signé*)

X. Toutes les François quelconques, que sont et viendront dans les etats du roi, seront traités comme amis et allies, ils pourront aller, venir, et commercer sans qu'ils ne leur soit fait aucun trouble, molestation ou empechement, mais, au contraire, de recevoir toute assistance et secours au besoin.

XI. D'emmener a mon service quatre fondeurs de canon de bronze, quatre fondeurs en fer, quatre papetiers, quatre étameurs de glace, quatre coulereirs de glace, quatre veriers, deux ingenieurs de marine, deux bons constructeurs.

Donné dans mon palais de Cheringuapatnam, sous ma signature, et c'elle de mon premier ministre, et revetu de sceau de l'etat, le 20 de juillet 1798.

(*Signé*)

Pour copie conforme,

C. MACAULAY, *secrétaire.*

N°. 23.

A la republique français, une et indivisible.

Ayant une entiere confiance dans le zele et la fidelité envers la patrie du citoyen Dubuc, capitaine des vaisseaux

de la republique française, une et indivisible, commandant general de ma marine, je l'ay nommé, et nomme l'un de mes ambassadeurs aupres du directoire exécutif, a Paris : pour y remplir ponctuèlement les ordres que je luy ai donné ; luy donnant, a cet effet, toutes les pouvoirs les plus etendus, et absolument necessaires au bien de la mission que je lui confie, promettant et m'obligeant, envers la republique française, une et indivisible, de ratifier toutes les traites et les engagements que le citoyen Dubuc pourra prendre avec la convention nationale et le directoire executif a Paris : ainsi que envers les artistes, et ouvriers, que je l'ay charge d'emmener à mon service.

Donné dans mon palais de Cheringuapatnam, sous ma signature et celle de mon premier ministre, et revetu du sceau de l'etat.

Le 20 juillet 1798.

Pour copie conforme,

C. MACAULAY, *secrétaire.*

Lettre de credit du sercard Coudadad, pour la citoyen Dubuc, capitaine de vaisseaux de la republique française, une et indivisible, et commandant general de ma marine.

Ayant une entiére confiance dans la fidelité du citoyen Dubuc, capitaine des vaisseaux de la republique française, une et indivisible, commandant general de ma marine, l'authorise par la presente lettre de credit, a se procurer, soit envers la republique française; soit avec des agens particuliers, tous les sommes qu'il pourra avoir besoin pour remplir les ordres que je luy ai donné, pour divers achats ou dépenses qu'il croira urgentes, et necessaires a l'avan-

tage de sa mission. Voulant que la ditte lettre de credit, eust toute force et valeur m'obligeant de payer, ou faire payer, toutes les traites que le citoyen Dubuc tirera sur mon sercard.

Donné dans mon palais de Cheringuapatnam, sous ma signature, et celle de mon premier ministre, et revetu de sceau de l'etat.

Le 20 juillet 1798.

Pour copie conforme,

C. Macaulay, *secrétaire.*

Copie d'une lettre du général Dubuc à Tippoo Sultan, datée du 16 *décembre* 1798. O. S.

N°. 24.

9eme. expedition Tranquebar, le 16 décembre 1798, V. S.

Au sercar Coudadad.

Grand Pacha, Salut et Respect.

Les hommes sont heureusement arrives, mais il nous manque la chose la plus èssèntièlle, *les lettres* quils ont laissé en route, mais j'espere qu'elles arriveront sous peu de jours, ils ont eu si peur, que voila quatre mois qu'ils sont en route, et vous pouvez juger de la diligence qu'ils ont mis, et de leurs exactitude a vous servir, quand a moi, je crois qu'ils se sont attaches les jambes pendant trois mois et demi. Les Alcarates que je vous avais expedié le 11e. du mois dernier, sont de retour hier avec la reponse de votre majesté du 29e. du meme mois; je me hatte de vous les renvoyer puisque se sont des gens tres fidelles, et

que je voudrais qu'on recompensat genereusement. *La personne* qui doit fournir l'argent ne paroit pas, et je n'entends point parler, je crains beaucoup qu'il aura de grandes peines pour obtenir de se faire payes, je pense qu'il est tres indispensablement necessaire que vous m'expediès l'ordre pour prendre tout l'argent qui est chez *Mèrcière* tout de suite, et que vous y joignez une lettre de credit, comme je vous l'avois demandè sur la republique : L'importance de ma mission est telle, et dont le resultat doit etre si avantageux a votre majeste, que je ne scaurois trop le repeter, que l'argent doit etre compte pour rien lorsqu'il s'agit de grandes affaires; il faut que je pars, et pour cela il faut de l'argent : Dans tous les pays l'argent est le nerf de l'intrigue et de la guerre; si votre majestè ne veut pas etre ruinè par les Anglois, et perdre le secours de vos bons et vrais amis les Francois, donnez moi donc une assez grande marque de confiance en me donnant des moyens, on n'àrretera pas des *socars* avec de l'argent sur tout si c'est de pagodes a l'etoille, de la diligence a m'en envoyer, et je partirai tout de suite. Les etoffes ne sont pas arrivès, et je vais envoyer des gens pour les faire venir. Je demande a votre majeste de m'autoriser a prendre un an d'avance d'appointmens, comme elle me l'a promis pour assurer a ma famille de quoi vivre pendant mon absence, puisque les six mois que j'ai reçu sont finis le 8e. du mois prochain, et que j'ai etois forcè de depenser tout ce que j'avois, et qu'il ne me reste plus rien. Les Anglois m'ayant pris mon vaisseau et mon argent; vous trouverez ma demande de toute justice, en songeant que ma famille est dans un pays etranger ou elle n'a aucun resource, je reitere donc que votre majestè me donne plein pouvoir a cet egard, et que l'on me fasse tenir des moyens tout de suite; Les alcarattes me promettant d'etre de retour dans trente jours,

je puis partir dans quarante. Il seroit bon d'avoir ici chez votre ouaquil quatre paires d'alcarates, pour qu'on vous donne tous les huit jours des nouvelles j'ai ici, ce qu'il faut pour cela, je vous recommande *le ouaquil*, il n'est pas assez payé, et voila huit mois que la Cacherie ne lui a rien donné, il lui faut aussi un palanquin, l'envoyé d'un grand prince, aussi noble et aussi genereux que votre majesté, ne doit pas aller a pied comme un couly. Etes vous content de moi, dites m'en un mot, vous savez comme je vous suis attaché et vous aurez de vraies preuves de ma fidelité, je supplie votre majesté de continuer vos bontes, et votre amitié, a mon bon ami et collegue, le general Chappuis; voyez le souvent, plus vous le connoitres, et plus vous verrez qu'il merite de consideration; c'est un homme d'honneur, vrai, et de bon conseil.

J'ai appris que votre majesté a ecrit au gouvernement de Madras, et au lord Mornington. Qu'elle sera l'issue de leurs reponse? Tenez vous en garde contre eux, soyez pret a vous défendre, ou à attaquer; les préparatifs de la guerre se continuent avec une grande rapidité; l'armée de *nizam* doit deja etre en marche, il faut l'arreter, les Anglois ont voulu faire enlever votre ouaquil, Sadaa Chide Varan, mais j'ai decouvert le complot, et il n'a pas reussi; il est necessaire que votre majeste ecrire tout de suite au gouvernement de Tranquebar, par un chameau courier, pour lui recommander et lui demander sa protection immediate pour votre general en chef Du Buc, son major Felliettaz, et l'interprete Debay, et votre ouaquil. Le lord Mornington, gouverneur general de Bengal, et le general Clarke, doivent venir a la cotte a la fin de ce mois, pour entamer des negociations avec votre majesté, qui si elles ne leurs sont pas avantageuses, elles leur feront vous declarer la guerre, dont le resultat doit etre d'envahir votre pays et

vous detroner; en vous substituant et aux heretiers de votre couronne, un nabab, de leur fabricque; votre majeste voit bien qu'il ne s'agit point moins; que de la perte de votre royaume : il faut travailler, et negocier sur tout pour vous la maintenir jusques au moment ou je pourrois vous la faire affermir pour toujours et a vos augustes enfans. Avec les intrigues que les Anglois entretiennent dans touts les dobardes de l'Inde, il leurs est tres facile de causer des troubles; et ils peuvent peut etre vous detacher de toutes vos allies; il est vraisemblable qu'en faisant une grande diversion et des traites et qu'ils peuvent reussir dans une nouvelle guerre contre votre majesté, il viendroit a bout ensuite de detruire la puissance maratte, et a leurs enlever impunément tout ce qu'il leurs auroit eté cedé par un nouveau traité de paix. Il est donc evidamment de leurs interets, de traiter conjointement avec vous, afin de trouver une garantie sure et mutuelle dans une ligue puissante, dont chaque membre doit se reunir pour defendre les acquisitions ou les cessions, que chacune a fait a la paix, que vous avez signe dans votre capitale, avec toutes le parties contractantes. Les Anglois vous menacent, les Marattes doivent vous soutenir, et ne pas vous laisser exposé a succomber. La barriere que vous separe des premiers, doit subsister sans que rien peut la briser ou la rompre; vous devez compter sur vos allies autant que vos interets seront communes, et vous seriez abandonné si ces interets cessés, ou a plus forte raison s'ils en ont de contraire, ou qu'ils commencent a vous craindre. Le tems est court et precieux, il faut leur prouver vos bonnes intentions, et gagner les Anglois de vitesse, mettre des obstacles a leurs negociations a *Pona* pour en retarder ou en empecher l'effet. Dans une pareille conjoncture les Marattes doivent faire valoir la foi des traites, ne pas oublier a rappeler aux

Anglois les secours qu'ils leurs ont accordè, contre votre majesté, d'en exiger la reconnoissance, qu'ils sont en droit d'en attendre; afin de concilier tous les interets respectifs, avec les circonstances delicates ou chacune d'elle se trouve, pour etre a l'abri des reproches et du manque de foi, sur l'accomplissement du traité de paix en entire ou en article separé, alors si les moyens de conciliation ne peuvent pas reussir, il faut qu'ils arment en diligence, qu'ils menacent la nation infractante, et le cry arretera peut etre, toutes les resolutions militaires et hostiles contre votre majesté. S'il en etoit autrement, il faut tirer l'epée, jeter le foureau si loin, qu'on ne le trouve plus, et le fort des armes en decidera. Nous n'avons encore aucune nouvelle assez interessante d'Europe, la republique est continuellement victoireuse sur tous ses ennemis, et refusant la paix a l'Angleterre. Scindia a deja pris Delhi, et je pense qu'il doit avoir fini la conquete d'Agra; il sera bon que votre majesté depeche des couriers pour le prevenir tout de suite de la situation ou vous vous trouvez. Je supplie votre majesté a bien lire ma lettre, la franchise, la verité, et votre interet l'a seule dictée.

Je prie Dieu que tout aille au gré de votre majesté, de qui j'ai l'honneur d'etre avec respect,

Le general en chef,

(Signé) Dubuc, *capitaine des vaisseaux de la republique françoise, une et indivisible.*

Le major Filetaz vous offre l'homage de son respect et son attachment a votre majesté.

Pour copie conforme,

C. Macaulay, *secrétaire.*

N°. 25.

Lettre de Tippoo Sultan à M. Dubuc.

De Cheringapatam le 2 janvier, 1799.

Les alcaras portants vôtre lettre du seize dernier, sont arrivès le trente — On leur a donne dix roupies de present. Il faut faire vôtre possible pour partir tres vîte, car ça presse beaucoup. Les etoffes dont vous me parlez, qui ne sont pas arrives, sont revenues ici sans ordre, je les ai fait repartir de suite : si elles n'arrivent pas bien vîte, que cela ne vous empeche pas de partir. La lettre de credit pour France, que vous demandez se trouve dans les pacquets. J'espere que vous trouverez la persônne, qui doit vous compter de l'argent, nous la regardons comme bien sûre ; mais si, par hazard elle vous manquoit : tachez moyennant vôtre lettre de credit, d'arranger les affaires et partez bien vîte. Vous ne devez pas douter, que vous avez toute ma confiance, et que je vous regarde comme un de mes bons amis : nous sommes convenus ensemble de tout ce que vous aviez à faire. Il est inutile et même dangéreux d'ecrire encore, parceque les lettres se perdent, et ce qui m'intéresse le plus, c'est vôtre départ le plus vîte possible — vos dépeches ont été interceptées une fois et ont fait connoitre votre destination, ce qui est trés facheux, et si vous ecrivez encore une fois, ne nommez personne, nous nous entendrons toujours, c'est ainsi que je vous ai toujours ecrit. Vous demandez que j'envoye de l'argent d'ici, comment cela peut il se faire, puisque les lettres passent avec difficulté? Je vous autorise à prendre sur la lettre de credit pour Europe ce que vous jugerez à propos, pour vous, ainsi que pour les autres affaires — aprés le départ de cette dépeche j'expedierai les hommes nécèssaires pour entretenir la cor-

respondance. Je compte uniquement sur la providence, et je pense que je serai seul; mais dieu et mon courage viendront à boute de tout. On a envoyé à Poona, mais ce qu'il a de plus interessant pour moi et de plus pressé, c'est votre départ, levez tous les obstacles, et partez bien vite.

(Signé) [signature]

Ecrit sur la copie, en persan, de la manière suivante :

Copie d'une lettre datée du 25 *de zaukree, répondant au* 22 *redjuh* 1226 *de la naissance de Mahomet,* (correspondant au 2 janvier 1799), *en réponse à une lettre de Dubuc.*

Pour copie conforme,

C. Macaulay, *secrétaire.*

N°. 26.

Au citoyen Sultaun Tipou le victorieux a Patave.

Du quans republiquain, le tridi de la 1er. decade de prarial l'an 5eme.

Au sultaun Tipou le victorieux, l'allié de la republique français, et le bien aimé des republiquain, ses enfans, salus.

Citoyen Sulta'n,

Jai reçu la lettre que vous mavé fais l'amitie de mecrire je prans la liberté de repondre artique par artique.

A cella que concerne M. Raimons, jai lus la lettre qu'il ecris au citoyen Dompars, M. Raimons plus fin que lui a laire detre une homme que veus etre francais ou dumoins que l'on le croilles telle, le tous pour savoir, vos intansions, et celle de la republiques votre seurs, il desire que l'on l'in-

truises de nos moyens de nos forces, et dit il quil a sacrifie la majeurs partie de son biens pour prouvé et soutenir les Francais, et leurs noms dans l'Inde, que son partie, s'apelle celui des Français, et qu'il en a toujours porté le pavillions.

Vous le connoisse bon prince : et la France encore mieux, il a fait la guerre, a qui, à vous l'alie de ma nation, c'est par cette vois qu'il vous veux prouvé sa sincerité, il a arboré l'enciens pavillions francais, ce netoit que pour vous retiré les Francais que etois sous vos ordre, il est au service d'un prince votre enemie et le notre, et s'indigne alliances des Anglois, avec le quel il est journellemans, mes mon princes avec les mechans il faut ce servire de pareilles arme, il ne faudroir pas lui faire appercevoir que vous l'avé devoillé, ci vous voulé me pairmaittre par lui ecrire, je ferai si biens ensorte de l'amené — pour qu'il reponde a vos desire : il faut en affaire politique ce servire du bras du quelle l'on vondroit le poigne coupé, et maitre notre enemis, ors detas de nous nuire, soit par ses ecris ou ses actions, je vous le repaitre, vos intairais me sont aussi chaire que ceux de ma nation, et compté sur la franchises de mon cœur, mais Raimons a laire de vous faire des avances ayé laire de repondre a cette confiances et permetté moi de joué un role, aupres de lui, il fera vos volontes soié en sure, tous fin qu'il est, je le jure, et vous seré satisfait.

A legars de ces hommes qui sont au fere, ci ils avoit merité la mors, soie sure qu'ils naurais point eus de graces, je n'aime ni les lache, ni les traite, et soié sure que votre quans sera tenus, avec toute la dignité et le respect qui vous est dus, je ne le commande pas mais je sui republiquain, et je leurs ferai connoitre, que vous ne les payé pas pour la debauche ni les vices, il faut qu'ils gagne l'argens que vous leurs donné et que partous en dans tout temps,

qu'il soilles en etat de soutenir votre precieux noms, et votre gloire, il commances a mecouté, je les rendre digne de cette honneur, et ce nest pa une petite tach a pres leurs abandons pasé.

Une ordre de vous, ecrite au citoyen Dompars en ce terms ci inclus, fera le meilleur effais Votre volonté sera executé lundi apres-midi çi vous le parmaité je ire avec le citoyen Canoniérs, sur votre place dexercises, por les faire tiré au blanc; je leurs fait faire tous les jours ses exercises en blanc — mes comme c'est l'usage chè les republiquains a avoir une petite piésses de cannons avec chaque compagnis de enfantris pour les faire evolué, et favorisé les ataques ou les retraite, ou les escaramouches des cavaliérs, cest pourquoi je vous avois demande une de vos plus petite piesses a preté seulmans; ces piesses dans l'action ce manis a la bricole, vos volonté son des lois, je vous souaite tous les bonheur que vous merite.

Votre citoyen,

(*Signé*) RIPAUD.

Je pris le citoyen Dompars, comme commandant, de s'instruire pour commande lui même les republiquain francais qui sont sous ces ordre, qu'il ordonne egalmans a ces officiers de sinstruire leurs même, ensi que les sous officiers, je vous donne a tous un mois pour vous instruire, je jugeré moi meme des mouvemans militaire que vous feré executé a cette epoque. Pour etre republiquain it faut etre instruis et avoir de lamour propre et merité l'estime de ceux qui nous paiyes, jusqua ce jours vous avez negligé ce devoirs d'honnette homme reparré ces enciens erreurs merité mon estimé, vous feré faire tous les jours, a tous les citoyens que vos commandé et sen aucune distinctions que celle de la vielles, l'exercises du fusils, et du canons, ceux

qui exercerons biens au fusils, et au canons, ne ferons l'exercises que tous les lundis seulemans sur ma place, ceux que ne passerons pas biens les temps, seront suivantes leurs sciences divisé en 2eme. et 3eme. clases, ceux de la 2em. ferons l'exercises trois fois par semaine, ceux de la 3eme. tous les jours jusqua ce que tous vos citoyens ne parvienne a etre de la premiere classes, tous au fusils qu au cannons, il faut qu il soilles tous fusilliers et canoniers, veillé que cette ordre soilles mises a execution, vous m'en repondé donné aussi l'ordre a votre cavaleris de s'instruire, il faut tous etre abile a ma volonté.

Pour copie véritable,

Signé, H. S. G. TUCKER.

(Ces pièces sont liées à celles qui suivent, et doivent lues ensemble pour l'intelligence des faits.)

N°. V.

Traduction des papiers persans trouvés dans le palais de Tippoo-Sultan, à Seringapatam.

(Ces papiers ont été reconnus pour des traductions littérales ou des documens originaux, soit par le secrétaire privé du commandant en chef des forces anglaises, soit par les membres de la commission formée après la conquête pour examiner les affaires du Mysore. Ils sont en grande partie écrits de la main de Tippoo lui-même dans son mémorial. Cependant, ils ne forment qu'une petite partie de la correspondance volumineuse trouvée dans le palais de Tippoo, concernant son dessein de chasser les Anglais de l'Inde.

Il faut observer ici que Tippoo a changé l'ère suivie généralement dans tous les états mahométans. Il a changé aussi les noms et les désignations de tous les emplois du gouvernement, de la division du territoire et des époques des recettes, ceux des instrumens de guerre, de la monnoie et des poids et mesures, en y substituant des noms de sa propre invention. L'ère qu'il a adoptée n'est que le tellingana qui commence avec le Caili-Soog, ou quatrième incarnation de Wisthnon, suivant la mythologie des Indous. Elle consiste en cycles successifs de soixante ans chacun, chaque année ayant un nom particulier, et on prétend que quatre-vingt-un de ces cycles sont déjà écoulés. Tippoo-Sultan inventa de nouveaux noms pour ces années, et changea aussi les noms des mois, y ajoutant l'ère de la naissance de Mahomet, ou plutôt de l'époque où il prit le titre de prophète ; ce qui arriva treize ans avant l'hégire.)

N°. 1.

Mémorial écrit de la main de Tippoo.

Noms des sirdars (chefs) de la nation française. — Cinq

sirdars élus, possédant l'autorité suprême en France; le titre de leur emploi; pouvoir exécutif; on les appelle aussi des membres. — Dénomination officielle de l'assemblée de cinq-cents sirdars, constituant le corps délibérant en France, et subordonné aux cinq sirdars ci-dessus mentionnés. — Conseil des anciens. — Dénomination officielle de deux personnes de l'assemblée des cinq-cents, composant le corps délibérant en France, qui sont à Mauritins (l'Ile-de-France.) — Aux représentans du peuple. — Le nom de la personne arrivée dans l Inde, avec les attributions de commandant en chef (sirdar), de la part de la nation française, et général, citoyen Mangallon. — Le commandant (sirdar) de tous les vaisseaux français. — Citoyen Sercey, *amiral de mer* de la république. — Nom du chef (sirdar) de Mauritins (l'Ile-de-France. — Malartic, gouverneur-général des îles de France et de la Réunion. — Noms de trois îles appartenant aux Anglais, Irlande, Guernesey, Jersey.

Dans l'île anglaise se trouvoit autrefois le rajah d'une tribu appelée *Coosseas*. Il y a cent ans, le rajah anglais tua le rajah des Coosseas (1), et s'empara de son pays. — Au nom du Dieu clément et miséricordieux.

N°. 2.

Voici ce qui se présente à mon esprit. — Retenir le Français Ripaud comme vakeel (ôtage). — En apparence comme serviteur. — Acheter le vaisseau qu'il a amené, le charger de poivre noir et autres marchandises. — Envoyer des personnes de confiance avec des lettres de ce

(1) Probablement un roi d'Ecosse.

Français. — Il y a deux navigateurs européens avec Ripaud. — Les retenir en cette même qualité. — Confier verbalement à ces deux personnes recommandables et au Français ce que j'ai l'intention de communiquer. — Remplir les espérances de la nation française, et demander des forces chrétiennes. — Les officiers de chaque département doivent remettre séparément, par écrit, leur opinion.

Ripaud acquiesce à ce que ci-dessus.

Conditions réglées le 27 rubbannée de l'année d'herasut 1224 de la naissance de Mahomet, (correspondant au 25 mars 1797); le 5 ahmédi de l'année sauz (correspondant au 2 avril 1797), deux personnes, Meer-Ghoolaut-Aly et Meersa-Bauker, furent élues pour aller en Europe négocier avec la nation française, ainsi que Hussan-Aly et Meer-Yoosuf-Aly, pour accompagner le commandant des vaisseaux français, nommé citoyen Sercey, *amiral de mer* de la république française.

No. 3.

Demandes à proposer aux officiers du gouvernement.

Quelles négociations et engagemens sont à prendre avec la nation française ?

RÉPONSE.

1°. Les troupes françaises et le commandant français doivent être sous les ordres du Khoodabaud (1) sirkar, tant

---

(1) Khodabaud signifie littéralement Dieu donné. Tippoo-Sultan prit ce surnom à la fin de la guerre de 1792.

dans les affaires militaires que relativement aux marches et haltes (1).

2°. Aprés la prise de Cheenaputtun (Madras), elle doit être détruite, et que la mer l'engloutisse.

3°. Le territoire de Pondichéri a Madras, rapportant cinq lacques de roupies, sera donné aux Français; le reste du district de Condalore doit appartenir au Khoodabaud Sirkar. La forteresse de Gingec sera cédée aux Français; la forteresse de Madras et la ville noire (2) seront livrées au pillage : la forteresse de Goa appartiendra au Khoodabaud-Sirkar, Bombay aux Français.

4°. L'armée du Khoodabaud Sirkar doit se réunir pour la conquête du Bengale avec celle des Français. Le commandant des forces d'Ahmédy (3) Sirkar, et le commandant des troupes françaises agiront de concert. Aucune opération ne doit être entreprise sans le conseil du commandant des troupes françaises. Quelque partie du territoire du Bengale qui soit conquise, elle sera également partagée entre le Khoodabaud Sirkar et les Français.

5°. La question de guerre et de paix ne pourra être décidée que par l'avis mutuel des deux parties, c'est-à-dire, le Khoodabaud Sirkar et les Français.

Sur le dos de l'original :

O protecteur!

Appartenant à la présence (4).

---

(1) C'est-à-dire toutes les opérations militaires.

(2) La ville de Madras est appelée par les Anglais *Black-Town* (ville noire), parce que les habitans du pays l'occupent. Le fort Saint-Georges est réservé aux Européens.

(3) Autre titre, par lequel Tippoo désignoit son gouvernement.

(4) Formule par laquelle on désigne le souverain.

N°. 4.

Opinion des Meer-Meraux, ou chefs des départemens militaires, aux demandes ci-dessus, écrite par Mohummud-Rezza (Binky Nabob) premier ministre..

Nous représentons humblement ce qui suit. — Que votre hautesse acquiesce pour l'instant aux demandes de Ripaud. — Le garder ici, et le faire écrire affirmativement aux Français. — Envoyer ces lettres à *Mauritins*, et appeler des forces chrétiennes. — Ces forces doivent être dirigées vers Calicut, et après qu'on aura fait la conquête de ce district, on le remettra au Khoodabaud-Sirkar. Le Khoodabaud-Sirkar peut ensuite fournir des provisions et des secours à l'armée française, qui alors seroit admise au service de votre hautesse. Le châtiment des Anglais est en tout cas indispensable.

Nous devons à toute heure, à tout moment, nous en occuper essentiellement.

Cependant la déloyauté, la mauvaise foi et la disposition possible des Français à une défection, pourroient, après de grands sacrifices de la part de votre hautesse, rendre vos projets inutiles.

D'après cela, à moins qu'ils ne cèdent au Khoodabaud-Sirkar le district de Calicut, il ne nous paroit pas prudent de leur permettre de débarquer dans aucun port des états de votre hautesse, ni de leur fournir des provisions et des secours.

Bien que le vaisseau du Français ait été acheté par le K. S., il n'est toujours point convenable de l'envoyer, car ils se se sont saisis de ce vaisseau en pirates. — Nous ne savons pas à quel port il appartient. — Votre secret courroit donc un danger presque certain. — Pour qu'aucun embarras

n'arrive pendant le voyage, votre hautesse peut envoyer quelqu'autre vaisseau comme vaisseau marchand, avec une cargaison de poivre noir et de riz, et le dépêcher avec deux navigateurs européens et les personnes de confiance. Des lettres du Khoodabaud - Sirkar ne sont pas nécessaires.

Signés, MOHUMMUD-REZZA, POORNEA.

Sur le dos de l'original,

MEER-MEERAUM.

Propositions répondues le 27 rubbannée 1224 de la naissance de Mahomet (correspondant au 25 mars 1797).

N°. 5.

Réponse du département des revenus, ou Meer-Assofs écrit par Synd-Mohummud-Khaux, tué à l'assaut de Seringapatam.

Nous représentons humblement, ainsi qu'il suit :

Votre hautesse doit, dans tous les cas, retenir Ripaud pendant deux mois, et attendre jusqu'à ce qu'elle ait reçu des informations exactes concernant la guerre entre les Français et les Anglais. Jusqu'alors, il paroît très-prudent de ne pas envoyer les deux navigateurs compagnons de Ripaud ; vos intentions, quelques secrètes qu'elles soient, ne peuvent leur être entièrement cachées, et si les deux puissances desirent faire la paix ensemble, elles saisiront cette occasion pour prétexte d'un accommodement. Votre hautesse doit effectuer ce projet, de manière à ce que personne ne puisse se joindre aux Anglais. Quant au nombre de troupes, on peut, sans risque, en demander plus que le pays n'en peut soutenir, car les Français n'enverront pas le tout. C'est l'usage de cette nation, de promettre beau-

coup, mais de tenir peu. Sauf les volontés de sa hautesse, nous osons lui proposer de choisir parmi les compagnons de Ripaud deux de ses Européens ; de nommer une personne parmi les serviteurs du Sirkar ; de faire écrire des lettres de la main de Ripaud, et de les dépêcher avec célérité, afin que tous les trois agissant de concert, puissent effectuer un rapprochement entre le K. S. et les Français, ratifier des engagemens avec eux dans leur propre pays, et revenir ensuite. Après avoir reçu des informations authentiques, que votre hautesse prenne telles dispositions importantes qui peuvent être exécutées : ceci semble être la voie la plus sûre à suivre pour votre hautesse.

Si le vaisseau de Ripaud est d'un prix modéré, nous conseillons à votre hautesse de l'acheter ; au moment de l'action, il peut être utile.

Daté 23 rubbannée de l'année hérasut (correspondant au 21 mars 1797).

Signés, MEER-MOHUMMUD-SAUDIR, MEERAN-HOOSAIN, SYND-MOHUMMUD.

Demandes de la part du K. S.

Quelles négociations et engagemens sont à prendre avec les Français ?

On voit clairement jusqu'à quel point il est praticable d'établir une union parfaite avec les Français. — Si le théâtre de la guerre étoit en France, le K. S. ne fourniroit-il pas aux Français toute l'assistance en son pouvoir ? — De même, les Français doivent conduire toutes leurs forces dans le pays du Sirkar. Comment donc une union parfaite peut-elle être effectuée avec la nation française ? Si ce n'est comme avec les Anglais, en remettant entre les mains des Français les ports, les îles et les forteresses, et en admettan

dans le voisinage une force permanente; alors seulement l'alliance peut avoir lieu. S'allier avec des aventuriers (littéralement voyageurs), qui portent leurs maisons sur leurs dos, qui vivent dans l'indigence, et non attachés au sol, est une affaire délicate. Conformément aux ordres de sa hautesse, nous représentons cependant humblement qu'avant tout, il faut établir complétement les arrangemens à prendre avec les Français, et ensuite entrer en négociation.

Sur le dos de l'original,

MEER-ASSOFS.

No. 6.

Réponse du département de la marine, ou Meer-Yem.

Quelles négociations et engagemens sont à prendre avec les Français ?

Il doit être conclu, avec les sirdars de la nation française, un traité ainsi conçu : « Tant que le soleil et la » lune dureront, les Français ne s'éloigneront de leur » amitié avec le K. S., et n'agiront, soit pour la continua» tion de la guerre, soit pour la conclusion de la paix, » qu'avec la participation (littéralement, *ordre*) du K. S; » et après l'arrivée des forces françaises, leurs marches et » haltes (en autres termes, *opérations militaires*) de» vront être à la discrétion du K. S. »

Signés, GHOOLAUM-ALI, HAUSEZ-MOHAMMUD.

Conditions réglées le 27 rubbannée de l'an hérasut, 1224 de la naissance de Mahomet, (correspondant au 25 mars 1797.)

Il sera convenable d'envoyer deux personnes de con-

fiance, comme pour affaires de commerce, en leur recommandant de s'informer de l'état des choses.

Sur le dos de l'original :

« O protecteur ! »

MEER-YEM.

N°. 7.

Réponse du département des forteresses et garnisons, ou Meer-Suddoor.

Ce que votre hautesse a arrêté, est entièrement juste et convenable. Le dessein de votre hautesse étant de demander des forces françaises, nous lui conseillons humblement d'établir d'abord strictement ses conditions en Europe, et de ne les demander (ces forces) qu'ensuite ; sinon, après les ouvertures faites, ils se retireront et se déshonoreront, comme votre hautesse sait bien qu'ils ont fait autrefois, au milieu de la guerre, à (1) (des noms illisibles), où ils s'éloignèrent de l'armée, et firent leur paix en particulier. Tout ceci est bien connu à votre hautesse : en écrire davantage, seroit outre-passer les bornes du respect.

Signé, LES SUDDOORS.

Quelles négociations et engagemens sont à prendre avec la nation française ?

Il est connu de tout le monde que, depuis long-tems, il existe entre le K. S. et les Français une amitié pour la durée de laquelle le K. S. a dépensé des sommes énormes.

(1) Probablement à Condalore en 1783, où les Français furent obligés de renoncer à leur alliance avec Tippoo, lors de la paix de l'Amérique.

Les sirdars et leurs parens ont aussi fait beaucoup de sacrifices pour favoriser les intérêts de la nation française, et beaucoup ont perdu la vie pour consolider cette alliance : les peuples de l'Europe ne l'ignorent pas. Ce fut d'ailleurs la liaison du K. S. avec les Francais, qui causa en partie l'alliance des trois puissances (1) et le soulèvement qu'ils excitèrent, en attirant la misère sur le peuple, et envahissant le pays et les possessions du K. S.; car ce fut là le seul motif de l'inimitié des trois puissances. La nation française est instruite de ces évènemens, et probablement y attache quelque importance. Il est donc convenable, si une armée française respectable débarque dans le voisinage de Calicut, que des secours et des provisions lui soient fournis par le K. S., et le partage du pays doit être fait de concert. A cet effet, il doit être conclu un engagement ainsi conçu : « Que le territoire appartenant au K. S. lui restera; les » nouvelles conquêtes territoriales qui seront faites, seront » partagées par moitiés égales, entre le K. S. et les Fran- » çais. L'amitié subsistante entre eux, doit durer autant » que le ciel et la terre; et la continuation de la guerre, » ou la conclusion de la paix, seront arrêtées de concert, » et jamais sans l'avis mutuel des deux parties. » En ajouter davantage, seroit outre-passer les bornes du respect.

Daté le 25 rubbannée.

Conditions réglées le 27 rubbannée de l'an hérasut, 1224 de la naissance de Mahomet, (25 mars 1797.)

Signés, GHOOLAUM-ALLI, MEER SUDDOOR.

Sur le dos :

« O protecteur! »

MEER SUDDOOR.

---

(1) Les Anglais, le nizam et les Marattes.

N°. 8.

Réponse du trésorier (Meer-Khausin.)

Je recommande que les propositions suivantes soient faites aux Français.

Le K. S. ayant fourni les troupes et l'argent demandé, les troupes françaises se joindront et coopéreront avec celles de sa hautesse pour se rendre maîtres de ... (noms illisibles) qui est sur le chemin. Après y avoir placé une garnison, ils continueront leur marche pour faire la conquête de cette partie du territoire du K. S., dont les Anglais ont pris possession. Après les avoir recouvrés, des arrangemens convenables doivent être pris, et l'amitié et l'alliance rester établies entre les deux états. Jusqu'à ce que la conquête des pays de.... (noms illisibles), soit effectuée, les provisions pour ces troupes seront fournies par le K. S., et les deux parties en tiendront un compte exact; les provisions et autres dépenses à faire pour les troupes que le K. S. enverra probablement en France, pour recouvrer leur territoire, seront à leur propre compte, vû que le pays du K. S. est à une très-grande distance, et ensuite les comptes seront réglés.

J'engage humblement à prendre soin que Ripaud, venu de la part de la nation française, soit requis d'écrire au sirdar des Français, et que la lettre lui soit envoyée par un homme de la suite de Ripaud. Il sera convenable d'envoyer en même-tems deux personnes de confiance, sans mission apparente, qui puissent rapporter des informations secrètes sur le sirdar des Français, vérifier à qui la lettre de Ripaud aura été remise, et de qui vient la réponse, afin d'en faire un rapport fidèle *à sa Présence* au retour.

En écrire davantage, seroit outre-passer les bornes du respect.

Signé, MEER-KHAUZIN.

Demandes répondues le 27 rubbannée de l'an hérasut 1224 de la naissance de Mahomet (25 mars 1797).

Sur le dos,

MEER-KHAUZIN.

N°. 9.

Réponse du département du commerce (Mullic-oo-Roojars).

Au nom de Dieu le plus miséricordieux!

Ce Ripaud qui est venu, Dieu le sait! quel âne il est! d'où il vient et à quel dessein! Les projets secrets et nuisibles de ceux même (1) qui habitent ce pays, ne peuvent être connus tout d'un coup. Aussi est-il prudent de le retenir pour l'instant au service du Sirkar, et à la saison prochaine de faire écrire par ce menteur des lettres au rajah des Français. On attendra alors qu'elles seront les réponses, et d'après elles, votre hautesse agira selon qu'il lui semblera convenable. Kibleh du monde (2)!

Les Français sont connus pour être peu fidèles à leurs engagemens. Quand, par l'assistance du K. S., ils auront pris possession du territoire, peut-être y manqueront-ils entièrement. Kibleh du monde! Votre hautesse doit

---

(1) Probablement des Français.

(2) Le point vers lequel les Mahométans se tournent en faisant leurs prières. Cette expression est, au reste, une des nombreuses invocations de la Divinité.

prendre des mesures qui lui assurent la supériorité sur les Anglais ; et à cet effet, elle doit s'appuyer sur les Français, afin que par l'assistance de Dieu et la faveur du prophète, elle puisse extirper les Anglais par la force des armes, et ensuite les jeter aux eaux et aux vents. Les arrangemens qui semblent devoir être pris avec les Français sont : De remettre exclusivement au K. S. toute cette partie de son territoire, qui étoit passée dans les mains des Anglais ; tout autre pays ou forteresse appartenant aux chrétiens seront, aussitôt la conquête faite, partagés également entre le K. S. et les Français, le butin le sera de même. En cas que la paix soit agitée entre les Français et les Anglais, elle ne sera conclue qu'avec la participation du K. S., et de concert avec lui. Par exemple, un article du traité de paix, sur lequel différeroient le K. S. et les Français, ne pourroit être exécuté.

Aucunes demandes d'argent ne doivent être faites au Sirkar ; mais seulement il peut plus ou moins, selon son indulgence et sa bonté, accorder telles ou telles sommes qu'exigeroient les besoins exposés. Le commandant en chef des forces françaises doit, par ordre du rajah des Français, être soumis au K. S., et ne faire aucune démarche sans son commandement, soit sur le champ de bataille, soit dans les siéges des places ou forteresses. Kibleh de la religion et du monde ! Si votre hautesse croit convenable d'entrer en négociation avec le rajah des Français, il n'y a nulle nécessité d'attendre jusqu'à la saison prochaine. Votre hautesse peut écrire et faire écrire, par Ripaud, des lettres dont on le chargeroit, en le faisant accompagner de deux de ses compagnons et de deux personnes recommandables, sujètes du Sirkar, à qui l'on confieroit verbalement ce qui ne peut être commis au papier : alors, on pourra recevoir une réponse au commencement de la saison. Protecteur du

monde! nous représentons ainsi avec humilité ce qui se présente à notre esprit imparfait.

Signés, SHAIKL-AHMED, MAHOMET-ISMAEL, MALLICK-OO ROOJARS.

Écrit le 26 rubbannée de l'an hérasut, 1224 de la naissance de Mahomet, (24 mars 1797.)

Sur le dos :

MULLICK-OO-ROOJARS.

N°. 10.

Observations soumises, par les départemens du gouvernement, à Tippoo-Sultan, sur le traité proposé par les Français, par l'entremise de Ripaud.

Au nom du Dieu le plus miséricordieux!

Votre hautesse n'ignore pas, aussi bien que nous ses fidèles serviteurs, de quelle manière Ripaud avoit d'abord représenté l'état des choses; et votre hautesse sait bien aussi que le compte rendu par Aubain, le vendredi 10 du mois shan de l'année sanz, 1225 de la naissance de Mahomet, est entièrement contraire à celui de Ripaud. Le langage de cet homme a toujours été, du commencement à la fin, celui de l'intérêt et de la fausseté. Rien n'est résulté jusqu'à présent de cette ouverture, et il n'en peut résulter rien. Les faux rapports de ce coquin font naître des doutes puissans; et sa demande d'aller à la chasse, à une distance de 8 ou dix coss (25 lieues), est aussi très-suspecte. Si l'on distingue tant de chicane, de cupidité, d'artifice et de fausseté, à cette courte distance, que doit-on attendre d'un voyage si long, sur-tout avec les moallims (marins ou lieutenans de vaisseaux,) ses associés? La conduite d'affaires d'une si haute importance, confiée à un homme si

vil, ne servira qu'à ôter toute confiance aux négociations. Nous espérons que votre hautesse choisira des moallins plus recommandables; et qu'après s'être procuré des intelligences authentiques sur l'état de la guerre entre les Français et les Anglais, votre hautesse les expédiera dès le commencement de la saison. Si ces doutes et ces soupçons ne s'étoient présentés dans cette affaire, rien n'étoit mieux pensé que la première idée.

Quant à la conquête des pays de nizam Ali, il faut faire ensorte, avec l'assistance de Dieu, qu'ils tombent entre vos mains avec facilité, afin que les deux autres puissances (1) (littéralement, *personnes*) se repentent de leurs mauvais desseins, quand même leur union se maintiendroit. Votre hautesse étant en possession d'un nouveau domaine, leur châtiment n'en sera pas moins sûr, avec l'assistance spirituelle de Dieu et du prophête, soutenue de forces convenables. Il vaudra mieux attendre pour cet objet, une occasion qui peut s'offrir favorablement, que de s'en fier aux promesses de ce composé d'air et d'eau, (Ripaud.) En écrire davantage, seroit outre-passer les bornes du respect.

Ecrit le 11 du mois ahmédy de l'année sauz, 1225 de la naissance de Mahomet (8 mars 1797.)

Signé, *représentation des cinq départemens du gouvernement.*

(Le plan d'un traité d'alliance à proposer aux Français, conçu et écrit par Tippoo-Sultan lui-même, se trouve à la suite dans l'original anglais, en date du 5 du mois ahmédy

---

(1) Le mot original est *nau-kussaun; kussaun* signifie *personne*, et l'addition du privatif *nau* signifie *indigne*. Les Anglais, le nizam et les Marattes sont désignés par cette expression.



de l'année sauz, 1225 de la naissance de Mahomet, correspondant au 2 avril 1797. Ce même traité, contenant cinq articles, est répété avec peu de changemens ou d'additions, dans les numéros précédens. Nous avons cru inutile de traduire l'un et l'autre, le contenu se trouvant tout entier dans le traité, tel qu'il a été envoyé au directoire exécutif, et dont la copie est au 2e. numéro de la correspondance française. Cependant, nous avons jugé de quelque importance la proposition suivante, insérée entre le 4e. et 5e. article, et qui paroît être adressée, comme question, aux départe mens.

Proposition.

Il paroissoit, par le discours de Ripaud, qu'il n'étoit pas venu ici de son propre mouvement, mais que ses supérieurs l'avoient envoyé pour s'informer des sentimens du K. S. envers la nation française. Mais, vendredi 10 du mois ahmédy, et le 9 du mois kummeree (mois lunaire) de l'année sauz, 1225 de la naissance de Mahomet, il a paru, par les déclarations faites devant les six départemens du gouvernement, par l'européen Aubaine, associé de Ripaud, que ce Ripaud est un habitant de Bourbon; qu'après avoir équipé un vaisseau marchand, ils sont venus avec la seule intention de piller les vaisseaux anglais; que l'un n'est point le serviteur de l'autre, mais qu'ils partagent en commun.

Par conséquent, le K. S. envoyant vers la nation française quatre sirdars ses sujets, il agit de sa propre volonté, et la publicité de cet acte peut produire des troubles. D'un autre côté, si nous nous emparons du territoire (littéralement, *maison*) du nizam Ali, les deux autres hérétiques (probablement les Anglais et les Marattes,) peuvent toujours s'unir. Est-il convenable, ou non, de députer quatre

sirdars à la nation française? Répondez par écrit sur cet objet.

La réponse des départemens ne se trouve pas dans la collection des originaux. Il paroît que les délibérations postérieures ont été prises de vive voix, et qu'on est enfin convenu, selon le desir de Tippoo-Sultan, de députer quatre personnes avec les instructions contenues dans le numéro suivant :

N°. 11.

Copie des instructions données à Mirza-Baukir. Meer-Yoosuf-Ali, Meer-Ghoolaum-Alli, et Hussan-Alli.

Vous ayant destinés à entamer une négociation entre le K. S. et la nation française, vous êtes investis du pouvoir d'agiter les cinq articles ci-joints. Vous estimant heureux d'avoir obtenu un emploi si important, que votre conduite soit conforme aux commandemens de Dieu et de son envoyé; et gravant dans votre mémoire les engagemens par lesquels vous vous êtes liés, dans la mosquée d'Aksah, faites-en la règle de toutes vos actions.

Conformément à la sainte écriture, soyez obéissant à Dieu, à son envoyé, et à ceux à qui vous devez soumission. Obéir à un prince de la foi, est un devoir. Il est contraire à ce devoir d'obéissance de convoiter quatre choses dont la lettre initiale est un Z; c'est-à-dire zunn (la femme), Zeest (l'existence), Zurr (l'argent), et Zemen (la propriété). Convoiter ces quatre choses, sans en avoir le droit, réduit un homme à la nature de trois choses dont la lettre initiale est un K; Kauser (hérétiques), Kerauz (cochons), et Kulb (chiens); lesquelles sont certainement impurs et

frères en souillure. Ceci est écrit dans les livres. Les hérétiques et tous leurs sectaires, les chiens et toute leur race, les cochons et tout ce qui naît d'eux, sont également impurs.

La fidélité que vous devez garder à quatre acceptions : 1°. la fidélité des yeux; c'est-à-dire, si vous voyez quelqu'un faire injure au Sirkar, vous devez l'en empêcher; 2°. la fidélité des oreilles; c'est-à-dire, si vous entendez quelqu'un s'exprimer d'une manière contraire à la loyauté, vous devez lui en faire aussitôt des reproches, autant qu'il est en votre pouvoir, et représenter le cas à sa présence ou à quelque officier du gouvernement. La troisième est la fidélité de la langue; c'est-à-dire, de ne parler qu'avec loyauté, louange et reconnoissance, recommandant et enseignant aux autres la probité; et tant que les organes du langage vous resteront, vous devez les employer pour le service du Sirkar; 4°. la fidélité de la main; ce qui veut dire qu'il faut l'employer au service du Sirkar, dans toutes les occasions, soit en écrivant, soit en portant le mousquet contre l'ennemi : enfin, vous devez lui consacrer toutes les facultés des yeux, des oreilles, de la langue, et de la main, en toute occasion. Considérant que Dieu et son envoyé, qui savent et voient toutes choses, sont toujours présens, vous devez agir en conséquence. Le Très-Haut a dit : « Je connois les mouvemens secrets du cœur » de l'homme ; je suis toujours présent avec lui. » Ceci se trouve encore dans les huddées : « (1) Le donneur et le re» ceveur de présens iront tous deux en enfer. »

Vous ne devez pas d'abord vous annoncer comme ambassadeurs, mais conduire les affaires du K. S. avec le plus grand secret. Vous vous annoncerez comme négocians. A votre arrivée à Mauritius, vous enverrez un message

(1) Paroles traditionnelles du prophète.

aux cinq sirdars par quelques personnes recommandables, avec l'Européen Aubaine, et un ou deux Dob haussen (interprètes), vous annonçant comme sujets du K. S., venus pour vendre vos marchandises. Si on veut vous permettre de louer une maison, comme ayant fait un long voyage, vous vous reposerez quelque tems, et alors vous commencerez à vendre vos effets. Il faut sur-tout recommander à l'Européen Aubaine de ne communiquer votre secret à aucune autre personne qu'aux cinq sirdars.

Les noms des cinq sirdars sont ainsi qu'il suit :

. . . .

Deux personnes qui ont la disposition générale des affaires. Leur adresse est : *aux représentans du peuple.*

Le nom du commandant en chef de l'Indostan, arrivé avec ce titre, est : *général citoyen Mangalon.*

Le nom et l'adresse du commandantde la flotte française, sont : *citoyen Sercey, amiral de mer de la république.*

Le nom et l'adresse du chef de Mauritius, sont : *citoyen Malartic, gouverneur-général de l'Ile-de-France et de la Réunion.*

Leur ayant communiqué votre arrivée et écouté ce qu'ils vous diront, vous devez leur recommander sur-tout de ne pas vous visiter eux-mêmes, ni par toute autre personne ; de ne montrer à l'extérieur aucune marque d'amitié envers le K. S., et de ne vous témoigner aucune attention publiquement, afin que votre mission ne puisse être connue. Après votre débarquement, vous vous rendrez, sans suite, par-tout où, étant assemblés en secret, ils vous feront appeler, et là, vous leur communiquerez les sentimens d'amitié qui doivent nous unir, c'est-à-dire, que dans votre première entrevue, vous réduirez votre conversation des assurances générales d'amitié.

Des cinq lettres persannes et françaises confiées à vos

soins, il en faut garder une persanne et une française pour les cinq sirdars d'Europe (le directoire) en dépôt. Quant à celles adressées aux sirdars de Mauritius, les quatre lettres françaises contenant tous les détails du traité, il faut laisser provisoirement ces dernières à bord du vaisseau, et porter seulement avec vous les quatre lettres persannes. Lors de votre entrevue avec les sirdars, vous vous levrez et les remettrez, de vos propres mains, selon leurs adresses. Vous devez sonder d'abord dans le cours de la conversation à quel degré on peut compter sur leur amitié envers le K. S. Ce point doit être d'abord parfaitement fixé; ensuite dans un entretien particulier, vous pourrez remettre, de vos propres mains, les quatre lettres françaises, et arranger votre discours de manière à ce qu'il les flatte et favorise l'objet de votre mission. Ceci est une maxime connue : *le laboureur, quand il lui plaît, a du succès dans ses entreprises.* Vous devez leur observer aussi qu'à raison du secret de votre mission, le K. S. ne leur a envoyé, comme gages de son amitié, ni joyaux, ni khelants (vêtemens d'honneur), etc.; mais qu'aussitôt qu'une entrevue avec sa Présence pourra avoir lieu, ce qui, par la grace de Dieu, doit arriver bientôt, il répandra sur eux toutes les marques de faveur et de bonté. Tels sont les sentimens d'amitié qu'il faut leur exprimer. Enfin, il faut en secret vous assurer si, selon leurs discours, ils desirent cultiver l'amitié du K. S., et s'ils ont réellement l'intention d'envoyer une armée dans le territoire de Calcutta ou sur la côte appartenant au K. S. Vous étant assurés sur ces points, il faudra leur proposer de ratifier mutuellement les promesses faites suivant les dogmes religieux des deux parties, pour se joindre en un seul cœur, et pour extirper entièrement l'ennemi.

S'ils consentent à envoyer avec vous une armée, sous le

commandement d'un sirdar, et à s'engager avec vous par serment, il faut leur donner aussi les mêmes assurances, vous engageant pareillement par serment. Si (à Dieu ne plaise!) ils consentoient seulement à envoyer une armée, mais se refusoient à ces engagemens formels, alors vous ne devez pas insister sur ce point; mais dans ce cas, vous fériez dresser les cinq articles en langue française, les leur remettant, après en avoir reçu d'eux un double. Ensuite, vous renverrez Meer-Yosuf-Aly avec les troupes, et les trois autres d'entre vous s'embarqueront avec les deux sirdars français nommés à cet effet, à bord du vaisseau qui les conduira en France. Y étant arrivés par la grace de Dieu, comme au lieu de votre destination, vous ferez donner, par ces deux sirdars, avis aux ministres de votre arrivée, et voyageant à travers le pays avec tout le secret possible, vous vous rendrez près les cinq sirdars constitués, nommés *Pouvoir exécutif*.

Après les complimens, etc., etc.......................

....

ayant ainsi posé vos conditions, vous emmenerez avec vous les troupes et les vaisseaux de guerre spécifiés dans les cinq articles (1), et vous vous chargerez de leurs arzecs ou lettres à sa Présence, et de leurs lettres aux sirdars français dans l'Indostan, par lesquelles ils leur ordonnent d'obéir sans réserve au K. S., et de se conformer à tous les ordres envoyés par lui avec son sceau et signature.

S'il se manifestoit quelque apparence de cessation d'hostilités entre les parties belligérantes de l'Europe, il faudroit les requérir de stipuler pour la moitié du territoire et les

(1) Les mêmes instructions que Tippoo leur donne pour entrer en négociation avec le gouvernement de l'Ile-de-France, sont ici répétées.

trois croces et trente lacques de roupies que leurs ennemis ont arraché de force au K. S., à raison de son attachement à la nation française.

Cette demande doit être faite en termes précis.

Lors de votre arrivée à Mauritius, si vous vous assurez par la conversation des sirdars, qu'ils sont disposés à établir une alliance entre cette nation et le K. S., et qu'ils sont déterminés à se joindre à lui pour extirper l'ennemi; s'ils assurent de plus que les sirdars d'Europe sont dans les mêmes dispositions, et s'ils consentent cordialement à vous donner un vaisseau et une personne de confiance pour passer en Europe, alors vous pourrez partir.

Mais si (à Dieu ne plaise!), vous ne les trouviez pas disposés à conclure une alliance entre le K. S. et la nation française, alors vous garderez ces instructions secrètes au fond de votre ame, et vous annonçant seulement comme étant venus pour affaires de commerce, vous dresserez un détail de tous les faits, sans passer sous silence la moindre circonstance; et après l'avoir scellé, signé et mis dans une boite, vous retournerez vers sa Présence.

Si les navigateurs européens qui vous accompagnent, ne veulent pas revenir avec vous, il faut en engager d'autres et les emmener.

Le K. S. desire avoir:

Dix fondeurs de canons;

Dix constructeurs de vaisseaux;

Dix manufacturiers de porcelaine;

Dix manufacturiers de verres et de glaces;

Dix tourneurs pour les poulies, machines pour élever l'eau, et autres sortes de rouage; et des ouvriers habiles dans l'art de plaquer et de dorer.

Vous devez faire entendre aux sirdars français que le desir de fabriquer ces articles, est fondé sur l'amitié et l'atta-

chement du K. S., étant un moyen de favoriser leurs propres intérêts ; après avoir obtenu ces gens, il faudra leur fixer une solde convenable avant de quitter la place, leur avancer quelque chose, et après leur embarquement, leur donner une portion de provision de la part du K. S., qui suffit pour leur voyage ici. Dieu veuille qu'à votre retour, vers sa Présence, vous ayez rempli ces instructions.

Le 5 du mois amédy de l'année sauz, 1225 de la naissance de Mahomet, correspondant au dimanche, 4 du mois shouvaul (2 avril 1797), à la huitième heure du jour (à-peu-près neuf heures du matin), l'heure kummer de l'entrée du soleil dans le signe du taureau. L'original de cette instruction est écrit de la main de Synd-Mohummud.

MEER-ASSOFS.

Instructions supplémentaires.

Quelques propositions que les sirdars français vous fassent, vous devez les prendre en écrit, et leur dire que vous leur ferez, s'il plaît à Dieu, une réponse le lendemain. Il faut ensuite retourner chez vous, et tous quatre assemblés en secret, vous consulter sur la réponse qui doit être donnée. En étant convenus, il faudra la mettre par écrit, et, après l'avoir signée tous quatre, il faut mettre l'une et l'autre dans une boite. Le contenu doit en être ensuite redit mot à mot par Mirza-Baukir, les autres y assistant et écoutant.

Si Mirza-Baukir se trompe en faisant la réponse, les autres doivent l'assister.

Vous devez tous étudier la langue française, mais aucun de vous ne doit la parler avec les sirdars français en France. Il faudra parler par un interprète; cependant, s'il se trompoit de peu de choses, vous pourriez le reprendre en français.

Excepté un mois ou deux, aucun de vous ne doit tenir conversation dans cette langue; car tant que l'interprête sera employé, les sirdars ne peuvent entendre ce que vous dites de plus ou de moins; quand, au contraire, vous entendrez ce qu'ils diront, en paroissant ignorer leur langue, vous découvrirez facilement leurs sentimens réels.

N'y ayant point d'arbres à cloux de gérofle, ni de muscadiers dans les états du K. S., il vous est ordonné de demander aux sirdars de Mauritius quelques boites de semences, et d'en envoyer en même-tems quelques plantes par le vaisseau.

Il vous est sur-tout recommandé de tracer exactement sur le papier tout le détail de vos négociations à Mauritius, et de l'envoyer par un vaisseau français à sa Présence avant de continuer votre voyage.

Ces ordres sacrés ont été remis à Mirza-Baukir, Hussein-Aly, Meer-Yoosuf-Aly et Meer-Ghoolaum-Aly; et pourvu qu'ils réussissent, c'est-à-dire, pourvu qu'ils obtiennent des engagemens formels avec les chefs de la nation française, il importe peu qu'ils dépensent jusqu'à cinq lacques, mais seulement au cas où l'engagement auroit lieu.

N°. 12.

Copie des instructions (hookumnanmah) imaginaires, adressées à Mirza-Mohummud-Kaukir, etc.

Nous avons lieu d'espérer que, soutenus par la protection divine, vous atteindrez Jemautabad et delà Koriaul (Mangalore), et qu'après être embarqué avec votre bagage à bord du vaisseau *Assud-Ellanhel*, vous partirez par le secours de la Providence pour le lieu de votre destination. Immédiatement après votre arrivée à Koriaul, vous char-

gerez le vaisseau de poivre noir pour la valeur de 15 à 20,000 pagodes, ainsi que de provisions et d'eau pour quatre mois.

Parmi les quinze hommes appartenant aux Français, qui sont arrivés ici pour le service, il y a deux navigateurs, Maçon et Aubaine. Il faudra leur fixer une solde convenable au mois, et les employer, comme navigateurs, à bord du vaisseau. Il faudra placer avec eux, dans la même capacité pour s'instruire, les trois navigateurs mahométans, nommés Abdool-Kurreem, Moosa et Tukker-Mohummud; deux grands et huit petits volumes, concernant la navigation, vous sont confiés; le français doit être traduit en persan. Vous devez aussi calculer la route du vaisseau. Pour les quinze chrétiens qui n'ont pas voulu prendre de service, il faudra leur fournir des provisions au compte du Sirkar, et les faire embarquer avec vous pour les débarquer à l'île. Un ou deux d'entr'eux qui connoissent la navigation, doivent être employés avec les navigateurs. S'il ne se trouvoit pas assez de place pour tous les hommes envoyés avec vous, il faut en laisser quelques-uns en arrière, et prendre le reste avec vous. Il faudra vendre le poivre noir à bon prix, et remporter de l'argent comptant. Vous avez été choisis pour conduire cette expédition de commerce; et le poivre ainsi que le vaisseau *Assud-Ellanhel*, sont confiés, sous la protection du Tout-Miséricordieux, à vos soins. Il faudra faire transporter le poivre à tel endroit où vous croirez pouvoir le vendre plus avantageusement. Il vous est aussi ordonné de faire doubler le fond du vaisseau en cuivre, et vous le ferez faire en payant un prix raisonnable.

Copie du passe-port du vaisseau.

Le Koodubaud-Sirkar se confiant aux égards de frater-

nité et d'amitié qu'on se doit mutuellement, représente aux respectables gouverneurs des côtes de la mer, que si Mirza-Mohummud-Baukir, etc. négocians de profession, arrivoient à quelqu'un de vos ports pour objet de commerce, il seroit conforme aux sentimens de bienveillance qui vous distinguent, de leur témoigner toute l'attention, l'hospitalité et le respect que professent les hommes généreux ; comme aussi de leur faciliter les moyens d'acheter du grain et autres articles à un prix raisonnable. Aidez-les dans leurs besoins, et traitez-les favorablement.

N°. 13.

Lettre de Tippoo-Sultan au directoire exécutif, à Paris.

(Adresse sur l'enveloppe.)

« A la lecture des hauts et puissans les magnifiques et élevés en rang, le réfuge affable des amis, les objets des égards, les gentilshommes constituant le pouvoir exécutif, Que leurs honneurs soient perpétuels !

(La même adresse se trouve en-dedans.)

« Le citoyen français Ripaud a fait parvenir jusqu'à nos oreilles, la réputation d'urbanité, de fidélité et d'attachement à vos amis sincères, que vous pratiquez d'une manière si digne de louange. Ces nouvelles ont fait éprouver au cœur de votre ancien ami un degré de contentement difficile à dépeindre, et la chaleur de mon estime m'inspira cette réflexion, que les égards entre d'anciens amis sont renouvelés et redoublés par la vue l'un de l'autre, et par des communications personnelles et verbales. Cependant, les obstacles à ce desir étant évidens, quatre sirdars

d'un rang distingué ont été confiés à la protection du Tout-Miséricordieux, et envoyés avec les pouvoirs nécessaires pour visiter ces amis sincères et fidèles, et fixer les conditions d'une cordiale amitié.

» J'espère que ces sirdars trouveront l'occasion, dans un moment de liberté, de vous développer mes sentimens sans réserve, et je vous prie de les considérer comme réels. Je m'en fie à vous pour ne négliger aucune marque d'amitié, et pour nous inspirer mutuellement une confiance sans bornes. Que le jardin du tems produise les fruits de vos souhaits et des miens! »

Les lettres au gouverneur Malartic, aux réprésentans du peuple, au général Mangalon, et à l'amiral Sercey, sont les mêmes; ce qui suit seulement est ajouté à celle du gouverneur Malartic.

« Vous voudrez bien renvoyer dans ce quartier un des quatre sirdars avec le commandant des troupes françaises, en envoyant les trois autres avec deux officiers français, par un vaisseau de guerre en Europe, pour terminer les négociations. »

Ces lettres ont ensuite été remplacées par d'autres, parce que des quatre personnes destinées à l'ambassade, après avoir été retenues long-tems par la saison peu favorable, et par la crainte d'être prises par les Anglais, deux seulement, Hussan-Ali et Shaikh-Ibrahim, partirent pour l'Ile-de-France, accompagnés d'un horloger français de Seringapatam, nommé Debay, qui servoit d'interprête dans cette ambassade. Ils mirent à la voile le 7 décembre 1797. Le détail de leur voyage et de leur négociation est contenu dans la narration suivante:

« Une lettre datée de Mangalore, le 30 avril 1798, adressée à Tippoo-Sultan, par ses deux ambassadeurs, lui

annonce leur retour de l'Ile-de-France, avec les personnes suivantes, envoyées par le gouverneur de l'Ile-de-France, pour être employées au service de Tippoo-Sultan.

» Chapuy, général des troupes de terre.
» Dubuc, commandant de la marine.
» Desmoulins, commandant des Européens.
» Deux officiers d'artillerie.
» Six officiers de marine.
» Quatre charpentiers de vaisseaux.
» Vingt-six officiers, sergens et interprètes.
» Trente-six soldats européens.
» Vingt-deux soldats mulâtres. »

Cette lettre ne contenant rien d'intéressant, de même que la réponse de Tippoo, en date du 11 mai, qui règle seulement le transport de ces personnes à Seringapatam, nous avons cru inutile de la traduire.

N°. 14.

Rapport de l'ambassade de Tippoo-Sultan, à l'Ile-de-France, depuis le départ des envoyés, de Jemaul-Aboud jusqu'à leur retour à Koriaul (Mangalore), écrit par Hussan-Ali.

Dimanche, le 17 zaubree, 1225 de la naissance de Mahomet (5 décembre 1797), nous nous embarquâmes. Ripaud causa un retard de deux jours, pour l'arrangement et l'équipement du vaisseau, etc. Le 19, nous levâmes l'ancre. Après avoir fait cinq ou six coss (1), Ripaud, accompagné de cinq ou six personnes, vint vers nous, tout

(1) A-peu-près une lieue de France.

troublé, nous demandant de lui montrer les lettres qui nous étoient confiées pour les sirdars de Mauritius. Nous lui observâmes que l'ordre de sa Présence étoit de ne pas ouvrir les dépêches jusqu'à notre arrivée, et qu'il ne lui convenoit point, étant le premier moteur de l'expédition actuelle, et étant instruit de toutes les circonstances, de faire de pareilles démarches. Toutes nos remontrances furent inutiles; il nous prit les dépêches de force, et, après avoir déchiré l'enveloppe de cuivre, il vouloit aussi ouvrir les khereethas (1). Alors nous lui dîmes qu'il seroit déshonoré, et sa mauvaise conduite exposée à toute sa nation; ajoutant qu'il étoit tout-à-fait indécent de sa part de se rendre coupable d'une trahison semblable; que, jusqu'à notre arrivée à Mauritius, nous respecterions ces khereethas comme notre vie, et que nous la sacrifierions plutôt que de ne pas agir comme sa Présence nous l'avoit ordonné. Sur cela, il nous les rendit.

Il revint le lendemain, et nous demanda l'argent qui nous avoit été donné par sa Présence, pour lui et ses compagnons, sinon qu'il vouloit aller à Umbajee (probablement Bombay) et autres lieux, pour butiner et côtoyer cinq ou six mois. A cela, nous lui répondîmes : « Vous savez très-bien que l'argent destiné par sa hautesse pour » nos dépenses, nous fut confié en votre présence par » Shaikh-Ahmed-Mullick-oo-Toojar; ayant pu et sachant » cela, il est très-mal à propos de nous faire de pareilles » demandes. » Refuge du monde, santé! (2) Il nous destina alors pour demeure l'endroit où les lascars (matelots noirs) étoient renfermés, et dans lequel nous n'avions pas

(1) Khereetahs sont les sacs de soie dans lesquels sont renfermées les lettres adressées à des personnes de distinction.

(2) Invocation à la Divinité.

assez d'espace pour dormir ni pour rester assis. Notre gêne augmentant de jour en jour, nous priâmes Ripaud de nous assigner un autre endroit, où nous puissions rester jusqu'à notre arrivée à Mauritius, sur quoi il nous abandonna une petite doney (chaloupe) sur le pont du vaisseau, pour y dormir et prendre nos repas jusqu'à notre arrivée. Tant que dura notre voyage, depuis notre départ de Mangalore, il ne nous accorda pas plus d'eau qu'aux lascars; ce qui nous suffisoit seulement pour boire, et non pour faire la cuisine. Il prit sur la route deux vaisseaux auxquels il donna la liberté, après en avoir pris la cargaison. Il est impossible de décrire tout ce que nous avons souffert de la pluie et du mouvement des ondes de la mer. Cependant, par la faveur du ciel et sous les auspices de votre hautesse, nous y survécûmes; et le jeudi, 3 du mois rarwzée (19 janvier 1798), étant arrivés à deux coss de l'île, un pilote s'approcha pour connoître la destination du vaisseau. Il monta à bord, et Ripaud l'accueillit avec beaucoup de cordialité; il lui dit que nous étions des ambassadeurs envoyés par votre hautesse aux sirdars de Mauritius, et le pria d'envoyer quelqu'un à terre pour en donner avis. Le pilote envoya de suite un lascar, avec un message verbal pour le gouverneur-général; et deux ou trois heures (1) après, un médecin arriva pour s'assurer de la santé des gens de l'équipage. Il fit appeler tous les hommes qui se trouvoient à bord du vaisseau, et examina l'état de santé de chacun d'eux; il s'avança ensuite vers nous, et, après nous avoir fait un salam (salut d'obéissance), nous dit qu'il alloit immédiatement donner avis au général de notre arrivée. Nous le

---

(1) Les heures dont il est ici mention, sont les charry de l'Indostan, qui contiennent 23 ou 24 minutes.

priâmes de nous assigner une place pour notre demeure à terre, et de nous faciliter les moyens de débarquer; ajoutant que, sous deux jours, nous commencerions nos conférences avec les sirdars, et le priant de ne faire connoître notre arrivée à aucune autre personne.

Le médecin resta environ une heure, puis retourna vers le sirdar (le gouverneur); et avant que deux heures fussent écoulées, il nous envoya quatre personnes de distinction, avec un message verbal, portant qu'il s'estimoit très-heureux de notre arrivée, et qu'il nous enverroit chercher le lendemain. Nous répondîmes en priant de nous envoyer chercher secrètement, afin que personne n'en fût instruit. Ils nous promirent d'en faire le rapport au gouverneur, et qu'ils agiroient selon les ordres qu'il donneroit; ils s'en allèrent ensuite. En même-tems, Ripaud fit approcher le vaisseau plus près de la terre, et, faisant jeter l'ancre dans l'embouchure de la rivière, il partit aussitôt pour se rendre près le gouverneur. A minuit, il revint à bord, et nous dit qu'il avoit représenté les diverses circonstances au gouverneur.

Cependant, avant son retour, il étoit venu cinq ou six sirdars et deux aides-de-camp du général Malartic, qui nous dirent qu'ils étoient obligés d'agir conformément à l'usage de leur nation, et que, s'ils ne recevoient pas vos ambassadeurs avec le respect et l'attention dus à votre hautesse, ils en seroient réprimandés. Nous employâmes vainement, pour les dissuader, tous les argumens qui se présentèrent à notre esprit; nous ne pûmes rien obtenir. Le lendemain, les soldats furent placés en deux files, depuis le bord de la rivière jusqu'à la maison du général Malartic, qui nous envoya plusieurs officiers dans sa chaloupe pour nous recevoir et nous conduire à sa maison. Nous quittâmes donc la chaloupe, et, à notre débarquement,

près de cent cinquante coups de canon furent tirés. On nous conduisit ensuite, avec le plus grand respect, vers les sirdars. Etant arrivés à la maison du général Malartic, le général lui-même, le général Sercey, les membres du conseil (1), vinrent à notre rencontre, à la porte de la maison: le général nous fit asseoir sur des chaises, à sa main droite. Nous présentâmes les complimens de votre hautesse à tous les sirdars, leur disant que l'objet de notre arrivée étoit de nous informer de la santé des amis de votre hautesse, puisqu'il n'étoit parvenu aucune de leurs nouvelles depuis plusieurs années à sa Présence, et que c'étoit-là le motif pour lequel votre hautesse nous envoyoit. Je pris ensuite les khereethas entre mes mains; je me levai de ma chaise, et, m'adressant aux sirdars, je leurs fis entendre qu'ils devoient recevoir les lettres royales avec respect. Alors, le général Malartic se leva, et, ôtant son chapeau, il reçut les lettres de mes mains: le général Sercey se leva de la même manière, s'avança vers nous, et je lui remis aussi ses lettres. Le général Mangalon n'étant pas présent, le général Malartic nous dit que si nous voulions lui confier ses lettres, il prendroit soin de les lui faire parvenir. Sur cela, nous remîmes les augustes lettres de votre hautesse entre ses mains. Je demandai ensuite qui étoit le président du conseil, et Malartic fit un signe à M. Descombres, qui se leva, et reçut les lettres.

Lors de notre débarquement, nous avions engagé Ripaud à nous suivre, ce qu'il ne fit pas: cependant, environ une heure après notre arrivée, il entra dans l'assemblée, tenant son chapeau sous le bras, et se tint à une distance respectueuse (1).

(1) Probablement les membres de l'assemblée coloniale.

(2) Ripaud qui a joué jusqu'à présent le rôle d'un homme

Nous dîmes alors au général Malartic que M. Debay avoit été envoyé par sa Présence pour nous servir d'interprète dans quelques négociations qui pussent avoir lieu entre nous. En conséquence de ce, il fit appeler Debay, et lui observa que dans la lettre de votre hautesse, il étoit mention d'Yoosuf-Aly, au lieu que nos noms étoient Hussun-Ali et Shaikh-Ibrahim. Debay nous ayant fait cette objection, nous lui répondîmes que Meer-Yoosuf-Ali avoit d'abord été nommé, mais qu'étant tombé malade, votre hautesse nous avoit députés à sa place. Nous dîmes ensuite au général Malartic que nous avions à l'instruire de plusieurs choses secrètes, et qu'il voulût bien nous assigner un entretien particulier où nous lui communiquerions ce que votre hautesse nous avoit ordonné. Le général Malartic répondit en nous promettant de se rendre à trois heures à notre demeure : nous prîmes alors congé.

Le général Malartic nous pourvut de palanquins et de porteurs, pour tout le tems de notre séjour dans l'île, et nous donna un jardin près de la ville, pour y demeurer.

A trois heures, tous les sirdars ci-dessus mentionnés, vinrent nous visiter, et nous allâmes à leur rencontre jusqu'à la porte du jardin, d'où nous les conduisîmes dans la maison avec beaucoup de respect; après nous être assis, nous leur parlâmes ainsi :

« L'intention de notre roi, en desirant former une alliance avec la république française, est d'écraser à jamais notre ennemi déjà à moitié expirant. Qu'attendez-vous encore ? Sa hautesse est prête à vous secourir ; montrez-vous

---

important, paroît ici tout d'un coup ce qu'il est. Cela dût nécessairement frapper les ambassadeurs de Tippoo, qu'il avoit traités en esclaves à bord de son vaisseau.

dans l'Inde. La violence et la tyrannie sans bornes des Anglais ont rendu tous les princes de l'Inde leurs ennemis; ils sont affoiblis de tous côtés et dispersés dans tous les quartiers, à cause de la grande étendue de territoire qu'ils ont acquis par artifice. Le moment actuel est certainement le plus favorable. Envoyez une grande armée et un train considérable d'artillerie au secours de notre souverain, et châtiant d'une manière efficace notre ennemi commun, chassons-le de l'Inde. Les Anglais tremblent au nom de notre souverain et des Français, et ils ne seront pas capables de résister aux forces de notre souverain, jointes à celles de la république française; mais ils seront battus de tous côtés. La république française n'ignore pas que sa défunte hautesse, aussi bien que notre souverain actuel, ont toujours été les amis de la nation française; qu'ils ont toujours recherché son assistance et son appui, et qu'ils ont toujours fait cause commune dans leurs guerres contre leurs ennemis. Le desir de notre souverain est, qu'en assistant la république française, le nom français devienne aussi honoré, aussi respecté dans l'Inde, qu'il l'est dans toute l'Europe et parmi les Musulmans. »

Narration de Mohummud-Ibrahim.

Pendant notre séjour à Mauritins, Ripaud, l'européen, vint deux fois chez nous pendant la nuit: il nous dit, la première, que le général Malartic et les autres chefs lui avoient témoigné beaucoup de mécontentement, sur ce que, par un faux rapport à sa Présence, il nous avoit attirés. Ripaud nous pria de lui donner un écrit qui certifiât qu'il n'avoit pas été l'instrument de notre arrivée, mais qu'un monsieur Munderol (Mosneron) avoit, quelque

tems avant, fait un rapport à sa Présence, en conseillant à votre hautesse d'envoyer des vakeels en France pour obtenir du secours. Nous répondîmes à Ripaud qu'ayant effectivement fait un rapport à sa Présence, et étant bien évident que l'avis sur lequel nous étions envoyés, venoit de lui, nous ne lui donnerions pas un pareil écrit.

Détail de Mohummud-Ibrahim sur le 18 *fructidor.*

Un vaisseau danois étant arrivé à Mauritius, avec des lettres de Paris, tous les chefs du conseil de Mauritius s'assemblèrent, et ayant lu ces lettres, restèrent une journée entière accablés de peur et d'anxiété. Nous en demandâmes la raison à... (nom illisible), qui nous répondit qu'après le meurtre du roi des Français, un nouveau système avoit été établi; qu'il y avoit cinq sirdars du premier ordre; qu'il y avoit un conseil des Anciens, consistant en deux cent-cinquante membres, et un troisième ordre de jeunes gens, dont le nombre se montoit à cinq cents; que ces sirdars, en se consultant ensemble, conduisoient les affaires de l'état; que les Allemands avoient fait la paix avec les Français; mais que les Anglais avoient corrompu les premiers par des millions, les avoient séparés des Français et entraînés dans leur parti; qu'ils avoient gagnés aussi, par le moyen des Allemands, deux sirdars du premier ordre (1) et un grand nombre de sirdars des deux autres ordres; qu'ils étoient convenus secrètement des conditions de paix entre les Français et les Anglais, et que cette intrigue ayant été découverte par les autres membres, tous ces sirdars et partisans

(1) Deux membres du directoire.

des Anglais avoient été mis en prison sous la garde d'un corps de cinq mille chevaux. Les vakeels (1), ambassadeurs anglais, qui étoient venus pour favoriser le plan, s'enfuirent, et en conséquence, un nouveau mésentendu étant survenu entre les Français et les Allemands, la paix ne pouvoit être faite en ce moment.

Les Francais ont déclaré aux Anglais que la paix ne peut être affermie avec eux que dans le cas où ils consentiroient à être remis dans la même situation où ils se trouvoient, il y a quarante ans.

Les Anglais sont réduits à la plus grande détresse; ils sont chargés d'une dette énorme, et il n'y a point d'argent dans leur pays. Dieu sait combien de tems ils seront encore capables de subsister des ressources qu'ils tirent du Bengale et d'ailleurs! D'après tant de raisons de croire que les Anglais se trouvent affoiblis, les rois de Constantinople, d'Amérique, de l'Espagne, de la Hollande, du Danemark et du Portugal se sont alliés avec les Français, et leurs vakeels (ambassadeurs) sont à Paris.

Nous restâmes à Mauritius un mois et dix-huit jours, et nous étant embarqués le 19 rubbannée de l'année Sanz 1225 (27 mars) 1798, nous arrivâmes bien portant à Koriaul; nous nous embarquâmes à Mauritius dans la soirée du jeudi.

Le général Malartic et tous les chefs vinrent à bord prendre congé de nous, et nous remirent leurs lettres pour sa Présence. Ils nous recommandèrent beaucoup au capitaine, pour qu'il fît son possible afin de nous procurer toutes sortes d'aises et de commodités pendant notre voyage à Koriaul; alors le général nous adressa la parole, et nous

---

(1) Probablement lord Malmesbury.

observa que les envoyés, venus précédemment de la part de votre hautesse, avoient dissipé des sommes considérables d'argent sous un faux prétexte; qu'ils les avoient dépensées sans rien effectuer; mais que pour cette fois, il avoit envoyé le général Chanpy pour rester près sa Présance, le général Dubuc pour surveiller les affaires navales, et M. de Moulins pour discipliner les troupes. Les autres circonstances, ajouta-t-il, se trouveront détaillées dans sa lettre à sa Présence. Le canon des vaisseaux ayant ensuite été tiré, le général retourna chez lui, et l'ancre étant levé, nous mimes à la voile directement pour Kourial.

N°. VI.

(L'original des pièces qui suivent, traduites en anglais, ont été communiquées au capitaine Wilson à Mocca, et la traduction en a été envoyée par lui au gouverneur de Bombay.)

1ere. PIÈCE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

Bonaparte, membre de l'Institut national, général en chef, au très-magnifique Sultan, notre très-grand ami, Tippoo-Saïb.

Quartier-général, au Caire, le 7 pluviose an 7 de la république, une et indivisible.

On vous a déjà instruit que j'étois arrivé sur les bords de la mer Rouge, à la tête d'une armée innombrable et invincible, plein du desir de vous affranchir du joug de fer de l'Angleterre.

Je saisis avec empressement cette occasion de vous faire connoître le desir où je suis d'apprendre de vous-même, par la voie de Muscat et de Mocca, votre situation politique.

Je desiserois même que vous puissiez envoyer à Suez ou au Caire une personne intelligente, et revêtue de votre confiance, qui pût s'aboucher avec moi.

Que le tout-puissant augmente votre puissance, et détruise vos ennemis.

Signé BONAPARTE.

(Sceau) Fidelle traduction du français.

Signé FRANCIS WOPPERS, *traducteur.*

Traduction d'une lettre du général Bonaparte au cheriff de la Mecque, écrite en arabe, sans date, et reçue à Judda, le 17 février 1799.

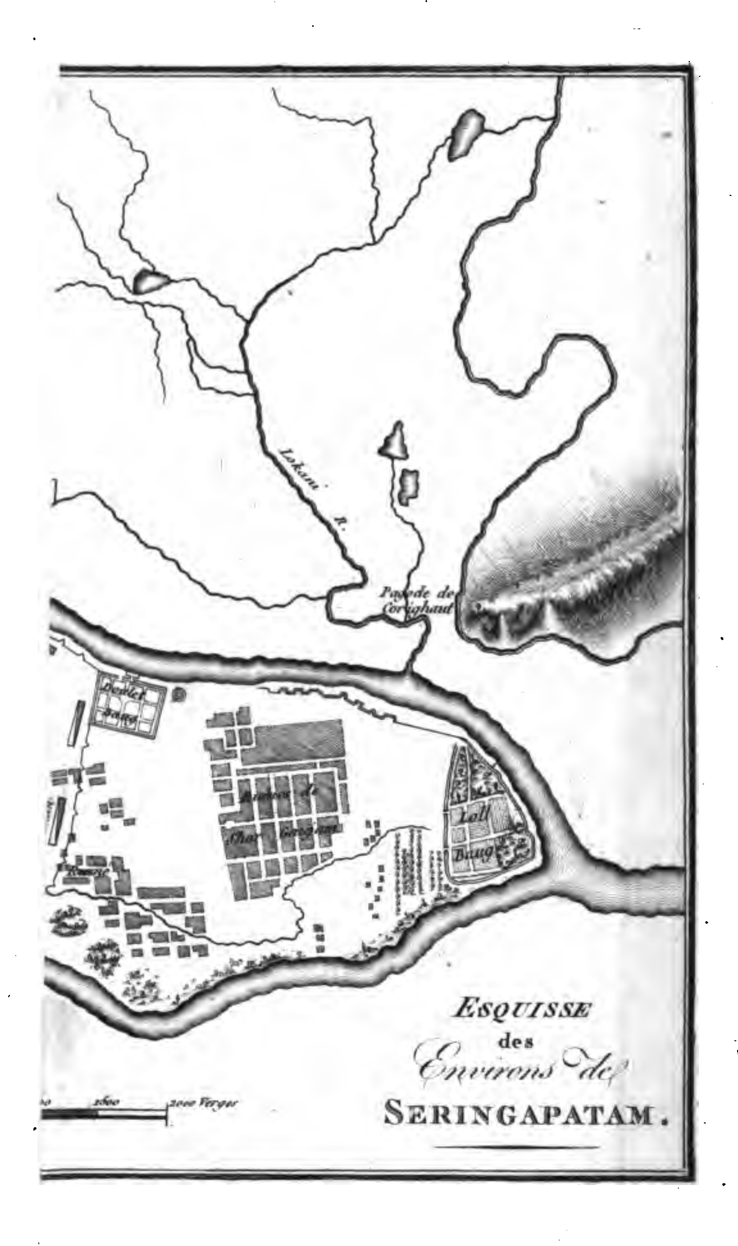
2e. PIÈCE.

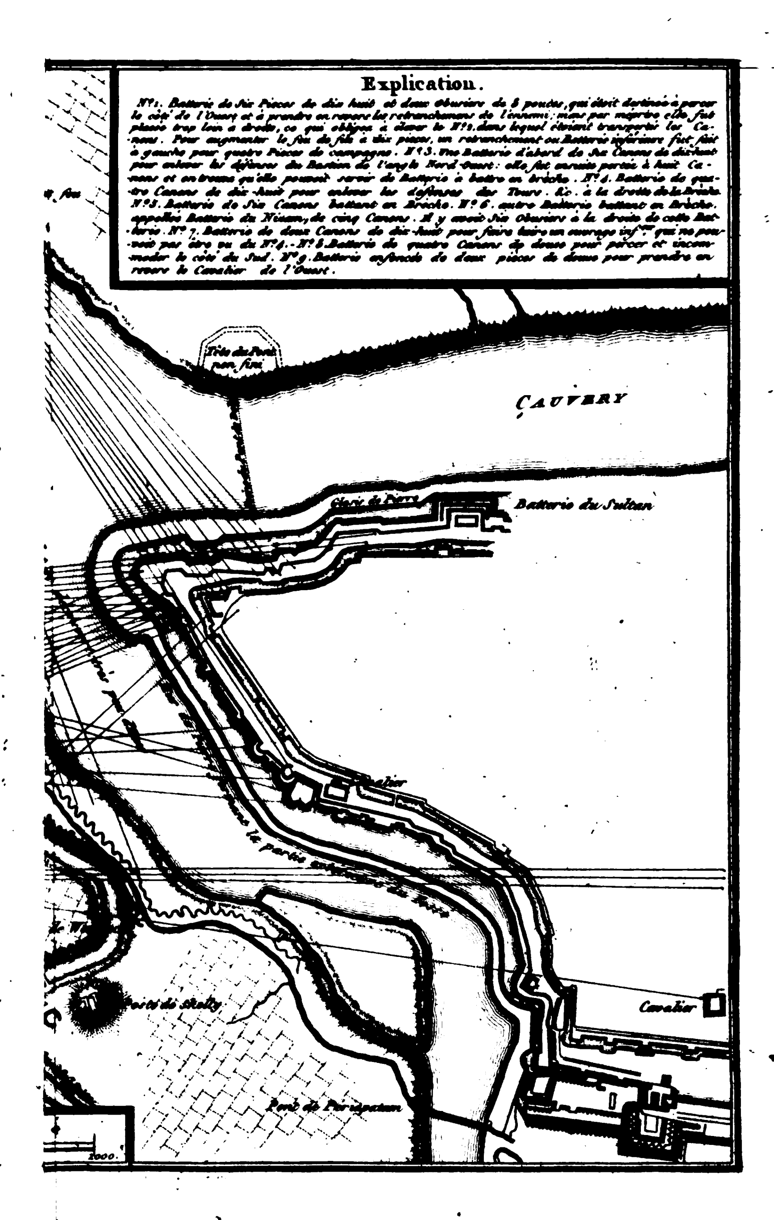
Le nocqueda de ce pays vous instruira pleinement combien tout est tranquille au Caire et à Suez, et dans tout le pays qui sépare ces deux villes, comme aussi il vous apprendra le calme parfait qui règne parmi les habitans. Il n'y a plus un seul mamelouck oppresseur dans le pays; et les habitans, désormais sans crainte et sans alarmes, reprennent le cours ordinaire de leurs voyages, de leurs travaux champêtres et de leur commerce. Par la bénédiction de Dieu, cette paix se consolidera de plus en plus, et les droits établis sur les marchandises ou les autres taxes, seront diminués. Les droits imposés sur le commerce des marchandises sont aujourd'hui comme ils étoient, quand ils étoient perçus par les mameloucks. Les marchands reçoivent toute sorte d'assistances, et la route du Caire à Suez est ouverte et sûre. Assurez donc les marchands de vos contrées qu'ils peuvent envoyer leurs marchandises à Suez, et les vendre sans crainte de troubles ou de violences, et qu'ils peuvent aussi y trouver en échange tous les articles qu'ils desireront se procurer.

Je vous envoie, par la même occasion, une lettre pour notre ami Tippoo-Sultan; obligez-moi de la faire parvenir dans son pays.

Fidelle traduction,

Signé S. Wilson.


Lokani
R.
Pagode de
Corighaut
Lall
Baug
1600
2000 Verges
ESQUISSE
des
Environs de
SERINGAPATAM.


Explication.
N.º 1. Batterie de Six Pieces de dix huit et deux Obusiers de 8 pouces, qui étoit destinée à percer le côté de l'Ouest et à prendre en revers les retranchemens de l'ennemi; mais par méprise elle fut placée trop loin à droite, ce qui obligea à élever le N.º 2. dans lequel étoient transportés les Canons. Pour augmenter le feu de file à dix pieces, un retranchement ou Batterie inférieure fut fait à gauche pour quatre Pieces de campagne. N.º 3. Une Batterie d'abord de Six Canons de dix-huit pour enlever les défenses du Bastion de l'angle Nord-Ouest: elle fut ensuite portée à huit Canons et on trouva qu'elle pouvoit servir de Batterie à battre en brèche. N.º 4. Batterie de quatre Canons de dix-huit pour enlever les défenses des Tours. &c. à la droite de la Brèche. N.º 5. Batterie de Six Canons battant en Brèche. N.º 6. autre Batterie battant en Brèche, appellée Batterie du Nizam, de cinq Canons. Il y avoit Six Obusiers à la droite de cette Batterie. N.º 7. Batterie de deux Canons de dix-huit pour faire taire un ouvrage inf.re qui ne pouvoit pas être vu du N.º 4. - N.º 8 Batterie de quatre Canons de douze pour percer et incommoder le côté du Sud. N.º 9. Batterie enfoncée de deux pieces de douze pour prendre en revers le Cavalier de l'Ouest.
Tête du Pont non fini
CAUVERY
Glacis de Pierre
Batterie du Sultan
Cavalier
1000.

N°. VII. (*Voy. p.* 226.)

Relation du siége de Seringapatam, par les Anglais.

Le 7 avril 1799, l'armée se disposa au siége; le soir, l'ennemi s'occupa à faire des retranchemens sur le bord méridional de la Cauvery.

1799.

Le 9, on nomma les postes; le premier, sur notre front, fut appelé *poste de Shawe;* à sa droite, on plaça douze mortiers, et cet endroit fut nommé le *poste des douze mortiers;* le *poste de Sultannpettah,* et enfin le *poste de la montagne des ingénieurs.*

Le même jour, le général Harris reçut une lettre de Tippoo-Saïb, qui déclaroit qu'il avoit adhéré aux traités, qu'il demandoit le motif de l'approche de l'armée anglaise et de ces préparatifs hostiles. Le général Harris répondit briévement qu'il renvoyoit le sultan aux lettres que lui avoit écrites le marquis de Wellesley à ce sujet. Le 10, l'ennemi fit encore beaucoup de retranchemens au sud du fort; ce qui faisoit voir qu'il craignoit l'attaque de ce côté, qui étoit déjà fortifié de murailles disposées d'une façon si singulière qu'il étoit impossible, à la distance où nous étions, de distinguer le plan. Il étoit donç, par beaucoup de raisons, imprudent d'attaquer sur ce point.

Le côté nord-ouest du fort avoit été très-fortifié depuis 1792; on y avoit construit un bastion qui donnoit deux pièces de plus pour défendre les faces du nord et du couchant; mais cependant cette défense ne remédioit pas au défaut de construction de cette partie de la forteresse, qui présentoit une courtine de près de cinq cents toises de long, armée seulement de trois pièces de canon : ajoutez à

cela que la rivière étoit guéable presque par-tout du côté du pont de Dely. Ces différentes raisons déterminèrent donc le général en chef à attaquer par l'angle nord-ouest.

Les pionniers, les Bambo-Coolies, etc., se mirent aussitôt à l'ouvrage. On plaça vingt-quatre mortiers dirigés sur le magasin à poudre ; on fortifia le village de Sultannpettah, pour assurer la droite des avant-postes. Le 11, douze mortiers étoient déjà en batterie au poste de Shawe. Les retranchemens de l'ennemi dans l'île étant finis, leur infanterie s'y plaça. On ne tira presque point de part ni d'autre. Le 12, il n'y eut pas un coup de canon tiré pendant toute la journée ; ce ne fut que le 13, vers les trois heures après midi, que tout-à-coup une forte canonnade commença et dura jusqu'après le coucher du soleil. Le feu de l'ennemi étoit principalement dirigé sur la butte des ingénieurs ; plusieurs boulets tombèrent dans notre camp, et un entr'autres frappa la tente du général en chef, qui étoit à plus de trois mille cinq cents toises de la partie la plus près du fort, et environ à quatre mille trois cents du cavalier d'où l'on tiroit.

A sept heures et demie du soir (1), nous entendîmes le canon de signal du général Floyd, qui annonçoit qu'il étoit campé à deux marches de Seringapatam. Le 14 au matin, le général en chef, avec deux régimens de cavalerie, marcha sur Cannambaddy, dans l'espoir de rencontrer le général Floyd avec l'armée de Bombay ; mais ce ne fut que fort tard, dans l'après dîner, qu'ils arrivèrent et s'établirent en arrière de notre camp.

---

(1) C'est ainsi que l'heure et le nombre de coups de canon nous servirent de signaux entre les deux armées, d'après des conventions faites à l'avance ; et pour faire savoir qu'on avoit entendu, il falloit répondre dix minutes après.



Le colonel Gens et le corps d'ingénieurs qu'il commandoit, furent si prompts qu'en six jours tout fut prêt pour commencer le siège.

Le 15, l'ennemi acheva ses ouvrages avancés du côté ouest du fort. A droite de ses retranchemens, près de la Cauvery, il y avoit une redoute imparfaite; et à l'angle sud-ouest de la place, un ouvrage avec trois embrâsures, faisant face au poste de Shawe.

Le 16 au matin, l'armée de Bombay, forte de trois régimens européens, six bataillons d'infanterie du pays, trois compagnies d'artillerie, et des pièces de campagne en proportion, passa la Cauvery à la droite du camp. Le général Stuart prit une fort bonne position qui faisoit face à l'est, sa droite vers le fort, sa gauche couverte par un aqueduc, et assurée par une hauteur en avant qui étoit un excellent avant-poste. De cette hauteur, près la redoute d'Eedgah (1), on voyoit avec plaisir que le passage de la rivière, en face du point d'attaque projettée, ne présentoit aucune difficulté, puisque l'eau étoit très-basse, et le fond de pur roc.

Le major-général Floyd revint avec un parti de Brinjarries qu'il avoit protégé avec succès; car ils rapportèrent beaucoup de provisions en tout genre, qui commençoient à devenir d'une nécessité très-urgente. Ces différens secours nous assuroient des subsistances jusqu'au 20 de mai, époque avant laquelle on devoit déjà avoir reçu le convoi de Barramans, et avoir fini le siége de Seringapatam.

Pendant que l'armée de Bombay prenoit sa position, quelques chefs de l'armée du sultan, avec un parti de troupes légères, s'avancèrent sur la hauteur près du vil-

(1) Attaquée et prise par le général Medows, en 1792.

lage ruiné d'Agrarum, paroissant vouloir y établir une redoute. Il étoit donc important de s'emparer, sans perdre de tems, de ce poste qui dominoit le terrain où nous devions faire les approches, et l'endroit où l'on vouloit établir une batterie pour enfiler la longue courtine. En conséquence, le général Stuart reçut ordre d'attaquer; ce qu'il fit le 17, à 4 heures après midi.

La colonne fut d'abord pendant quelque tems inquiétée par une forte canonnade; mais l'attaque fut si vigoureuse, que l'ennemi fut obligé de se retirer et de nous laisser maitres de la hauteur qui mettoit nos troupes à couvert du feu de la place.

L'attaque du côté du nord ayant attiré l'attention de l'ennemi, c'étoit une occasion favorable pour avancer nos postes du côté du sud. Le major Macdonal reçut donc ordre de s'emparer d'un retranchement sur une rivière appelée la *petite Cauvery*; ce qu'il fit sans beaucoup de résistance. Il y établit aussitôt un dépôt fort utile pour les outils et matériaux des ingénieurs; on l'appela le *poste de Macdonal*.

Dans la nuit du 17, le capitaine Dowes, avec son corps de pionniers, sous la direction du capitaine Makensie, officier de génie d'une habileté reconnue, acheva une batterie de six pièces de 18 et deux obusiers, sur le bord nord de la rivière: on commença aussi une tranchée du poste de Macdonal à celui de Shawe.

Le 19, le major-général Floyd marcha sur Covriporam, au-devant des vivres qu'on attendoit.

Le 20, on avança deux pièces de canon de douze, en face de la butte de Sultannpettah, pour enfiler les ouvrages du nord. A huit heures du matin, elles commencèrent à tirer, et délogèrent aussitôt l'ennemi de ses retranchemens; cette batterie, quoique fort éloignée, incommodoit la fausse

braie et le bastion du nord-ouest, et prenoit à revers le cavalier.

A six heures du soir, on commença l'attaque du moulin à poudre : elle fut dirigée par le colonel Sherbrooke; trois colonnes partirent en même-tems du poste de Macdonal, et eurent le succès le plus complet. La perte de l'ennemi dans cette occasion, fut de deux cent cinquante tués ou blessés ; et quoique nous eussions affaire à dix-huit cents hommes, nous n'eûmes dans ces attaques qu'un homme blessé.

Aussitôt que l'ennemi fut délogé, on traça un parallèle de cinq cent trente toises de longueur, couvertes sur les flancs par la grande et la petite Cauvery, qui toutes les deux ont des bords de quinze à vingt pieds de haut.

Ayant reconnu que le point le plus avantageux pour battre en brèche, étoit du côté de la courtine de l'ouest, le 21, au coucher du soleil, on plaça une batterie de six pièces de dix-huit sur le front de la parallèle, et aussi près que possible de la face septentrionale qu'elle enfiloit en entier, ce qui annulloit les défenses de la face et du cavalier de l'ouest, ainsi que du bastion nord-ouest. On envoya des instructions au capitaine Makensie pour construire une batterie qui enfilât les ouvrages de ce côté de la rivière. Le capitaine, en allant faire sa reconnoissance, trouva l'ennemi supérieur en forces, et ayant cependant eu le tems de masquer sa batterie, il se retira en bon ordre. Ce mouvement de retraite donna une confiance infinie à l'ennemi qui résolut de faire une attaque générale sur tous les avant-postes de l'armée de Bombay.

En effet, le 22, à deux heures et demie du matin, après avoir tourné la position du général Stuart, ils attaquèrent toute l'armée de Bombay de front, mais furent repoussés par-tout, avec perte de six à sept cents hommes; ces at-

taques empêchèrent le capitaine Makensie d'établir sa batterie ; mais celle du capitaine Dowes au moulin à poudre, étoit en très-bon état et prète à agir au besoin.

Dans la nuit du 20, le général Harris avoit reçu une lettre du sultan, qui paroissoit vouloir entrer en négociation pour la paix. Le général y répondit le 22 à midi, par des préliminaires conformes aux instructions qu'il avoit reçues du gouverneur-général, modifiées suivant les circonstances actuelles. Au lieu de forts, on demandoit en ôtages les fils du sultan et quatre de ses principaux officiers choisis par le général Harris. Ils devoient être envoyés au camp, ainsi que la quantité de roupies stipulées, dans l'espace de quarante-huit heures, faute de quoi, le général se réservoit d'étendre ses demandes, même jusqu'à la possession de Seringapatam. La batterie de six pièces, au moulin, paroissant bien remplir le but qu'on s'étoit proposé, on y ajouta deux autres canons.

On travailloit avec ardeur à la batterie que le colonel Makensie avoit tracé dans la nuit du 21, de sorte que, le 23, elle fut en état d'agir ce concert avec la première ; sur la gauche de la parallèle, près du moulin, on plaça deux pièces de douze, pour soutenir la batterie qui enfiloit ; elles tirèrent sur des partis avancés de l'ennemi, qu'elles obligèrent à se retirer précipitamment à la tête de pont du fort de Dely.

Pendant la nuit du 23, une partie du poste de Shawe avança de six cents toises, et occupa un ravin qui le mettoit à l'abri du feu de la place, ce qui ne laissa pas d'être une circonstance favorable à notre entreprise.

Comme il y avoit beaucoup de Français employés à la défense du fort, et qu'il y avoit parmi eux des officiers de mérite, il étoit nécessaire d'agir avec prudence, et d'éviter tout ce qui pourroit retarder les opérations du siège. En

conséquence, pour donner le tems nécessaire aux différentes batteries d'être prêtes à agir simultanément, il fut convenu qu'on feroit mine de battre en brèche la partie saillante du bastion nord-ouest, jusqu'à ce qu'on pût tenter la véritable attaque.

Dans la nuit du 23, nous fîmes occuper le village de Palellipettah et deux pièces de campagne placées au nord de la butte de Sultannpettah.

Le 24 au soir, l'on fit taire le canon de l'ennemi du côté de l'Ouest; plusieurs ouvrages de ce côté étoient démantelés. Dans la nuit, nous fîmes faire deux nouveaux boyaux de tranchée, et avant le matin, toutes nos troupes y étoient déjà à couvert. La rivière, du côté de l'ouest, sembloit presqu'entièrement à sec; ce qui rendoit le passage extrêmement facile. Le 25, l'ennemi ne tiroit plus que des deux tours rondes, qui défendoient le côté où l'on vouloit battre en brèche. Une batterie de quatre pièces de dix-huit, que nous plaçames dans la nuit, tira dès le matin du 26, et avec tant de succès, qu'au bout d'une demi-heure, l'ennemi se tut entièrement. Il occupoit encore quelques retranchemens d'où il pouvoit nous incommoder sans être exposé: le colonel Wellesley et le lieutenant-colonel Moneypenny furent chargés de les emporter d'assaut, ce qu'ils firent avec succès. Nous prîmes poste à l'aqueduc qui faisoit notre troisième parallèle; nous étions tous à couvert du feu de la place; mais nous étions aussi fort incommodés du feu de mousquetterie de l'ouvrage circulaire à notre droite; le lieutenant-colonel Campbell et le major Coleman, qui arrivoient avec des renforts, voyant cette position, résolurent d emporter le retranchement d'assaut. L'attaque fut très-chaude : non seulement l'ennemi fut délogé, mais encore poursuivi au-delà du pont de Périapatam.

On entra dans l'île avec les fuyards; beaucoup furent tués

à la baïonette ; et après avoir encloué quelques canons, la retraite se fit sans la moindre inquiétude. Cette attaque hardie et imprévue jeta dans la place une alarme telle, que l'on craignoit déjà un assaut général. Nous perdîmes à cette affaire beaucoup de monde, mais nous avions obtenu un poste de la plus grande importance.

Le 26, le colonel Wallaw et le major Skelly s'emparèrent d'un nouveau poste et de l'ouvrage circulaire que l'ennemi avoit repris : ce qui nous assuroit une parallèle de sept cents toises de long ; depuis la Cauvery jusqu'au poste de Skelly. La batterie, pour battre en brèche, devoit être construite la nuit du 27 ; l'exécution en fut remise à la nuit suivante.

La nuit du 28, le capitaine Dowes, avec ses pionniers, établit, pour battre en brèche, une batterie de six pièces, qui tira le 30 au matin, contre le bastion nord-ouest, et continua son feu toute la journée.

La nuit du 30, la seconde batterie fut achevée ; on la nomma, pour faire honneur à son altesse le nizam, *batterie de nizam*.

De ces batteries, on voyoit parfaitement le lit de la rivière ; il n'y avoit presque pas d'eau, et le fond qui étoit de roc, n'offroit aucune inégalité, ce qui rendoit le passage très-commode ; le capitaine Harris et le lieutenant Farguhar le tentèrent dans la nuit du 30, avec succès ; mais ayant été découverts par l'ennemi, ils furent obligés de se retirer. La nuit du 1er. mai, tout fut achevé et en état de terminer promptement le siège ; mais nous étions inquiets du général Floyd et des convois que nous attendions. Nous apprîmes qu'il étoit campé près d'un défilé de Covriporam. Cummur-Dien-Kan, avec toute la cavalerie, étoit à une journée de distance de lui.

Le 2 mai, au lever du soleil, la batterie de nizam et

toutes les autres, en tout vingt-neuf pièces de canon et six obusiers, firent un feu si bien dirigé que, dans la journée, il y avoit une brèche praticable au mur de la fausse braye, et tout le rempart étoit tellement endommagé, qu'il devoit être bientôt dans le même état. Au commencement du feu, le lieutenant-colonel Montagu, de l'artillerie du Bengale, fut blessé (1) en allant reconnoître l'effet des batteries.

Le lieutenant Lalor, ayant passé la rivière dans la nuit du 2 mai, reconnut que le mur n'avoit que sept pieds de haut, et qu'il n'y avoit guères que douze pouces d'eau. Le 3, les batteries ayant rendu la brèche très-praticable, on commanda les échelles, les fascines et tous les matériaux pour l'assaut. A trois heures après midi, une batterie ayant pris feu, l'ennemi se rassembla de ce côté, et fit un feu de mousqueterie continuel sur ceux qui travailloient à éteindre le feu. Nous y perdîmes le capitaine Henri Cosby, officier d'un grand mérite. Le 4, avant la pointe du jour, toutes les troupes destinées à monter à l'assaut étoient dans les tranchées : elles consistoient en deux mille quatre cent quatre-vingt-quatorze Européens et dix-huit cent quatre-vingt-deux fantassins du pays, sous les ordres du major-général Baird.

Pendant que nous attendions avec impatience le moment de monter à l'assaut, notre attention fut détournée par

---

(1) La blessure du colonel Montagu étant près de l'épaule, exigea l'amputation du bras : on espéra sa guérison pendant quatre ou cinq jours ; mais comme il avoit été aussi frappé à la poitrine, il périt le huitième jour, emportant les justes regrets de tous ceux qui avoient été témoins de ses talens et de son zèle pour le service. Il avoit servi d'une manière très-distinguée avec le marquis de Cornwallis, et devoit être employé à l'expédition projetée contre l'Ile-de-France.

une canonnade que nous entendîmes derrière le camp du général Stuart. C'étoit un petit parti sous les ordres de Purneah, qui s'étoit avancé sur un rocher, et qui tiroit de-là sans aucun effet.

Le général Baird partagea ses troupes en deux colonnes, qui devoient monter à l'assaut en même-tems, et aussitôt après se séparer, marchant l'une à droite et l'autre à gauche du rempart. Toutes les mesures étoient d'ailleurs prises pour l'attaque de l'ennemi, en dedans de la ville, dans le cas où il résisteroit.

Environ une heure après-midi, le général Baird voyant tous les préparatifs achevés, s'élança de la tranchée, en mettant l'épée à la main, et d'un ton ferme et vraiment héroïque, s'écria : « *Allons mes braves camarades, suivez-moi, et prouvez que vous êtes dignes du nom de soldats anglais.* » Dans un instant, les deux colonnes imitent le mouvement du général, et passent la rivière, protégées par le feu des batteries. Ils sont aussitôt découverts par l'ennemi, qui fait sur les assaillans un feu de mousqueterie très-vif.

En six minutes, *les enfans perdus* suivis du reste de la troupe, furent au haut de la brèche, et l'on planta l'étendard aux couleurs anglaises. Cet aspect ranima tous les esprits, parce qu'il offroit enfin la certitude d'un succès qui jusqu'alors avoit été douteux.

En peu d'instans, le rempart fut couvert de troupes qui filèrent par la droite et par la gauche, suivant les ordres du général Baird.

Par-tout où il y eut de la résistance, nous marchâmes, la baïonnette en avant; et dans quelques endroits, des fuyards se jettoient en bas des remparts, et se mettoient en pièces sur le roc.

Les trois cavaliers du côté du midi, dont on pouvoit

craindre quelque résistance, se trouvèrent heureusement abandonnés. Cependant l'ennemi tint ferme dans plusieurs quartiers de la ville, et il y eut quelques affaires assez sanglantes. A l'attaque de la droite, l'ennemi s'étant retiré très-précipitamment, perdit fort peu de monde; mais en arrière de la grande tour, environ trois cents toises de la brèche, le major Dallas, Allan et moi, nous découvrîmes trois hommes qui paroissoient morts; deux desquels, d'après leurs habits, avoient l'air de personnes de distinction. L'un de ces deux donnant encore quelques signes de vie, le major Dallas le retira de dessous les autres: il étoit grièvement blessé. Aussitôt qu'il fut relevé, il parut très-effrayé, comme s'il se fût mépris sur nos intentions; mais le major Dallas le prit par la main, et, le regardant en face, dit: *C'est Syed-Saheb!* — *Oui*, répondit-il, tout étonné, *c'est Syed-Saheb lui-même*. Alors il devint beaucoup plus tranquille; il porta plusieurs fois la main du major à son front, et embrassoit ses genoux de la manière la plus affectueuse. D'abord il ne pouvoit pas parler; mais lorsqu'il eut avalé un peu d'eau, il demanda le nom du major, et comment il le connoissoit: ayant appris que c'étoit lui qui commandoit l'escorte des commissaires à Mangalore, en 1784, il le reconnut. Syed-Saheb remarquant les soins que nous prenions de lui, nous en marqua sa reconnoissance par des démonstrations muettes, beaucoup plus expressives qu'on ne pourroit le dire. Nous appelâmes un chirurgien qui passoit; mais, malheureusement, il n'avoit rien pour le panser. Syed-Saheb fit signe que cela étoit égal, qu'il étoit dangereusement blessé, et qu'il devoit en mourir. Pendant que nous envoyions chercher son palanquin pour le transporter au camp, nous lui demandâmes si le sultan étoit dans la place; il nous répondit qu'il étoit dans le palais. Pouvant à

peine croire une pareille assertion, nous le pressâmes de nouveau ; il nous répéta que le sultan et toute sa famille étoient dans le palais, et qu'il y avoit très-peu de tems qu'il les avoit quittés.

Dans ce moment, nous entendîmes un feu de mousqueterie sur le rempart du sud, assez près de nous. Apprenant alors que l'ennemi, rallié par des Français, s'avançoit en force, nous montâmes sur le rempart, laissant Syed-Saheb à la garde de deux soldats. Nous apprîmes depuis, avec regret, qu'à peine l'avions-nous quitté, il avoit voulu essayer de marcher, et qu'il étoit tombé dans le fossé intérieur, où il s'étoit tué (1).

Le feu du rempart obligea l'ennemi à se retirer dans les maisons ; et peu après, huit ou dix officiers français se rendirent, parmi lesquels étoit M. Chapuy, chef de brigade et commandant les troupes françaises employées par le sultan.

En avançant le long du rempart du sud, près de la porte de Mysore, nous découvrîmes entièrement le palais du sultan, et nous crûmes remarquer que l'on rendoit beaucoup d'honneurs à une ou deux personnes qui étoient assises. Nous allâmes faire part de cette circonstance et de notre entrevue avec Syed-Saheb, au général Baird, en lui représentant que le sultan devoit être dans le palais. Il députa aussitôt le major Allan et le quartier-maître-général, pour aller, avec l'étendard de la paix, offrir au sultan protection et sûreté pour lui et tout ce qui étoit dans son palais, s'il vouloit se rendre, lui et toute sa famille, à

(1) Syed-Saheb étoit un favori du feu Sultan. Il paroissoit âgé de soixante ans : c'étoit un homme très-habile, sur-tout en finances, mais peu estimé comme militaire. Sa fille avoit épousé Tippoo-Sultan en 1796.



discrétion, et lui notifier, en cas de refus, que le palais seroit pris d'assaut, et tout le monde passé au fil de l'épée ; et il se mit aussitôt en mesure de prendre ce parti, s'il devenoit nécessaire.

Le major Allan s'acquitta de sa commission avec toute l'intelligence et l'humanité possible. A son arrivée, il trouva des rassemblemens de peuple dans une grande consternation : il se fit introduire dans le palais, où il ne trouva que deux des jeunes princes qui lui assurèrent que le sultan n'étoit pas avec eux. Il les rassura sur les craintes qu'ils pouvoient avoir, et, pour leur donner plus de confiance, leur dit qu'il resteroit avec eux. Alors le général Baird arriva à la porte du palais ; le major sortit pour lui dire que les deux jeunes princes consentoient à se livrer, mais qu'ils assuroient que leur père n'étoit pas avec eux. Le général Baird procéda à la recherche la plus exacte du château, et sur le rapport d'un killedar, qui assura que le sultan étoit resté blessé pendant l'assaut à la porte du nord de la place, pour prendre des informations sur les lieux-mêmes, le général s'y transporta, accompagné de plusieurs officiers et du killedar. Il y avoit tant de morts, qu'il étoit difficile de les distinguer. Après quelques perquisitions, on trouva d'abord le cheval du sultan et son palanquin; enfin, après avoir dérangé beaucoup de cadavres, le killedar reconnut le corps du sultan, qui fut mis sur un palanquin, et conduit au palais avec une garde.

Le sultan avoit reçu une balle un peu au-dessus de l'oreille droite, qui se logea près de la bouche, dans la joue gauche; il avoit aussi reçu trois coups de baïonnette dans le côté droit.

La politique du sultan, pour s'assurer la fidélité des principaux chefs, étoit de garder leurs femmes et leurs enfans dans sa capitale; c'est ce que fit aussi le général Baird, en

envoyant à toutes les premières familles des sauve-gardes en assurance de protection à tous les habitans; et c'est une justice à rendre à nos troupes, que, quoique l'ennemi ait perdu près de huit mille hommes dans l'assaut, cependant la bonne discipline des nôtres empêcha qu'aucun bourgeois eût à souffrir dans un si grand désordre.

La perte de l'armée, durant le siège, a été de vingt-deux officiers tués, et quarante-cinq blessés; cent quatre-vingt-un Européens tués, six cent vingt-deux blessés; cent dix-neuf natifs du pays tués, quatre cent vingt blessés, et cent perdus. Dans le nombre des officiers tués ou blessés, vingt-cinq le furent à l'assaut.

On estimoit la garnison du sultan à vingt-un mille huit cent trente-neuf hommes. La perte a dû être considérable.

FIN DU TOME PREMIER.

ABLE DES MATIÈRES

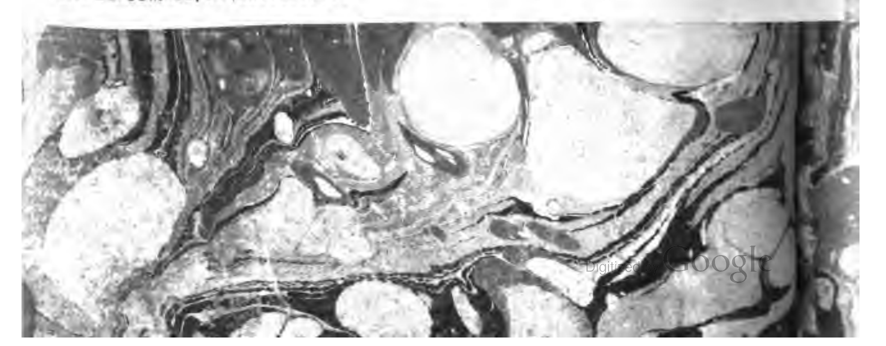
CONTENUES DANS CE VOLUME.

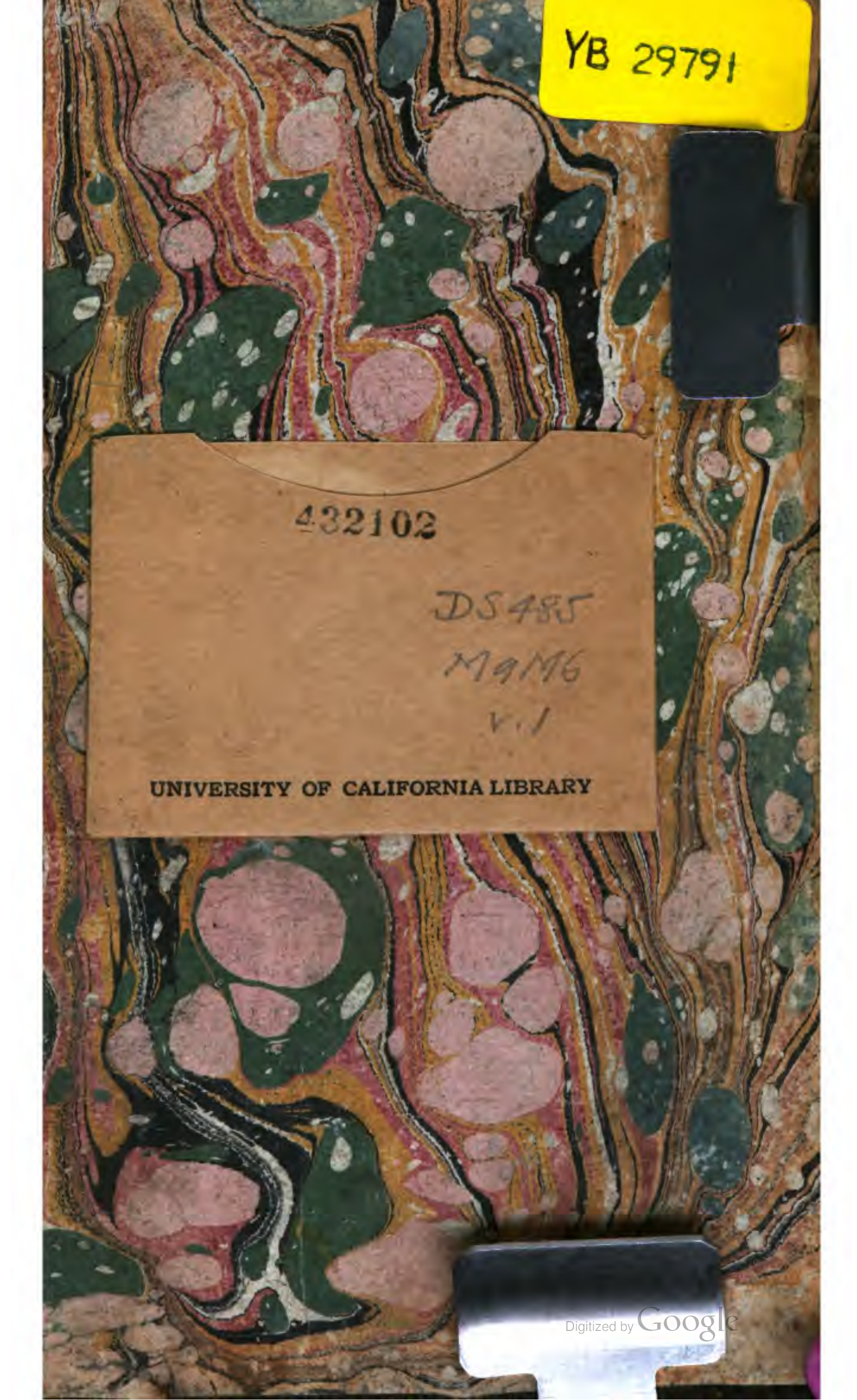
PIÈCES JUSTIFICATIVES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

Pages.	*Lignes.*	
13	5	Veidas, *lisez :* Veidams.
ibid	6	l'Akan, *lisez :* l'Akash.
24	18	par les nababs d'Arcot, *lisez :* par ses propres soubads.
75	5	je n'en point, *lisez :* je n'en ai point.
115	8	souvent surprises, *lisez :* souvent surpris.
ibid	9	ces surpris, *lisez :* ces surprises.
118	25	Persépolis, *lisez :* Suse.
161	2	ses possessions, *lisez :* sa position.
182	20	on représentoient, *lisez :* on représentoit.
214	5	de cent mille soldats, *lisez :* de dix mille.
ibid	20	eux-même, *lisez :* eux-mêmes.
215	14	transporté, *lisez :* transportée.
231	12	double murailles, *lisez :* double muraille.
238	6	Afshar, *lisez :* Afgan.
249	18	admis à la présence, *lisez :* admis à sa présence.




YB 29791
432102
DS485
M9M6
v.1
UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
Digitized by Google

